

Objectifs

Objectif 1 : Une éducation de qualité pour tous

Réaliser le droit fondamental à une éducation de qualité pour tous, sans aucune discrimination, grâce à la mise en place, la protection et la promotion de systèmes éducatifs financés et réglementés publiquement, afin d'offrir l'égalité des chances dans le domaine de l'éducation.

1.1. Défendre l'éducation de qualité face à la crise mondiale

Alors que les organisations membres ont continué à ressentir l'impact de la crise dans bon nombre de pays, l'IE a poursuivi son travail de plaidoyer auprès des principales agences internationales pour faire passer ses messages clés:

- L'éducation est un investissement dans le futur et une reprise durable;
- Il est indispensable de stimuler l'enseignement et la formation professionnels afin d'éviter le risque d'une « génération perdue » de jeunes sans emploi;
- L'éducation de qualité est un droit universel;
- Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à l'Education pour Tous (EPT) constituent la base de tous les autres OMD; les gouvernements doivent maintenir leurs engagements à combler le déficit financier pour la réalisation de l'EPT à l'horizon 2015; et
- Un personnel enseignant qualifié est la clé pour garantir la qualité de l'éducation.

L'IE s'est efforcée de faire passer l'ensemble de ces messages de manière cohérente dans son plaidoyer auprès des agences intergouvernementales compétentes, dans le cadre de sa coopération avec des partenaires de coalition au sein du Groupement « Global Unions » et de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), ainsi que par le biais de ses actions menées au Forum économique mondial (FEM). En particulier, l'IE a défendu ces messages clés directement auprès du Fonds monétaire international (FMI), tout en poursuivant son engagement auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Programme des Nations Unie pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres agences et programmes des Nations Unies.

Une attention toute particulière a été accordée au G20 qui, à de nombreux égards, a remplacé le sommet du G8 en tant que principal forum pour les chefs d'Etat et de gouvernement des économies dominantes et émergentes qui, ensemble, représentent 80 pour cent du PIB mondial. Bien que l'IE ait réussi à faire passer ses messages clés dans la déclaration officielle du sommet du G8 de 2009, organisé à L'Aquila en Italie, le G20 n'a pas daigné, jusqu'à ce jour, accorder la même attention à l'éducation, excepté dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels. Cette division entre les déclarations du G8 et du G20 démontre clairement les défis majeurs qui devront être relevés à l'avenir. Deux coalitions importantes - le Groupement « Global Unions » et la Campagne mondiale pour l'éducation - sont restées des instruments majeurs pour relayer le plaidoyer de l'IE.

L'IE a travaillé en étroite collaboration avec d'autres membres des Global Unions et l'OIT pour la mise en œuvre du mandat du Sommet du G20, tenu à Pittsburgh en novembre 2009, visant à développer une stratégie mondiale pour la formation. En collaboration avec l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB), l'IE a joué un rôle prédominant dans l'organisation d'un forum de dialogue intersectoriel mondial intitulé « *L'amélioration des compétences professionnelles suite à la crise: stratégies pour la formation et la sécurité de l'emploi au niveau sectoriel* », qui s'est déroulé dans les bureaux de l'OIT à Genève, les 29 et 30 mars. La Confédération syndicale internationale (CSI), la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (CSC) ainsi que la majorité des Fédérations syndicales internationales (FSI) ont également participé à ce forum. Les conclusions ont été transmises aux Ministres de l'Emploi et du Travail du G20, qui se sont réunis trois semaines plus tard à Washington, les 19 et 20 avril, et des recommandations ont été soumises aux dirigeants du G20 par l'intermédiaire du Président des Etats-Unis Barack Obama (voir également G8 et G20 ci-dessous).

Un pas important dans le plaidoyer de l'IE a été franchi à l'occasion de la réunion annuelle du FEM à Davos, où le Secrétaire général de l'IE, en tant que membre d'un groupe d'experts lors d'une réunion de haut niveau sur l'importance cruciale de former du personnel enseignant qualifié, a souligné que, en réalité, bon nombre de pays étaient loin de pouvoir répondre aux exigences minimales en matière d'éducation de qualité. La position de l'IE a été soutenue par la Directrice générale de l'UNESCO, le Président du Panama et divers chefs de grandes entreprises, ainsi que par des directeurs(-trices) d'universités de premier plan. Un document préliminaire a été présenté lors de cette même session par le Conseil de l'agenda mondial du FEM pour l'éducation, où l'IE est représentée. Ce document a ensuite été développé en y ajoutant des paragraphes essentiels sur le financement de l'EPT et sur le besoin de personnel enseignant qualifié. Il a été présenté lors d'un Sommet du FEM à Doha, en mai. Au sein du Conseil, d'importants débats internes ont eu lieu sur le rôle des enseignant(e)s dans l'éducation du 21^e siècle, au cours desquels l'IE a dû défendre fermement sa position et son engagement. Ces débats ont abouti à l'élaboration d'un document considéré par le FEM comme étant l'un des plus influents parmi ceux qui ont été présentés au Sommet de Doha. La coopération avec la CSI et la CSC s'inscrit en droite ligne avec les efforts déployés par l'IE au FEM.

L'IE a également continué à participer activement au Groupe de travail de la CSC sur la politique économique. Une réunion de ce groupe de travail s'est tenue à Washington du 10 au 12 mars afin de finaliser la déclaration du Groupement « Global Unions » pour la réunion des Ministres du Travail et de l'Emploi du G20 mentionnée plus haut, et pour préparer les positions à adopter au Conseil ministériel de l'OCDE et au prochain Sommet du G20. A l'occasion de cette réunion, le bureau du Groupement « Global Unions » à Washington a organisé des réunions à la Banque mondiale et au FMI. L'IE a saisi cette opportunité pour interpeller les représentants du FMI sur la contradiction entre les déclarations de ses dirigeants sur l'investissement dans l'éducation et la réalité à laquelle sont confrontés bon nombre d'affiliés de l'IE, aboutissant parfois à la fermeture d'établissements scolaires et au licenciement d'enseignant(e)s. La participation de l'IE à la rédaction de déclarations du Groupement « Global Unions » s'est poursuivie dans le cadre du Sommet du G20 à Séoul.

Allier le plaidoyer mondial et national

L'IE a fermement soutenu l'importance cruciale de faire le lien entre le plaidoyer mondial et l'action au niveau national. Plusieurs circulaires ont régulièrement été rédigées et envoyées aux affiliés dans les pays du G20 et de l'Union européenne, aux Etats membres et candidats de l'OCDE, tandis que d'autres ont été envoyées à toutes les organisations membres. Chacune de ces circulaires

a mis l'accent sur l'importance cruciale d'allier les plaidoyers aux niveaux mondial, national et local.

Un autre instrument de mobilisation important fut le site web de la campagne « Levez la main pour l'éducation! » créé en 2009. Des liens ont été établis vers la Semaine mondiale d'action pour l'éducation (SMA) organisée par la CME. Toutefois, en évaluant l'efficacité de ces outils - circulaires, sites Internet, liens entre les niveaux de plaidoyer - le personnel de l'IE est arrivé à la conclusion qu'un long chemin restait à parcourir. Une réunion des coordinateurs/trices du siège de l'IE s'est déroulée au mois de juin et a permis d'identifier plusieurs initiatives à entreprendre pour améliorer le site « Levez la main pour l'éducation! » Des discussions ont également eu lieu avec les coordinateurs/trices régionaux/ales au début de la réunion annuelle du personnel, en juin. Certain(e)s collègues régionaux/ales ont souligné les problèmes pratiques qui se sont posés lorsqu'ils/elles ont souhaité coopérer avec des ONG et d'autres partenaires de coalition au niveau régional ou national. Les réflexions sur les moyens de développer les capacités de l'IE en termes de mobilisation se sont poursuivies au sein du Bureau exécutif, du siège de l'IE et du personnel au niveau régional.

1.2. Organiser et soutenir les activités pour la réalisation des Objectifs de Dakar pour l'EPT

Campagne mondiale pour l'éducation (CME)

L'IE a poursuivi sa collaboration avec la CME. Les représentant(e)s de l'IE ont participé aux réunions du Conseil d'administration de la CME, dont la première a eu lieu à Bruxelles, en Belgique, en janvier; la deuxième à Johannesburg, en Afrique du Sud, en juillet; et la troisième à Paris, en France, en décembre. Les réunions ont été essentiellement consacrées à une évaluation de la mise en œuvre du plan d'action adopté en 2008 à Sao Paulo, aux préparatifs de la Semaine mondiale d'action et de la Campagne 1But, lancée en parallèle avec la Coupe du monde de football qui s'est déroulée en Afrique du Sud aux mois de juin et juillet. La réunion de décembre s'est principalement intéressée aux préparations de l'assemblée suivante, prévue à Paris en février 2011.

Durant la période précédant l'assemblée générale, des réunions préalables ont été organisées dans les régions où l'IE et ses organisations membres sont présentes, en particulier par le biais des coalitions nationales pour l'EPT.

Semaine mondiale d'action (SMA) en faveur de l'Education pour Tous, 19-25 avril

L'IE, ses affiliés et les 30 millions de membres qu'elle représente ont participé activement à la campagne de la SMA. Avec ses partenaires au sein de la CME, elle a produit des plans de cours, affiches et autres matériels de campagne afin d'aider à scolariser 72 millions d'enfants d'ici 2015. En vue de maximiser les efforts et saisir toutes les opportunités offertes, le thème de la SMA *Financer une éducation publique de qualité: un droit pour tous* a été lié étroitement à la campagne 1But: *l'Education pour Tous*. Cette dernière a été organisée en conjonction avec la Coupe du monde de la

FIFA qui s'est déroulée en juin et juillet en Afrique du Sud. Les résultats de la semaine ont été présentés à New York au moment du Sommet sur les OMD en septembre.

Journée mondiale des enseignant(e)s, le 5 octobre

Dans le cadre de ses travaux visant à promouvoir la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de 1966 et la Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur de 1997, l'IE a nettement pris la tête des initiatives pour promouvoir la Journée mondiale des enseignant(e)s auprès de ses affiliés et du grand public. A l'occasion de l'événement officiel organisé à Paris par l'UNESCO, l'IE faisait partie du panel représentant les signataires de la déclaration officielle, aux côtés de l'UNESCO, de l'OIT, de l'UNICEF et du PNUD.

Le site officiel www.5oct.org est géré par l'IE et a intégré des réseaux sociaux afin de toucher le plus grand nombre possible de travailleurs/euses de l'éducation au niveau local. 128 photos ont été postées sur Flickr, le plus grand nombre depuis que le réseau social de l'IE a commencé son extension en 2008, la plus grande contribution provenant des Philippines. De même, l'intégration de Twitter a remporté un vif succès, si l'on considère les centaines de tweets qui ont été postés à travers le monde. Twitter a également été la principale source de trafic entrant cette année, avec 22.000 visiteurs enregistrés en octobre. L'IE a diffusé le contenu des tweets en hongrois, en slovène et en chinois, ainsi que dans ses langues de travail habituelles que sont l'anglais, le français et l'espagnol. 6.000 cartes de vœux électroniques (disponibles en anglais, en français et en espagnol, mais aussi en catalan, en basque et en galicien) ont été envoyées, et des affiches étaient disponibles en anglais, en français, en espagnol, en allemand, en russe, en chinois, en arabe, en hongrois, en slovène et en bahasa (langue officielle de l'Indonésie). Une affiche bilingue a été publiée en turc et en grec pour Chypre, ainsi qu'une affiche spécifique pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

ActionAid International

L'IE a continué à coopérer ponctuellement avec ActionAid International (voir les Recommandations de Parktonian).

Coopération avec les organisations d'étudiant(e)s

L'IE a continué à coopérer avec l'Union des étudiants européens (ESU) (voir la section Europe: coopération avec l'ESU).

1.3 Collaboration avec le mouvement international des travailleurs/euses

Organisation internationale du Travail (OIT)

Suite à la réunion intersectorielle sur l'enseignement et la formation professionnels, organisée par l'OIT en mars, l'IE a joué un rôle clé dans un forum de dialogue mondial sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), qui a eu lieu en septembre. Les discussions ont porté sur différents défis liés à l'EFTP, à la formation initiale et au développement professionnel des enseignant(e)s et des formateurs/trices; à l'emploi dans l'EFTP; à la rémunération; et au dialogue social, au lieu de travail et à l'apprentissage informel. Ce forum a représenté une occasion unique pour les membres du groupe de travail de l'IE sur l'EFP de faire partie de la délégation officielle des travailleurs/euses et de réaffirmer la vision de l'IE ainsi que l'importance d'accorder davantage d'attention à l'avenir de la profession enseignante. Le document final des résultats sera publié par le Secrétariat de l'OIT.

Le forum a marqué un pas important dans la stratégie de l'IE en faveur des conditions d'emploi des affiliés dans l'ensemble des secteurs de l'éducation. Comme signalé précédemment, l'OIT ne considère plus l'éducation comme un seul et unique secteur, et distingue les cinq catégories professionnelles suivantes au sein du Groupe Education et Recherche: l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement et la formation professionnels, l'enseignement supérieur et la recherche, et le personnel de soutien éducatif. Le forum sur l'EFP fut le premier forum jamais organisé par l'OIT sur les conditions d'emploi des enseignant(e)s et des formateurs/trices de ce secteur.

Les travaux se sont poursuivis dans le cadre de l'édition par l'OIT d'un *Guide de bonnes pratiques sur la gestion des ressources humaines à l'usage du corps enseignant*. Bien que sa publication ait été retardée, ce guide devrait être achevé et prêt à être publié au début de l'année 2011.

La réunion annuelle de l'Organe tripartite consultatif pour le groupe Education et Recherche s'est tenue à l'OIT le 1er octobre. Les groupes gouvernementaux régionaux ainsi que les employeurs ont marqué un vif intérêt pour cette réunion, et les propositions de l'IE pour la biennale 2012-2013 ont été approuvées par une large majorité et soumises à la procédure de définition des priorités mise en place par l'OIT après l'achèvement du cycle complet de huit réunions de la commission consultative. Ces propositions permettent la continuation des projets suivants pour 2011:

- Publier le Guide des ressources humaines;
- Réaliser une étude sur les conditions de travail du personnel de l'éducation de la petite enfance (EPE);
- Assurer le suivi du forum de dialogue mondial sur les conditions de travail du personnel de l'EFP; avec les activités suivantes en 2012-2013;
- Organiser des ateliers régionaux consacrés à l'utilisation du Guide des ressources humaines
- Organiser un forum de dialogue mondial pour le secteur de l'EPE
- Mener une étude avec l'IE et d'autres FSI en vue de collecter des données sur toutes les catégories de personnel de soutien dans les établissements scolaires.

Internationale des services publics (ISP)

L'IE a poursuivi son étroite collaboration avec l'ISP, notamment à la CSI et à la CSC. Un autre volet de la campagne en cours de l'IE pour la défense et la promotion de l'éducation publique de qualité a été le projet conjoint au sein du Groupement « Global Unions » *Services publics de qualité: passons à l'action!* Au départ, l'IE s'est jointe à l'ISP pour proposer ce projet au Conseil des syndicats mondiaux (CGU). Sous l'égide du Conseil, une conférence internationale a été organisée à Genève, du 12 au 14 octobre, en vue de lancer une campagne syndicale mondiale axée sur la mobilisation au niveau des communautés locales. L'IE a participé activement au comité de planification de cette conférence qui, d'une part, a rencontré toute une série de difficultés dues au nombre et au type d'organisations impliquées, mais qui, d'autre part, a vu l'émergence d'un enthousiasme commun pour le passage à l'action. Cet enthousiasme ne s'est pas limité uniquement

aux syndicats du secteur public et s'est étendu aux syndicats regroupant essentiellement des affiliés du secteur privé, dans la mesure où il s'agit de citoyen(ne)s directement affecté(e)s par les coupes budgétaires réalisées dans les services publics au sein de leurs communautés.

Juçara Maria Dutra Vieira et Irene Duncan-Adanusa, Vice-présidentes de l'IE, Jorge Pavez Urrutia, Ulrich Thöne et Haldis Holst, membres du Bureau exécutif, ainsi que des représentant(e)s des affiliés de l'IE se sont joint(e)s au Secrétaire général et au Coordinateur senior de l'Unité Communications de l'IE pour participer à cette conférence. Plus de 400 participant(e)s au total, issu(e)s de tous les syndicats mondiaux ont assisté à la conférence.

La Charte de Genève sur les services publics de qualité a été adoptée (soumise à l'intégration de propositions dans la version définitive devant être approuvée par le CGU lors de sa réunion annuelle en janvier 2011). Élément important, la Conférence a également adopté un plan d'action pour allier le plaidoyer mondial et l'action nationale et locale, par le biais d'une action syndicale conjointe. La Conférence a demandé au Groupement « Global Unions » de créer un groupe de travail pour la mise en œuvre de ce plan d'action et de formuler des propositions concrètes pour la réunion du CGU en janvier. Le groupe de travail s'est réuni la première fois après la conférence en décembre. L'objectif clé consistera à entreprendre des activités syndicales conjointes qui permettent de créer le lien entre l'action au niveau local et le plaidoyer au niveau mondial. Les travaux ont commencé par l'identification de plusieurs villes situées dans différentes régions du monde où les syndicats mondiaux pourraient accomplir ensemble un travail efficace pour mobiliser les membres et les encourager à soutenir la campagne.

Il s'agissait d'une conférence historique dans la mesure où, pour la première fois, les syndicats mondiaux ont réuni un nombre aussi important de leurs affiliés nationaux pour s'attaquer à un problème commun. L'IE compte jouer un rôle actif dans la poursuite de la mise en œuvre de la charte et du plan d'action, en coopération avec d'autres syndicats mondiaux.

Forum économique mondial (FEM)

Plaider auprès du FEM en coopération avec d'autres syndicats mondiaux a permis de franchir une nouvelle étape dans le plaidoyer auprès des agences intergouvernementales. Le FEM est un lieu où les dirigeant(e)s politiques, les directeurs/trices d'agences importantes et les chefs d'entreprises ont l'occasion de rencontrer les dirigeant(e)s du monde ouvrier, de la société civile, et des communautés religieuses. Des références ont été faites à l'importance des interventions du Secrétaire général de l'IE à la réunion du FEM en janvier à Davos ainsi qu'à la participation active de l'IE au Conseil de l'Agenda mondial pour l'éducation du FEM (CAM). Ce Conseil s'est réuni à Doha en mai et à Dubaï en novembre, tout en organisant régulièrement des conférences téléphoniques tout au long de l'année. Il réunit différents groupes de personnes issues des agences intergouvernementales, du secteur privé, notamment des entreprises mondiales majeures et des cercles académiques. Début 2010, après Davos, un débat important a eu lieu avec ce groupe à propos de l'orientation de son travail, concernant essentiellement des questions relatives à la pénurie d'enseignant(e)s, les qualifications, le développement professionnel, et l'utilisation des technologies de l'information pour favoriser et diffuser l'apprentissage. La contribution de l'IE et son engagement ont abouti à l'élaboration d'un rapport préliminaire présenté à Doha, mettant en exergue une nouvelle vision de la profession enseignante au 21^e siècle. Après Doha, le Conseil a été reformé, et l'IE a poursuivi son engagement en se chargeant de quatre missions clés:

- Concevoir un système pour identifier et diffuser des programmes d'enseignement exemplaires afin de développer les compétences au 21^e siècle.

- Promouvoir les bonnes pratiques au niveau international afin d'encourager les efforts nationaux pour attirer des candidat(e)s de haute qualité dans la profession enseignante.
- Déterminer le meilleur moyen de mettre en œuvre et d'améliorer les programmes de développement professionnel performants pour les enseignant(e)s.
- Poursuivre le développement d'un rôle moteur fort dans le domaine de l'éducation.

Un second sommet du CAM s'est tenu à Dubaï, aux Emirats arabes unis, en novembre. L'IE a contribué activement aux efforts du CAM pour accroître la visibilité de l'éducation auprès des autres membres du Conseil.

Pour la première fois, l'IE a été invitée à une réunion régionale du FEM. La Coordinatrice régionale principale de l'IE Afrique a participé au Forum pour la région MENA (pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord), qui s'est tenu à Marrakech du 26 au 28 octobre, où elle a pu exprimer les préoccupations de l'IE au cours de plusieurs sessions, notamment au sujet de l'éducation au Moyen-Orient et la nécessité de « Repenser les modèles d'apprentissage dans le monde arabe ». Les participant(e)s ont reconnu le rôle clé des enseignant(e)s et le besoin d'assurer leur formation et leur développement professionnels afin de garantir une éducation de qualité. En tant que Présidente du Conseil d'administration de la CME, la Coordinatrice régionale principale de l'IE Afrique a également rencontré des dirigeant(e)s d'ONG et de fondations.

Comme mentionné plus haut, le FEM a conclu un accord avec l'UNESCO, intitulé « Partenariats pour l'éducation ». Cet accord a été renouvelé au début de l'année, après Davos, et l'IE a poursuivi sa mise en œuvre. Ses activités principales ont consisté à travailler à la création d'un portail Internet de ressources pour les enseignant(e)s et à l'élaboration d'un guide de ressources sur les Multipartenariats dans le domaine de l'éducation (MSPE). L'IE a apporté sa contribution à ce guide, notamment au Protocole pour la participation de l'IE aux MSPE, adopté par le Bureau exécutif en novembre 2009. Sa publication est attendue au début de l'année 2011.

L'IE reste également membre du Groupe de contact des responsables syndicaux du FEM, et a participé en octobre à une consultation de la société civile avec le fondateur du FEM et d'autres hauts représentants sur les préparations pour Davos 2011.

Université mondiale du travail (GLU)

L'IE a poursuivi sa collaboration avec la GLU, le réseau spécial de formation pour les syndicats, créé en 2004 et soutenu par l'OIT. Tout comme les années précédentes, l'IE a participé au Réseau de recherche de la GLU (GURN) en diffusant des informations sur des conférences, des événements, et les bourses d'études.

L'activité majeure de la GLU est un programme de Master pour les syndicalistes. Ses modules comprennent: *Les politiques du travail et la mondialisation* (donné en Allemagne), *Travail et développement, politique économique, mondialisation et travail* (donné en Afrique du Sud), *Economie sociale et travail* (donné au Brésil), et *Mondialisation et travail* (donné en Inde). Ils portent sur le développement durable, la justice sociale, les normes internationales du travail, les syndicats, les politiques économiques et les institutions mondiales.

Ces programmes uniques sont élaborés par des universités et des organisations de travailleurs/euses du monde entier. Ils s'adressent aux candidat(e)s qui possèdent une expérience des mouvements ouvriers et sociaux et qui souhaitent aider des organisations actives dans ces domaines à s'impliquer plus efficacement dans le dialogue social, le débat public et la mise en œuvre de politiques.

L'IE contribue à ces programmes en accueillant chaque année un(e) étudiant(e) pour effectuer un stage de courte durée. En 2010, il s'agissait de Chere Monaisa du National Labour and Economic Development Institute (NALEDI) d'Afrique du Sud. Etudiante à Kassel en Allemagne, elle travaillait sur le rôle de l'éducation et du développement des compétences au sein de la population active et des communautés de travailleurs/euses, actuelles et futures.

1.4 Plaidoyer dans les domaines de l'éducation et de l'emploi auprès des organisations internationales

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

L'IE coopère étroitement avec la CSC et a établi d'excellentes relations de travail avec la Direction de l'Éducation de l'OCDE. Elle a participé à des réunions des pays participant à l'Enquête internationale sur les enseignant(e)s, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) et au Conseil d'administration du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), qui a décidé d'inviter régulièrement l'IE aux réunions en tant qu'observateur. Suite à cette reconnaissance, l'IE a assisté à deux réunions du Conseil d'administration du PISA, où elle a présenté son point de vue sur des questions telles que l'extension des prochaines évaluations à de nouvelles disciplines des programmes scolaires, le développement des aspects longitudinaux, l'inutilité d'une présentation superficielle des performances par pays sous la forme de classements et, plus important, l'ajout de questionnaires permettant de recueillir les commentaires des enseignant(e)s, à l'instar de ceux destinés à la direction, aux élèves et aux parents. L'IE a soutenu avec force et cohérence ce dernier point plutôt que d'insister sur le lien à établir entre les enquêtes PISA et TALIS, tant défendu par l'OCDE et certains gouvernements.

L'IE a également participé à d'autres programmes de l'OCDE relatifs à l'éducation, notamment sur la direction des écoles et l'enseignement et la formation professionnels. L'IE a également apporté une contribution capitale à l'analyse par l'OCDE d'une proposition pour une nouvelle Evaluation des résultats de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (AHELO) et au Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC). Par ailleurs, l'IE participe actuellement à un nouveau projet de l'OCDE sur l'éducation de la petite enfance.

Cette coopération efficace n'a pas abouti à des politiques satisfaisantes au niveau des réunions du comité réunissant les pays membres de l'OCDE. Il était prévu que le Cabinet du Secrétaire général de l'OCDE procède à une évaluation de la Direction et des Comités de l'éducation et qu'il fasse un rapport sur cette question à la fin de l'année.

En coopération avec la CSC, l'IE a également participé à des consultations avec le Comité et la Direction de l'Emploi, du travail et des affaires sociales (ELSA) de l'OCDE. L'IE et la CSC ont continué à soulever la question des droits du travail en Corée auprès du Comité ELSA, en dépit de l'opposition du gouvernement coréen. Le Comité ELSA travaille avec la Direction de l'éducation

sur le nouvel indicateur PIAAC sur les compétences et la migration des adultes, et a réalisé une étude importante sur l'égalité.

Evaluation des résultats de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (AHELO), 15-16 mars

L'IE et ses affiliés ont exprimé leurs plus vives préoccupations concernant la viabilité et l'utilité d'une évaluation standardisée pour les élèves de l'enseignement supérieur, compte tenu essentiellement de la diversité des établissements scolaires, des objectifs et des programmes à travers les pays de l'OCDE. L'IE a assisté à la réunion des acteurs impliqués dans l'AHELO, à Paris, en France, les 15 et 16 mars, où elle a une nouvelle fois exprimé ses inquiétudes. Il a été pris acte de ses commentaires écrits sur l'étude de faisabilité effectuée lors de cette réunion.

Forum et réunion ministérielle de l'OCDE, 26-28 mai

Au début du mois de mai, l'IE a participé à une consultation conjointe de la CSC et du BIAC, à Rome, avec le Président du Conseil ministériel de l'OCDE, le Ministre des Finances italien et les Vice-présidents australien et norvégien. Plus tard dans le mois, lors du forum de l'OCDE qui s'est tenu avant le Conseil ministériel, l'IE a participé à un panel de discussion en panel intitulée « Adéquation entre les compétences et l'emploi » avec, entre autres, le Directeur de l'Education de l'OCDE. L'IE a eu l'occasion d'élargir la discussion afin d'y inclure l'importance de l'enseignement général. L'IE s'est jointe à d'autres membres du Groupement « Global Unions » en vue d'obtenir davantage de coopération entre l'OCDE et l'OIT, notamment dans le domaine de l'enseignement professionnel. Le forum a été précédé par une réunion plénière de la CSC, qui a finalisé la déclaration du Groupement « Global Unions » pour les prochains sommets du G8 et du G20 au Canada. Richard Trumka, Président de l'AFL-CIO, des Etats-Unis, a été élu Président de la CSC. Cette année, et pour la première fois, les Présidents de la CSI et de la CSC ont participé à l'intégralité de la réunion ministérielle. L'IE a systématiquement contribué à l'ensemble des déclarations du Groupement « Global Unions », afin de faire passer ses messages à l'occasion de telles réunions.

Regards sur l'éducation 2010, 7 septembre

L'IE a procédé à l'analyse du dernier rapport annuel de l'OCDE et l'a envoyée à tous ses affiliés dans les pays de l'OCDE. Comme dans les éditions précédentes de Regards sur l'éducation, l'OCDE a collecté auprès des gouvernements une quantité impressionnante de données statistiques sur les systèmes éducatifs dans les pays membres et partenaires de l'OCDE, servant de base à des messages politiques forts et à des recommandations majeures. L'IE reconnaît la difficulté d'appréhender la qualité des systèmes éducatifs nationaux par le biais de telles statistiques. Dans son rapport, l'OCDE a plaidé pour une meilleure rentabilité des dépenses et un renforcement des mécanismes du marché dans l'enseignement public, même après plusieurs années d'impacts dramatiques de la crise économique, causée par des marchés non réglementés et ayant entraîné des coupes budgétaires dans l'éducation, ainsi que des fermetures d'écoles et des licenciements d'enseignant(e)s. Le rapport a mentionné que l'amélioration des performances des systèmes éducatifs et l'augmentation de la rentabilité devaient être des objectifs clés des politiques publiques. L'OCDE estime que, à l'avenir, la réussite des systèmes éducatifs pourra se mesurer, non pas en fonction des montants dépensés par les pays pour l'éducation ou du nombre d'élèves ayant terminé leur cycle d'étude, mais bien en fonction des résultats d'apprentissage et de leur impact sur le progrès économique et social. Le volet le mieux accueilli du rapport a été l'insistance sur l'impact positif de l'éducation sur la société. Vu le nombre croissant de preuves démontrant le rôle significatif de l'éducation pour atteindre ces résultats, le rapport a suggéré qu'il était dans l'intérêt

des responsables politiques chargés de l'éducation, de la santé et de la sécurité sociale de tenir compte de l'incidence de l'éducation sur la société. Dans son analyse, l'IE a critiqué l'insistance de l'OCDE sur la performance économique et a accueilli positivement l'importance accordée aux impacts positifs de l'éducation pour la société.

Réunion des ministres de l'Education de l'OCDE, 4-5 novembre

Les ministres de l'Education de 38 pays se sont réunis à Paris, les 4 et 5 novembre, autour du thème « Investir dans l'éducation et la formation ». Le résumé de la Présidence, effectué par Claudia Schmied, Ministre fédérale autrichienne de l'Education, souligne que « l'éducation et la formation sont des facteurs déterminants pour la reprise économique ». Les ministres ont abordé quatre thématiques:

- Lutter contre les effets de la crise dans le secteur éducatif;
- Mettre en adéquation les compétences et les nouveaux besoins;
- Renforcer l'efficacité des enseignant(e)s au 21^e siècle; et
- Optimiser les retombées sociales de l'éducation.

Si la déclaration faisant suite à cette importante conférence s'est étendue longuement sur des généralités et n'est que peu entrée dans les détails, elle a toutefois largement reconnu plusieurs aspects déjà soulevés par l'IE et la CSC: Parmi ceux-ci:

- Pour assurer une reprise économique durable et favoriser le progrès social, il est nécessaire de maintenir des niveaux adéquats d'investissement dans l'éducation et la formation.
- Plus que jamais, l'éducation doit être vue comme un investissement et comme un moteur de croissance et de cohésion sociale à long terme.
- L'éducation est un bien public, les enseignant(e)s y jouent un rôle décisif et les écoles ont besoin d'évoluer dans un climat de confiance.

Une importante délégation IE/CSC composée de 20 représentant(e)s a participé à un Forum sur les politiques d'éducation, organisé avant la réunion ministérielle et présidé conjointement par les ministres de l'Education du Mexique et de Nouvelle-Zélande. Le principal intervenant invité à ce forum, annoncé par l'OCDE comme étant « un auteur et ancien conseiller de Tony Blair », a cité de nombreux exemples d'innovations en dehors des systèmes publics, collectés lors d'un tour du monde entrepris dans le cadre de la préparation d'un rapport pour CISCO Systems, société majeure dans le domaine des technologies de l'information proposant des connexions Internet Wi-Fi et autres. L'un des participants de l'IE a qualifié cette étude financée par une entreprise comme étant du « tourisme éducatif mondial, du point de vue du droit ». Elle était non seulement superficielle mais également dangereuse et le choix de l'OCDE d'inviter cet intervenant pour prononcer l'allocation principale à un tel forum a été mis en cause. La délégation IE/CSC a su mettre en avant la qualité et l'équité dans le domaine de l'éducation, ainsi que le rôle clé des enseignant(e)s qualifié(e)s.

Ces aspects ont été développés dans le cadre d'une consultation de la CSC et du BIAC avec la Présidente et les Vice-président(e)s, avant le début de la réunion ministérielle, en s'appuyant sur un document important envoyé à l'OCDE et aux ministres. En dépit de certains recoupements entre les documents de la CSC et ceux du BIAC, la présentation de ce dernier tendait à mettre l'accent sur les systèmes basés sur la performance des enseignant(e)s et incluait une intervention du représentant de CISCO, préconisant des approches alternatives de l'enseignement.

La CSC et l'IE ont souligné la nécessité pour les Ministres de l'Education de s'engager aux côtés des syndicats, et plus particulièrement les syndicats de l'éducation, et ont déclaré qu'un engagement constructif demeurerait le meilleur moyen de se montrer à la hauteur des enjeux majeurs que les ministres, eux-mêmes, ont reconnus dans leur déclaration. Ces questions ont fait l'objet d'un suivi lors d'une consultation avec le Comité des politiques d'éducation de l'OCDE, le 18 novembre

Groupe de travail de la CSC, 29-30 novembre

La réunion s'est penchée sur diverses questions relatives aux projets de recherche de l'OCDE publiés en 2010 ou en cours, tels que Regards sur l'éducation 2010, Comment apprend-on ? (Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement - CERI), ainsi qu'une nouvelle activité intitulée « GPS ». En particulier, ce dernier projet, que l'OCDE envisage de lancer dans un avenir proche, risque de soulever de vives inquiétudes de la part de l'IE, étant donné qu'il s'agit de fournir aux gouvernements des directives pour des raccourcis politiques dans différents domaines, tirées de l'ensemble des autres études et documents politiques basés sur les indicateurs de l'OCDE. De cette manière, l'OCDE consolidera et renforcera sa position de consultant politique. Un point important de l'ordre du jour portait sur une mise à jour des développements de l'enquête PISA.

Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2009, 7 décembre

Le suivi de l'évolution de l'enquête PISA a été l'une des activités de recherche essentielles de l'IE. S'appuyant sur une interaction constructive avec le Secrétariat de l'OCDE, l'IE et la CSC ont organisé une réunion d'information d'un jour pour les affiliés, avant le lancement de l'enquête. Outre cette initiative, l'IE a préparé et diffusé des informations sur les conclusions principales du nouveau rapport PISA. Publication de grande ampleur, PISA 2009 comprenait 5 volumes séparés consacrés à des thèmes tels que les performances générales des élèves en lecture, en mathématiques et en sciences, les questions d'équité, le plaisir de la lecture, ainsi que des recommandations politiques et l'analyse des tendances liées aux performances au cours de la dernière décennie. L'un des aspects les plus négatifs de l'enquête PISA pour la qualité de l'éducation demeure la focalisation constante sur le classement des pays en fonction de leurs performances. Il est fort probable que les résultats de PISA 2009 influenceront de plus en plus les débats politiques sur l'éducation.

UNESCO

L'IE a poursuivi son étroite coopération avec l'UNESCO et a participé à des événements d'importance majeure pour y présenter sa vision et garantir que la voix des enseignant(e)s soit entendue.

Groupe de haut niveau sur l'EPT

La Présidente de l'IE, Susan Hopgood, a participé à la réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT, à Addis-Abeba, du 22 au 24 février. S'appuyant sur les résultats et les recommandations du Rapport mondial de suivi (RMS) 2010, la réunion s'est penchée sur l'impact de la crise et sur les moyens de cibler les groupes marginalisés. Les discussions ont également abordé la question du financement de l'éducation et la nécessité de réformer en parallèle les mécanismes de suivi de l'EPT et ceux de l'initiative Fast Track. Pour de plus amples informations, voir le communiqué à l'adresse suivante: <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001871/187149F.pdf>

Conférence sur l'éducation de la petite enfance (EPE), 27-29 septembre.

L'IE a participé à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation et la protection de la petite enfance, à Moscou, du 27 au 29 septembre. Il s'agissait de la première conférence organisée par l'UNESCO dans ce secteur et il a été souligné que, malgré que ce soit le premier objectif de l'EPT, l'objectif de l'EPE était resté largement ignoré. Des experts ont apporté des preuves scientifiques solides démontrant la nécessité d'intervenir dès les premières années de vie de l'enfant pour éviter les barrières potentielles aux développements physique, cognitif, social, émotionnel et autres, de l'être humain. La présentation du Professeur Jack Shonkoff était intéressante dans la mesure où elle a apporté de nouvelles preuves solides issues de la neuroscience, indiquant la nécessité d'intervenir dès le plus jeune âge de l'enfant, et démontrant que chaque partie du cerveau joue un rôle spécifique dans différents aspects de son développement (cognitif, physique, social, émotionnel, etc.), que celles-ci sont interconnectées et qu'elles se développent - ou devraient se développer - simultanément.

La Conférence a unanimement plaidé en faveur d'une approche holistique du développement de l'enfant, qui englobe à la fois ses besoins en termes de développement (physique, cognitif, social, émotionnel, etc.), d'éducation, de santé, et de nutrition. Il a été demandé aux gouvernements de développer des cadres juridiques, des politiques, des stratégies et des mécanismes d'application permettant de garantir à chaque enfant le droit à l'EPE dès sa naissance. L'UNESCO a été chargée de travailler avec les gouvernements et les partenaires nationaux pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Indice de développement holistique de l'enfant. L'IE a insisté sur la nécessité d'investir dans les enseignant(e)s et a mis en garde contre la privatisation, une tendance soutenue par certains intervenants lors de cette conférence. L'IE continuera à surveiller les développements et à présenter ses perspectives dans ce domaine et dans le cadre d'autres initiatives relatives à l'EPE, notamment celles de l'OIT, de l'UNICEF et de l'OCDE. Un exemplaire du cadre d'action et de coopération de Moscou est disponible à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001898/189882F.pdf>

Rapport mondial de suivi (RMS) 2010

L'IE a participé à la 11e réunion du Conseil consultatif du Rapport mondial de suivi sur l'EPT, qui s'est tenue à Paris les 20 et 21 mai. Le Conseil a reçu et examiné une évaluation indépendante du RMS. Tout en affirmant que le RMS était une publication solide et fiable, l'évaluation a toutefois révélé que le rapport n'était pas largement connu ou utilisé dans les pays en développement. Le Conseil a également discuté des thèmes et du contenu des futurs RMS. Le rapport 2011 aura pour thème « La crise cachée: les conflits armés et l'éducation ». Celui de 2012 s'intéressera, lui, aux besoins d'apprentissage des jeunes et des adultes, par le biais d'un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances et compétences liées à la vie courante. Une nouvelle fois, l'IE a édité une brochure analysant le RMS 2010 et l'a diffusée aux organisations membres et aux autres partenaires. Cette analyse a clairement souligné que, selon les tendances actuelles, les six objectifs de l'EPT ne seront pas atteints et qu'il était nécessaire de prendre des mesures immédiates et d'augmenter l'investissement dans l'éducation et le personnel enseignant.

Consultation collective de l'UNESCO sur l'EPT avec les ONG

La consultation collective de l'UNESCO sur l'EPT avec les ONG s'est déroulée à Dhaka, au Bangladesh, du 21 au 24 mars. La réunion a évalué les résultats de la réunion de haut niveau sur l'EPT et a examiné le travail réalisé aux niveaux mondial, régional et national par les organisations de la société civile ayant des relations officielles avec l'UNESCO. L'IE a réaffirmé le rôle clé des enseignant(e)s et de leurs organisations représentatives. Une déclaration a été adoptée, appelant à

une réforme complète de l'ensemble des mécanismes de suivi de l'EPT, y compris les consultations collectives avec les ONG.

Initiative Fast Track du programme Education pour Tous (FTI)

Au cours des années précédentes, l'IE et d'autres acteurs ont appelé à une réforme intégrale du mécanisme de l'initiative FTI, en insistant notamment sur la possibilité d'impliquer davantage d'organisations de la société civile. Sous la nouvelle présidence de Carol Bellamy, certaines réformes ont été mises en œuvre. Des consultations ont été menées et plusieurs changements importants ont été décidés par le Conseil d'administration, notamment l'autonomie par rapport à la Banque mondiale, la création d'un nouveau fonds pour l'EPT et des modifications au sein de la composition du Conseil d'administration. Ce dernier est formé de groupes constitutifs (donateurs, pays partenaires, organisations multilatérales, organisations de la société civile et le secteur privé) et il est demandé à chacun d'entre eux de désigner leurs représentant(e)s. Trois sièges ont été attribués à des organisations de la société civile, dont un réservé à l'enseignement. L'IE a été invitée à désigner un membre ou un remplaçant pour le Conseil d'administration, ainsi qu'un membre pour le Comité financier consultatif. L'IE, qui soutient depuis longtemps l'importance d'être représentée au sein de ce Conseil d'administration, a accueilli positivement ces réformes.

Groupe de travail EPT sur les enseignant(e)s

Le Groupe international sur les enseignant(e)s pour l'EPT a été créé suite à une décision de la huitième réunion du huitième Groupe de haut niveau sur l'EPT, tenu à Oslo, en Norvège, du 16 au 18 décembre 2008. En tant qu'alliance mondiale volontaire des partenaires de l'EPT travaillant ensemble pour s'attaquer au 'fossé enseignant', le Groupe de travail a été mandaté pour améliorer l'effort mondial visant à réaliser l'EPT à l'horizon 2015. Le groupe de travail s'est penché sur trois questions: le fossé en termes de politiques, le fossé en termes de capacités et le fossé en termes de financement. L'IE, en tant que l'une des organisations initiatrices et fondatrices du Groupe de travail sur les enseignant(e)s, est membre de son comité directeur. Le Groupe de travail est présidé conjointement par la Commission européenne et le Gouvernement indonésien, et est basé au siège de l'UNESCO à Paris.

Depuis sa création, le groupe de travail s'est engagé dans des activités de recherche et de plaidoyer ayant pour objectif de sensibiliser l'opinion publique à l'importance de disposer d'enseignant(e)s qualifié(e)s pour réaliser l'EPT. Le groupe de travail a organisé deux forums de dialogue politique, l'un à Addis Abeba en Ethiopie, le 23 février, le second à Amman en Jordanie, les 6 et 7 juillet. Une conférence majeure sur les enseignant(e)s est programmée pour 2011 en Afrique.

L'IE estime que la création du groupe de travail est une avancée positive, mais insiste sur le fait que l'alliance devrait jouir d'une plus grande visibilité et que des progrès concrets devraient être réalisés pour garantir que chaque enfant reçoive un enseignement dispensé par du personnel enseignant correctement formé, qualifié et motivé.

G8 et G20

Sommet du G8, 25-26 juin ; Sommet du G20, 26-27 juin

En juin, le Canada a accueilli les « deux sommets jumeaux »: le G8 à Huntsville, en Ontario, et le G20 à Toronto. Au nom des Fédérations syndicales internationales, l'IE a participé à la consultation en amont des sommets avec Stephen Harper, le Premier Ministre du Canada, pays d'accueil des sommets du G8 et du G20. Bien que la réunion fût polie, le Premier Ministre n'a cessé d'insister sur les « stratégies de sortie » pour réduire les déficits fiscaux et de marquer son opposition à une taxe sur les transactions financières pour financer les OMD.

La FCE, un affilié de l'IE au Canada, a adressé un courrier très ferme à M. Harper pour lui communiquer les messages clés de l'IE, tandis que les affiliés aux Etats-Unis, la NEA et l'AFT, ont écrit une lettre conjointe fortement argumentée au Président Barack Obama. Le jour de la consultation avec M. Harper, la Présidente de la FCE, Mary-Lou Donnelly, a tenu une excellente conférence de presse à la Chambre des représentant(e)s à Ottawa, bien relayée par les médias, notamment sur le Net. Tandis que la délégation syndicale attendait d'être reçue par le Premier Ministre, des exemplaires de la lettre du Président américain aux autres dirigeants du G20 étaient distribuées. Cette dernière les exhortait à prendre de nouvelles mesures de relance coordonnées pour une reprise durable plutôt que d'opter pour des « stratégies de sortie » prématurées. Bien que M. Harper ait minimisé les différences entre lui et M. Obama, cette lettre a été largement relayée par la presse le jour suivant, en guise d'exemple illustrant les différences majeures entre les participants au sommet. Les détracteurs ont souligné que le montant dépensé par les autorités canadiennes pour le déploiement d'un dispositif de sécurité démesuré à Toronto, soit plus d'un milliard de dollars canadiens, aurait largement pu combler le déficit financier de l'EPT ! Les résultats des Sommets du G8 et du G20 n'ont apporté aucune satisfaction en termes d'avancées dans l'agenda du G20 de Pittsburgh pour la reprise via l'emploi, ni dans celui du G8 de L'Aquila pour l'éducation.

Sommet du G20, 11-12 novembre

Le Sommet du G20 qui s'est tenu à Séoul, en Corée, les 11 et 12 novembre, a été marqué par des tensions croissantes entre les deux plus grandes puissances économiques mondiales, les Etats-Unis et la Chine, ainsi que par un échec concernant les questions fondamentales permettant d'assurer une croissance et une prospérité durables, notamment l'investissement dans l'éducation.

Au terme de deux jours de réunion, les dirigeants du G20 ont publié une déclaration passant outre leurs divergences en matière de déséquilibres commerciaux et monétaires. Ils y ont joint une annexe plus détaillée, le *Document sur le Sommet de Séoul* où figure le *Plan d'action de Séoul*, qui fait une seule référence à l'éducation et à la formation, ainsi que la promesse d'« entreprendre des réformes dans le marché du travail et le développement des ressources humaines, y compris des régimes d'allocations mieux ciblés pour renforcer la participation; dans l'éducation et la formation pour développer le recrutement dans des emplois de qualité; et d'accroître la productivité et, partant, d'augmenter le potentiel de croissance ».

Le Sommet a adopté le *Consensus de Séoul sur le développement pour une croissance partagée*, qui reflète le transfert de l'agenda pour le développement du G8 vers le G20. Mettant l'accent sur les pays à faible revenu, ce document comprend une annexe intitulée *Plan d'action pluriannuel pour le développement*, présentant deux actions visant à: « créer des indicateurs de compétences comparables à l'échelle internationale » et à « améliorer les stratégies nationales de développement des compétences pour intégrer le marché de l'emploi ».

L'IE a participé à la rédaction du projet de déclaration du Groupement « Global Unions » soumise au G20. Cette déclaration a été finalisée par le Groupe de travail de la CSC sur la politique économique, à Paris, fin septembre.

La CSI a évalué les trois documents adoptés à Séoul et est arrivée à la conclusion que, pour ce qui est du rôle de l'éducation, la Déclaration de Séoul était nettement moins satisfaisante que celle du G20 de Toronto ou que le communiqué du G8 à L'Aquila en 2009. Un élément positif a été l'intégration de l'UNESCO pour travailler sur les deux points du Plan d'action, en collaboration avec l'OIT, l'OCDE, la Banque mondiale et les banques multilatérales de développement. Toutefois, les déclarations politiques n'ont pas reconnu le rôle de l'éducation en tant qu'investissement, dont l'importance dépasse le simple concept étriqué des compétences pour intégrer le marché de l'emploi. La CSI a indiqué que l'omission de l'éducation parmi les facteurs clés pour la croissance, la prospérité et la justice sociale allait à l'encontre des revendications syndicales.

L'un des volets les plus inquiétants de la Déclaration du G20 à Séoul a été le réengagement vis-à-vis des décisions prises lors du G20 à Toronto visant à réduire de moitié les déficits fiscaux d'ici 2013, indépendamment du contexte de croissance, si ce n'est une référence peu claire au contexte national.

Dans un tableau généralement sombre, certaines lueurs d'espoir ont toutefois pu être observées. La CSI et la CSC ont organisé une réunion syndicale sur le Sommet du G20 la veille du sommet politique et ont planché sur une stratégie pour présenter les points de vue de leurs millions de membres aux dirigeants politiques lors de leur réunion à Séoul. Avant l'ouverture du Sommet, une délégation syndicale des Secrétaires généraux de la CSI et de la CSC, les Présidents du FKTU, du KCTU et du RENGO, du Japon, a rencontré Lee Myung Bak, le Président de la Corée du Sud, pays d'accueil du Sommet.

Parallèlement à cette réunion, les responsables syndicaux ont rencontré d'autres Présidents et Premiers Ministres du G20 à leur arrivée à Séoul. Grâce à ces initiatives, les dirigeants politiques ont ajouté un paragraphe à un premier projet mentionnant que « nous reconnaissons qu'il est important de répondre aux préoccupations des plus vulnérables. A cette fin, nous sommes déterminés à placer l'emploi au cœur de la reprise et à fournir une protection sociale et un travail décent, ainsi qu'à permettre d'accélérer la croissance dans les pays à faible revenu. » Dans une autre référence figurant dans la déclaration complète du Sommet, les dirigeants s'engagent à « établir des partenariats constructifs avec les syndicats ». Ils ont également réitéré leur engagement à réaliser les OMD.

A Séoul, l'IE a travaillé en étroite collaboration avec le Groupement « Global Unions » et la Campagne mondiale pour l'éducation. La Présidente de l'IE, Susan Hopgood, a tenu une conférence de presse largement relayée par les médias sud-coréens. Cette conférence de presse s'est déroulée à l'issue des réunions avec les affiliés de l'IE, le KTU et le KFTA, au cours desquelles la situation des droits syndicaux en Corée et les problèmes en matière d'éducation ont été abordés. Susan Hopgood a été rejointe par le Président du Comité régional Asie-Pacifique de l'IE, Yuzuru Nakamura, également membre du Bureau exécutif de l'IE et Président du JTU, du Japon, et par le Coordinateur régional principal pour l'Asie-Pacifique, Aloysius Matthews, qui a également participé au sommet syndical.

L'une des retombées positives de la rencontre entre le Groupement « Global Unions » et le Président coréen a été l'engagement de ce dernier à s'entretenir avec les deux fédérations des travailleurs/euses coréen(ne)s après le G20 en vue d'aborder les questions majeures en matière de droits syndicaux.

La présence marquée des syndicats et de l'IE à Séoul a été essentielle pour ouvrir la voie à de nouvelles initiatives pour l'emploi, l'éducation et la réalisation des OMD. Malheureusement, les

résultats insatisfaisants du G20 révèlent également l'ampleur des défis auxquels sont confrontées l'IE et ses organisations membres. Lors de ces sommets, les gouvernements hôtes ont exercé une influence significative, ce qui a clairement démontré la nécessité pour le Groupement « Global Unions » et l'IE d'examiner les moyens de développer des stratégies plus efficaces.

Le prochain Sommet du G20 se tiendra à Cannes, en France, les 3 et 4 novembre 2011. La France accueillera aussi un Sommet du G8 cette année-là. L'IE travaillera en étroite collaboration avec la CSI, la CSC et la CME pour continuer à plaider en faveur de l'éducation et des enseignant(e)s, tout en travaillant avec ses affiliés à la fois dans les pays membres et non membres du G20.

Le Président français Nicolas Sarkozy n'a pas attendu la veille de ce sommet pour rencontrer les responsables syndicaux et, peu après avoir pris la double présidence du G8 et du G20, a convoqué une réunion préalable en décembre pour discuter de questions prioritaires. L'IE a participé à cette réunion, au nom des Fédérations syndicales internationales, et a soutenu que l'éducation et la formation devaient se voir accorder une plus grande priorité, tout en attirant l'attention sur les risques importants que représente l'augmentation massive du nombre de jeunes sans emploi pour la cohésion sociale, y compris au-delà des frontières nationales.

Le Secrétaire général de l'IE a rapidement emboîté le pas en adressant un courrier au Président Sarkozy, contenant des propositions spécifiques sur lesquelles l'IE était prête à travailler avec les Ministres de l'Education, du Travail et de l'Emploi. L'IE a exprimé son soutien aux initiatives françaises visant à mobiliser des ressources pour les OMD par le biais d'une taxe sur les transactions financières internationales. A la fin de l'année, l'IE a écrit aux organisations membres dans les pays du G20 pour les exhorter à suivre cette initiative auprès de leurs dirigeants nationaux.

Le Commonwealth

Le Commonwealth et le Groupe des enseignant(e)s du Commonwealth (GEC) ont continué à travailler sur des questions relatives à l'éducation et au personnel enseignant. Si la priorité accordée à la mobilité et à la migration des enseignant(e)s a été maintenue, le Secrétariat du Commonwealth a intensifié son travail dans le domaine de la direction des établissements scolaires, des compétences professionnelles des enseignant(e)s et de la professionnalisation du secteur de l'éducation. Le GEC a poursuivi son travail sur les questions liées au personnel enseignant, en insistant fortement sur la défense des droits des enseignant(e)s migrant(e)s et sur le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration du Forum des enseignant(e)s du Commonwealth, qui a eu lieu en 2009, à Kuala Lumpur. Par ailleurs, le GEC a publié régulièrement des bulletins d'information pour informer les membres sur diverses problématiques et évolutions au sein du Commonwealth.

Protocole de recrutement des enseignant(e)s

Suite à une évaluation de la mise en œuvre du Protocole de recrutement des enseignant(e)s du Commonwealth commissionnée par le Secrétariat du Commonwealth en 2009, les ministres de l'Education du Commonwealth ont créé un Conseil consultatif sur la mobilité, le recrutement et la migration des enseignant(e)s. Le Conseil s'est réuni à Stoke Rochford, dans le Lincolnshire, du 22 au 24 juin, afin de collecter et d'analyser des études sur la migration des enseignant(e)s. Le Conseil a formulé des recommandations pour la mise en œuvre du Protocole de recrutement des enseignant(e)s du Commonwealth, en insistant tout particulièrement sur la nécessité pour les gouvernements de contrôler la migration des enseignant(e)s et de réglementer les activités des agences de recrutement. Il a été souligné avec insistance que les enseignant(e)s migrant(e)s devaient être soutenu(e)s et que leurs droits devaient être protégés. Le Commonwealth a également publié un

Tableau comparatif des qualifications des enseignant(e)s, établissant une comparaison entre les qualifications du personnel enseignant dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire dans plusieurs pays. Ce tableau pourrait également servir de base dans les débats sur la mobilité des enseignant(e)s et les normes qui les concernent.

1.5 Défendre l'éducation en tant que bien public et non en tant que marchandise qui profite au secteur privé.

Mobilisation dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS)

Dans le cadre de ses travaux en cours pour défendre une éducation publique de qualité et promouvoir l'EPT et les OMD, l'IE a continué à surveiller les négociations relatives à l'AGCS et à faire pression sur les représentants de l'Organisation mondiale du commerce afin de garantir que l'éducation soit exclue des accords sur le commerce. Selon l'IE, le principal danger était que les règles et restrictions de l'AGCS pourraient, si elles s'appliquaient à l'éducation, verrouiller et intensifier les pressions pesant sur la privatisation et la commercialisation. L'IE a publié trois bulletins d'information *CommercEducation*. Ils ont été principalement axés sur l'échec des nouveaux pourparlers à faire progresser l'AGCS, la controverse entourant l'Accord commercial anti-contrefaçon, le lancement des premières négociations sur un partenariat transpacifique et l'accord commercial controversé entre l'UE et la Colombie, passant outre les violations des droits humains dans ce pays. Pour obtenir des informations concernant le travail de l'IE sur le commerce et l'éducation et pour souscrire au bulletin d'information *CommercEducation*, rendez-vous à l'adresse suivante : www.ei-ie.org/gats.

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Récemment reconnue en tant qu'observateur officiel à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'IE a publié une déclaration à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, le 26 avril. L'IE a demandé « une réglementation des droits d'auteurs juste et équitable qui trouve un juste milieu entre les droits des créateurs et les utilisateurs, et qui réponde aux besoins des économies en développement et industrialisées ».

Stratégie pour le secteur de l'éducation 2020 de la Banque mondiale

L'IE a poursuivi son plaidoyer auprès de la Banque mondiale et a surveillé les politiques de l'institution financière et leur impact sur les pays récipiendaires, sur leurs systèmes éducatifs et sur leurs enseignant(e)s.

Au cours de l'année, la Banque mondiale a mené un plan de consultation en vue de l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour le secteur de l'éducation (Stratégie pour le secteur de l'éducation

2020 de la Banque mondiale). La Banque mondiale a rencontré l'IE et d'autres représentants de la société civile le 16 juin et le 20 novembre. La consultation a été menée par Elizabeth King, la directrice du secteur Education de la Banque mondiale, et d'autres membres de l'institution. Un avant-projet préliminaire a été élaboré après la première phase de consultations et la réunion de novembre s'est chargée de recueillir des commentaires pour ce document.

L'avant-projet a montré un glissement dans la vision de la Banque mondiale, qui en passant de l'« éducation » pour tous à l'« apprentissage » pour tous, a élargi la définition des systèmes éducatifs pour y inclure les prestataires privés et communautaires, tout en mettant l'accent sur l'évaluation et les résultats. En effet, le projet a également insisté sur l'évaluation des enseignant(e)s basée sur les résultats, laissant supposer que la Banque mondiale pourrait jouer le rôle de « conseillère » ou exercer la pression sur les gouvernements des pays en développement en vue d'introduire des systèmes de surveillance et d'évaluation des performances, susceptibles d'aboutir à des systèmes de rémunérations liées au mérite ou individualisées. De plus, la Banque mondiale a développé « des outils de diagnostic et des critères de référence » pour évaluer l'efficacité et les performances des systèmes éducatifs. Tant dans ses communications orales qu'écrites, l'IE a mis en garde la Banque mondiale contre les risques de réduire une perspective large et globale de l'éducation à une conception étriquée essentiellement axée sur un enseignement préparant les élèves aux examens et aux évaluations standardisées. L'IE a vivement conseillé à la Banque mondiale de ne pas utiliser les outils de diagnostics et les critères de référence comme conditions pour le financement de programmes éducatifs, en particulier dans les pays en développement. La version finale de la stratégie sera publiée en 2011. Les lecteurs intéressés sont invités à visiter le site web suivant pour suivre les derniers développements: www.worldbank.org/educationstrategy2020.

1.6. Améliorer le statut des enseignant(e)s, leurs conditions d'emploi et leur formation

Projet Educateurs/trices de qualité

Le Projet Educateurs/trices de qualité (Quality-Ed), une initiative conjointe de l'IE et Oxfam Novib (Pays-Bas), a continué à se développer. Les deux projets pilotes lancés au Mali et en Ouganda ont abouti à l'établissement d'un profil national de compétences des enseignant(e)s de l'enseignement primaire dans chaque pays. Ce profil a été établi par le biais d'un processus inclusif impliquant les syndicats d'enseignants, les organisations de la société civile, les ministères de l'Education, les institutions de formation des enseignant(e)s, les universités et d'autres acteurs.

Ces profils nationaux ont servi de référence pour d'autres actions entreprises au Mali et en Ouganda visant à relever les niveaux de qualification des enseignant(e)s et à offrir des éducateur/trices de qualité à la plupart des élèves situés dans les endroits difficiles d'accès. De plus, une étude de recherche internationale a permis de collecter des informations sur les compétences des enseignant(e)s de l'enseignement primaire et de procéder à leur analyse. Educateurs/trices de qualité: *Une étude internationale sur les compétences et les normes dans la profession enseignante a été commissionnée et achevée en décembre*. Les conclusions seront disponibles en 2011.

Recommandations du Parktonian

En 2006, l'IE et ActionAid International (AAI) se sont mis d'accord sur une série de recommandations pour une action conjointe et collaborative. Ces recommandations, décidées à l'Hôtel Parktonian à Johannesburg, en Afrique du Sud, sont connues sous le nom de Recommandations du Parktonian. Parmi les domaines clés pour l'action conjointe formulés dans les recommandations figurent: répondre aux politiques macroéconomiques des institutions financières internationales; les enseignant(e)s non professionnel(le)s; l'accès des filles à l'éducation de qualité; le VIH/SIDA; et l'établissement d'un code de conduite pour les enseignant(e)s. Depuis 2006, l'IE et AAI organisent des ateliers sous-régionaux, destinés à aider les syndicats d'enseignants et les organisations de la société civile à développer leurs capacités pour leur permettre de faire face aux conditions imposées par le FMI et la Banque mondiale aux pays récipiendaires et de s'attaquer aux questions relatives à l'éducation. La deuxième phase de formation a commencé en 2010 et des ateliers ont été organisés conjointement par la Campagne mondiale pour l'éducation, le Réseau africain de la campagne pour l'Education pour Tous, ActionAid International et l'IE. Le premier atelier sous-régional consacré au financement de l'éducation a été organisé à Mombasa, au Kenya, du 24 au 28 mai, et ensuite au Malawi du 9 au 13 août, en Gambie du 27 septembre au 1er octobre et à Harare au Zimbabwe, du 25 au 29 octobre. D'autres ateliers sont programmés en Afrique (francophone et lusophone), en Asie-Pacifique et en Amérique latine.

La formation aboutit à la mise sur pied de campagnes nationales spécifiques par les membres des coalitions de l'EPT. Afin d'assurer le suivi, de nouvelles planifications de campagnes sont entreprises avec les acteurs de l'éducation avant d'être organisées, supervisées et évaluées. Des campagnes centrées sur le contrôle des dépenses budgétaires et sur l'augmentation du financement de l'éducation sont déjà menées dans certains pays, avec des résultats prometteurs au Malawi et en Ouganda.

Formation des enseignant(e)s

L'étude de recherche [*Apprendre à enseigner: renforcer les compétences des enseignant\(e\)s non qualifié\(e\)s de l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne - Leçons tirées de la Tanzanie, du Malawi et du Nigéria*](#), entreprise par Hermann Kruijer au début de 2009, a été publiée et diffusée parmi les organisations membres de l'IE et d'autres institutions éducatives. Le rapport établit un relevé ainsi qu'une analyse des divers programmes de formation destinés à renforcer les compétences des enseignant(e)s non qualifié(e)s de l'enseignement primaire dans trois pays faisant l'objet d'une étude de cas: le Malawi, le Nigéria et la Tanzanie. Ses conclusions sont basées sur des entretiens avec des enseignants, des dirigeants syndicaux et des acteurs de l'éducation, ainsi que sur des observations de salles de classe au cours de recherches sur le terrain effectuées en 2009. Le projet a été entrepris avec le soutien du Bureau régional Afrique de l'IE et de syndicats membres dans les pays étudiés. Une étude similaire a été menée en Amérique latine par le Bureau régional Amérique latine de l'IE.

Une étude de recherche sur les défis politiques et les développements liés à la formation des enseignant(e)s non qualifié(e)s dans la Région d'Asie-Pacifique de l'IE est en cours. Durant les mois de septembre et octobre, une recherche de terrain a été menée en Inde et en Indonésie par Mireille de Koning, avec le soutien des syndicats d'enseignants locaux et nationaux. Cette initiative s'inscrit dans une série de recherches entreprises par l'IE sur la formation des enseignant(e)s peu ou pas qualifié(e)s dans trois régions (l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine et l'Asie). Elle s'intéresse en particulier à deux pays, l'Inde et l'Indonésie, où les enseignant(e)s sous-qualifié(e)s forment une part importante du personnel enseignant.

Direction des établissements scolaires

La Région d'Europe de l'IE a créé un groupe de travail sur la direction des établissements scolaires, suite à une décision de la conférence de 2009 d'instituer un organe consultatif spécialisé dans ce domaine. Chargé de conseiller le Comité sur des questions liées à la direction des écoles, le groupe de travail s'est vu confier un mandat pour suivre, identifier et analyser les tendances et les évolutions nationales et régionales en matière de direction des écoles et pour recommander des réponses politiques appropriées au niveaux régional et national, ainsi qu'au niveau des institutions européennes. Il a également été demandé au groupe de recommander des stratégies pour renforcer l'attractivité et le statut de la direction des établissements scolaires, notamment la préparation, la formation et le développement professionnel des directeurs/trices, leurs opportunités de carrière et leurs conditions d'emploi, et de faciliter l'échange d'expériences en matière de direction des établissements scolaires entre les organisations membres de l'IE.

Le groupe de travail a tenu sa première réunion à Paris le 18 octobre. Celle-ci a été suivie d'un séminaire international sur la direction des établissements scolaires, organisé par l'IE les 19 et 20 octobre.

1.7 Promouvoir la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant et la Recommandation OIT/UNESCO concernant le personnel enseignant de l'enseignement supérieur.

Comité conjoint OIT-UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant la condition du personnel enseignant (CEART)

Le Rapport du CEART 2009 a été examiné par la Conférence générale de l'OIT en juin. Il s'agissait d'une opportunité pour l'IE de souligner que la pénurie mondiale d'enseignant(e)s ne pouvait être résolue en recrutant des enseignant(e)s « low-cost » et d'appeler les gouvernements, les employeurs et les agences à assumer leurs responsabilités en dialoguant avec les enseignant(e)s et leurs organisations représentatives.

1.8 Conférences, séminaires, ateliers et groupes de travail

Conférence des syndicats d'enseignants des pays membres de l'OCDE, 8-10 mars

Une Conférence des organisations membres dans les pays de l'OCDE s'est tenue à New York du 8 au 10 mars, avec pour thème « *l'Éducation après la crise: répondre aux nouveaux défis* ». Cette réunion a été organisée en coopération avec l'AFT et la NEA et a accueilli 98 participant(e)s issu(e)s de 36 organisations réparties dans 18 pays. Elle a offert l'occasion aux responsables des syndicats membres de l'IE de discuter de l'éducation après la crise et de la manière dont les syndicats peuvent répondre aux défis posés aux systèmes éducatifs dans les pays de l'OCDE qui sont face à d'importantes coupes budgétaires. La conférence a été une plate-forme interactive permettant aux responsables de partager leurs points de vue et d'échanger des idées sur la manière de façonner les systèmes éducatifs dans les années à venir.

Septième Conférence internationale sur l'enseignement supérieur et la recherche, 10-12 septembre

La septième Conférence internationale sur l'enseignement supérieur et la recherche de l'IE s'est tenue au Canada du 10 au 12 septembre et a rassemblé plus de 130 participant(e)s issu(e)s de 49 organisations membres réparties dans 33 pays. Cet événement, qui s'est déroulé durant trois jours au Community College de Vancouver, a permis aux participant(e)s de discuter de questions concernant directement ce secteur dans différentes régions, telles que le classement des établissements d'enseignement supérieur, la mondialisation et la commercialisation du secteur, l'équité et l'inclusivité. Deux nouvelles organisations membres regroupant le personnel de l'enseignement supérieur (sur les neuf qui se sont affiliées depuis 2007) étaient présentes : *la Federación Nacional de Docentes Universitarios* (CONADU) d'Argentine et le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNESUP-FSU) de France. La Conférence a développé et approuvé des points d'action dans un avenant ajouté à l'ensemble des politiques de 2004. Cet « avenant » a été présenté au Bureau exécutif de l'IE en novembre. Le rapport de la réunion peut être téléchargé à partir de l'adresse suivante: www.ei-ie.org/highereducation.

Réunion du Groupe de travail sur l'Éducation de la petite enfance (EPE), 14-15 juillet

La réunion du Groupe de travail sur l'EPE s'est déroulée à Copenhague les 14 et 15 juillet en vue d'examiner et finaliser le travail entrepris depuis sa création et de formuler des recommandations pour consolider le travail de l'IE dans ce secteur. Les activités entreprises par le Groupe de travail sont résumées ci-dessous :

- Trois réunions: à Malte (2008), à Accra (2009) et à Copenhague (2010);
- • Elaboration d'un plan d'action pour orienter les activités du Groupe de travail (2008);
- • Organisation d'un séminaire sur l'EPE à Accra pour les syndicats d'Afrique (2009), suivi de la création d'un Groupe de travail sur l'EPE et de diverses initiatives pour le développement d'une politique régionale sur l'éducation de la petite enfance;

- • Recommandation pour la réorganisation de la section EPE du site Internet de l'IE, et conception de matériel promotionnel (brochures et affiches sur l'EPE); et
- • Réalisation d'une étude sur l'EPE, englobant les politiques, les services, le financement, l'accès, la qualité et la situation du personnel, intitulée « Education de la petite enfance: un panorama mondial » (2009). Publiée en 2010, cette étude présente une synthèse des systèmes d'EPE dans 17 pays et formule des recommandations à l'IE et aux organisations membres.

Les conclusions de l'étude indiquent que bon nombre de systèmes d'EPE impliquent de multiples prestataires et bailleurs de fonds, parmi lesquels des organisations gouvernementales, privées, communautaires, religieuses et non gouvernementales. L'EPE reste une activité essentiellement exercée par le secteur privé, en particulier pour les enfants de 0 à 3 ans, et son accès demeure très faible dans de nombreux pays en développement, en particulier pour les enfants de 0 à 3 ans, les enfants pauvres et issus des zones rurales, les enfants ayant des besoins spéciaux et d'autres groupes vulnérables. De nombreux pays connaissent une pénurie d'enseignant(e)s qualifié(e)s et ayant reçu une formation professionnelle dans le secteur de l'EPE. De plus, les hommes sont dramatiquement sous-représentés dans ce secteur, qui compte plus de 90% de femmes parmi le personnel enseignant. Par ailleurs, les conditions d'emploi du personnel enseignant de l'EPE ont tendance à être moins avantageuses que celles des enseignant(e)s dans d'autres secteurs de l'éducation. Cette situation est généralement liée à des niveaux de qualification plus faibles et se révèle parfois une caractéristique du secteur de l'EPE. Le personnel de l'EPE n'est généralement pas affilié à un syndicat, ce qui augmente la vulnérabilité de cet important secteur. Plusieurs recommandations clés formulées dans cette étude appellent les syndicats d'enseignants à affilier et à mobiliser le personnel de ce secteur et demandent aux autorités publiques d'investir dans la formation des éducateurs/trices, en particulier ceux et celles qui se chargent de l'accueil des plus jeunes (de 0 à 3 ans). L'étude est disponible, en anglais, à l'adresse suivante : http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/ECE_A_global_scenario_EN.PDF.

Afin de consolider le travail de l'IE dans le secteur de l'EPE, le Groupe de travail a proposé de développer un document stratégique sur l'EPE. Cette recommandation a été approuvée par le Bureau exécutif, lors de sa réunion d'octobre. Le document stratégique formulera des priorités ou des recommandations clés pour l'IE et ses affiliés et il constituera un cadre pour la mise en œuvre de la Résolution du Congrès de 1997 sur l'EPE.

Réunion du Groupe de travail sur l'enseignement et la formation professionnels (EFP), 28 septembre

Suite aux recommandations formulées par le Bureau exécutif de l'IE en décembre 2009, le Groupe de travail sur l'EFP a tenu une réunion en face-à-face à Genève, le 28 septembre. Sept membres ont participé à cette réunion précédant le Forum de dialogue mondial sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), organisé pour la première fois par l'OIT.

Les membres du Groupe de travail de l'IE ont constitué la délégation officielle des travailleurs/euses, à laquelle participait également un représentant d'un pays non membre de l'OCDE, à savoir un affilié du Burkina Faso. Le Groupe de travail poursuivra ses travaux et rédigera des documents pour former un ensemble complet de politiques qui sera soumis au Congrès mondial de l'IE en juillet 2011 pour adoption.

Séminaire sur la direction des établissements scolaires, 19-20 octobre

L'IE a organisé un troisième séminaire sur la direction des établissements scolaires à Paris, les 19 et 20 octobre. Ce séminaire, qui avait pour thème « *Autonomiser les dirigeant(e)s d'établissements scolaires pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain* », s'est penché sur les enjeux auxquels sont confronté(e)s les directeurs/trices) d'établissements scolaires et les écoles. Les principales préoccupations soulevées concernaient la réduction des budgets alloués aux écoles à la suite des mesures d'austérité adoptées par de nombreux gouvernements et la limitation des programmes scolaires résultant des évaluations internationales, des tests standardisés et de la publication de classements.

Les participant(e)s ont exprimé de vives inquiétudes concernant l'impact de la crise financière et économique sur les budgets de l'éducation, ainsi que sur les droits syndicaux et du travail, et ont fait part de leurs préoccupations face à la tendance croissante à utiliser la crise économique comme prétexte pour éroder les droits syndicaux et du travail, et pour compromettre la qualité de l'éducation. Les participant(e)s ont exhorté l'IE et ses organisations membres à intensifier la campagne contre les mesures régressives adoptées par les gouvernements pour gérer les effets de la crise.

Les conclusions et les recommandations principales du séminaire sont présentées ci-dessous :

Le rôle significatif de la direction des établissements scolaires dans la réalisation d'une éducation de qualité continue à recevoir de plus en plus d'attention dans de nombreux pays et de la part des organisations internationales.

R1. L'IE et les syndicats d'enseignants doivent tirer profit de la dynamique actuelle pour faire progresser les questions liées à la direction des établissements scolaires par le biais du plaidoyer, de la recherche, de l'élaboration de politiques et de l'échange d'informations via des ateliers, des séminaires, des conférences, du travail en réseau, etc.

2. De nouveaux problèmes et défis ayant un impact significatif sur la direction des établissements scolaires et l'éducation en général continuent à apparaître dans de nombreuses régions du monde, notamment les opportunités et les défis liés aux TIC, le vieillissement de la population enseignante, le rétrécissement du programme scolaire dû à la standardisation des examens et de la publication de classements, ainsi que la mobilité et la migration.

R2. L'IE et les syndicats d'enseignants doivent continuer à suivre les développements actuels et nouveaux dans l'éducation et à s'engager auprès des pouvoirs publics et des organisations internationales afin d'influencer la politique et la pratique en matière de direction des établissements scolaires, sur le plan local et mondial.

3. La Résolution du Congrès de 2007 réclame que les directeurs/trices d'établissements scolaires soient recruté(e)s sur la base des compétences (profil de la direction des établissements scolaires).

R3. Le séminaire réaffirme que la pédagogie est fondamentale pour la direction des établissements scolaires et recommande que les dirigeant(e)s scolaires soient guidé(e)s par des valeurs telles que le partage d'une vision commune, la confiance, la coopération et l'égalité des chances pour tous, et que ces valeurs s'accompagnent de compétences techniques, pédagogiques et en gestion du personnel.

4. La crise financière et économique constitue une menace pour le syndicalisme et l'éducation de qualité.

R4. Les participant(e)s au séminaire affirment que la crise économique ne doit pas servir d'excuse pour porter atteinte aux droits syndicaux et aux droits des travailleurs/euses ou compromettre la qualité de l'éducation. Ils/elles exhortent l'IE et les syndicats d'enseignants à élaborer des stratégies efficaces visant à protéger les droits des travailleurs/euses et les budgets consacrés à l'éducation, et à poursuivre les campagnes contre les mesures politiques régressives qui sont prises par de

nombreux gouvernements en réponse à la crise. Ils/elles invitent le Secrétariat de l'IE à diffuser des informations sur les événements mondiaux actuels.

1.9 Activités régionales supplémentaires

Région Afrique

Journée mondiale des enseignant(e)s en Afrique

Nombreux sont les syndicats qui ont continué à célébrer la Journée mondiale des enseignant(e)s. Certains d'entre eux ont lancé le prix d'excellence pour les enseignant(e)s, lequel a été reconnu par les gouvernements et a permis de renforcer la sensibilisation au rôle déterminant qu'ils/elles jouent. L'IE Afrique a reçu des rapports sur les activités menées à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant(e)s, de la part de plusieurs pays, notamment:

Ghana: ous le thème « Pour bâtir l'avenir: investissons dans les enseignant(e)s maintenant ! », la Journée a été célébrée à Ho, dans la région de la Volta, et a vu la participation du Vice-président ghanéen, John Mahama. Dans un même temps, Irene Essel, professeure de cuisine à l'*Abeka Motorway One Junior High School* a été sacrée meilleure enseignante lors de la 15e cérémonie de remise du Prix du/de la meilleur(e) enseignant(e). Elle s'est vu remettre un chèque de 60.000 GHS (cedis ghanéens), soit environ 40.000 USD, ainsi que des ordinateurs et différents accessoires, un certificat et un diplôme. Par ailleurs, elle bénéficiera d'une aide financière accordée par EPP Books Services pour suivre un programme de cours de l'enseignement supérieur dans le pays de son choix. Six autres lauréats à travers le pays ont également été récompensés par des rétributions financières, du matériel ou des prix éducatifs.

Le Président, le Professeur John Evans Atta Mills, a annoncé l'octroi de toute une série d'allocations spéciales aux enseignant(e)s dans les régions défavorisées, ainsi qu'aux professeur(e)s qui enseignent les sciences, les mathématiques et des cours techniques et professionnels. Il a précisé que cette initiative serait intégrée au programme du gouvernement. Le Président a également encouragé les enseignant(e)s à tirer profit de l'enseignement à distance pour se perfectionner, étant donné que cette initiative s'inscrit dans le programme du gouvernement visant à motiver les enseignant(e)s.

Nigéria: La Journée, célébrée à Abuja, a été organisée conjointement par le Nigeria Union of Teachers (NUT) et le ministère de l'Education. Elle a réuni des centaines d'enseignant(e)s, ainsi que des représentant(e)s politiques et des acteurs de l'éducation à travers le Nigéria. En tant qu'invité d'honneur, le Ministre de l'Education a prononcé un brillant discours où il a reconnu le rôle incontournable que jouent les enseignant(e)s dans le développement du pays. D'autres intervenants ont pris la parole, notamment le Président intérimaire du NUT, le Président de la Confédération syndicale du Nigéria et des représentant(e)s de la section nationale d'ActionAid International et de la coalition pour l'éducation, CSACEFA. Le prix du/de la meilleur(e) enseignant(e), une voiture, a été décerné au directeur d'une école secondaire de deuxième cycle de l'Etat d'Ekiti. Les deuxième et troisième prix ont été attribués à deux enseignantes, qui ont remporté

chacune un grand téléviseur à écran plat et un ordinateur. Des centaines d'autres récompenses ont été attribuées à la fois par le NUT et le gouvernement. L'événement s'est terminé par une marche des enseignant(e)s issu(e)s des différents Etats représentés dans le NUT. Un représentant du Lärarförbundet et de l'IE Afrique ont assisté à l'événement et ont participé à une réunion de planification d'un atelier de formation aux fonctions de direction, avec le NUT.

République du Congo: La Journée a été célébrée à l'ENAM de l'Université de Brazzaville, le 5 octobre. L'événement a vu la participation des trois partenaires du projet de coopération avec la FETRASSEIC/Congo, l'UNSA Education/France et la NEA/Etats-Unis. Martin Itoua, de la Fédération africaine des parents d'élèves et des étudiant(e)s (FAPE), s'est exprimé sur le rôle des parents dans l'éducation de qualité. Des représentant(e)s de l'UNESCO, du PNUD et de l'UNICEF étaient présent(e)s et Yvette Sacadura a présenté la Déclaration de la Journée mondiale des enseignant(e)s, rédigée conjointement par l'IE, l'UNESCO, l'OIT, l'UNICEF et le PNUD. L'IE et son plaidoyer au nom des enseignant(e)s et du secteur de l'enseignement public ont été mentionnés dans plusieurs discours.

Togo: La FESEN et la FENASYET, deux affiliés de l'IE, ont commémoré la Journée conjointement avec d'autres syndicats d'enseignants du Togo. La conférence organisée à cette occasion a permis aux responsables syndicaux/ales de féliciter le gouvernement d'avoir instauré l'enseignement primaire gratuit et de lui rappeler les défis auxquels est confronté le système éducatif togolais.

Zimbabwe: Les affiliés de l'IE ont déclaré que cette journée était l'une des campagnes qu'ils étaient prêts à commémorer tous ensemble. Des réunions conjointes ont eu lieu pour préparer les célébrations avec l'UNESCO.

Quatrième Conférence sur l'administration des établissements scolaires

Les représentant(e)s de l'IE Afrique ont prononcé le discours principal à l'occasion de la quatrième Conférence sur l'administration des écoles, qui s'est tenue les 3 et 4 mars à Johannesburg en Afrique du Sud, sur le thème « *Poursuite de l'excellence : améliorer les systèmes de gestion des établissements scolaires et les performances des enseignant(e)s par le biais de l'innovation* ». L'importance qu'accorde l'IE à l'EPT publique de qualité en tant que priorité a été soulignée, ainsi que le besoin de personnel enseignant qualifié, motivé et innovateur et la nécessité d'instaurer de nouvelles formes de gestion basées sur la transparence et l'innovation.

Région Asie-Pacifique

Développement professionnel

Dans de nombreux pays asiatiques en développement, on constate que des millions d'enseignant(e)s non formé(e)s sont recruté(e)s pour travailler dans le secteur de l'éducation. La période de formation des enseignant(e)s est limitée et la formation continue ou spécialisée est littéralement inexistante. La région Asie-Pacifique de l'IE est face à une pénurie de 7,56 millions d'enseignant(e)s qualifié(e)s, tandis que le professionnalisme au sein du secteur est en déclin. Il est nécessaire que les organisations d'enseignants prennent des initiatives pour renforcer le développement professionnel de l'ensemble du personnel enseignant. L'IE a soutenu ses organisations membres pour la promotion d'un code d'éthique professionnelle pour le personnel enseignant.

L'IE a organisé un « Atelier sur un code d'éthique professionnelle » pour les responsables du *Fiji Teachers' Union*, de la *Fijian Teachers' Association*, de la *Solomon Island National Teachers' Association* et du *Vanuatu Teachers' Union*, à Suva, aux Fidji, du 30 août au 1er septembre. L'atelier a abordé la question du professionnalisme et du rôle des organisations d'enseignants dans la promotion de l'éthique professionnelle.

Plusieurs activités relatives au développement professionnel ont été organisées par la *All India Primary Teachers' Federation* en coopération avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) afin d'améliorer l'environnement pédagogique. La *Federation of the Mongolian Education and Science Unions* (FMESU) a continué à coopérer avec la FCE afin d'améliorer la connaissance de l'anglais parmi ses affiliés.

L'IE a organisé un Atelier national sur un code d'éthique professionnelle à Jakarta, en Indonésie, du 11 au 13 novembre 2009, auquel ont participé les hauts responsables du *Persatuan Guru Republik Indonesia* (PGRI) et du *Serikat-Buruh Sejahtera Indonesia - Bureau Education* (FESDIKARI-SBSI). Une déclaration conjointe a été rédigée, intégrant des articles en vigueur de la Déclaration de l'IE sur l'éthique professionnelle.

L'OIT, en coopération avec le Comité de l'éducation du Pacifique et l'IE (IE/COPE), a tenu un séminaire pour les responsables des organisations membres aux Fidji, les 23 et 24 juin, consacré aux programmes pour l'enseignement professionnel et technique dans les îles Fidji et le Pacifique.

La *Friendly Islands Teachers' Association* (FITA), en coopération avec l'IE/COPE, a tenu une réunion du comité de direction les 28 et 29 avril où elle a discuté du besoin de promouvoir un code d'éthique professionnelle pour la FITA, de développer un protocole pour le recrutement des enseignant(e)s et d'améliorer la situation des droits humains ainsi que la démocratie dans les îles Tonga. En juillet, le groupe IE/COPE a organisé un atelier de sensibilisation au code d'éthique, au cours duquel ont été élaborées des stratégies pour prendre l'initiative dans la conception d'un code d'éthique professionnelle pour les enseignant(e)s.

Le 14 juin, l'IE et le COPE ont participé à un examen du programme de formation des enseignant(e)s.

En coopération avec l'IE, la *Nepal Teachers' Association* et la *Nepal National Teachers' Association* ont organisé un séminaire sur la « Promotion d'un code d'éthique professionnelle », du 4 au 6 octobre 2009, à l'intention de 40 responsables d'organisation. L'atelier a planché sur des questions relatives à l'éthique des enseignant(e)s et au professionnalisme et a apporté des améliorations et des amendements au « code » existant en s'appuyant sur la Déclaration de l'IE sur l'éthique professionnelle.

La *Solomon Islands National Teachers' Association*, en coopération avec l'IE/COPE, a entrepris un projet sur un « Code éthique des enseignant(e)s », lequel a été achevé en juillet. Au même moment, un programme similaire a également été mis en place pour la *Western Samoa Teachers' Association*. Ces programmes ont eu pour objectif de sensibiliser l'opinion et de renforcer la connaissance et la compréhension parmi les responsables d'établissements scolaires, les enseignant(e)s et la communauté, afin d'organiser une consultation sur la formulation et l'adoption d'une politique relative à un code d'éthique pour les enseignant(e)s.

Sensibiliser l'opinion publique au rôle important des enseignant(e)s au sein de la société dans la Région Asie-Pacifique

Chaque année, le 5 octobre, les organisations d'enseignants célèbrent la Journée mondiale des enseignant(e)s pour sensibiliser l'opinion publique sur leur rôle important au sein de la société. La recommandation reconnaît le rôle central des enseignant(e)s dans l'éducation et l'orientation des nourrissons, des enfants, des jeunes et des adultes par le biais de l'apprentissage tout au long de la vie. La Journée mondiale des enseignant(e)s 2010, placée sous le thème « La reconstruction passe par les enseignant(e)s », a été axée sur le rôle des enseignant(e)s dans le contexte de la crise financière et économique mondiale et sur la nécessité d'investir dans les enseignant(e)s maintenant, en tant que moyen pour garantir la reconstruction après la crise. Dans la Région Asie-Pacifique de l'IE, les membres ont compris la nécessité urgente, en ces temps difficiles, de trouver des mécanismes qui protègent la profession enseignante et qui, en dépit de la crise, garantissent un investissement dans les enseignant(e)s qui soit suffisant et proportionnel aux demandes qui pèsent sur eux/elles. Ce sont les enseignant(e)s qui, grâce à leurs connaissances, leur expérience et leur clairvoyance, peuvent apporter un nouvel éclairage sur les solutions à l'échelle mondiale.

La Région Asie-Pacifique de l'IE a encouragé les organisations membres à célébrer la Journée mondiale des enseignant(e)s de différentes manières. Des affiches et des documents ont pu être téléchargés à partir du site Internet de l'IE pour les activités au niveau local. Les affiliés ont envoyé des cartes par voie électronique et des tweets (#wtd2009), et posté sur le site des photos célébrant la JME 2009.

EPT publique de qualité

Bien que l'on ait pu observer des progrès en termes d'accès à l'éducation au cours de ces dernières années, des études montrent que des millions d'enfants continuent à être privés d'éducation. Près de 40 millions de filles et 35 millions de garçons à travers le monde ne sont pas scolarisé(e)s, dont près de la moitié en Asie. Si cette tendance se poursuit, dans trois décennies, la communauté internationale ne réussira pas à réaliser l'EPT. 56 millions d'enfants ne seront toujours pas scolarisés à l'horizon 2015.

La qualité de l'éducation ne s'est pas améliorée dans bon nombre de pays. On observe une pénurie de personnel enseignant de qualité. Des millions d'enseignant(e)s non formé(e)s donnent cours dans les salles de classe. Des para-enseignant(e)s sont engagé(e)s dans des conditions épouvantables. Ces enseignant(e)s quittent souvent la profession pour d'autres emplois. Dans la moitié des pays d'Asie du Sud-Est, plus de 30 pour cent des enseignant(e)s des écoles primaires n'ont suivi aucune formation.

Accroître le financement public en faveur de l'éducation

En raison des maigres ressources dont ils disposent, de nombreux pays en développement sont incapables de lutter contre la pauvreté, de réaliser l'EPT, de respecter les droits humains universels et de promouvoir le développement démocratique. Au cours de ces dix dernières années, la part des revenus nationaux allouée à l'éducation a diminué dans 40 pays. Des pays tels que l'Inde, le Bangladesh et le Pakistan ne peuvent attribuer qu'à peine trois pour cent de leur PNB à l'éducation. L'aide internationale annuelle en faveur de l'éducation ne représente qu'environ un tiers de ce qui

serait nécessaire. Les pays donateurs n'ont pas été en mesure d'augmenter leur aide et rencontrent de plus en plus de difficultés en raison de la récente crise financière.

L'IE a surveillé l'impact de la crise économique sur les organisations membres et a prôné une augmentation du financement public de l'éducation, en tant que solution à long terme. Le site « Levez la main pour l'éducation! » et le blog « Funding Education: Crisis Watch », accessibles via le site Internet de l'IE, ont publié de brèves nouvelles sur la crise.

En Asie, le secteur de l'éducation a souffert de coupes budgétaires importantes en raison de la crise financière. Le Japon et la Mongolie ont enregistré une diminution des salaires et une érosion des avantages sociaux des enseignant(e)s, Taïwan a vu la fermeture, la fusion et la privatisation de certaines écoles publiques, tandis que l'aide aux écoles situées en zones rurales a, elle aussi, été réduite.

Trois ateliers sous-régionaux organisés conjointement par l'IE et des ONG ont été programmés pour former les responsables syndicaux(-ales) à contrôler les budgets nationaux et à mener des campagnes pour une augmentation du financement.

Le *Fiji Teachers' Union* a tenu sa 80e Assemblée annuelle du 4 au 6 mai sur le thème « Bâtir l'avenir – Investir dans les enseignant(e)s maintenant ». Ce syndicat a également tenu sa 76e Conférence annuelle du 4 au 6 mai. La Présidente de l'IE, Susan Hopgood, également Secrétaire fédérale de l'*Australian Education Union*, a assisté à la conférence. Le 8 août 2009, la *Nepal Teachers' Association* (NTA) et la *Nepal National Teachers' Association* (NNTA) ont organisé une discussion en table ronde avec les représentants des partis politiques majeurs et des organisations de la société civile. Ces deux syndicats ont également mené des campagnes de plaidoyer durant six mois pour faire pression sur les ministères de l'Éducation, de la Santé et des Finances, sur trois ONG, trois organisations syndicales, 16 bureaux de l'éducation départementaux et cinq organisations donatrices, afin d'augmenter le financement de l'éducation dans le cadre du programme EPT/SIDA « Un investissement de qualité pour une EPT de qualité ».

Construire un mouvement de la société civile pour l'EPT

Afin de réaliser l'EPT publique de qualité, de renforcer la prise conscience sur les problèmes sociétaux et de stimuler la volonté politique nécessaire pour atteindre cet objectif, l'IE a collaboré avec Oxfam International, ActionAid, la Marche mondiale contre le travail des enfants et d'autres ONG engagées dans la CME.

Cette année, du 19 au 25 avril, des milliers d'enseignant(e)s, d'étudiant(e)s et de militant(e)s sont descendu(e)s dans les rues pour célébrer la Semaine mondiale d'action (SMA) et exiger la prise de mesures pour les enfants qui ne sont toujours pas scolarisés au Japon, au Bangladesh, au Cambodge et en Inde. Le thème de cette année « Financer l'Éducation pour Tous de qualité », a obtenu le soutien de sept millions de personnes, qui ont signé la pétition de la campagne 1BUT. Durant cette semaine, des milliers d'enseignant(e)s ont dispensé la leçon « 1BUT, une leçon pour tous » à travers l'Asie.

Le Bureau régional Asie-Pacifique de l'IE assure la gestion du Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF) dans le cadre du travail réalisé pour la promotion de l'EPT par les coalitions nationales pour l'éducation dans les pays concernés par l'Initiative Fast Track. Les organisations membres de l'IE en Inde, au Népal, au Vanuatu et en Mongolie se sont impliquées activement dans ces coalitions au cours des trois dernières années. Il est nécessaire que les organisations membres de

l'IE s'impliquent davantage dans des coalitions nationales au Sri Lanka, au Pakistan, au Cambodge, en Indonésie, en Papouasie Nouvelle-Guinée et aux îles Salomon.

Sous l'égide du Programme EPT/SIDA de l'IE, la *All India Primary Teachers' Federation (AIPTF)* a organisé une réunion des membres de la Coalition nationale pour la campagne mondiale, du 11 au 13 décembre 2009, à New Delhi, et a mené des campagnes de plaidoyer centrées sur les recommandations politiques relatives à l'éducation de la petite fille, au VIH/SIDA, aux para-enseignant(e)s, au professionnalisme et au partenariat public-privé.

Améliorer le bien-être ainsi que la condition des enseignant(e)s et du personnel de l'éducation

Les salaires des enseignant(e)s demeurent peu élevés en comparaison de ceux octroyés à d'autres professionnel(le)s ayant suivi une formation de même niveau. Des millions de para-enseignant(e)s non formé(e)s ne gagnent que 25 dollars américains par mois et ne bénéficient d'aucune sécurité sociale. De nombreux enseignant(e)s sont forcé(e)s d'exercer de multiples emplois pour augmenter leurs revenus. Bon nombre d'organisations d'enseignants ne se voient accorder aucun droit à la négociation collective. Les violations des droits des enseignant(e)s sont en recrudescence. Des enseignant(e)s sont démis(es) de leurs fonctions, licencié(e)s, arrêté(e)s et tué(e)s en raison de leurs activités syndicales et de leurs opinions politiques.

Une étude de recherche sur les défis politiques et les développements dans l'enseignement et la formation des enseignant(e)s non qualifié(e)s dans la Région Asie-Pacifique de l'IE est actuellement en cours. Durant les mois de septembre et octobre, Mireille de Koning a mené une recherche de terrain sur les enseignant(e)s peu et pas qualifié(e)s en Inde et en Indonésie, une région où ceux/elles-ci forment une part importante du personnel de l'éducation.

Conférence de l'IE pour l'Asie-Pacifique

La sixième Conférence de l'IE pour l'Asie-Pacifique s'est tenue du 28 au 30 septembre 2009 à Bangkok, en Thaïlande, et était placée sous le thème « Réponse des organisations d'enseignants en Asie-Pacifique à la crise mondiale ». La Conférence s'est penchée sur le discours principal prononcé par le Secrétaire général de l'IE, Fred van Leeuwen, sur le rapport régional du Bureau de l'IE Asie-Pacifique, sur les rapports sous-régionaux des cinq représentant(e)s des cinq sous-régions, sur les rapports du caucus des femmes et du caucus de l'enseignement supérieur, et sur les rapports des cinq séances en sous-groupes qui se sont déroulées durant cet événement.

La Conférence a adopté des résolutions sur la stabilité du financement de l'éducation; la protection de la santé des élèves et du personnel de l'éducation; l'intégration obligatoire de la recommandation OIT/UNESCO; le recrutement des para-enseignant(e)s; l'EPT; l'accroissement des établissements éducatifs privés; la violation des droits humains et syndicaux en Corée; les lois de protection des enseignant(e)s durant leurs activités professionnelles; la sécurité dans les établissements scolaires; la situation politique aux Fidji, la situation aux Philippines; l'échange de représentant(e)s de syndicats d'enseignants; la migration; le réchauffement climatique et les changements environnementaux; les droits humains et syndicaux; la réalisation des OMD; le rôle des enseignant(e)s pour l'augmentation du financement public de l'éducation; et la réponse des organisations d'enseignants d'Asie-Pacifique aux crises mondiales.

Région Europe de l'IE

Processus de Bologne/Espace européen de l'enseignement supérieur

Depuis 2005, date à laquelle l'IE s'est officiellement engagée dans le Processus de Bologne, nous représentons le personnel des universités et de la recherche dans le cadre des évolutions de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EHEA). A l'occasion de la Conférence ministérielle célébrant le dixième anniversaire du Processus de Bologne, tenue à Budapest et à Vienne du 11 au 12 mars, l'IE a publié une déclaration mettant en lumière l'importance d'impliquer le personnel dans l'ensemble du Processus de Bologne. Dans la Déclaration de Budapest-Vienne, les Ministres ont pris note des évaluations de l'IE et de ses diverses contributions aux discussions, et ont marqué leur engagement à « [...] œuvrer pour permettre une inclusion plus effective des personnels et des étudiants de l'enseignement supérieur dans la mise en œuvre et la poursuite du développement de l'EHEA » et à « [soutenir] pleinement la participation des personnels et des étudiants dans les structures de prise de décision aux plans européen, national et au niveau des établissements ». Par ailleurs, la Déclaration a reconnu qu'un environnement apportant un plus grand soutien aux membres du personnel académique dans l'accomplissement de ses tâches était nécessaire et a réaffirmé que l'enseignement supérieur relevait de la responsabilité publique.

Alors que sa candidature pour rejoindre le Groupe E4 (l'Association européenne des universités, l'Union des étudiants européens, le Réseau européen pour l'assurance de la qualité et l'Association européenne des institutions d'enseignement supérieur), qui travaille à la promotion et la progression de l'assurance de la qualité dans l'EHEA, n'a pas été retenue, l'IE a néanmoins continué à renforcer sa position dans ce domaine en apportant son expertise en matière d'assurance de la qualité par le biais de sa participation au Conseil d'administration du Registre européen des agences de garantie de la qualité de l'enseignement supérieur.

En mars, l'IE a publié un rapport en anglais intitulé « Enhancing Quality – Academics' perception of the Bologna Process » qui s'appuie sur une étude menée auprès de ses organisations membres pour décrire la manière dont les enseignant(e)s perçoivent le Processus de Bologne. Le rapport a été bien accueilli et a renforcé la présence de l'IE dans l'EHEA. Tout au long de l'année, l'IE et ses organisations membres dans l'EHEA ont continué à participer aux travaux du Groupe de suivi de Bologne afin de représenter la voix du personnel dans ce processus. L'activité principale de cette année a été la campagne menée conjointement avec l'Union des étudiants européens sur l'apprentissage centré sur l'élève (voir ci-dessous). Pour de plus amples informations sur l'implication de l'IE dans l'EHEA, veuillez visiter le site: ei-ie.org/highereducation.

Comité permanent pour l'enseignement supérieur et la recherche (HERSC)

Le HERSC s'est réuni à deux reprises, les 11 et 12 mars à Bruxelles et les 14 et 15 octobre à Louvain. En mars les membres du Comité ont discuté des préparations de l'IE pour la Conférence ministérielle de Bologne, prévue plus tard dans le mois à Budapest et à Genève. En 2009, l'IE a mené une étude sur la manière dont le personnel enseignant perçoit le Processus de Bologne. Une analyse de cette étude a été publiée et présentée à la Conférence ministérielle. Le Comité a également préparé la Déclaration de l'IE pour cette conférence.

En octobre, le Comité s'est réuni dans le cadre de la campagne pour l'apprentissage centré sur l'étudiant, organisée conjointement par l'IE et l'Union des étudiants européens. Outre le Processus de Bologne, les points principaux du programme ont été l'évaluation de la Conférence

internationale de l'IE sur l'enseignement supérieur et la recherche, qui s'est tenue à Vancouver en septembre; les préparations pour la prochaine réunion du Groupe de suivi de Bologne et la prochaine réunion ministérielle sur l'EEES, prévue en 2012 à Bucarest, en Roumanie; les préparations pour le prochain Caucus de l'enseignement supérieur et le sixième Congrès mondial de l'IE, prévu au Cap en Afrique du Sud.

Partenariat avec l'Union des étudiants européens (ESU)

La coopération entre l'IE et l'ESU a été renforcée. En mars, les deux organisations ont signé un accord pour réaffirmer la détermination des étudiant(e)s et du personnel à joindre leurs efforts pour défendre l'enseignement supérieur en tant que bien public. Suite à la campagne conjointe de 2008 pour la mobilité des étudiant(e)s et du personnel, l'IE et l'ESU se sont jointes à une autre campagne pour l'apprentissage centré sur l'étudiant au sein de l'EHEA. Le projet a débouché sur une série d'activités de formation destinées aux étudiant(e)s et au personnel et a donné lieu à de nombreuses publications. L'IE et l'ESU ont publié un guide, lancé en octobre. Destiné au personnel, aux étudiant(e)s et aux institutions d'enseignement supérieur, ce guide offre des conseils sur les principes et les définitions du concept d'apprentissage centré sur l'étudiant, ainsi que sur sa mise en œuvre pratique par les universitaires et les institutions. Cet outil est le fruit d'une étude documentaire initiale intitulée « Apprentissage centré sur l'étudiant - Théorie et pratique », menée auprès des membres de l'IE et de l'ESU. Elle a été suivie d'une recherche approfondie et d'une série d'activités entreprises à l'échelle européenne et nationale, associées à une formation sur la promotion de l'apprentissage centré sur l'étudiant. Pour de plus amples informations concernant cette campagne, veuillez visiter le site: www.t4scl.eu.

Conseil de l'Europe

Au sein du Conseil de l'Europe, l'IE a poursuivi ses travaux sur l'enseignement supérieur en participant activement au Comité directeur de l'enseignement supérieur et la recherche, en particulier dans le domaine de la reconnaissance des qualifications, la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche, la gouvernance de l'enseignement supérieur, et d'autres aspects liés directement à l'établissement de l'EHEA. L'IE a également participé à la Conférence intitulée « Liberté académique et autonomie institutionnelle: le rôle des autorités publiques », tenue à Strasbourg, les 8 et 9 novembre, pour étudier une proposition de créer un instrument pour l'établissement de normes relatives aux libertés académiques et à l'autonomie institutionnelle. L'IE a saisi cette occasion pour souligner l'importance des libertés académiques du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans le domaine de l'éducation, l'IE a participé aux travaux sur les thèmes suivants: l'accès aux médias numériques pour tous, l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains, l'éducation et la santé, la dimension inclusive de l'éducation, l'enseignement multi-perspectif de l'histoire et la profession enseignante au 21^e siècle.

Le Secrétaire général nouvellement élu du Conseil de l'Europe entreprend des réformes visant à mieux permettre à l'institution de recentrer ses activités sur ses missions principales. Pour l'éducation, cela se traduit par le Programme pour l'éducation 2010-2014 adopté par la 23^e session de la Conférence permanente des Ministres de l'Education, ayant pour thème « L'éducation pour une société démocratique durable: le rôle des enseignant(e)s ». L'IE a participé à cette session et a accueilli positivement la déclaration finale appelant les Ministres à soutenir pleinement les enseignant(e)s et le personnel de l'éducation.

Groupe de travail sur l'Éducation de la petite enfance (EPE)

Le Bureau du CSEE a réuni le Groupe de travail sur l'EPE suite à une décision prise lors d'une conférence en 2009. L'objectif principal du groupe de travail est de conseiller le Comité du CSEE sur les différents aspects de l'éducation de la petite enfance, y compris des stratégies pour une mise en application efficace de la politique sur l'EPE adoptée en 2006. Le groupe de travail a été mandaté pour revoir et mettre à jour la politique sur l'EPE; recommander d'autres stratégies pour mettre en œuvre celle-ci; identifier, suivre et analyser les tendances et développements dans l'EPE aux plans régional, sous-régional et national et recommander des réponses appropriées en terme de politiques; discuter des stratégies pour améliorer le statut de l'éducation de la petite enfance et la condition du personnel de l'EPE et influencer la Stratégie pour l'Education 2020 de la Commission européenne.

Le Groupe de travail a tenu sa première réunion le 4 juin, au cours de laquelle les membres ont échangé des informations concernant les développements dans ce secteur, au niveau de chaque pays et à travers l'Europe. Les membres ont souligné la nécessité de créer des opportunités pour les organisations membres et les pays de tirer un enseignement mutuel de leurs expériences et de maintenir des relations étroites avec le Groupe de travail mondial et d'autres organismes promouvant des services pour les jeunes enfants. Parmi les domaines prioritaires clés identifiés par le Groupe de travail pour des actions futures figuraient notamment:

- Organiser une conférence sur l'EPE en 2011-2012 centrée sur le partage de bonnes pratiques et de l'information mises en valeur par de récentes études de recherche, notamment « L'EPE en Europe: résultats, défis et possibilités » et « L'EPE: un panorama mondial ».
- Réviser et actualiser la politique sur l'EPE et concevoir des stratégies futures pour sa mise en œuvre.
- Contribuer au Comité de dialogue social sectoriel européen pour l'éducation et participer à d'autres activités de l'Union européenne et de la Commission européenne, telles que le projet CoRe, centré sur les compétences professionnelles du personnel de l'EPE (une recherche menée par les Universités d'East London et de Gand et encadrée par un consortium d'experts et d'organisations professionnelles).

Région Amérique latine de l'IE (IEAL)

Le Bureau régional de l'IEAL a participé au Forum social mondial organisé au Brésil, à Porto Alegre, du 25 au 27 janvier et à Salvador de Bahia du 27 au 29 janvier. Aux côtés de la *Confederação Nacional dos Trabalhadores em Educação* du Brésil (CNTE), le Bureau s'est impliqué dans les activités organisées dans le cadre de ce forum.

Entre le 1er et le 5 février, l'IEAL a visité les bureaux de l'Organisation des Etats ibéro-américains (OEI) à Madrid, afin de confirmer la participation de l'IE à la réunion des Ministres de l'Éducation de l'OEI, prévue le 13 septembre à Buenos Aires, en Argentine. La réunion ministérielle préparait le Sommet des Présidents ibéro-américains à Mar del Plata à la fin 2010, où l'éducation devait figurer parmi les principaux thèmes à aborder. La réunion ministérielle a également examiné la proposition de l'OEI « Metas Educativas 2021 » (Objectifs éducatifs 2021) et a approuvé la création d'un Comité de l'OEI pour l'éducation, qui sera formé sur une base intersectorielle et dont la mission consistera à surveiller la réalisation de ces objectifs éducatifs pour 2021, en regard des propositions formulées par l'OEI. Le Comité régional de l'IEAL fait partie des partenaires sociaux constituant ce comité de l'OEI.

Du 1er au 3 mars, la FECODE de Colombie a rejoint quatre affiliés de la région andéenne à l'occasion d'un atelier de l'IE organisé à Lima, au Pérou, et destiné à renforcer les stratégies des syndicats de l'éducation pour défendre l'investissement dans un enseignement public de qualité.

Les 25 et 26 mars, l'IEAL a participé à la réunion des Ministres de l'Education organisée à Madrid par l'OEI. Le Secrétariat de l'IEAL et le Président du Comité régional de l'IEAL ont également participé à cette réunion, qui avait pour objectif de conclure un accord entre le Secrétaire général de l'OEI et le Président du Comité régional de l'IEAL, fixant les conditions pour la participation de l'IEAL au Comité de l'OEI pour l'éducation.

Du 27 au 31 mars, le Bureau régional de l'IEAL, sur invitation de la *Confederação Nacional dos Trabalhadores em Educação* du Brésil (CNTE), a participé à la Conférence nationale sur l'éducation à Brasilia. Cette conférence organisée par le ministère brésilien de l'Education avait pour objectif de consulter les différents partenaires sociaux sur la création d'un système éducatif national intégré.

Les 16 et 17 avril, l'IE a participé au Congrès sur la pédagogie organisé par la *Federación Uruguaya del Magisterio* (FUMTEP). L'IE a été invitée à participer à la séance d'ouverture de cet événement pour y exprimer son point de vue sur la situation de l'enseignement public en Amérique latine. Outre sa participation au Congrès, la FUMTEP a également organisé une réunion avec le comité exécutif de l'organisation pour examiner les points de vue de l'IE sur ses travaux futurs en Amérique latine.

Du 10 au 14 mai, le Secrétariat de l'IEAL s'est rendu au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua pour rencontrer les comités exécutifs de toutes les organisations membres et discuter des situations auxquelles elles étaient confrontées. Dans le cas du Nicaragua, l'ANDEN était en cours de négociation avec son gouvernement concernant la politique éducative. Au Guatemala, le STEG était engagé dans un processus d'élection d'une nouvelle direction politique, processus boycotté par certains partis politiques nationaux souhaitant contrôler la gestion du syndicat de l'éducation, tandis qu'au Honduras les organisations ont été confrontées aux politiques répressives du gouvernement, ciblant le mouvement syndical en général et les syndicats de l'éducation en particulier. Ces groupes avaient mené les mouvements de contestation suite au coup d'Etat orchestré contre le Président constitutionnellement élu, Manuel Zelaya.

Les 20 et 21 mai, une réunion a été organisée à Lima pour coordonner l'enquête sur la formation enseignante. La réunion a établi une évaluation des progrès réalisés dans chaque enquête nationale menée au Pérou, au Chili, en République dominicaine et au Nicaragua. L'un des objectifs de cette réunion consistait à définir la stratégie pour rédiger le rapport régional en s'appuyant sur les résultats des rapports nationaux. Les chercheurs/euses nationaux/ales des pays participants ont été invité(e)s à la réunion. Cette enquête a pu être réalisée grâce au soutien financier de l'IE et de l'UEN/Norvège.

Du 27 au 29 mai, le Bureau régional de l'IEAL a participé au congrès organisé à Mexico par le Coordinateur national des travailleurs/euses de l'éducation du Mexique. A l'occasion du forum, l'IEAL a dressé un aperçu de la situation de l'éducation en Amérique latine et de ses propositions pour défendre un enseignement public de qualité.

Les 7 et 8 juin, le Bureau régional de l'IEAL a participé à la réunion des ministres de l'Education du Mercosur. Dans le cadre de cette réunion, divers forums ont été organisés sur la situation de l'éducation, en particulier au sein du Mercosur. Le Président du Comité régional de l'IEAL a évoqué l'examen mené par l'IEAL concernant la situation à laquelle sont confrontés les systèmes éducatifs en Amérique latine, en particulier la nécessité de renforcer l'enseignement public,

l'urgence pour les politiques publiques de mettre en œuvre ces objectifs et le rôle prédominant des Etats pour garantir le financement d'un enseignement public de qualité.

La deuxième réunion latino-américaine avec les organisations de l'enseignement supérieur s'est déroulée à Buenos Aires, en Argentine, les 15 et 16 juillet. Cette réunion, organisée par l'IEAL et la CONADU/Argentine, a accueilli la participation de la CONADU/Brésil, du PROIFES/Brésil, de l'ASPU/Colombie, de la FEPDES/Nicaragua, de la FAPROUASP/République dominicaine et de la FAUESCH/Chili. Cet événement a eu pour objectif d'analyser le rôle de l'enseignement supérieur public et, dans ce contexte, de définir la réponse stratégique pour défendre les organisations syndicales regroupant le personnel des universités publiques, confrontées à la détérioration du secteur en raison des politiques néolibérales et du processus de commercialisation appliqués dans les différents pays d'Amérique latine.

Les 22 et 23 juillet, l'IEAL a participé à une activité avec des responsables de l'éducation, organisée par la CNTE, à Curitiba Paraná, au Brésil. Le thème du débat a été centré sur l'identification du type d'éducation à promouvoir et sur la manière dont elle conçue par les professionnel(le)s de l'éducation, qui se considèrent comme étant la seule entité à organiser le secteur. Les discussions ont été axées sur le fait que les professionnel(le)s et les responsables de l'éducation sont les deux acteurs qui, ensemble, organisent le secteur de l'éducation. Il a été demandé à la CNTE et à l'IEAL de collecter des informations dans chaque pays pour identifier la manière dont les travailleurs/euses de l'éducation s'affilient à des organisations d'enseignants et les méthodes de recrutement que ces dernières utilisent. Dans certains pays, les enseignant(e)s sont directement affilié(e)s à des organisations d'enseignants et dans d'autres, ils/elles créent leur propre organisation.

Les 2 et 3 août, le PROIFES a organisé un congrès national à Brasilia. L'IE a participé à ce congrès pour présenter sa vision de l'enseignement supérieur. Cet événement a été l'occasion de renforcer la réputation du PROIFES, qui a soumis une demande d'affiliation à l'IE.

Le 13 septembre, les Ministres de l'Education de l'OEI se sont réunis afin de discuter des objectifs pour le secteur de l'éducation jusqu'en 2021. Cet événement s'inscrivait dans le cadre des activités de la réunion des Ministres de l'Education destinée à préparer l'ordre du jour de la réunion présidentielle de décembre à Mar del Plata. A cette fin, le Comité régional de l'IEAL a organisé une réunion, les 10 et 11 septembre, pour préparer un document présentant le point de vue de la région sur les initiatives à entreprendre pour la réalisation d'un enseignement public de qualité. Le Comité régional de l'IEAL a présenté ce document à la réunion ministérielle du 13 septembre.

Le second Séminaire d'Amérique centrale sur le projet de l'AECI, l'IE, la FECCOO et la FPS s'est tenu du 13 au 15 octobre à San José, au Costa Rica. Parmi les organisations participantes figuraient l'ADP/République dominicaine, l'ANDE/Costa Rica, le SEC/Costa Rica, l'ANDEN/Nicaragua, la FEPDES/Nicaragua, le COLPROSUMH/Honduras, l'ANDES/Salvador et le STEG/Guatemala. Le thème de l'événement était le renforcement du mouvement syndical. Il a été procédé à un examen de la situation en Amérique latine et de la réponse des syndicats. L'objectif en était d'analyser la capacité et l'impact des organisations syndicales de l'éducation.

Région Amérique du Nord et des Caraïbes de l'IE

La Conférence régionale de l'IE pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes s'est déroulée à Trinidad et Tobago, du 24 au 26 février. Elle avait pour thème « *Les éducateurs/trices travaillent de concert*

pour une éducation de qualité en période de défi économique ». Les sous thèmes étaient: « *Repenser les partenariats, investir dans les enseignant(e)s et l'éducation* », « *Pourquoi mon enfant ne sait-il pas lire? Alphabétisation dans la région* », et « *Recherche et création d'un environnement éducatif sûr pour une éducation de qualité* ». Le Secrétaire général de l'IE a prononcé le discours principal.

Les organisations membres de l'IE dans la Région d'Amérique du Nord et des Caraïbes étaient représentées en nombre parmi les 110 délégué(e)s participant à la conférence. Une séance d'une demi-journée a également été consacrée à un forum des femmes, centré sur le faible taux de réussite scolaire des garçons, ainsi qu'une séance d'une demi-journée sur la coopération au développement visant à identifier les priorités pour la région caribéenne. Parmi les résultats principaux de la conférence, citons :

- **Haïti** – Les organisations membres de l'IE dans la Région d'Amérique du Nord et des Caraïbes ont fait la promesse de soutenir la CNEH/Haïti pour se relever du tragique séisme du 12 janvier 2010, où des centaines d'enseignant(e)s et des milliers d'enfants figuraient parmi les 300.000 victimes ayant trouvé la mort dans le pays. Les représentant(e)s de la CNEH ont accueilli positivement ce soutien.
- **Préparation aux catastrophes** – La Région d'Amérique du Nord et des Caraïbes de l'IE devrait jouer un rôle majeur pour aider les syndicats d'enseignants après des catastrophes d'envergure.
- **Partenariats** – l'IE a aidé les syndicats à entretenir des partenariats indispensables avec des organisations et des acteurs intéressés par les étudiant(e)s et leur travail. L'IE a informé les syndicats sur des modèles de travail en partenariat.
- **Tests standardisés** – L'IE a fourni des informations aux syndicats sur les recherches démontrant les limites des tests standardisés, en termes de validité et de fiabilité.

Barbade: Le Barbados Secondary Teachers' Union a célébré la Journée des enseignant(e)s en organisant un séminaire sur le thème « la reconstruction passe par les enseignant(e)s » au cours duquel la Coordinatrice régionale de l'IE a pris la parole.

Dominique: Une activité sous-régionale de formation aux fonctions de direction a été organisée en Dominique du 23 au 25 novembre pour les jeunes femmes dirigeantes d'Antigua et Barbuda, de Grenade, de la Dominique, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent et les Grenadines, et de Trinidad et Tobago. Plus de 20 femmes y ont participé et ont discuté des droits des femmes en tant que droits humains, du rôle des femmes et des comités de femmes dans les syndicats d'enseignants, de la gestion du temps, des techniques pour la planification et la mise en place d'ateliers de formation, de la gestion financière, des droits de l'enfant et du rôle des procédures parlementaires dans les réunions. Cette activité a été coordonnée par la Coordinatrice régionale de l'IE.

Guyana: Une activité de formation aux fonctions de direction s'est déroulée durant trois jours dans les locaux du *Guyana Teachers' Union*, qui a accueilli 22 participant(e)s issu(e)s de Trinidad, du Surinam et du Guyana. Cet événement sponsorisé et soutenu par l'IE a été l'occasion de discuter de plusieurs thématiques, telles que la négociation collective, le rôle des délégué(e)s et des responsables syndicaux/ales, la création de conseils dans les Caraïbes, ainsi que la préparation et la gestion des catastrophes.

Nevis: En octobre, l'IE a organisé une formation de deux jours aux fonctions de direction pour les petits syndicats de la région caribéenne, qui a accueilli 16 participant(e)s issu(e)s de syndicats d'Anguilla, de Montserrat, des îles Vierges britanniques, de Sainte-Croix, de Saint-Martin et de Nevis. Les discussions ont porté sur des sujets tels que, entre autres, les principaux défis auxquels sont confrontés les petits syndicats, la négociation collective, la mobilisation et le recrutement, le genre, les droits humains et syndicaux, les conseils d'enseignant(e)s dans la Communauté des

Caraïbes (CARICOM), la préparation aux catastrophes, ainsi que les structures et la constitution des syndicats.

Saint-Kitts: En octobre, le *St. Kitts Teachers' Union* a célébré la Journée mondiale des enseignant(e)s en organisant un rassemblement auquel a participé Morella Joseph du Secrétariat de la CARICOM, le Ministre de l'Éducation et la Coordinatrice de l'IE, qui s'est adressée aux enseignant(e)s. Des activités se sont poursuivies tout au long de la semaine avec des formations pour les enseignant(e)s.

Sainte-Lucie: La réunion du Comité exécutif du Syndicat des enseignants des Caraïbes (CUT) s'est tenue les 3 et 4 décembre et plusieurs dirigeant(e)s de différents syndicats basés dans les Caraïbes y ont assisté. Les discussions ont porté notamment sur des thèmes tels que la situation en Haïti, la formation aux fonctions de direction, le Congrès mondial de l'IE, les conseils d'enseignant(e)s, l'impact du cyclone Tomas à Sainte-Lucie, et le 75^e anniversaire du CUT.

Saint-Vincent et les Grenadines: Un atelier sur les peuples autochtones s'est tenu les 21 et 22 octobre et a accueilli 22 participant(e)s. La discussion a été axée sur l'héritage ancestral et les moyens de sauvegarder et de consolider les cultures, ainsi que sur les droits des peuples autochtones, la crise économique mondiale et son impact sur les peuples autochtones, la résolution de l'IE sur les droits des peuples autochtones, les stratégies pour améliorer la qualité de vie des enseignant(e)s autochtones et l'expérience personnelle en matière de discrimination et d'intégration/ségrégation des peuples autochtones.

Objectif 2 : Améliorer le bien-être et la condition du personnel enseignant

Améliorer le bien-être et la condition des enseignant(e)s et des employé(e)s de l'éducation, ainsi que la pleine application de leurs droits humains, de leurs droits syndicaux et de leurs libertés professionnelles.

2.1 Soutenir les organisations d'enseignants dans la défense de la condition des enseignants

L'engagement de l'IE en faveur de la défense des droits humains et syndicaux du personnel de l'éducation et de leurs organisations a continué d'être un volet important de ses activités. L'IE a apporté un soutien à ses organisations membres par le biais de la sensibilisation, de la formation, du plaidoyer, du lobbying et d'actions de protestation, ainsi que par le biais de ses représentations et des plaintes introduites auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART), du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme.

Les droits humains et syndicaux sont exposés aux plus grands risques en période de crise économique et sociale. Cette année a vu le développement ou la confirmation de tendances

inquiétantes en termes de violations des droits humains et syndicaux des organisations d'enseignants. Un nombre croissant de gouvernements ont tenté de considérer l'éducation comme étant un service essentiel, ce qui en droit international du travail signifie qu'une interruption de ce secteur pourrait mettre la vie des citoyen(ne)s en danger. Au nom de ce principe, des gouvernements ont fortement restreint ou nié les droits fondamentaux des travailleurs/euses, tels que le droit de grève. La jurisprudence de l'OIT a réfuté ce principe selon lequel l'éducation serait considérée comme un service essentiel - dans le sens où les gouvernements l'entendent.

Les recommandations de l'OIT formulées suite à des plaintes introduites par l'IE et ses organisations membres auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT, ont toutes réaffirmé les droits syndicaux des organisations d'enseignants. Les gouvernements ne devraient pas supprimer les systèmes de prélèvements des cotisations à la source; les gouvernements ne devraient pas refuser l'enregistrement des organisations de travailleurs/euses légitimes; les services minima ont été établis en pleine consultation avec les syndicats; forcer à la retraite et empêcher les enseignant(e)s syndicalistes de participer à des réunions internationales sont des mesures antisyndicales et discriminatoires qui toutes sont considérées comme des violations des droits syndicaux fondamentaux.

En 2010, les enseignant(e)s et leurs syndicats ont été victimes de :

- **Meurtres:** rien qu'en Colombie, 27 enseignant(e)s syndicalistes ont été assassiné(e)s. Des meurtres ont également été signalés au Pakistan, en Somalie et en Thaïlande.
- **Arrestations et détentions:** Chypre du Nord, Corée, Honduras, Iran et Turquie.
- **Interdiction de former ou refus d'enregistrer un syndicat:** Ethiopie. Dans plusieurs pays, les enseignant(e)s employé(e)s par l'Etat se voient refuser leurs droits syndicaux et, dans le meilleur des cas, seul le droit de former des associations professionnelles leur est garanti. En Jordanie, les enseignant(e)s du secteur public ne sont pas autorisé(e)s à former une association.
- **Suppression du système de prélèvement des cotisations à la source:** Equateur et Géorgie.
- **Licenciement ou retraite forcée de dirigeant(e)s syndicaux/ales:** Botswana, Corée, Fidji et Mauritanie.
- **Ingérence dans les affaires intérieures des syndicats:** Algérie, Angola, Cambodge, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Egypte, Irak, Mexique, Palestine, Soudan et Venezuela.
- **Suspension du droit de grève:** Burundi et Mauritanie.
- **Divulgarion des noms des affilié(e)s syndicaux/ales:** Corée et Gabon.
- **Conditions d'emploi non sécurisées:** Chine, Colombie, Géorgie, Ouzbékistan, Philippines, Somalie et Thaïlande.
- **Conditions de travail précaires et coupes budgétaires/salariales:** Burundi, Croatie, Gambie, Grèce, Jamaïque, Jordanie, Lettonie, Liban et Roumanie.
- **Discrimination des minorités et absence d'enseignement dans leur langue maternelle:** Iran, Kirghizstan, Pérou et Turquie.
- **Discrimination en termes d'accès à l'éducation pour les filles et les femmes:** Afghanistan et Iran.
- **Absence de négociation collective et réforme unilatérale:** Arménie, Chypre du Nord, Corée, Géorgie, Grèce, Hongrie, Jamaïque, Jordanie, Monténégro et Roumanie. Bien que la négociation collective soit un élément essentiel du dialogue social, les représentant(e)s des syndicats d'enseignants sont rarement invité(e)s à participer aux négociations sur la mise en application d'accords sur les salaires des enseignant(e)s ou de réformes éducatives. La législation se réfère souvent à la consultation avec les enseignant(e)s du secteur public.

En 2010, la Conférence de l'Organisation internationale du Travail a unanimement adopté un rapport du CEART. L'IE a contribué au rapport en soulignant trois tendances inquiétantes affectant les enseignant(e)s :

1. La pénurie mondiale d'enseignant(e)s et le recrutement d'enseignant(e)s « low-cost » (à bas prix) qui en découle.
2. Les coupes budgétaires qui compromettent l'offre d'une éducation de qualité à long terme, en dépit du fait que l'investissement dans l'éducation soit un facteur essentiel pour la reprise économique.
3. La recrudescence du nombre d'attaques perpétrées à l'encontre des enseignant(e)s et de l'éducation en général.

2.2 Résumé des campagnes nationales de l'IE

Botswana

Tout au long de l'année, l'IE et le Botswana Teachers' Union (BTU) ont continué à contester la retraite forcée du Président du BTU, Japhta Radibe. Les autorités ont contraint M. Radibe, âgé de 45 ans, à prendre sa retraite anticipée (en 2006 et en 2007) afin de l'empêcher de diriger le syndicat d'enseignants. M. Radibe a critiqué ouvertement les politiques du gouvernement en matière d'éducation.

En 2007, le BTU a porté la question de la retraite d'office de M. Radibe devant le tribunal et a demandé sa réintégration. Près d'un an s'est écoulé avant que la cour ne se prononce sur sa compétence en la matière et la première audience n'a pas pu être convoquée avant le mois de juin 2008. Ce report était injustifié et aurait pu empêcher M. Radibe de briguer un nouveau mandat à la tête de son syndicat. En mars 2010, le tribunal a rejeté la plainte introduite par M. Radibe contre le Directeur du Département de gestion des études pour licenciement illégal, injuste et arbitraire, tandis que le gouvernement a empêché M. Radibe de participer à des réunions syndicales internationales en rejetant ses demandes de visa. En 2009, le BTU et l'IE, soutenus par la CSI, ont introduit une plainte contre le gouvernement du Botswana auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT. En novembre 2010, l'OIT a rappelé au gouvernement du Botswana que les travailleurs(-euses) devraient être protégé(e)s de manière adéquate contre tout acte de discrimination antisyndicale dans le cadre de leur profession, en particulier lorsqu'il s'agit de dirigeant(e)s syndicaux(-ales). Ce principe s'applique non seulement au licenciement mais également aux autres formes de harcèlement, telles que le départ à la retraite forcée, lié à l'exercice d'activités syndicales légitimes.

Initiatives

L'IE et le BTU ont continué à tenir informé le Comité de la liberté syndicale de l'OIT (plainte 2722 auprès du CLS). En juin 2010, Japhta Radibe a participé à la Conférence internationale du Travail, en tant que membre de la délégation de l'IE. Des efforts ont continué à être déployés pour convaincre le gouvernement d'appliquer les recommandations pertinentes du CLS, soulignant que J. Radibe devait être réintégré dans sa fonction ou, si cela s'avérait absolument impossible, percevoir des indemnités suffisamment élevées pour décourager à l'avenir toute discrimination antisyndicale de la part des employeurs. Le CLS a également souligné qu'en vertu de la Convention 98, ratifiée par le Botswana en 1997, les dossiers relatifs à la discrimination antisyndicale devraient être

examinés et traités rapidement. Le plus de temps la justice a mis à se prononcer, plus il est devenu difficile de restaurer la justice, étant donné que la situation aurait pu changer de manière irréversible. Le CLS a exhorté les autorités judiciaires à se prononcer immédiatement et a souligné qu'un nouveau report de décision pourrait en soi justifier la réintégration de M. Radibe. L'argument du gouvernement spécifiant qu'il n'avait pas la compétence d'influencer le système judiciaire n'a pas empêché le CLS de se prononcer sur le dossier de M. Radibe. Le CLS a déclaré que la participation à des réunions internationales était un droit syndical fondamental et que le gouvernement devrait s'abstenir de prendre toute mesure empêchant les responsables des syndicats de se rendre à l'étranger.

Colombie

L'atteinte au droit à la vie demeure l'une des violences politiques les plus courantes en Colombie et, au sein du mouvement syndical, le nombre d'enseignant(e)s qui en sont victimes ne cesse de croître. La *Federación Colombiana de Educadores* (FECODE), affilié de l'IE, a recensé 27 enseignant(e)s syndicalistes tué(e)s au cours de la seule année 2010. Plus de 300 enseignant(e)s syndicalistes ont été menacé(e)s. Les enseignant(e)s syndicalistes assassiné(e)s (liste ci-dessous) étaient originaires des dix départements suivants : Amazonas, Antioquia, Caldas, Caquetá, Cauca, Córdoba, Magdalena, Nariño, Norte de Santander et Valle del Cauca.

Ariel de Jesús Benitez Hernandez, 6 décembre, Yaruma, Antioquia (ADIDA)
Nevis Hernando Bula, 20 novembre, Sahagún, Córdoba (ADEMACOR)
Diego Leonardo Vanegas Gonzalez, 16 novembre, Medellín, Antioquia (ADIDA)
Thomas Aquino Buelvas, 14 novembre, Montelibano, Córdoba (ADEMACOR)
Maria Ligia Gonzalez, 6 novembre, Tuluá, Valle del Cauca (SUTEV)
Luis Fernando Hoyos Arteaga, 10 septembre, Monteria, Córdoba (ADEMACOR)
Segundo Salvador Forero, 9 septembre, Anserma, Caldas (EDUCAL)
Fernando Lobo Aragón, 31 juillet, Santander de Quilchao, Cauca (ASOINCA)
Enrique Oracio Medina Alfonso, 4 juillet, Santa Bárbara de Pinto, Magdalena (EDUMAG)
Ibío Efrén Caicedo, 22 juin, Caucasia, Antioquia (ADIDA)
Leslien Torcorama Peñaranda Blanco, 18 mai, Abrego, Norte de Santander (ASINORT)
Benito Diaz Alvarez, 25 avril, San Bernardo del Viento, Córdoba (ADEMACOR)
Javier Estrada, 24 avril, Cali, Valle del Cauca (SUTEV)
Elkin Eduardo Gonzalez, 21 avril, Tierralta, Córdoba (ADEMACOR)
Francisco Valerio Orozco, 21 avril, Cáceres, Antioquia (ADIDA)
Arnulfo Torres Sanchez, 14 avril, Itagui, Antioquia (ADIDA)
Miller Antonio Garcés Rosero, 26 mars, Popayán, Cauca (ASOINCA)
Rosendo Rojas Tovar, 23 mars, San Vicente del Caguán, Caquetá (AICA)
Duvian Darío Rojo Cadavid, 18 mars, Puerto Berrio, Antioquia (ADIDA)
Francisco Ernesto Goyes Salazar, 12 mars, Santa Cruz Guach, Nariño (SIMANA)
Gustavo Gil Sierra, 1er mars, Medellín, Antioquia (ADIDA)
Rigoberto Polo Contreras, 3 février, Tuchín, Córdoba (ADEMACOR)
Oberto Manuel Beltrán Narváez, 30 janvier, San Antero, Córdoba (ADEMACOR)
Jaime Fernando Bazante Guzmán, 20 janvier, Corinto, Cauca (ASOINCA)
Carlos Andres Cheiva, 18 janvier, Leticia, Amazonas (SUDEA)
Beatriz Amparo Alarcón Gómez, 13 janvier, Sabaneta, Antioquia (ADIDA)
Norberto García Quiceno, 2 janvier, Trujillo, Valle del Cauca (SUTEV)

Un rapport publié en 2009 par l'IE sur les violences à l'encontre du personnel enseignant en Colombie avait déjà démontré que ces départements étaient ceux qui enregistraient le plus grand nombre de meurtres d'enseignant(e)s. Depuis 1990, environ 927 enseignant(e)s syndicalistes ont été tué(e)s en Colombie. Plus de 3.000 ont été menacé(e)s, plus de 1.000 ont été déplacé(e)s à

l'intérieur du territoire, 70 ont été forcé(e)s de quitter le pays avec leur famille et 60 ont disparu. En dépit des programmes de protection mis en place par les autorités colombiennes, les enseignant(e)s et les syndicalistes continuent d'être la cible de groupes paramilitaires, de guérillas armées et de narcotrafiquants.

La FECODE et l'IE ont dénoncé ces meurtres publiquement auprès des Ministres de l'Education, de la Justice, de la Protection sociale, et de l'Intérieur ainsi qu'auprès du Procureur public et du Président de la République, et ont exigé que les autorités colombiennes garantissent la liberté d'exercer des activités syndicales et qu'elles mènent toutes les enquêtes nécessaires pour rompre le cycle de l'impunité qui entoure généralement l'assassinat des enseignant(e)s et des syndicalistes. Dans plus de 96 pour cent des cas, aucune enquête n'a été menée ou alors les autorités ont abouti à la conclusion que les responsables ne pouvaient pas être identifiés. L'IE et la FECODE considèrent que cette violence constitue une entrave délibérée à l'exercice des activités syndicales en Colombie.

Initiatives

Dans le cadre de l'élaboration de nouvelles stratégies pour remédier à cette situation, l'IE a organisé en partenariat avec la FECODE des séances de formation pour les responsables syndicaux régionaux chargés des droits humains, à Bogotá les 7 et 8 avril. La formation a eu pour mission d'informer les militant(e)s locaux/ales sur les moyens de mettre en application les traités juridiquement contraignants relatifs aux droits humains ainsi que les conventions de l'OIT pouvant être utilisées pour exercer la pression sur les gouvernements et renforcer le soutien de la population pour protéger les droits humains et syndicaux des enseignant(e)s. Dans le cadre du suivi de cet atelier de l'IE, la FECODE a été représentée à la Conférence internationale du Travail en tant que membre de la délégation de l'IE auprès de la Commission de l'application des normes, à Genève, au mois de juin. Malheureusement, le cas de la Colombie n'a pas été discuté en raison d'un veto émis par le Groupe des employeurs de l'OIT.

En juin, le Comité régional de l'IE a adopté une résolution en soutien aux enseignant(e)s colombien(ne)s, exigeant une étude complète sur les attaques perpétrées à l'encontre des enseignant(e)s syndicalistes. En septembre, l'IE et la FECODE ont présenté des allégations auprès de la Commission d'experts de l'OIT, signalant des assassinats, des enlèvements, des disparitions, des détentions illégales et la torture d'enseignant(e)s, ainsi que des menaces formulées à leur encontre. En octobre, le Coordinateur régional principal de l'IE Amérique latine a tenu des réunions avec la FECODE en vue de définir la stratégie du syndicat pour la défense des droits humains et d'informer ses organisations membres à travers le monde. Le 25 octobre, l'IE a lancé une action urgente appelant les organisations membres à protester contre le maintien en détention de Miguel Ángel Beltrán Villegas, un professeur et syndicaliste colombien incarcéré depuis mai 2009. Le professeur Beltrán a été jugé le 12 novembre 2010. L'IE s'est jointe au syndicat University and Colleges Union (UCU), à LabourStart ainsi qu'à l'ONG Justice for Colombia, tous basés au Royaume-Uni, pour exiger son procès équitable et sa libération. M. Beltrán était toujours en détention à la fin de l'année 2010.

Tout au long de l'année, l'IE a régulièrement diffusé des informations sur l'évolution de la situation en Colombie et a informé ses organisations membres, les centrales syndicales, les Fédérations syndicales internationales (FSI), le Groupe des travailleurs de l'OIT et les organisations de surveillance des droits humains.

Equateur

L'OIT a rappelé au gouvernement équatorien que la suppression du système de prélèvement des cotisations à la source pouvait entraîner des difficultés financières pour les organisations syndicales et qu'elle devrait être évitée. Le gouvernement a avancé que la Convention 87 ne s'appliquait pas à la profession enseignante étant donné que les enseignant(e)s sont des fonctionnaires. Cet argument n'a pas été retenu dans la recommandation du Comité de la liberté syndicale de l'OIT, formulée suite à une plainte introduite en 2009 par le Syndicat national des éducateurs/trices (UNE) et l'IE contre le gouvernement équatorien. Les syndicats ont protesté contre une circulaire diffusée en août 2009 par le ministère de l'Éducation, interdisant à toute unité financière de prélever les cotisations dues à l'UNE sur les salaires des affiliés et de les verser à l'organisation. La tentative de coup d'État du 1er octobre contre le Président Correa a mis un frein à la poursuite de tout dialogue entre l'UNE et le gouvernement.

Ethiopia

Les fonctionnaires de l'État en Éthiopie, notamment les enseignant(e)s des écoles publiques, ont continué à se voir refuser le droit de former et de s'affilier à des syndicats, en violation de la Convention 87 de l'OIT, pourtant ratifiée par ce pays. Le gouvernement a justifié son refus d'autoriser la formation de toute autre association d'enseignants indépendante en expliquant qu'il existait déjà une association d'enseignants. Après 15 ans de procédures judiciaires, la Cour suprême de cassation régionale a ordonné, en juin 2008, que le nom, le logo, ainsi que tous les biens et avoirs bancaires de l'*Ethiopian Teachers' Association* (ETA) devaient être transférés à l'entité reconnue par le gouvernement, entraînant de fait la dissolution de l'association d'enseignant(e)s, reconnue auparavant comme largement indépendante. L'ETA de droit déclare s'inscrire dans la continuité de l'organisation créée en 1949. Les membres de l'ETA ayant perdu la bataille judiciaire se sont réorganisés et ont formé une nouvelle association sous le nom de *National Teacher Association* (NTA). L'enregistrement légal de la NTA a été refusé sur le fondement de l'existence d'une association d'enseignants nationale. Toutefois, l'agence gouvernementale compétente n'a envoyé aucune notification officielle à la NTA pour lui signifier cette décision. L'OIT a systématiquement demandé au gouvernement qu'il autorise l'enregistrement de la NTA en tant qu'association d'enseignants.

Depuis la libération du dernier enseignant syndicaliste, Meqcha Mengiqta, le 16 décembre 2009, plus aucun cas de détention ou de torture d'enseignant(e)s syndicalistes n'a été signalé. Toutefois, les organisations de défense des droits civils ont constaté que le gouvernement déployait des efforts permanents pour contrôler le secteur de l'éducation et faire pression sur les enseignant(e)s et les étudiant(e)s pour qu'ils/elles rejoignent le parti au pouvoir EPRDF, sans quoi « ils/elles en subiront les conséquences ».

Initiatives

L'IE et les organisations coopérantes ont continué à soutenir les responsables de la NTA dans leurs efforts pour faire enregistrer l'organisation par l'agence du gouvernement. L'IE est restée en contact avec les autorités gouvernementales par le biais de toute une série de réunions, et notamment lors de la Conférence internationale du Travail. L'IE a également continué à informer ses partenaires syndicaux, les agences des Nations Unies, ses relations diplomatiques et les organisations de défense des droits humains, sur l'évolution ou non de la situation. En août, l'IE a soumis des allégations au Comité d'experts de l'OIT, signalant le refus d'enregistrer la NTA ainsi que les pressions exercées par les autorités responsables de l'éducation pour inscrire les enseignant(e)s et les étudiant(e)s comme membres du parti au pouvoir.

Fidji

En novembre, le Conseil d'administration de l'OIT a demandé au gouvernement des Fidji la réintégration immédiate du Président de la Fiji Teachers' Association (FTA), Tevita Koroi, dans son poste de directeur, sans perte de salaire et d'avantages sociaux, et d'éviter toute nouvelle ingérence dans les affaires intérieures de la FTA. De plus, l'OIT a demandé au gouvernement d'accepter une mission consultative tripartite pour l'aider, avec les partenaires sociaux, à trouver des solutions appropriées en conformité avec les principes de liberté d'association. Ces actions ont été décidées suite à une plainte introduite par l'IE et la FTA en juillet 2009 auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT.

Le Règlement sur l'état d'urgence public adopté aux Fidji en avril 2009 est toujours en vigueur et a rendu la tâche très difficile aux syndicats d'enseignants, en particulier la FTA, pour organiser des activités publiques. La liberté de mouvement des syndicalistes a également été restreinte. L'application du Décret sur les médias, entré en vigueur le 28 juin 2010, a contraint les organisations d'enseignants au silence en raison des lourdes amendes qui menacent les organisations des médias en cas de publication ou de diffusion d'informations qui, selon le régime, pourraient perturber la sûreté ou l'ordre publics.

Initiatives

L'IE et la FTA ont continué à communiquer des informations à l'OIT, qui ont abouti à l'adoption de recommandations par le Conseil d'administration de l'OIT en novembre. L'IE a également continué à soutenir la participation de ses deux organisations membres, la FTA et le *Fiji Teachers' Union*, à tous les programmes soutenus par les Nations Unies, tels que le projet TACKLE visant à lutter contre le travail des enfants.

Géorgie

Le syndicat d'enseignants, *Educators and Scientists Free Trade Union of Georgia* (ESFTUG), qui représente plus de 100.000 enseignant(e)s en Géorgie, a fait l'objet de discrimination antisyndicale, d'ingérence et de rejet de la part du gouvernement. Dans le contexte des licenciements d'enseignant(e)s et des débats sur les procédures de certification des enseignant(e)s, les enseignant(e)s syndicalisé(e)s ont subi des pressions pour mettre un terme à leur affiliation à l'ESFTUG. Le dialogue social n'a pas eu lieu et le Ministre de l'Education a lui-même choisi les membres du panel en évitant le syndicat d'enseignants le plus représentatif, à savoir l'ESFTUG. Le Ministre continue d'ignorer la décision prononcée par la Cour d'appel en février 2008 qui a ordonné au ministère de l'Education de mener une négociation collective sérieuse avec le syndicat d'enseignants ESFTUG.

Le 30 octobre, des mesures ont été prises pour tenter d'invalider les actes du Congrès extraordinaire de l'ESFTUG. Le Congrès a été convoqué pour élire une nouvelle direction suite à la démission de l'ancienne Présidente, Manana Gurchumalidze, qui n'a pas supporté la campagne de diffamation menée contre elle. Convaincue que sa sécurité et celle de sa famille étaient mises en danger, Gurchumalidze a demandé l'asile à l'étranger. L'ESFTUG a élu une nouvelle dirigeante, Maia Kobakhidze, qui, par la suite, a été invitée à une réunion, rejetée par le ministère de l'Education. Ce dernier a également refusé de réinstaurer le système de prélèvement à la source, bloqué depuis le mois de juin et qui assure à l'ESFTUG le paiement des cotisations.

Initiatives

Plusieurs missions de l'IE se sont rendues en Géorgie en vue de renouer le dialogue entre le ministère de l'Éducation et les responsables syndicaux/ales. L'IE a dénoncé auprès de l'OIT la création d'un syndicat jaune par des directeurs/trices d'établissements scolaires, des membres du personnel des centres de formation des enseignant(e)s contrôlés par le gouvernement et un haut représentant du ministère de l'Éducation. Il est apparu que le gouvernement se chargeait non seulement de promouvoir ce nouveau « syndicat » mais qu'il lui accordait également des privilèges, au détriment des syndicats d'enseignants existants. L'IE a actualisé les informations de novembre 2008, date à laquelle une plainte a été introduite auprès du Comité de la liberté syndicale (dossier 2678). L'IE a eu des entretiens avec le Conseil régional paneuropéen de la CSI et un syndicat non indépendant avait demandé son affiliation à la CES. En juin, à la Commission de l'application des normes de l'OIT, l'IE a contribué aux interventions du groupe des travailleurs concernant la Géorgie, avec la CSI et la Centrale syndicale de Géorgie. Deux représentants du syndicat d'enseignants se sont joints à la délégation des travailleurs/euses. La Commission a demandé au gouvernement de Géorgie de renforcer le cadre juridique pour la protection efficace contre la discrimination antisyndicale et pour la défense de la négociation collective. En juillet, l'IE a soumis un rapport auprès du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies relatif à la non-application des principes de liberté syndicale par le gouvernement géorgien et à la persécution des dirigeant(e)s et des membres de l'ESFTUG. La procédure de Révision périodique universelle des Nations Unies aura lieu en janvier 2011.

Iran

L'IE est restée préoccupée par les mesures drastiques qui ont été prises à l'encontre des militant(e)s des droits syndicaux en Iran, alors que les autorités continuent de bafouer les droits civils et syndicaux et de harceler et d'incarcérer les Iranien(ne)s qui se mobilisent afin que leur gouvernement tienne compte des droits des citoyen(ne)s et les respecte. Obtenir des informations fiables sur la situation des enseignant(e)s syndicalistes persécuté(e)s est resté une tâche difficile. L'organisation membre de l'IE, le *Coordinating Council of Iranian Teacher Trade Associations* (CCITTA) a signalé que le régime avait coupé les réseaux de communication entre les différents groupes. Les citoyen(ne)s et les militant(e)s vivent dans la crainte et ont peu confiance de pouvoir s'affilier à un syndicat sans faire l'objet de répressions. Les enseignant(e)s militant(e)s ont été régulièrement suivi(e)s par des agents de la sécurité et le CCITTA n'a pas été autorisé à se réunir en tant qu'organe statutaire depuis avril. Plusieurs enseignant(e)s syndicalistes ont été arrêté(e)s avant la célébration de la Journée nationale des enseignant(e)s le 2 mai.

Par ailleurs, les familles des détenu(e)s n'ont souvent pas été informées du sort de leurs proches, et les agents de renseignement leur ont simplement déclaré que leurs dossiers n'avaient pas encore été instruits et qu'ils/elles seraient, par conséquent, maintenu(e)s en détention jusqu'à la clôture de l'enquête. L'IE a exprimé ses inquiétudes concernant la condamnation à mort prononcée contre Abdolreza Ghanbari, un professeur d'université âgé de 42 ans, accusé de *Moharebeh* (« ennemi de Dieu »). Le 27 avril, la Cour d'appel a confirmé sa condamnation à mort. Parmi les autres enseignant(e)s syndicalistes toujours en détention, figurent Rasoul Bodaghi, condamné à une nouvelle peine de six ans d'emprisonnement en décembre, Abdollah Moameni et Hashem Khastar. À l'instar des enseignant(e)s syndicalistes, des étudiant(e)s ont été aussi régulièrement persécuté(e)s et poursuivi(e)s en justice.

L'IE reste également préoccupée par le maintien en détention de Mansoor Osanloo et d'Ebrahim Madadi, dirigeants du Syndicat des travailleurs dans les transports en commun par bus de Téhéran (syndicat Vahed), affilié de la Fédération internationale des ouvriers du transport.

Initiatives

L'IE a soutenu les enseignant(e)s et les travailleurs/euses, en plaidant en faveur de la justice sociale, de l'égalité des droits à l'éducation et à l'emploi, et des droits des femmes. L'IE a adressé un courrier au gouvernement iranien demandant que les travailleurs/euses puissent traiter leurs problèmes par le biais de leurs propres canaux de négociations, que les autorités mettent un terme à la pression excessive qu'elles exercent sur les syndicats, que les procès soient équitables, ainsi que la libération immédiate des militant(e)s syndicaux/ales, la suspension de toutes les charges retenues contre eux/elles et la commutation de leur condamnation à mort. L'IE a continué à s'impliquer dans la campagne internationale « Justice for Iranian Workers », un réseau de militant(e)s pour les droits syndicaux issu(e)s du mouvement international des travailleurs/euses et d'Amnesty International. L'IE a également partagé des informations avec le Réseau pour l'éducation et les droits académiques (NEAR).

En mars, l'IE a tissé un réseau de relations avec des militantes en faveur des droits des femmes iraniennes à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW). En juin, le Conseil des droits de l'Homme a adopté des recommandations suite à des allégations soumises par 67 organisations, dont l'IE. La recommandation des Nations Unies a notamment demandé aux autorités iraniennes l'abrogation de toutes les dispositions pénales se rapportant à la liberté d'expression et à la liberté de réunion, le renforcement de la coopération avec les ONG et la protection des droits des défenseurs des droits humains par la législation iranienne. Les Nations Unies ont également demandé que la liberté d'association soit inscrite dans la loi iranienne; que des informations sur le sort des détenus soient communiquées à leurs familles et à leurs avocats et qu'ils aient le droit de les rencontrer; que l'indépendance effective de l'administration judiciaire soit garantie; que le recours à la législation d'exception soit limité; et que soient également garanties la protection appropriée des défenseurs des droits humains et des opposants politiques, les libertés d'expression, d'opinion et de religion ou de conviction et l'égalité de traitement des femmes et des filles en droit et dans la pratique. Depuis juin, l'IE a basé son plaidoyer sur ces recommandations du Conseil des droits de l'Homme. En juin également, lors de la Conférence internationale du Travail, une membre du Bureau exécutif de l'IE, Lok Yim-Pheng, de Malaisie, s'est exprimée sur la discrimination dans l'éducation en Iran, en violation de la Convention 111 de l'OIT. La Commission de l'application des normes a exhorté le gouvernement iranien à accepter une mission de haut niveau de l'OIT pour discuter de la mise en application de la Convention 111 et des principes de la liberté d'association. En août, l'IE a communiqué au Comité d'experts de l'OIT des allégations concernant la répression des enseignant(e)s syndicalistes, des informations sur les restrictions de la liberté d'expression et d'association et sur les dispositions discriminatoires affectant le secteur de l'éducation. L'IE a continué à apporter un soutien moral au CCITTA, son organisation membre, en collaborant avec elle en vue de trouver la méthode la plus efficace pour promouvoir le dialogue social, ainsi que la liberté d'association et de négociation collective, en tant que moyens permettant d'améliorer les conditions de travail des enseignant(e)s.

Corée du Sud

Les fonctionnaires publics en Corée du Sud, y compris les enseignant(e)s des écoles publiques, n'ont pas officiellement le droit de négocier collectivement ou de faire la grève. Le gouvernement de Corée du Sud n'a pas ratifié les conventions fondamentales de l'OIT relatives au travail. Les efforts déployés par les syndicats pour remédier à ce problème ont permis aux enseignant(e)s d'obtenir le droit de former des syndicats. Des rapports signalent que la répression des syndicalistes en Corée s'intensifie et qu'elle s'aggrave avec la crise économique.

En réponse à la décision prise en mai par les autorités responsables de l'éducation d'engager des poursuites judiciaires contre 183 enseignant(e)s membres du *South Korean Teachers and Education Workers' Union* (KTU, *Jeon Gyo Jo*) pour avoir enfreint une clause relative à la neutralité politique,

L'IE a entrepris des actions au sein de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE. L'IE a mis en avant que le gouvernement coréen ne respectait pas la promesse qu'il a faite lorsque le pays est devenu membre de l'OCDE en 1996. A cette époque, le gouvernement s'était engagé à réformer les lois en vigueur sur les relations patronat-syndicats afin de les rendre conformes aux normes internationales, en l'occurrence « celles concernant les droits fondamentaux tels que la liberté d'association et la négociation collective ».

Les deux organisations membres en Corée utilisent des stratégies différentes pour améliorer les normes et les droits des enseignant(e)s et ont été soutenues par l'IE. Les réunions du G20 à Séoul ont permis à l'IE d'insister pour que l'investissement dans l'éducation continue à occuper un rang élevé dans le plan de relance du G20 et de demander au gouvernement coréen de respecter les droits syndicaux.

Initiatives

L'IE a envoyé une lettre de protestation au Ministre sud-coréen de l'Education et a communiqué des informations concernant la plainte du KTU et de l'IE soumise au Comité de la liberté syndicale de l'OIT (dossier 2569). En août, l'IE a lancé un Appel d'action urgente demandant la suppression du projet de licenciement de 183 enseignant(e)s, la garantie pour les enseignant(e)s de leurs droits de s'affilier à des syndicats et de participer à la négociation collective, sans faire l'objet d'intimidations et de menaces de licenciement de la part du gouvernement, et le respect de leurs libertés d'expression et de réunion. Cet Appel d'action urgente a été soutenu par les organisations membres de l'IE en Corée du Sud, le KFTA et le KTU. En juin, les informations communiquées par l'IE au Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE ont encouragé la CSC à envoyer une mission d'exploration en Corée du Sud. Auparavant, en avril, le Secrétaire général de la CES, John Monks, a rencontré Karel De Gucht, le Commissaire européen au commerce, pour discuter de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Corée du Sud. La Commission a indiqué qu'un « Groupe consultatif national » serait créé afin d'inclure des représentant(e)s syndicaux/ales pour surveiller les engagements prévus par cet accord. En septembre, l'IE a officiellement rejoint d'autres Fédérations syndicales internationales (FSI) dans le cadre d'une campagne à long terme en faveur des droits des travailleurs/euses en Corée du Sud. L'IE a contribué au contenu d'une brochure du Groupement « Global Unions » sur les violations des droits syndicaux. En novembre, la Présidente de l'IE et un membre du Bureau exécutif de l'IE issu du Japon ont participé au Sommet du Groupement « Global Unions » dans le cadre des réunions du G20 à Séoul et ont rencontré les affiliés nationaux de l'IE ainsi que le South Korean Professors' Union. La Présidente de l'IE a insisté pour que la Déclaration du G20 reconnaisse l'éducation et la formation comme étant les moteurs essentiels de la reprise et que, par conséquent, il est indispensable que les gouvernements investissent dans ces secteurs. L'IE a également exhorté la Corée du Sud à respecter les droits fondamentaux des travailleurs/euses. A la fin de l'année, le problème concernant les charges retenues contre des enseignant(e)s du KTU pour avoir fait des dons à des partis politiques n'était toujours pas résolu.

Turquie

Les autorités ont poursuivi le harcèlement du syndicat d'enseignants *Egitim Sen* en raison de sa politique en faveur de l'enseignement dans la langue maternelle (le kurde) et des critiques ouvertes qu'il a formulées. Le cadre juridique pour la liberté d'association, le droit de grève et la négociation collective au sein du secteur public n'est toujours pas conforme aux conventions de l'OIT. Les efforts déployés par les syndicats d'enseignants pour organiser le secteur sont toujours compromis par des procès judiciaires menés sous des motifs douteux et l'arrestation de responsables syndicaux/ales. La mesure la plus grave à l'encontre des syndicats a été prise en mai 2009, lorsque plus de 30

membres et responsables d'*Egitim Sen* et de la centrale syndicale (la Confédération turque des services publics - KESK) ont été arrêtés à travers le pays. Le procès n'a débuté qu'en novembre 2009 et depuis lors le verdict a été reporté à quatre reprises. Les 31 prévenus, dont 27 membres d'*Egitim Sen*, ont été libérés sous caution en novembre 2009, mais restent passibles d'une peine allant jusqu'à 10 ans d'emprisonnement. L'interdiction de se rendre à l'étranger n'a pas été suspendue et a empêché la Secrétaire aux droits des femmes d'*Egitim Sen*, Gulçin Isbert, de participer aux activités de l'IE.

L'IE a porté plainte auprès de plusieurs organes des Nations Unies, mettant en lumière que les droits syndicaux ne sont toujours pas pleinement accordés en Turquie, que la garantie des droits d'organisation, de grève et de négociation collective doit encore être mise en conformité avec les normes de l'Union européenne et les Conventions de l'OIT et que les syndicats dont les membres organisent des grèves risquent des licenciements massifs, des poursuites judiciaires et des arrestations de leurs responsables, tandis que les grévistes et les manifestant(e)s pacifiques sont également victimes de violences policières démesurées.

Initiatives

Le 22 juin et le 22 octobre, l'IE a coordonné les délégations internationales pour soutenir les prévenus d'*Egitim Sen* et du KESK durant leur procès à Izmir. Le verdict a une nouvelle fois été reporté, cette fois au 1er février 2011. En mars, l'IE a publié une étude intitulée: « Répression politique contre les enseignant(e)s syndicalistes en Turquie: le cas d'*Egitim Sen* » afin d'expliquer la raison pour laquelle les syndicalistes avaient été arrêté(e)s, ainsi que la nature de la procédure judiciaire en cours. En avril, l'IE a participé à un atelier des Fédérations syndicales internationales sur la solidarité internationale vis-à-vis des travailleurs/euses turcs/ques. En juin, la Commission de l'application des normes de l'OIT a examiné l'application de la Convention 87 par la Turquie. L'IE a contribué à l'intervention du groupe des travailleurs/euses et a veillé à ce que la contractualisation des enseignant(e)s et son impact négatif sur la syndicalisation, ainsi que les dossiers du KESK/*Egitim Sen*, soient présentés. L'OIT a pris acte des restrictions aux libertés d'expression et de réunion des syndicalistes, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Elle a exhorté le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme au climat de violence, aux pressions et aux menaces, de sorte que les travailleurs/euses et les employeurs/euses puissent pleinement et librement exercer leurs droits garantis par la Convention. En juillet, l'IE, le CSEE et les syndicats d'enseignants en Europe ont plaidé en faveur de l'éducation de qualité et des droits syndicaux lors du Forum social européen, qui s'est tenu à Istanbul, en Turquie, du 1er au 4 juillet. En août, l'IE a déposé une plainte auprès du Comité d'experts de l'OIT concernant des violations des principes de libertés d'expression, d'association et de réunion par le gouvernement turc. La plainte soumise était basée sur les recommandations de l'OIT formulées en juin et centrées sur la situation du syndicat d'enseignants *Egitim-Sen* et sur la manière dont l'ingérence des autorités dans les affaires syndicales entravait le bon fonctionnement du syndicat. En accusant les syndicalistes d'appartenir à une organisation armée illégale (comme le PKK), l'Etat est parvenu efficacement à stigmatiser et délégitimer les prévenus et le mouvement syndical en Turquie. En septembre, le Conseil des droits de l'Homme a formulé des recommandations au gouvernement turc, s'appuyant sur des dossiers introduits par des organisations de la société civile, dont l'IE. Les aspects les plus pertinents pour les syndicats d'enseignants étaient notamment les suivants: garantir l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire et des enquêtes concernant les allégations de violations des droits humains; prendre des mesures afin de mettre un terme aux violations du droit à la liberté d'opinion et d'expression et d'établir les conditions nécessaires pour empêcher de telles violations; adopter une législation complète concernant la lutte contre la discrimination et faire respecter les droits des minorités de manière à mettre la législation et la pratique en pleine conformité avec les normes internationales des droits de l'homme; revoir la définition des «

minorités » nationales afin de la mettre en conformité avec les normes internationales et prendre des mesures ciblées pour éliminer la discrimination fondée sur l'origine nationale ou ethnique.

Zimbabwe

Bien que le Zimbabwe ait ratifié les Conventions 87 et 98 de l'OIT, les travailleurs/euses du service public, y compris les enseignant(e)s, ne peuvent jouir pleinement de leurs droits au travail et à la négociation collective. La Loi nationale sur le Travail ne s'étend pas ou ne s'applique pas au secteur public. En avril, l'IE et l'ISP ont demandé aux autorités de rendre la Loi sur les Services publics conforme aux normes internationales du travail et aux Conventions de l'OIT. L'IE a également suivi les évolutions relatives à la Commission d'enquête de l'OIT, créée en juin 2008.

2.3 Protéger l'éducation contre les attaques, les écoles doivent être des havres de paix

En septembre 2008, le Bureau exécutif de l'IE a adopté une recommandation sur « L'éducation prise pour cible et la persécution des enseignant(e)s ». L'IE s'est engagée dans des activités de plaidoyer pour exhorter la communauté internationale à prendre des mesures pour empêcher les violations du droit à l'éducation; garantir la sûreté et la sécurité des élèves, des enseignant(e)s, du personnel de l'éducation et des universitaires partout dans le monde; renforcer la législation internationale ; et mettre un terme à l'impunité.

L'IE a cherché à obtenir un large soutien pour sa déclaration *Les établissements scolaires doivent être des havres de paix*, en encourageant ses organisations membres, ses partenaires, et les agences des Nations Unies à l'intégrer à leurs programmes de travail. En février, l'IE a été un membre fondateur de la Coalition mondiale interdisciplinaire pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCPEA), réunissant des agences des Nations Unies, des organisations de défense des droits humains et des organisations humanitaires actives dans ce domaine. La Secrétaire générale adjointe de l'IE, Jan Eastman, est devenue membre du Comité directeur de la coalition, qui vise à renforcer la prévention des attaques contre l'éducation, améliorer la connaissance et la compréhension de cette problématique, améliorer la surveillance et le suivi, établir des normes et des critères internationaux plus stricts et accroître la responsabilisation. Depuis sa création, la GCPEA a exercé une influence sur les conclusions de la Déclaration présidentielle du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin de s'atteler à la question de la protection des établissements scolaires contre les attaques. La GCPEA a également requis auprès du Procureur de la Cour pénale internationale que son Bureau contribue de manière significative à accroître la responsabilité et à renforcer les mesures de dissuasion concernant les attaques à l'encontre de l'éducation. Au vu des lacunes qui ont été identifiées par la GCPEA en termes de connaissance de ce problème, l'IE a développé un cadre pour la recherche et l'élaboration d'une étude sur les mécanismes de surveillance internationaux.

2.4 Promouvoir les droits de l'enfant

Dans le cadre de la campagne pour l'EPT et les OMD, l'IE a continué à promouvoir le droit universel à l'éducation pour tous les enfants. Des activités liées à la lutte contre le travail des enfants ont été organisées avec des organisations d'enseignants issues de tous les continents et en coopération avec l'OIT, le Programme international sur l'abolition du travail des enfants (IPEC), le programme TACKLE, ainsi qu'avec d'autres Syndicats mondiaux et organisations de la société civile, telles que la campagne *Stop Child Labour* (Arrêtez le travail des enfants) et la Marche mondiale contre le travail des enfants, où l'IE est représentée au Conseil d'administration, afin d'unir les efforts en vue de redynamiser ce mouvement.

Parmi les autres initiatives mondiales, l'IE a été représentée au sein du Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et sur l'Education pour Tous, un partenariat inter-agences mobilisant la volonté et l'engagement politiques pour inscrire la thématique du travail des enfants dans les cadres politiques nationaux et internationaux mis en place pour contribuer à la réalisation des objectifs de l'EPT. Ce Groupe de travail se charge de la mise en œuvre de la Feuille de route en vue de l'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici 2016, le document final de la Conférence mondiale de la Haye 2010 sur le travail des enfants. Les principaux membres du Groupe de travail sont l'OIT, l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale, le PNUD, l'IE et la Marche mondiale contre le travail des enfants.

Le 12 juin, date célébrant la Journée mondiale contre le travail des enfants, l'IE et l'OIT/IPEC ont lancé un guide d'information pour les enseignant(e)s et les syndicats: « Droit au but... Eliminons le travail des enfants ». Ce guide propose des activités concrètes pouvant être organisées par les enseignant(e)s et les élèves pour comprendre la problématique du travail des enfants. L'activité *Droit au but: carton rouge au travail des enfants!* a coïncidé avec la Coupe du monde de football. En référence à l'arbitre brandissant une carte rouge pour expulser un joueur au cours d'un match de football, l'activité a été menée par des enfants arborant leur propre carte rouge pour attirer l'attention du public sur les conséquences catastrophiques du travail des enfants. La publication de l'IE fournit également des conseils aux enseignant(e)s des organisations membres sur la manière d'expliquer aux enfants ce que sont le « fair play » et l'inclusion, non seulement dans le sport mais également dans l'ensemble de la société. Les activités ont été conçues pour aider les enseignant(e)s et leurs élèves à aborder la thématique des droits de l'enfant et à leur faire comprendre ce que signifie le droit à l'éducation. Elles ont également eu pour objectif de leur faire prendre conscience de la multitude d'enfants qui continuent à être exploités dans les usines et les industries, notamment dans la production d'articles de sport. L'IE a aussi collaboré avec l'OIT, l'IPEC et la FIFA pour la rédaction d'un manuel intitulé *Le travail des enfants et le droit des enfants à jouer*. L'objectif de ce manuel a été d'encourager les écoles, les organisations de travailleurs/euses et d'employeurs/euses, les ONG, les gouvernements locaux et d'autres groupes communautaires à aider les victimes du travail des enfants.

Les enseignant(e)s jouent un rôle clé dans la lutte contre le travail des enfants et leur maintien à l'école. Les enfants sont plus susceptibles d'aller à l'école si l'offre d'éducation est adéquate. Cela englobe un personnel enseignant professionnel et qualifié; des programmes pertinents; un environnement sain, sûr et accueillant; ainsi qu'un accès aux écoles et des routes sûres pour s'y rendre et en revenir, en particulier dans les zones rurales. Tous ces facteurs contribuent à combattre le travail des enfants et à les mettre sur le chemin de l'école, en particulier les filles.

Promouvoir les droits de l'enfant

Menée en 2009 par P.R. Bourgonje, l'étude de recherche « L'Education des enfants réfugiés et demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE: études de cas au Royaume-Uni, en Espagne, en Suède et en Australie » a été publiée et diffusée parmi les affiliés de l'IE. L'étude a constitué un point de départ pour examiner les chances d'éducation pour les enfants réfugiés et demandeurs d'asile dans quatre pays ayant fait l'objet d'une étude de cas, où les questions d'immigration ont joué un rôle prédominant dans les discussions politiques au cours de ces dix dernières années. L'étude s'est intéressée aux défis liés à l'égalité d'accès à l'éducation de qualité pour les enfants réfugiés et demandeurs d'asile, tout en mettant en lumière les actions entreprises par les syndicats d'enseignants. Des études de terrain ont été menées avec le soutien de syndicats membres en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni, et des informations complémentaires ont été collectées via des contacts avec le syndicat membre en Australie. L'étude peut être consultée sur le site Internet de l'IE à l'adresse suivante: www.ei-ie.org/research/en/documentation.php.

2.5 Activités régionales

Région Afrique

Atelier sur les droits de l'enfant à l'école

L'IE a organisé un atelier régional sur le thème « Les droits de l'enfant à l'école » par l'intermédiaire de son Bureau régional à Lomé, du 26 au 30 juin. Des membres du Bénin, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Gabon et du Togo ont participé à cet atelier, dont les discussions ont été axées sur les instruments internationaux et régionaux pour la protection des droits de l'enfant, notamment la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, les Conventions 138 et 182 de l'OIT portant respectivement sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et les pires formes de travail des enfants. Ces instruments ont attiré l'attention sur quatre principes régissant le respect et la protection des droits de l'enfant: sa survie et son développement, la non-discrimination, sa participation et son intérêt. D'autres analyses relatives aux droits de l'enfant ont révélé que des violations se poursuivaient dans de nombreux pays d'Afrique malgré qu'ils aient ratifié des instruments régionaux et internationaux. Ce constat démontre clairement le fossé qui existe entre la déclaration d'intention de la part des gouvernements africains et sa mise en œuvre. Les participant(e)s ont pris conscience de la nécessité urgente pour les syndicats d'enseignants de mener des actions pour obliger les gouvernements des pays d'Afrique à respecter les dispositions des conventions, des chartes et des traités qu'ils ont signés et ratifiés.

Programme sous-régional sur les droits humains et syndicaux

Un atelier conjoint consacré à la fois à L'EPT/SIDA et aux droits humains et syndicaux s'est tenu à Maputo, au Mozambique, du 14 au 20 mars. Ces deux ateliers ont réuni des affiliés de l'IE issus d'Angola, du Cap-Vert, de Guinée Bissau, de Sao Tomé et Príncipe et du Mozambique. La plupart des organisations étaient représentées par un homme et une femme, membres de leurs instances dirigeantes. Les deux premiers jours ont été consacrés à l'EPT et à la situation du VIH/SIDA. Les

présentations de pays ont dépeint une situation du SIDA alarmante en Angola, en Guinée Bissau et au Mozambique, où les taux d'infection qui oscillent entre 12 et 20 pour cent ont des conséquences évidentes au niveau national. Les syndicats lusophones ont demandé un soutien pour aider à éduquer leurs membres à la problématique du VIH/SIDA. Il est apparu que l'Angola violait les droits syndicaux des membres de l'IE au sein du SINPROF, qui n'a pu exercer ses activités dans deux provinces. Parallèlement à cela, certains gouverneurs provinciaux se sont montrés réticents vis-à-vis du prélèvement des cotisations sur le salaire des enseignant(e)s en raison de leur aversion pour le SINPROF. Le gouvernement a également soutenu la formation d'un nouveau syndicat qui s'est vu accorder tous les droits qui avaient été refusés au SINPROF. La lutte se poursuivrait et la direction du SINPROF était déterminée à renforcer le syndicat.

Algérie

En décembre 2009, une grève a été menée dans les écoles primaires, secondaires et supérieures pour demander une amélioration des pensions, du salaire et de la sécurité sociale. Cette grève a mis en lumière les conditions difficiles qui entravent le bon fonctionnement des syndicats algériens, la nature complexe des politiques du pays ainsi que l'implication du gouvernement dans les menaces proférées à l'encontre des responsables syndicaux/ales. En mai, l'IE a envoyé une lettre de protestation aux autorités algériennes, suite à leur décision de fermer la Maison des syndicats, où le SATEF, affilié de l'IE, et d'autres syndicats d'enseignants du pays envisageaient de se réunir pour organiser des activités syndicales.

Projet OIT/IPEC avec les syndicats libanais

En septembre, le Bureau régional de l'OIT à Beyrouth a commencé sa coopération avec des affiliés de l'IE au Liban afin d'impliquer les enseignant(e)s dans un projet pilote visant à éliminer le travail des enfants, en formant les enseignant(e)s au manuel de l'IPEC qui sera mis en œuvre dans les écoles. Cette phase de coopération serait suivie d'un plan d'action où la participation des syndicats d'enseignants serait renforcée à la fois sur le terrain et dans le cadre juridique et politique du projet. Des enseignant(e)s de trois syndicats libanais ont participé à la première formation sur le manuel SCREAM (Défense des droits de l'enfant par l'éducation, l'art et les médias), organisée du 4 au 8 octobre.

Région Asie-Pacifique

Promouvoir les droits humains et syndicaux

En Asie, plus de 100 millions d'enfants travaillent et la plupart d'entre eux ne sont pas scolarisés. Sous les auspices du Programme EPT/SIDA, la *All India Secondary Teachers' Federation* (AISTF) a mené toute une série d'études, publié des ouvrages en faveur de l'enseignement fondamental et organisé des ateliers destinés aux enseignant(e)s, aux parents et aux enfants-travailleurs afin de les encourager à mettre les enfants qui travaillent sur le chemin de l'école dans les Etats de l'Uttar Pradesh, de l'Haryana, du Bihar, du Karnataka, du Bengale occidental, de l'Orissa, de l'Andhra Pradesh et du Jharkhand. L'organisation a fait pression sur de nombreux partis politiques et membres du Parlement en vue d'amender la Loi sur le droit à l'éducation et d'améliorer l'accès à l'éducation pour les plus pauvres, notamment les enfants-travailleurs.

Les programmes de formation de l'IE avec le *National Trade Union of Education and Scientific Workers* d'Ouzbékistan comprenait des séances sur le travail des enfants destinées à sensibiliser les enseignant(e)s et à augmenter le taux de rétention des enfants dans les écoles.

L'IE a organisé un séminaire régional sur les droits de l'enfant à Bangkok, du 3 au 5 novembre. 30 responsables d'organisations membres de l'IE en Inde, en Indonésie, au Népal, aux Philippines et en Mongolie ont discuté des moyens de renforcer les droits de l'enfant et de rendre les écoles accueillantes pour les élèves afin d'améliorer les processus d'apprentissage et d'enseignement et d'augmenter le taux de rétention des enfants dans les écoles.

Pour marquer la Journée mondiale contre le travail des enfants, l'IE a édité une nouvelle publication en collaboration avec le Programme international pour l'élimination du travail des enfants de l'OIT, intitulée « Droit au but: éliminons le travail des enfants », et qui traduit les liens qu'établit l'IE entre l'élimination du travail des enfants et la réalisation de l'objectif d'une EPT de qualité.

Des millions de nouveaux/elles enseignant(e)s et para-enseignant(e)s hésitent toujours à s'affilier à un syndicat en raison des réglementations restrictives et on observe une recrudescence du nombre total d'enseignant(e)s qui ne sont pas syndicalisé(e)s. La Conférence de l'IE Asie-Pacifique a protesté contre la détérioration de la situation des droits humains et syndicaux en Corée du Sud, aux Philippines, au Népal, au Sri Lanka et aux Fidji, et a appelé les gouvernements respectifs à garantir la protection des droits des enseignant(e)s. L'IE a également exhorté le gouvernement sud-coréen à prendre les mesures nécessaires pour garantir les libertés d'association, d'expression et académiques, ainsi que l'autonomie professionnelle des enseignant(e)s en Corée du Sud. L'IE a demandé au gouvernement philippin de mettre un terme immédiat aux exécutions, aux disparitions et au harcèlement des syndicalistes, ainsi qu'à l'impunité, en menant des enquêtes permettant de poursuivre et de condamner les responsables de tels actes. Compte tenu de la situation sécuritaire au Népal, l'IE a appelé le gouvernement à assurer une protection suffisante des enseignant(e)s afin de leur permettre d'exercer leurs activités professionnelles. Dans une résolution sur les Fidji, l'IE a demandé au pays de restaurer la démocratie parlementaire. En réponse à un Appel d'action urgente de l'IE, de nombreuses organisations d'enseignant(e)s à travers le monde ont envoyé des lettres de protestation à ces gouvernements. En dépit de la pression internationale, Tevita Koroi, Président de la *Fiji Teachers' Association* et membre du Comité régional de l'IE Asie-Pacifique, est toujours suspendu de sa fonction d'enseignant.

L'IE a soumis un rapport sur la situation des droits humains et syndicaux au Népal dans le cadre de la Révision périodique universelle des Nations Unies relative aux droits humains. Le rapport a mis en exergue les violations des droits humains du personnel enseignant népalais, pris au piège entre les groupes armés et les militaires.

En coopération avec l'OIT/ACTRAV, l'IE a organisé un *atelier national consacré au développement des compétences des syndicats* aux Philippines, du 16 au 18 mars, pour 28 représentant(e)s de quatre organisations membres de l'IE. L'*Alliance of Concerned Teachers* (ACT), en coopération avec l'IE, a organisé trois ateliers sur l'augmentation des salaires dans les écoles publiques et privées pour 114 responsables de syndicats, le 27 février à Iloilo, le 4 mars à Davao et le 27 mars à Quezon. Les ateliers ont planifié les actions de l'ACT pour obtenir des salaires décents pour les enseignant(e)s.

Du 22 au 24 juin, l'IE a organisé un atelier sur les droits syndicaux à Colombo, en coopération avec le *All Ceylon Union of Teachers*, le *Ceylon Tamil Teachers' Union*, le *Sri Lanka Independent Teachers' Union* et l'*Union of Sri Lankan Teachers' Solidarity*. Les 28 participant(e)s à l'atelier ont discuté de questions relatives aux droits humains et syndicaux dans le pays, de la Déclaration

universelle des droits de l'Homme et des instruments de l'OIT, avant de développer un plan d'action conjoint.

Un atelier similaire, auquel ont participé 28 responsables principaux et membres de Comité exécutif, a été organisé par l'IE, du 16 au 18 août, en coopération avec la *Nepal Teachers' Association* et la *Nepal National Teachers' Association*.

Le *Cook Islands Teachers' Institute* (CITI), en coopération avec l'IE/COPE, a organisé un atelier sur le thème *Développer les capacités des syndicats et autonomiser les responsables de syndicats*, du 18 au 20 janvier. En juillet, un atelier de suivi a examiné les stratégies pour le développement organisationnel du CITI par le biais de l'augmentation du nombre de membres, leur rétention et la sensibilisation du personnel enseignant au mouvement syndical.

Du 10 au 12 février, le *Vanuatu Teachers' Union*, en coopération avec l'IE/COPE, a tenu une réunion de ses responsables pour discuter de la condition des enseignant(e)s, des systèmes éducatifs, des droits humains, de la démocratie et de l'autonomie des syndicats. La réunion a recommandé des stratégies pour améliorer la condition des enseignant(e)s et promouvoir les droits humains et syndicaux.

Du 23 au 25 juin, la *Solomon Islands National Teachers' Association*, en coopération avec l'IE/COPE, a organisé une formation intitulée *Développer les capacités dans le domaine des droits humains et de la démocratie*, afin de renforcer la capacité des syndicats à défendre efficacement et concrètement les droits humains et syndicaux ainsi que l'égalité des genres sur le lieu de travail.

Région Amérique latine

Promouvoir les droits humains et syndicaux

Du 10 au 14 mai, des réunions ont été organisées avec les comités exécutifs des affiliés au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua pour discuter des défis rencontrés par leurs organisations. Au Nicaragua, l'ANDEN menait des négociations avec son gouvernement sur la politique éducative. Au Guatemala, le STEG a été engagé dans des procédures d'élection d'un nouveau dirigeant politique, bien que le processus ait été boycotté par certains partis politiques nationaux souhaitant contrôler le syndicat. Au Honduras, les affiliés de l'IE ont dû faire face aux politiques répressives du gouvernement ciblant les syndicalistes en général et les affiliés des syndicats de l'éducation en particulier, en raison du fait que les enseignant(e)s avaient mené le mouvement de contestation suite au coup d'Etat qui a renversé le Président constitutionnel élu démocratiquement, Manuel Zelaya.

Durant la première moitié de 2010, suite au tremblement de terre en Haïti, le Comité régional de l'IE Amérique latine a mobilisé ses ressources en vue de collecter des fonds pour la reconstruction des bureaux du syndicat national de l'éducation détruits par la catastrophe naturelle. L'organisation membre de l'IEAL a estimé qu'il était nécessaire de renforcer le syndicat de ses collègues haïtien(ne)s afin qu'il puisse venir en aide à ses membres et élaborer une politique progressiste en matière d'enseignement public en Haïti. En juin, le Comité régional de l'IEAL s'est rendu à Port-au-Prince pour l'inauguration du bureau du syndicat de l'éducation.

Au Chili, le secteur de l'éducation a également été touché par un important séisme. Des plaintes ont été déposées contre le gouvernement national et les autorités de Santiago concernant la fermeture arbitraire d'écoles et le licenciement d'enseignant(e)s sous prétexte que, suite au séisme, de

nombreuses écoles avaient été endommagées et qu'il était nécessaire de les fermer et de les fusionner avec d'autres écoles.

Les affiliés dans la région de l'IEAL ont continué à se montrer solidaires avec le Honduras, où les syndicats d'enseignants continuent d'être harcelés par le gouvernement. Meurtres, menaces et licenciements ne représentent que quelques-unes des abus et violations de droits dont sont victimes les enseignant(e)s au Honduras. En août, une grève a été organisée pour exiger le remboursement des fonds de pension de l'Institut providence des enseignants. En septembre les syndicats de l'éducation ont entamé des négociations avec le gouvernement pour la planification du remboursement des fonds. Par ailleurs, une campagne a dénoncé le gouvernement équatorien pour avoir suspendu la perception des cotisations syndicales via le ministère de l'Éducation. Bien qu'un nouveau Ministre de l'Éducation ait été nommé, le dialogue n'a pas été renoué. L'OIT a récemment adopté une décision en faveur de l'*Unión nacional de educadores* (UNE) qui laisse espérer que de nouvelles pressions pourront être exercées et que le système de perception des cotisations à la source pourra être réinstauré.

Au Pérou, la solidarité s'est exprimée vis-à-vis du secteur de l'enseignement supérieur concernant la demande de reconnaître le paiement des salaires dus aux enseignant(e)s et aux fonctionnaires travaillant dans diverses institutions. En 2009, au cours d'une grève de 50 jours, le Ministre péruvien de l'économie a ordonné le versement des salaires étant dus, tel que stipulé dans le plan d'« approbation du salaire des enseignant(e)s ». Toutefois, ces paiements n'ont toujours pas été effectués.

Des lettres ont été envoyées au gouvernement colombien et à la communauté internationale, suite aux violations systématiques des droits humains et syndicaux. Les plaintes visaient à démontrer que le meurtre d'enseignant(e)s et de responsables syndicaux/ales est considéré comme une persécution et comme contraire aux normes juridiques et du travail. Le fait que la Colombie ait été récemment supprimée de la liste de l'OIT recensant les pays qui violent les droits humains - en dépit de l'opposition des syndicats, dont l'IE - n'est autre qu'une manœuvre des employeurs. L'IEAL s'est efforcée de faire savoir que ces meurtres d'enseignant(e)s syndicalistes et les menaces perpétrées à leur encontre se poursuivent et que la Colombie refuse de prendre ses responsabilités pour protéger ses citoyen(ne)s ou les libertés syndicales de la profession enseignante dans le pays.

Le 4 août, une mission internationale de la NEA/États-Unis a rencontré des enseignant(e)s hondurien(ne)s via le syndicat FOMH. Le Bureau régional de l'IEAL s'est joint à la mission, composée de la Vice-présidente de la NEA, Lily Eskelsen, et de syndicalistes. Ils/elles ont participé à une série de formations destinées à renforcer les relations des syndicats et les communautés, tout en approfondissant leurs connaissances sur l'histoire sociopolitique du Honduras, le coup d'État de 2009, et la situation des enseignant(e)s au Honduras.

Objectif 3 : Mettre un terme à la discrimination dans l'Education

Eradiquer toutes les formes de discrimination dans l'éducation fondée sur le sexe, la race, la situation conjugale, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, l'appartenance ou l'opinion politique, le statut social ou économique, l'origine ethnique ou nationale, et construire la compréhension, la tolérance et le respect de la diversité dans les communautés.

3.1 Egalité et non-discrimination

L'égalité est une valeur fondamentale de l'IE. La lutte contre toutes les formes de discrimination dans l'emploi, les syndicats, l'éducation et la société nécessite de s'attaquer aux barrières structurelles et culturelles ainsi qu'aux autres facteurs responsables de l'inégalité, de l'injustice, de la discrimination et de l'exclusion. Les travaux de l'IE en faveur de l'égalité sont axés sur trois domaines: l'égalité des genres; l'égalité pour les lesbiennes, les gays, les bisexuel(le)s et les transsexuel(le)s; et l'égalité pour les peuples autochtones.

Les activités clés de l'IE en 2010 ont été notamment: poursuivre la mise en œuvre de la Résolution du Congrès sur le genre et l'égalité de rémunération; préparer la première Conférence mondiale des femmes de l'IE Objectif égalité (janvier 2011 à Bangkok); achever l'enquête et son analyse pour le sixième rapport quadriennal sur la *Promotion des femmes dans les syndicats, l'éducation et la société*; recourir à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW) et à ses processus; collaborer avec d'autres Fédération syndicales internationales, en particulier durant la réunion de la CSW en mars, et préparer celle de 2011; célébrer la Journée internationale de la femme, et soutenir les campagnes contre la violence à l'égard des femmes et la campagne *Travail décent, vie décente pour les femmes*. Le rapport de l'audit de genre a été achevé et publié au sein de l'IE. A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, l'IE a publié une déclaration intitulée « Les droits des femmes sont des droits humains » afin de bien souligner que l'élaboration de stratégies pour protéger les droits humains des femmes constitue un objectif clé de l'IE.

Une autre priorité a été de soutenir et de renforcer les réseaux régionaux et sous-régionaux des femmes et de l'égalité, qui réunissent les affiliés de l'IE pour discuter, organiser et orienter l'agenda des syndicats dans le cadre des activités liées à l'égalité des genres.

L'IE a réaffirmé son engagement en faveur de l'égalité des droits pour les LGBT et les peuples autochtones en participant activement à des conférences internationales et en publiant des déclarations de plaidoyer.

Egalité des genres

2010 a été une année importante pour l'égalité des genres puisqu'elle a marqué, d'une part, le 15^e anniversaire du Programme d'action de Beijing, un programme mondial pour l'autonomisation des femmes lancé en 1995 dans le cadre de la Conférence mondiale sur les femmes des Nations Unies et, d'autre part, l'évaluation de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dix ans après leur adoption. Les statistiques mondiales montrent très clairement qu'il est nécessaire de renforcer les efforts concertés.

La réalisation de chaque OMD dépend des améliorations substantielles apportées dans le domaine de l'égalité des genres et des droits des femmes. L'autonomisation des femmes n'est pas un objectif isolé. Il est à la base des efforts déployés pour la réalisation de l'enseignement primaire universel, l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, la réduction de la mortalité infantile et maternelle et la lutte contre des maladies majeures comme le VIH/SIDA et la malaria. L'autonomisation des femmes conduit également à une gestion saine de l'environnement et demeure essentielle pour garantir que l'aide au développement arrive aux plus pauvres, grâce à l'implication des femmes dans les plans nationaux pour la réduction de la pauvreté et à leur intervention dans l'allocation des ressources.

La discrimination à l'égard des filles et des femmes en termes d'éducation, d'emploi, de droits légaux et humains demeure une problématique visible au plus haut point. Même lorsqu'il existe des cadres législatifs et politiques, la réalité quotidienne des filles et des femmes est trop souvent différente de ce que prévoit le mandat juridique. L'IE a de plus en plus insisté sur la nécessité de bâtir la cohérence et la synergie entre les organisations et les forums, tant internes qu'externes. Le but a été d'optimiser les efforts et les actions, de consolider et de créer des alliances et des programmes de travail, afin d'avoir un impact plus grand dans ce domaine. Il s'agit notamment de travailler directement avec les organisations membres de l'IE, en particulier via les réseaux régionaux et sous-régionaux, ainsi qu'avec les agences des Nations Unies, la CSI et les Fédérations syndicales internationales; d'intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les programmes de l'IE et l'EPT/SIDA; et de travailler au sein des coalitions dont l'IE est membre, notamment le Groupe de travail mondial sur le travail des enfants, la Marche mondiale contre le travail des enfants et la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques.

Le cadre législatif et politique international pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes est bien développé, mais l'on constate un large fossé entre les normes établies et leur mise en application aux niveaux national et local.

Les récessions financière et économique, les crises alimentaire et climatique, la violence à l'égard des femmes et des filles et la migration

Impact de la crise économique sur les femmes

Les crises mondiales - climatique, financière et alimentaire - et leurs conséquences sont étroitement liées: la crise économique et le réchauffement climatique ont accumulé les impacts négatifs sur les femmes et fait se multiplier les efforts en faveur de l'égalité des genres. Des preuves empiriques démontrent que les femmes sont souvent les premières à perdre leur emploi, en période d'accroissement du chômage. L'augmentation de la pauvreté, la montée du chômage et la diminution des revenus conduisent à des situations où de nombreux ménages pauvres et vulnérables se voient contraints de retirer leurs enfants de l'école, parce qu'ils ne sont pas en mesure de payer les frais scolaires ou qu'ils ont besoin du travail des enfants pour assurer une source de revenus au ménage. Les preuves montrent que, dans la majorité des cas, les filles sont les premières à être retirées des écoles.

La crise économique a nécessité des efforts concertés dans le domaine de la recherche ainsi qu'une réponse politique de la part de l'ensemble de l'organisation. La dimension du genre est présente dans la recherche de l'IE sur les effets de la crise économique. Dans ses déclarations, discours et articles, l'IE insiste systématiquement sur les menaces spécifiques qui pèsent sur les femmes à travers le monde en période de récession économique. Ensemble avec la CSI et l'ISP, l'IE a

sensibilisé l'opinion à cette problématique en publiant une déclaration et en organisant un séminaire dans le cadre de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, intitulés tous deux « Les femmes dans une économie mondiale en crise ».

Violence à l'égard des femmes

La violence à l'égard des femmes constitue une menace majeure pour le développement social et économique. Bien que ce constat soit reconnu dans les OMD (2000), la problématique de la violence à l'égard des femmes n'est pas mise en exergue dans les objectifs cibles et les indicateurs. La violence est étroitement associée à des conditions sociales complexes telles que la pauvreté, le manque d'éducation, l'inégalité des genres, la santé maternelle et le VIH/SIDA. Les membres de l'IE ont identifié la violence à l'égard des femmes et des filles comme étant un problème de grande ampleur à travers le monde, souvent caché, ignoré ou passé sous silence. La violence à l'égard des femmes se manifeste sous de nombreuses formes - physique, sexuelle, psychologique ou domestique - et se produit dans de nombreux endroits tels que le domicile, les écoles, le lieu de travail, ou encore dans les camps de réfugiés. Les pratiques traditionnelles nuisibles, telles que la mutilation ou l'ablation génitale féminine, les crimes d'honneur et le mariage forcé constituent également des formes de violence à leur égard. L'incidence de cette violence sur la santé des femmes et des filles peut entraîner de graves problèmes mentaux ainsi que des handicaps physiques.

L'IE s'implique dans les initiatives qui s'efforcent d'améliorer la législation des gouvernements relative à la protection des femmes contre la violence. Le 25 novembre marque la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, suivie des 16 journées d'action contre la violence fondée sur le genre. Cette campagne annuelle pour *Un travail décent, une vie décente pour les femmes* est organisée conjointement par le Groupement Global Unions et est fermement soutenue par l'IE.

Suite à la Résolution de l'IE de 1998 sur la Marche mondiale des femmes en 2000, l'IE a soutenu la Marche mondiale des femmes et a envoyé un message de solidarité à la réunion internationale qui s'est tenue en République démocratique du Congo, du 14 au 17 octobre.

Etude européenne sur la violence

La réunion du Comité paneuropéen pour l'égalité a exprimé sa détermination à poursuivre la mise en œuvre de la Recommandation de 2009 sur la violence à l'égard des femmes. L'IE et ses affiliés européens ont entamé la préparation d'une étude paneuropéenne sur la violence à l'égard des femmes et le harcèlement au travail, y compris les dispositions légales et les conventions collectives existantes.

Commission des Nations Unies sur la condition de la femme

L'un des forums de première importance pour l'IE et le Groupement Global Unions est la session annuelle de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW). La 54^e session de la CSW des Nations Unies s'est concentrée sur un examen des progrès réalisés dans le cadre du Programme d'action de Beijing, 15 ans après son adoption. Les activités de l'IE et les initiatives du groupe de travail sur l'égalité des genres du Conseil des Global Unions ont renforcé la présence et le travail de plaidoyer des syndicats lors de cet événement.

La délégation syndicale conjointe était composée de 100 syndicalistes, dont 37 issu(e)s des organisations membres de l'IE représentant 40 pays dans toutes les régions. Une séance

d'orientation pour la délégation syndicale a été organisée le 27 février, lorsque Jane Hodges, Directrice du Bureau de l'OIT pour l'égalité entre hommes et femmes, a rejoint la réunion. Des sessions d'information journalières pour les délégations syndicales ont été organisées chaque matin et ont accueilli des représentant(e)s de l'OIT.

En préparation à la CSW des Nations Unies, l'IE a accueilli une réunion de coordination de la CSI et de l'Association internationale lesbienne et gay (ILGA). Suite à cette réunion, toutes les organisations ont décidé d'adresser un message à la Présidence espagnole de l'UE pour exprimer leurs inquiétudes concernant, d'une part, l'examen des progrès accomplis depuis la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing (Beijing +15) et, d'autre part, les nouveaux défis et restrictions liés à la participation des organisations de la société civile. Dans une lettre ouverte au Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, en date du 2 mars, l'IE s'est jointe à la CSI, à l'ISP, à l'UNI et à 300 autres organisations, pour exprimer sa profonde indignation vis-à-vis du déroulement et du contenu de cet événement, dont la procédure empêche leur participation effective à la réunion. Une réunion a ensuite eu lieu avec Rachel Mayanja, Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes et la promotion des femmes (4 mars).

Les travaux préparatoires conjoints de l'IE, de l'ISP et de la CSI ont abouti à la publication d'une brochure en couleur et de deux dépliants, ainsi qu'au lancement du blog des syndicats dédié à la CSW: <http://unioncsw.world-psi.org/>. L'IE, l'ISP et la CSI ont publié une déclaration conjointe sur « Les femmes dans une économie mondiale en crise » et se sont impliquées dans deux événements conjoints organisés en parallèle:

- L'atelier **Les femmes dans une économie mondiale en crise** (4 mars). Il s'agissait d'un dialogue interactif entre des représentant(e)s d'ONG, des mouvements de femmes et des représentant(e)s gouvernementaux/ales. La réunion a été présidée par Karin Amossa (*Lärarförbundet*/Suède). Les discussions et les présentations ont porté sur l'impact des multiples crises - alimentaire, financière, de l'emploi, et climatique - sur les perspectives des femmes pour atteindre une vie décente ; et
- L'atelier **Révision syndicale de Beijing +15**, perspectives des pays (5 mars). Les présentations ont eu lieu dans le contexte de la section F du Programme d'action de Beijing, « Les femmes dans l'économie mondiale », et ont examiné les différentes crises en tant que nouvelles questions émergentes devant être abordées dans le cadre du Programme en question.

La Secrétaire générale adjointe de l'IE, Jan Eastman, a pris la parole au nom de l'IE, de l'ISP et de la CSI lors de la session plénière des Nations Unies, le 10 mars.

Plusieurs discussions de panel ont évalué les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements pris par la communauté internationale, telle que la CEDAW, le Programme d'action de Beijing et les OMD. Toutes les évaluations ont souligné l'importance de ces instruments et leur fonction de catalyseurs de réformes constitutionnelles, législatives et politiques. Toutefois, dans le même temps, tous les panels ont conclu que pour pallier la faible application de ces instruments au niveau juridique et surmonter les fossés entre la loi et la pratique qui en résultent, des systèmes efficaces de suivi et de responsabilité devaient être mis en place, notamment

La 55e session de la CSW (du 22 février au 4 mars 2011) sera d'une importance capitale pour l'IE puisqu'elle aura pour thème « Accès et participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation aux sciences et aux technologies, y compris la promotion de l'égalité d'accès des femmes au plein emploi et au travail décent ». Des représentant(e)s de l'IE ont participé à la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies « Genre, Science et Technologie » (28 septembre, Paris). En préparation à la réunion, l'IE a collecté des exemples de bonnes pratiques auprès de ses organisations membres, telles que les initiatives visant à renforcer l'accès des femmes à la

technologie et à son utilisation, les initiatives visant à renforcer l'accès et la participation des femmes à la formation et à l'enseignement dans le domaine des sciences et de la technologie et celles visant à éliminer les obstacles à la participation des femmes à l'emploi dans le secteur des sciences et de la technologie. L'enquête présentait des exemples provenant d'Allemagne, d'Australie, des Etats-Unis et de Suisse.

Une déclaration conjointe intitulée « De l'école au travail: positionner les femmes pour un travail décent dans l'économie de la connaissance » a été soumise aux Nations Unies par l'IE, l'ISP et la CSI. Des événements sont planifiés sur place et en parallèle, conjointement avec les Fédérations syndicales internationales, l'OIT, l'Appel mondial contre la pauvreté (GCAP) et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI). L'IE participera à cet événement en envoyant une délégation qui rencontrera les autres délégations de la CSI et de l'ISP à New York, le 21 février, lors de la réunion d'orientation pour les délégations syndicales.

Objectif Egalité, la première Conférence mondiale des femmes de l'IE

L'IE organise sa première Conférence mondiale des femmes intitulée Objectif égalité, à Bangkok en janvier 2011, un événement qui aurait dû avoir lieu en mai 2010, mais reporté en raison de l'instabilité politique en Thaïlande. Les activités de l'IE dans le cadre de l'égalité réunissent des syndicats de l'éducation issus du monde entier et cette conférence a pour but de relancer les efforts pour atteindre l'égalité des genres. Une pré-conférence permettra aux réseaux régionaux et sous-régionaux de l'IE de se rencontrer dans le but de renforcer les liens entre eux et au niveau mondial.

Environ 350 participant(e)s issu(e)s des organisations membres de l'IE à travers le monde sont attendu(e)s. Un financement supplémentaire généreusement octroyé par des organisations membres de l'IE et deux institutions extérieures (la Fondation Friedrich Ebert et l'ACTRAV) permettra d'assurer la participation des femmes issues de toutes les régions, mettant ainsi en évidence la diversité au sein de l'IE et entre les femmes des différentes régions et pays.

Cette conférence a pour objectif de parvenir à une compréhension des progrès réalisés en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des syndicats, de l'éducation et de la société, et elle s'articule autour de trois thèmes principaux ancrés dans le contexte des crises mondiales actuelles liées à la récession économique, à la sécurité alimentaire et au réchauffement climatique:

- Connecter et renforcer les réseaux des femmes de l'IE: la conférence offre une opportunité de réunir tous les réseaux régionaux des femmes afin de partager et d'analyser les obstacles, célébrer les réussites et planifier des actions conjointes;
- Faire le point sur la situation des femmes dans le monde actuel: 30 ans après l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), l'heure est venue de faire le point. Quel est le taux de participation des femmes dans les syndicats ? Quels résultats positifs ont été atteints pour les femmes sur le lieu de travail ? De quelle manière les syndicats de l'éducation peuvent-ils contribuer à l'égalité, tant pour les hommes et les femmes que pour les filles et les garçons?; et
- Autonomiser les filles et les femmes par le biais de l'éducation: l'investissement dans les filles et les femmes, ainsi que leur éducation, constituent les moyens les plus efficaces de briser le cycle de la pauvreté. Quels sont les moyens d'élargir l'accès à l'éducation de qualité afin de pouvoir repousser les barrières liées au genre par le biais de l'éducation?

Seront présent(e)s parmi les conférencier(e)s des représentant(e)s de l'OIT, de l'UNESCO, de l'UNGEI, de la GCPA, du Groupement Global Unions, ainsi que des représentant(e)s du Bureau

restreint de l'IE, des membres du Comité de la promotion des femmes et des représentant(e)s des réseaux comme intervenants principaux. La conférence se veut interactive et participative, et les résultats formeront la base d'un plan d'action qui sera examiné ultérieurement par le Bureau exécutif.

Les préparations comprenaient la réservation du lieu de la Conférence à l'Hôtel Ambassador à Bangkok, un diaporama présentant les multiples formes de discrimination à l'égard des femmes et leurs capacités à s'organiser et à lutter pour leurs droits, le projet du Rapport quadriennal sur la situation des femmes dans les syndicats, l'éducation et la société, un document pour discussion de fond, le programme constitué des sessions plénières avec les discours principaux et les discussions de panel menées par des modérateurs/trices, suivies d'un large éventail de 40 sessions en atelier sur le thème du jour.

Une page Internet dédiée à la conférence a été mise en ligne (www.ei-ie.org/women2011), où des documents, des informations et une médiathèque sont mis à disposition. Un groupe pour la conférence (Teachers on the Move for Equality-Les enseignant(e)s sur la voie de l'égalité) a également été créé sur Facebook et compte sans cesse plus de membres .

Enquête quadriennale sur la condition des femmes dans les syndicats, l'éducation et la société

Dans le cadre de l'enquête menée au cours de 2009 et 2010, l'analyse des données transmises par 138 organisations d'enseignants réparties dans 95 pays différents (soit 78% de l'ensemble des membres individuels de l'IE) a permis d'élaborer un graphique offrant un aperçu de la représentation des femmes dans les syndicats d'enseignants, de l'accès à l'éducation, de l'égalité des genres au sein de la profession enseignante et des droits des femmes dans la société. Le rapport alimentera les discussions sur l'égalité des genres pendant la Conférence mondiale des femmes de l'IE et le Caucus des femmes précédant le Congrès mondial de l'IE, prévu en juillet 2011 au Cap.

Les efforts déployés par les bureaux régionaux et les réseaux de femmes pour mener cette enquête se sont traduits par une augmentation du pourcentage de réponses reçues, une meilleure cohérence entre les programmes mondiaux et régionaux, et l'implication des membres et des réseaux dans les questions soulevées par le rapport.

Le rapport ne cesse d'insister sur l'énorme fossé qui existe entre les dispositions législatives et politiques et la réalité. Malgré le fait qu'elles soient majoritairement représentées au sein des syndicats dans la plupart des pays (pas tous) et malgré les mécanismes mis en place dans bon nombre de syndicats pour promouvoir l'égalité des genres, les femmes restent sous-représentées dans les instances dirigeantes des syndicats. De même, malgré l'intégration de l'égalité des genres aux programmes scolaires, les stéréotypes continuent à avoir un impact négatif sur les filles, notamment dans le choix des matières enseignées. En dépit des législations qui soutiennent l'égalité des genres dans le marché du travail, les femmes restent confrontées à la discrimination en matière de recrutement, de carrière et de salaire. Les femmes sont également sous-représentées dans les fonctions politiques des pays et ne sont toujours pas protégées efficacement contre la violence des hommes. L'enquête révèle que les écarts entre la politique et la réalité ne concernent pas uniquement l'inégalité des genres, mais elle montre cependant comment la discrimination à l'égard des femmes et les stéréotypes fondés sur le genre se manifestent dans tous les aspects de la sociétés, notamment dans les syndicats eux-mêmes et dans le système éducatif. L'une des causes principales semble être la répartition inégale des responsabilités familiales. L'enquête montre également la

nécessité de renforcer l'éducation et la prise de conscience des femmes concernant les droits dont elles disposent dans des endroits spécifiques pour lutter contre la discrimination.

En ce qui concerne la contribution que peuvent apporter les syndicats de l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes, le rapport souligne l'importance des comités et des réseaux, lieux où se décident les initiatives, les activités et les campagnes en faveur des droits des femmes et de l'égalité des genres.

Campagne mondiale de l'IE: L'équité salariale, maintenant!

Suite à la Résolution du Congrès de 2007 sur « le genre et l'égalité de rémunération », l'IE a lancé sa campagne « L'équité salariale, maintenant! », le 8 mars. La campagne en ligne encourage les organisations d'enseignants à collecter des preuves solides, à adopter des politiques syndicales et à travailler en réseau pour coordonner efficacement la mobilisation en vue de convaincre les gouvernements de prendre des engagements pour l'application effective de l'équité salariale, y compris en période de crise.

Un dépliant présentant la campagne a été publié et envoyé aux organisations membres. La page Internet www.ei-ie.org/payequitynow fournit une plate-forme pour l'échange d'activités syndicales et présente une série d'articles d'information ainsi que du matériel de campagne. Il contient également des photos et des rapports sur les activités entreprises dans le cadre de l'équité salariale, émanant de syndicats basés en Australie, en Géorgie, en Italie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Sri Lanka et en Suède. Depuis mars, l'IE publie tous les mois des articles sur l'inégalité salariale au niveau mondial et au sein de la profession enseignante en particulier, ainsi que sur la responsabilité des syndicats d'enseignants de passer à l'action. Ces articles sont disponibles en anglais, en français et en espagnol sur le site Internet de la campagne et portent sur:

- Article 1: L'équité salariale, maintenant!;
- Article 2: L'écart de rémunération entre hommes et femmes - raisons et implications;
- Article 3: Agissez ! Syndicats et équité salariale;
- Article 4: La discrimination sexuelle dans la profession enseignante;
- Article 5: Equité salariale: formation et sensibilisation;
- Article 6: Disparité sur le lieu de travail;
- Article 7: Législation en matière d'équité salariale et mise en application; et
- Article 8: Disparités régionales en matière d'équité salariale

Ces articles et des contributions d'organisations membres de l'IE ont permis la mise à jour complète des informations sur la situation actuelle de l'inégalité salariale à travers le monde, lesquelles seront utilisées dans le cadre de la Conférence mondiale des femmes de l'IE et lors de la rédaction du Rapport du Congrès sur la condition des femmes.

Journée européenne de l'égalité salariale

Le 15 avril a marqué la Journée européenne de l'égalité salariale, une manière de rappeler que l'écart salarial existe toujours dans l'ensemble des pays d'Europe. Elle symbolise le nombre de jours supplémentaires de travail que les femmes doivent accomplir en 2010 pour obtenir un salaire identique à celui perçu par les hommes en 2009, pour un travail de même valeur. A travers l'Europe, les femmes gagnent en moyenne 18% de moins que les hommes et, dans certains pays, l'écart salarial ne cesse de croître. L'IE Europe a lancé sa campagne *L'équité salariale, maintenant!* ce jour-là afin d'encourager les organisations membres en Europe à organiser des activités et à publier des rapports et des articles dans leurs bulletins d'information ainsi que sur leurs pages Internet.

Structures relatives à l'égalité des genres

Comité de la promotion des femmes du Bureau exécutif de l'IE

Le Comité de la promotion des femmes (SWC) est composé des femmes membres du Bureau exécutif de l'IE. Ce Comité recommande des politiques et des actions à adopter par le Bureau exécutif en vue de promouvoir les droits des femmes et l'égalité et de garantir l'intégration complète des femmes au sein des syndicats.

Le SWC s'est réuni en octobre pour discuter de la Conférence mondiale des femmes de l'IE et du Congrès mondial prévu en juillet 2011. Il a recommandé au Bureau exécutif d'encourager les organisations membres à envoyer au Congrès mondial des délégations équilibrées du point de vue de la représentation hommes-femmes. Le SWC a également formulé des recommandations sur la participation à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, sur les droits de l'enfant et ceux des LGBT. Le SWC a proposé de rechercher des outils de communication pouvant servir aux réseaux des femmes et d'examiner la manière dont les questions liées au genre et à la diversité pourraient être discutées dans le cadre de la Conférence mondiale des femmes de l'IE.

Conseil des Global Unions - Groupe de travail sur l'égalité des genres.

Le programme pour l'égalité mis en place par les Fédérations syndicales internationales (FSI) a apporté d'importantes contributions et a permis d'améliorer la collaboration entre l'IE, l'ISP et la CSI à un moment où des changements significatifs interviennent au niveau mondial en raison des multiples crises. Le Groupe de travail sur l'égalité des genres s'est développé et renforcé grâce à l'apport d'autres membres des FSI qui ont participé à des initiatives spécifiques; par exemple, l'UNI s'est joint à la 54^e session de la CSW.

Le programme de travail a couvert les thèmes ou campagnes suivants:

- Le plaidoyer pour les droits des femmes et les normes de l'OIT, en particulier l'équité salariale et la convention de l'OIT sur la maternité; la réconciliation entre les responsabilités professionnelles et familiales (ou la répartition de celles-ci);
- Les stratégies pour augmenter la participation et la représentation des femmes à la Conférence internationale du Travail, ainsi qu'une approche coordonnée des discussions et de l'élaboration de documents;
- Une campagne pour mettre un terme à la violence faite aux femmes, y compris la problématique du trafic des femmes et des filles, des travailleuses migrantes, des travailleurs/euses domestiques et des droits des LGBT;
- Le lancement d'une campagne unifiée le 8 mars : la Journée internationale de la femme;
- Renforcer la représentation et le lobbying à la CSW pour faire entendre la voix des syndicats;
- L'intégration et le recrutement des femmes au sein de syndicats démocratiques, en particulier dans l'économie informelle et les zones franches industrielles; et
- Encourager la coopération entre les syndicats sectoriels et les centrales syndicales et leurs affiliés sur les thèmes susmentionnés.

Le 8 mars, une discussion de panel, modérée par la Présidente fondatrice de l'IE, Mary Futrell Hatwood, et à laquelle a participé Gemma Adaba, la représentante de la CSI auprès des Nations Unies, a été intégrée à la séance d'ouverture d'une conférence de l'IE à New York, organisée conjointement par les syndicats NEA et AFT. Le thème de la présentation du panel était « Mêmes droits, mêmes chances: progrès pour tous ». A Bruxelles, une célébration conjointe a eu lieu à la Maison syndicale internationale pour les militant(e)s syndicaux/ales. L'IE, la CES, le CSEE, l'ETUI et la CSI se sont associés pour présenter les campagnes syndicales en faveur de l'égalité.

Toutes les Fédérations syndicales internationales sont invitées à participer à la première Conférence mondiale des femmes de l'IE et les préparations en vue de la 55e session de la CSW en 2011 sont une nouvelle fois organisées conjointement par l'IE, la CSI et l'ISP. Ces événements offriront l'occasion de continuer à renforcer les liens et la collaboration entre les FSI dans le cadre des questions liées à l'égalité des genres.

Réseaux régionaux

Depuis 2000, l'IE met en place des réseaux de femmes régionaux et sous-régionaux sur tous les continents. Actuellement, des représentant(e)s de 217 organisations membres sont impliqué(e)s dans ces réseaux, dont les objectifs consistent à:

- Accroître la participation des femmes aux activités des syndicats et aux postes à responsabilités;
- Autonomiser les femmes en renforçant leurs compétences dans le domaine de la gestion financière des syndicats, de la négociation collective et des communications;
- Renforcer la solidarité entre les enseignantes; et
- Accroître la sensibilisation à la question du genre et consolider les projets, les politiques et les programmes liés à l'égalité dans les syndicats.

Les objectifs globaux consistent à atteindre l'égalité des genres dans - et via - l'éducation, les syndicats et la société.

Les réseaux régionaux et sous-régionaux des femmes de l'IE ont contribué à promouvoir l'autonomisation des femmes et leur accès aux postes de direction. Leur travail est soutenu par des dispositions du programme et du budget de l'IE, et au travers de projets de coopération au développement financés par la FCE, l'UEN, *Lärarförbundet*, l'AEU, la NEA, la FE.CC.OO, la FETE, entre autres.

Il existe actuellement 10 réseaux sous-régionaux ou régionaux: un réseau panafricain et cinq réseaux sous-régionaux; un réseau régional et trois réseaux sous-régionaux en Amérique latine; trois réseaux sous-régionaux en Asie-Pacifique; un réseau européen; et un réseau dans les Caraïbes.

Région Afrique

Le Réseau africain des femmes en éducation (RAFED) a été lancé en 2008 et regroupe 98 organisations réparties dans 47 pays. Initiative de l'Internationale de l'Éducation, ce réseau bénéficie du soutien de partenaires comme la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), l'UEN/Norvège et le *Lärarförbundet*/Suède.

Les objectifs du RAFED consistent à renforcer la volonté politique et l'engagement des responsables syndicaux/ales pour atteindre l'égalité des genres dans les syndicats, à développer les capacités des affiliés et du personnel du secteur de l'éducation en insistant tout particulièrement sur

les questions relatives aux femmes, à créer un plan d'action pour la communication et à renforcer les liens entre les individus, les groupes et les structures à tous les niveaux.

Les activités identifiées dans le plan d'action de 2010 ont été: la collecte de données, la formation pour l'intégration de la question du genre, les campagnes de sensibilisation, le plaidoyer et la communication. Les activités suivantes ont été entreprises:

Plaidoyer

Du 10 au 12 avril, à Abuja au Nigéria, avec la participation du *Nigerian Union of Teachers*, 20 responsables féminines, membres d'instances dirigeantes et militantes syndicales, ont reçu une formation sur le plaidoyer et le lobbying, la mobilisation des ressources et les questions liées au genre. Des dirigeants masculins ont également été invités à participer à cet atelier de formation. Une deuxième activité de plaidoyer qui sera mise en œuvre au Tchad est en cours de préparation.

Sensibilisation

Deux campagnes de sensibilisation ont été planifiées: une au Niger sur les droits des filles et des femmes et le rôle des femmes dans les syndicats et la deuxième au Gabon sur les droits des filles et des femmes. La campagne au Gabon s'est déroulée du 25 octobre au 3 novembre et a été organisée par les deux syndicats d'enseignants, le SENA et la FESEENA. Elle a été lancée officiellement à Libreville le 26 octobre. Plus de cent personnes (75 enseignantes et 41 étudiant(e)s, rejoint(e)s par des responsables et des membres des instances dirigeantes nationales des deux syndicats) ont assisté à la cérémonie de lancement. La campagne au Niger est en cours de préparation. Les syndicats ont marqué leur accord pour organiser conjointement cette activité en 2011.

Développement des capacités

Atelier national au Ghana: un atelier de trois jours a été organisé du 8 au 12 novembre sur l'intégration de la dimension du genre pour les responsables, les membres des instances dirigeantes et les affilié(e)s de la GNAT, du TEWU et de la NAGRAT. Il a accueilli 28 participant(e)s et a été coordonné par Helena Awurusa, représentante des femmes de la GNAT et coordinatrice du RAFED. Les participant(e)s comprenaient la responsable du programme du RAFED, le Directeur de l'Institut du développement du genre (Ghana) et des membres du personnel des trois syndicats. Les présentations ont été consacrées notamment aux compétences en matière de plaidoyer, de lobbying et de leadership, à l'IE et les réseaux de femmes en Afrique, à la condition des femmes dans les trois syndicats, à la compréhension de la question du genre et à son intégration au sein des syndicats, aux compétences en matière de communication et aux syndicats et le VIH/SIDA.

Atelier national au Kenya: un atelier de trois jours a été consacré à l'intégration de la dimension du genre, s'adressant à trente haut(e)s responsables syndicaux/ales (hommes et femmes) du KNUT, du KUPPET, de l'UASU et du KHUDEIHA, du 21 au 24 novembre. Cette activité a eu pour mission de sensibiliser aux questions liées au genre au sein des syndicats. Les discussions de l'atelier ont porté notamment sur les femmes et le développement, le rôle des femmes dans les syndicats et les stratégies pour l'investissement des femmes dans les activités syndicales au niveau local.

Atelier de formation sous-régional: RFEAN: du 10 au 12 juillet, un atelier a été organisé par l'IE Afrique, à Casablanca, au Maroc, pour les dirigeantes du Réseau des femmes de l'Afrique du Nord (RFEAN). Les participantes à l'atelier étaient issues de l'UNPEF et du SATEF (Algérie), de la LPESPL du TSL (Liban), de la FAE, du SNE et du SNESup (Maroc), du SNES (Mauritanie) et de la FGEB et de la FGESRS (Tunisie). L'atelier a eu pour but de développer les capacités de 20 dirigeantes du RFEAN en matière de mobilisation des ressources et de communication. Au cours de l'atelier, les participantes ont appris comment développer des arguments solides, convaincre et mobiliser les membres en faveur de leurs syndicats. Cet atelier a également permis aux dirigeantes du RFEAN d'élaborer un projet de plan d'action pour le réseau.

Table ronde des femmes

Une table ronde des femmes a été organisée à Brazzaville, au Congo, durant la Conférence de l'IE Afrique, et a réuni 70 participant(e)s issu(e)s de 29 pays. Cette table ronde a été l'occasion pour les hommes et les femmes dirigeant des syndicats, les responsables féminines, les représentantes de Comités de femmes et les membres de la base de discuter de questions liées aux femmes et d'apprendre par le biais du partage des expériences. Il a été convenu à l'unanimité que des changements positifs avaient eu lieu dans la plupart des syndicats. Les femmes sont de plus en plus impliquées dans les activités, la plupart des syndicats ont créé des comités ou réservé des postes à responsabilité pour les femmes, certains ont mis en œuvre des politiques relatives au genre ou ont modifié leurs statuts pour sensibiliser aux comportements discriminatoires fondés sur le sexe. Les femmes occupent également de plus en plus de postes de direction aux niveaux national et local. Certains pays ont adopté des législations en faveur des femmes (République du Congo, Niger, Burkina Faso, etc.). 40 délégué(e)s du réseau, dont 10 bénéficiant d'un soutien financier, ont projeté de participer à la Conférence mondiale des femmes de l'IE pour partager leurs expériences avec d'autres réseaux.

Région Asie-Pacifique

La région Asie-Pacifique compte trois réseaux de femmes sous-régionaux. Les activités du réseau ont été axées essentiellement sur l'augmentation du recrutement et du leadership des femmes dans les syndicats et sur les questions liées à la violence envers les femmes, ainsi que sur les droits juridiques, le VIH/SIDA, la protection de la maternité et les pratiques discriminatoires à l'égard de la petite fille.

Le réseau des femmes de la **SAARC** (Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale) est composé de dirigeantes d'organisations membres de l'IE en Inde (AIPTF, AIFTO, AISTF et AIACHE), au Népal (NTA et NNTA) et au Sri Lanka (ACUT, ACUT-G, CTTU, SLITU et USLTS).

Les activités du Réseau des femmes de la SAARC ont été axées essentiellement sur l'augmentation du recrutement et du leadership des femmes dans les syndicats et sur les questions liées à la violence envers les femmes, ainsi que sur les droits juridiques, le VIH/SIDA, la protection de la maternité et les pratiques discriminatoires à l'égard de la petite fille. Les activités sont menées en coopération avec l'*Australian Education Union*, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, l'UEN/ Norvège et le *Lärarförbundet*/Suède. Depuis la création du réseau, plus de 5.000 dirigeantes ont bénéficié d'une formation au Bangladesh, en Inde, au Népal, au Pakistan et au Sri Lanka.

Le Comité de projet des femmes de la SAARC s'est réuni en Inde, du 24 au 26 mars à Pune, et du 27 au 29 juillet à Chennai. Le Comité a discuté de la situation de la protection sociale de la maternité, de la recrudescence des cas de trafic, des crimes d'honneur et des attaques à l'acide sur les femmes, de la parité entre les hommes et les femmes dans l'éducation et de la législation relative à la protection des femmes contre la violence. Il a constaté certaines évolutions positives telles que l'adoption d'une loi sur le harcèlement sexuel au travail dans la plupart des pays membres de la SAARC, une extension de la couverture de protection sociale de la maternité aux secteurs non syndicalisés en Inde et la parité entre hommes et femmes au Sri Lanka.

De nombreuses organisations membres de la SAARC ont procédé aux modifications statutaires nécessaires pour garantir une plus grande représentation des femmes dans leurs instances décisionnelles. L'AIFTO en Inde (50%), la NTA et la NNTA au Népal (33%) figurent parmi les organisations ayant récemment apporté des amendements à leur constitution ou à leurs statuts.

Globalement, la participation des femmes au sein des syndicats et aux activités syndicales a connu une nette augmentation. Les comités du réseau des femmes s'inscrivent progressivement dans les structures de leurs syndicats, ils y gagnent en importance et contribuent désormais activement à la formation de coalitions nationales pour défendre la cause des femmes.

Les défis que doit relever le réseau sont (i) recruter de jeunes enseignantes et assurer leur participation active aux activités syndicales et (ii) faire en sorte que davantage de femmes occupent des postes clés au niveau des districts et des sections. Les stratégies futures sont: (i) renforcer la participation des jeunes femmes dans les syndicats, leurs instances décisionnelles et leurs activités et (ii) encourager les enseignantes à soutenir le mouvement syndical.

Le réseau des femmes de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) regroupe des représentantes des organisations membres de l'IE en Indonésie (PGRI), en Malaisie (NUTP, Sarawak TU et Sabah TU), aux Philippines (SMP NATOW, ACT, TOPPS et FFW) et en Thaïlande (NTTU et PSTAT).

Le réseau a pour objectif de renforcer la participation des femmes au sein des syndicats et de contribuer à leur autonomisation en diffusant des informations sur les droits humains et les questions relatives à l'égalité. La consolidation de ce réseau permet de créer une solidarité entre les femmes enseignantes et de renforcer leur participation aux activités syndicales. Depuis la création du réseau des femmes, des centaines de dirigeantes ont reçu une formation sur les droits des femmes et sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les activités sont menées en collaboration avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, le *Lärarförbundet* de Suède et la Fondation Friedrich Ebert d'Allemagne. Les affiliés de l'IE au Cambodge, au Timor oriental et à Singapour n'ont pas encore rejoint le réseau.

Les membres de l'IE aux Philippines ont développé des plans d'action nationaux lors d'un atelier qui s'est déroulé le 9 février. Ces plans d'action comprenaient des activités de formation, des campagnes et des ateliers visant à promouvoir la protection de la maternité. Ces activités ont été entreprises par le TOPPS le 28 février, par le TVIII-FFW le 6 mars, par ACT le 8 mars et pas le SMP-NATOW le 9 mars. Le *Sarawak Teachers' Union* a organisé un atelier sur l'égalité des genres et la protection de la maternité dans l'Etat du Sarawak, du 5 au 7 mars. Le NTTU a tenu un atelier sur les droits des femmes et la protection sociale de la maternité à Nakhonsawan, du 28 au 30 mai. Le PGRI a organisé un séminaire sur la protection sociale de la maternité à Jakarta, du 28 au 30 mai.

Les femmes occupent des fonctions dirigeantes essentielles au niveau national dans quatre organisations membres de l'IE et leurs efforts visant à renforcer le leadership des femmes à tous les niveaux sont facilités par le programme du réseau. On observe une augmentation du nombre de femmes occupant des postes de direction aux différents niveaux des organisations. De nombreuses futures dirigeantes au sein d'organisations chapeautées par des hommes se sentent encouragées et motivées par les échanges qu'elles entretiennent avec les dirigeantes des autres organisations du réseau. L'implication des femmes dirigeantes au niveau sous-régional leur a permis d'occuper des fonctions dirigeantes au niveau international.

L'un des défis à relever par le réseau est de trouver les moyens d'augmenter la participation des femmes aux activités syndicales. Il subsiste toujours des questions relatives à l'équité qui ne sont pas abordées par les syndicats au niveau national. Les questions relatives à la condition des femmes ne constituent pas une priorité pour la plupart des organisations de la région ASEAN. La plupart des organisations estiment que la question du genre ne constitue pas un problème majeur. Un autre défi consiste à obtenir un soutien pour les activités du réseau en Indonésie et en Thaïlande à partir de 2011.

Les stratégies futures sont (i) développer des réseaux au sein des organisations pour permettre aux femmes de participer aux activités syndicales à tous les niveaux et (ii) se concentrer sur les questions politiques et renforcer la capacité des syndicats à influencer les débats nationaux sur les droits des femmes.

Le **COPE**, le Comité de l'éducation du Pacifique, est l'organisation sous-régionale des syndicats de l'éducation dans la région du Pacifique Sud. Le COPE est composé de représentant(e)s des organisations membres de l'IE en Australie (AEU, NTE et IEU), aux îles Cook (CITI), aux Fidji (FTA, FTU et AUSPS), à Kiribati (KNUT), en Nouvelle-Zélande (NZTEU, NZEI, Te Riu Roa, NZPPTA et ISEA), en Papouasie Nouvelle-Guinée (PNGTA), aux Samoa (SNTA), aux îles Salomon (SINTA), à Tonga (FITA), à Tuvalu (TTA) et au Vanuatu (VTU).

Chaque année, plusieurs activités de formation sont organisées par des syndicats sur les capacités à recruter et à négocier, la gestion financière, la sensibilisation aux questions liées aux droits humains et syndicaux, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), l'égalité des genres, ainsi que sur des questions se rapportant à la législation et aux décrets nationaux sur le travail. Les activités sont menées en collaboration avec l'AEU et l'IEU (Australie) et la NZPPTA et le NZEI (Nouvelle-Zélande).

On observe une augmentation de la représentation et de la participation des femmes dans les réunions syndicales et les rencontres avec les ministères de l'Éducation et les autres acteurs du secteur. Les dirigeant(e)s sont davantage sensibilisés à la condition et aux droits des enseignant(e)s. On observe également une augmentation de la participation des jeunes enseignant(e)s et des dirigeantes. La SINTA/Salomon et le VTU/Vanuatu ont démontré une plus grande capacité à négocier et ont réussi à instaurer de meilleures conditions de travail. Enfin, on constate une amélioration des compétences en matière de planification, d'organisation et de recrutement, ainsi qu'un nombre croissant d'organisations qui s'efforcent d'apporter des modifications aux articles de leurs statuts.

Région Caraïbes

Comité/réseau caribéen de la promotion des femmes

Le projet de sensibilisation aux questions de genre dans la profession enseignante a débuté en 1993 lorsque la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants a apporté son soutien à la formation des dirigeant(e)s syndicaux/ales de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale. Il a été renforcé après la 4e Conférence mondiale des Nations Unies à Beijing, en Chine, en 1995. Peu de femmes occupaient des postes de direction dans la majorité des syndicats des Caraïbes et il était donc nécessaire de mieux sensibiliser les enseignant(e)s à la question du genre.

Le Syndicat des enseignants des Caraïbes (CUT) a été fondé le 21 août 1935. Il a amendé ses statuts le 11 août 1999 et a conclu un accord avec l'IE qui lui a permis de devenir une entité autonome au sein de la structure de l'IE ainsi que l'organe représentatif reconnu dans les Caraïbes. C'est lors de cette 29e Conférence biennale qu'un Comité de la promotion des femmes a été créé (SOWC).

Les principaux objectifs du SOWC sont:

- Améliorer et renforcer les capacités des femmes membres du CUT en matière de leadership;
- Renforcer le leadership des femmes et promouvoir l'égalité des genres dans les syndicats d'enseignants par le biais de la formation;
- Développer un noyau de responsables féminines au sein du CUT; et

- Sensibiliser tant les hommes que les femmes membres de syndicats d'enseignants aux questions de genre et à leur impact sur les femmes et les filles, en particulier lorsqu'il s'agit de l'éducation.

Le SOWC du CUT est devenu un réseau des femmes des Caraïbes et travaille en étroite collaboration avec la coordinatrice régionale de l'IE qui est membre ex officio du Comité. La FCE/Canada fournit des ressources financières et humaines pour la mise en œuvre de programmes. D'autres ONG établissent des partenariats avec le SOWC pour aider à l'exécution de projets spécifiques. Les fonds ont permis d'octroyer cinq bourses annuelles à des enseignantes qui poursuivent des études dans le domaine de l'éducation et d'organiser des ateliers, ainsi que des séances de formation, visant à renforcer le leadership des femmes dans les syndicats d'enseignants.

Dans le cadre de ses efforts pour atteindre les objectifs en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des dirigeantes, le SOWC développe un programme d'activités étalé sur deux années. Ce dernier comprend notamment des activités planifiées, organisées et mises en œuvre aux niveaux régional, sous-régional et national pour promouvoir le SOWC en tant que réseau régional des femmes dans les Caraïbes. Le programme continue à encourager la création d'un SOWC au sein des syndicats membres dans les Caraïbes qui n'en possèdent pas et à renforcer ceux qui existent déjà. Sur les 22 syndicats d'enseignants de la région, 18 ont établi des comités qui travaillent en collaboration avec le SOWC du CUT et le bureau régional de l'IE.

Le SOWC se réunit au moins une fois par an. Les programmes et les activités sont généralement axés sur quatre domaines d'activités principaux: recherche et publication, formation aux fonctions de direction, développement professionnel et formation syndicale.

Région Europe

Le réseau paneuropéen des femmes (PEWN) a été lancé en mars 2007, en parallèle avec la Journée internationale de la femme. Suite à la révision des structures au sein de la Région Europe de l'IE, ce réseau est désormais dénommé Réseau des femmes du CSEE. Il a été créé comme un ajout informel aux organes statutaires qui existent dans la région en matière d'égalité et a été conçu pour être participatif.

Réseau des femmes du CSEE

Il apparaît très clairement que coordonner les politiques et les activités syndicales au niveau régional en Europe est devenu une nécessité, compte tenu de l'existence d'importantes directives de l'Union Européenne en matière d'égalité des genres et du processus en cours pour l'intégration de nouveaux Etats membres. Parallèlement à cela, la mondialisation exige des réponses cohérentes qui soient formulées de la part de tous les membres des syndicats, y compris les femmes.

Les femmes ont besoin d'opportunités aux niveaux régional et sous-régional leur permettant de rencontrer d'autres collègues féminines, de discuter, de proposer des plans d'action conjoints et d'envisager des réponses aux préoccupations et aux problèmes communs.

Le réseau des femmes du CSEE a été créé en vue de:

- Offrir aux femmes membres le soutien, l'encouragement, la motivation et la reconnaissance professionnelle de la part de leurs homologues;
- Faciliter l'échange d'informations, de compétences, de connaissances et de matériel permettant de renforcer les capacités globales des femmes membres;
- Faire en sorte de réduire la duplication du travail et des efforts, de progresser plus rapidement et d'avoir un impact global plus large; et

- Fournir l'impulsion nécessaire au plaidoyer, à l'action et au changement de politique concernant les questions liées aux femmes ou à l'égalité des genres, aux niveaux national, régional et international.

La plate-forme en ligne du réseau des femmes (PEWN) a été lancée en mars 2010. Il s'agit d'une communauté en ligne comptant plus de 150 abonné(e)s. Elle contient actuellement 144 messages et 175 documents traitant de différents sujets, tels que l'égalité dans les syndicats, les femmes et la crise économique, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la violence à l'égard des femmes, l'équité salariale et les droits des LGBT. Le but de cette plate-forme est de permettre la diffusion, la consultation et la coordination rapides de l'information ainsi que la création d'une archive des documents importants, accessibles à tous les membres et à tout moment. Les thèmes prioritaires ont été (i) la violence à l'égard des femmes (ii) l'équité salariale (iii) les stéréotypes et les préjugés fondés sur le genre (iv) les retraites et l'intégration de la dimension du genre dans les réformes des pensions et (v) l'égalité dans les instances dirigeantes des syndicats.

Le réseau joue un rôle clé pour élaborer l'agenda et le programme de travail sur l'égalité et il a fortement contribué à multiplier les initiatives conjointes en matière d'égalité au niveau européen.

Le réseau est soutenu par les organes statutaires européens chargés de l'égalité : le Comité pour l'égalité du CSEE, qui s'est réuni les 17 et 18 mars à Bruxelles, en Belgique, et le Comité de la promotion des femmes du CSEE. Près de 50 représentant(e)s de syndicats d'enseignants européens ont assisté à la réunion annuelle du Comité pour l'égalité. Un groupe de travail, composé de neuf membres du Comité pour l'égalité, a organisé des débats et des activités du comité et a assuré le suivi de la mise en œuvre des recommandations pour l'égalité au plan paneuropéen.

Région Amérique Latine

En Amérique latine, les femmes représentent environ 70% du personnel enseignant, un pourcentage nettement moindre lorsqu'il s'agit des femmes occupant des postes de direction.

Le réseau latino-américain des femmes de l'éducation (LAWEWN) a pour but de sensibiliser, de coordonner, de former, d'informer et de partager des idées, afin d'atteindre le plus grand nombre possible de travailleurs/euses de l'éducation. Ce réseau s'appuie sur la ferme conviction que la création de mécanismes et de moyens pour faciliter la participation active des femmes aux postes de représentantes contribue à la démocratisation des organisations et au renforcement des structures syndicales.

Le réseau LAWEWN offre une occasion de lancer le débat au sein des organisations dans chaque pays. Ses objectifs consistent à :

- Encourager la participation active des femmes dans les instances dirigeantes des organisations membres de l'IE et des organisations sœurs dans la région, afin de renforcer les structures syndicales;
- Promouvoir une large alliance avec d'autres organisations de travailleurs/euses en Amérique latine afin de faire progresser l'égalité des genres et d'éviter la duplication des initiatives au sein de la région; et
- Soutenir les efforts parallèles et les actions stratégiques futures visant à instaurer une politique commune en matière d'égalité des genres dans chacune des organisations membres de l'IE en Amérique latine.

Après quatre ans d'existence, le réseau LAWEWN a été témoin de certaines avancées importantes :

- La volonté de poursuivre la discussion sur l'égalité des genres. L'augmentation du nombre de femmes occupant des postes à de direction;

- L'augmentation de la participation des femmes et le nombre croissant de jeunes femmes affiliées;
- Malgré l'absence de stratégies dans certains syndicats, les organisations ont soutenu les activités de formation s'adressant aux femmes;
- Initialement limité aux discussions théoriques sur le genre, le projet s'est progressivement développé et intègre à présent la question du genre dans l'analyse de problématiques plus générales telles que l'économie, les politiques publiques ou les droits humains pour les minorités;
- L'implication des femmes dans les structures syndicales importantes, telles que les commissions de négociation, les groupes de propositions pédagogiques ou les comités de coordination des écoles;
- Les syndicats ont entrepris des recherches sur les divers aspects de la participation effective des femmes dans leurs propres structures (collecte de données, statistiques, etc.);
- Dans les pays où l'IE compte plus d'une organisation membre, il existe une coordination entre les affiliés dans le cadre des questions relatives au genre;
- Le réseau a véritablement renforcé la solidarité internationale entre les organisations; et
- La création d'un Comité pan-institutionnel a transformé la manière d'établir la coopération.

2010 a marqué la deuxième phase du projet « Perspective de l'égalité des genres » pour la période 2010-2012. Ce projet continue à soutenir la participation des femmes en vue de renforcer leurs syndicats. Quatre réunions sous-régionales ont eu lieu dans le cadre de ce projet. Du 17 au 19 février, une réunion organisée en Amérique centrale a abordé le thème *Perspective de genre et crise financière*, un thème qui avait déjà fait l'objet de travaux en 2009 mais qui n'avait pas été développé par la sous-région d'Amérique centrale. L'approche a consisté à prendre des engagements à travailler au sein des syndicats pour défendre les politiques éducatives en réponse à la crise financière, protéger le budget de l'éducation ainsi que les salaires des enseignant(e)s et les droits du travail au sein de la profession enseignante.

Les thèmes des trois réunions organisées dans les sous-régions des Andes et de Carthagène - en Colombie du 27 au 29 mai, en Amérique centrale du 9 au 11 août, et dans le Cône Sud les 8 et 9 septembre - ont tous été axés sur le genre, les politiques et le pouvoir. Les discussions ont essentiellement porté sur la manière dont les femmes, au sein de leurs syndicats, avaient été des pionnières dans la proposition et la défense de changements socio-politiques dans la région. Pour la période 2010- 2012, la stratégie consiste à continuer à encourager les organisations à modifier leurs structures afin de permettre une participation active des femmes et à renforcer les capacités des organisations à faire face aux défis que représentent pour les femmes les réformes des systèmes éducatifs.

Le Comité régional de l'IEAL et le réseau LAWAWN souhaitent travailler sur l'égalité des genres pour consolider les syndicats de l'éducation et affermir les changements, de manière à ce que les politiques et les stratégies puissent progressivement être institutionnalisées et coordonnées.

Région Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA)

Outre les facteurs communs à tous les pays et syndicats du Moyen Orient et d'Afrique du Nord, la question du genre demeure une caractéristique spécifique de cette région. Des recommandations pour aborder les questions de genre par le biais d'un programme régional comprenant notamment un réseau visant à développer les connaissances et à modifier les attitudes des affiliés dans ce domaine, à développer les connaissances et les compétences des femmes dans le travail syndical et à augmenter la participation des femmes membres au sein des syndicats, en particulier aux niveaux décisionnels des instances dirigeantes, sont en cours de discussion pour être intégrées aux programmes futurs.

3.2 Égalité pour la communauté lesbienne, gay, bisexuelle et transsexuelle

La Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés qu'elle proclame, sans distinction aucune. Les droits humains s'appliquent à tous les individus, quelle que soit la région du monde et à tout moment. Les inégalités de genre, les violations des droits humains et les injustices empêchent les femmes et les filles, les hommes et les garçons et les groupes victimes de l'exclusion, en l'occurrence les lesbiennes, les gays, les bisexuel(le)s et les transsexuel(le)s, d'accéder à l'éducation et aux autres services publics, ce qui entrave leurs chances de pouvoir travailler, ainsi que leurs droits à bénéficier de conditions d'emploi décentes. L'IE s'est engagée à s'attaquer aux questions relatives à la stigmatisation et aux préjugés dont sont victimes les travailleurs/euses de l'éducation LGBT sur leurs lieux de travail et les étudiant(e)s dans leurs environnements scolaires. L'IE et ses organisations membres déploient des efforts concrets pour développer un mouvement syndical plus pluraliste et plus soucieux de l'inclusion de tou(te)s les travailleurs/euses de l'éducation dans leur milieu professionnel et leur communauté.

Partout dans le monde et indépendamment du contexte religieux ou politique, des violations des droits humains se poursuivent sur la base de l'orientation ou de l'identité sexuelle, avérée ou supposée. L'IE s'inquiète de la montée de l'intolérance et du retour de l'homophobie ouverte ou cachée, du racisme et de la xénophobie dans de trop nombreuses régions du monde, y compris dans les pays de l'Union européenne. Si quelques victoires ont été remportées en 2010 concernant la liberté d'association et d'expression dans les pays de l'UE (Varsovie, Belgrade), la menace pèse encore trop souvent sur les marches des fiertés organisées par les LGBT.

Trop nombreux sont les pays qui introduisent des dispositions légales pour préserver « l'ordre public », comme le fait de qualifier la promotion des relations entre partenaires du même sexe comme étant de l'information préjudiciable aux jeunes (Lituanie, Ouganda), au lieu de lutter contre les attitudes négatives vis-à-vis de l'homosexualité dans les établissements scolaires. Des événements politiques extérieurs ont renforcé le discours négatif dans de nombreux pays, où certains gouvernements se servent de la communauté homosexuelle comme bouc émissaire dans leurs campagnes électorales pour détourner l'attention des citoyen(ne)s des véritables problèmes (comme les politiques économiques inéquitables ou la corruption) et préconisent des lois incitant à la haine et à la violence envers la communauté LGBT. Le fondement sous-jacent à l'homophobie est d'ordre patriarcal, et c'est pour cette raison que les questions relatives à la justice de genre et aux LGBT sont liées: la liberté de choix pour toutes les femmes ne peut exister que si les lesbiennes ont le droit de choisir le mode de vie qu'elles souhaitent vivre.

Heureusement, de nouveaux pays comme l'Argentine, la France ou l'Islande ont reconnu le mariage entre partenaires du même sexe et voté une législation favorable aux LGBT en 2010. Les syndicats ont été des partenaires de soutien actifs au niveau local et leur solidarité a fortement contribué à la réussite dans les luttes quotidiennes au niveau national.

Au niveau régional, des progrès importants ont été accomplis dans le cadre du programme de travail de l'IE. Des réseaux spécifiques ont été établis dans certaines sous-régions d'Amérique latine; dans les Caraïbes, les syndicats travaillent en coopération pour entamer les discussions sur l'égalité de genre; et en Afrique, des échanges informels ont eu lieu concernant ces questions lors de la dernière conférence régionale.

Les organisations d'enseignants font progresser l'agenda transversal des droits humains. L'IE continue à encourager les syndicats de l'éducation à lutter contre la discrimination et à soutenir les travailleurs/euses et les étudiant(e)s LGBT en s'attaquant aux stéréotypes dans les classes et en changeant les attitudes au sein des syndicats du secteur de l'éducation.

Déclaration de l'IE à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, 17 mai

L'IE a réaffirmé que l'orientation et l'identité sexuelles sont des droits humains. Malgré les progrès considérables réalisés au cours de ces dernières décennies, le harcèlement et les préjugés de nature homophobe se rencontrent toujours sur le lieu de travail, y compris dans le domaine de l'éducation. Dans toutes les régions, les comportements et les attitudes homophobes affectent la culture sur le lieu de travail, lequel crée à son tour un environnement hostile et dangereux pour les enseignant(e)s homosexuel(le)s. L'IE félicite tous les affiliés qui luttent en faveur de l'égalité des droits sur le lieu de travail et qui sensibilisent l'opinion aux questions de discrimination dans l'éducation, en particulier l'homophobie.

Forum LGBT de l'IE/ISP au Congrès mondial de l'IE

L'IE a entamé les démarches pour la planification du forum de 2011 et échange actuellement des projets de propositions avec l'ISP (juillet). Une réunion préparatoire a eu lieu les 8 et 9 décembre à Sao Paulo, à laquelle ont participé Bob Chase (NEA), des syndicats de l'éducation et des représentant(e)s de UNISON, pour passer en revue les questions clés relatives à la préparation du Forum LGBT de l'IE/ISP, prévu en Afrique du Sud en juillet 2011. Une téléconférence de l'IE et de l'ISP a été organisée pour discuter d'un projet de plan de communication. Des efforts conjoints ont été consentis pour organiser la première phase d'échanges. Les responsables de l'IE et de l'ISP chargés de l'égalité, ainsi que des équipes de communication, ont discuté des priorités et des actions à entreprendre pour l'organisation du troisième Forum LGBT de l'IE/ISP qui se tiendra avant le Congrès de l'IE, en juillet 2011.

Activités régionales

Région Europe

Conférence de l'AOb « Help the straight. How to make them active » - Aider les hétéros. Comment les rendre actifs (Utrecht, Pays-Bas, 16 avril)

L'IE s'est jointe à son organisation membre néerlandaise lors de la séance d'ouverture. La conférence comprenait quatre ateliers: *Oser s'affirmer dans vos écoles ? Comment abordez-vous les remarques négatives ? Vos collègues comprennent-ils/elles ce que signifie être un(e) enseignant(e) LGBT ? L'école devrait être fière d'avoir des enseignant(e)s LGBT.* Les discussions et échanges ont révélé les défis que les syndicats doivent encore relever dans la société et dans le secteur de l'éducation, y compris dans les pays disposant de politiques très avancées en matière de droits des LGBT.

EuroPride (Varsovie, Pologne, 9-18 juillet)

Suite aux recommandations de l'IE et du Comité paneuropéen pour l'égalité, les organisations syndicales se sont jointes aux 10 000 participant(e)s au cortège de l'EuroPride - le premier de ce type en Europe orientale et le plus grand événement régional en faveur des droits des LGBT. Des

membres du ZNP et de l'IE faisaient partie des 100 syndicalistes provenant de 20 pays, représenté(e)s à la Conférence de la Confédération syndicale polonaise (OPZZ) et de la CES « Promouvoir le syndicalisme auprès des travailleurs/euses LGBT en Europe centrale et orientale », le 15 juillet. Cet événement faisait partie d'un programme de débats et d'activités culturelles étalé sur deux semaines.

L'EuroPride à Varsovie marque la réussite des efforts conjoints en faveur de l'égalité. Le défilé a été protégé par près de 2.000 policiers et sympathisant(e)s. La Pologne a parcouru un long chemin depuis 2005, période à laquelle le maire de Varsovie, Lech Kaczynski, avait interdit les marches des fiertés deux années d'affilée, ce qui lui a valu la désapprobation de la Cour européenne des droits de l'Homme. En 2007, le Ministre polonais de l'Education a proposé une loi contre la « propagande homosexuelle » dans les établissements scolaires, risquant d'entraîner le licenciement des enseignant(e)s LGBT. Des organisations locales telles que le ZNP, l'OPZZ, la Fondation pour l'égalité et la communauté LGBT ont créé une alliance qui a remporté un vif succès et les syndicats de l'éducation locaux sont soutenus par l'IE et ses organisations membres depuis 2006.

Marche des fiertés à Belgrade (Serbie, 10 octobre)

L'IE a adressé une lettre de solidarité aux organisateurs/trices de la marche pour l'égalité qui s'est déroulée à Belgrade. Cette marche était connue pour être l'un des défilés LGBT engendrant le plus de violence en Europe. Les organisations de la société civile, la communauté LGBT et les sympathisant(e)s hétérosexuel(le)s ont réussi à faire de cette marche un événement pacifique et empreint de fierté. Le TUS a soutenu cette marche des fiertés. Compte tenu du contexte local, la police a protégé les participant(e)s au défilé contre les violentes attaques perpétrées par des ultra nationalistes. Il reste une bonne part de travail à accomplir avant que les LGBT puissent se sentir libres et en sécurité en public, au travail et dans leur vie privée.

Réunion conjointe IE/CSEE/ILGA Europe (Bruxelles, Belgique, 13 octobre)

Des représentant(e)s de l'IE et du CSEE ont joint leurs efforts pour organiser une réunion préliminaire avec Jordan Long, responsable des programmes et des politiques pour ILGA Europe et chargé de développer un programme de travail sur l'éducation. Les participant(e)s ont échangé des informations et examiné des domaines de collaboration possibles. Les discussions ont porté sur la participation des syndicats de l'éducation au niveau local à tous les stades des activités ou initiatives liées au secteur de l'éducation et ILGA Europe a mis sur la table la question du financement de l'éducation.

Conférence sur les LGBT et l'éducation (Bruxelles, Belgique, 16-17 novembre)

Cet événement a été organisé par le Ministre flamand de l'Education, de la Jeunesse et de l'Egalité des chances, sous la Présidence belge du Conseil de l'Europe. Les syndicats de l'éducation travaillant avec des groupes LGBT étaient sous-représentés dans le programme. Seul GLEN/Irlande a évoqué les préoccupations des enseignant(e)s et le travail conjoint sur les bonnes pratiques. L'expérience et les analyses de l'organisation ont également montré les impacts négatifs des coupes budgétaires réalisées dans le secteur de l'éducation et les programmes en faveur de la diversité.

Région Amérique latine

Séminaire de la société civile sur les droits humains UE-Brésil (30 juin-1 juillet)

L'IE a participé à ce séminaire auquel était invité un groupe sélectionné de parties prenantes pour entamer le premier dialogue sur trois thèmes liés aux droits humains: les défenseurs/euses des droits humains, la responsabilité des forces de l'ordre et les droits des LGBT. Le séminaire a prôné une

meilleure compréhension et a offert l'occasion aux organisations de la société civile et aux parties prenantes européennes et brésiliennes de partager des informations sur les bonnes pratiques.

Caucus Workers Out des travailleurs/euses LGBT (4-9 décembre)

A l'occasion de la Conférence mondiale de l'ILGA à Sao Paulo, l'IE, l'ISP et UNISON (R.-U.) ont organisé un atelier intitulé « Les syndicats travaillent ensemble pour les droits des LGBT ». Ce dernier a réuni des membres de l'IE et des représentant(e)s de syndicats du Brésil, du Canada, du Mexique, des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Le caucus a permis aux participant(e)s d'échanger des informations et des mises à jour concernant les plans d'action dans leurs secteurs. Les syndicalistes participant à l'événement de l'ILGA ont permis de rendre visible le travail des syndicats et les efforts conjoints pour la coordination mondiale des campagnes internationales de lutte contre les menaces que représente la montée de l'intolérance et de l'homophobie. L'éducation et la discrimination se voient accorder davantage d'attention dans les agendas de la communauté internationale des LGBT.

Réunion régionale de l'IEAL sur les droits humains et les droits des LGBT et l'agenda des syndicats de l'éducation (13-14 décembre)

Cette réunion de suivi organisée à Sao Paulo, au Brésil, a succédé à des réunions sous-régionales ayant eu lieu précédemment en Amérique centrale et dans le Cône Sud, au cours desquelles il avait été décidé d'établir un réseau régional en faveur de l'intégration des droits des LGBT dans l'agenda des syndicats de l'éducation. La réunion a évalué les progrès accomplis par les organisations membres de l'IE, en termes d'engagement pris lors de réunions passées, notamment la nomination de secrétaires LGBT au sein du bureau exécutif de certaines organisations membres. En moins d'un an, la plupart des organisations membres ont progressé dans ce sens. La réunion a adopté la stratégie mise en place par l'IEAL au cours de ces dernières années, mais elle a également exprimé les attentes des syndicats membres soutenant ouvertement les défenseurs/euses des LGBT dans leurs pays. Des inquiétudes ont également été exprimées concernant la recrudescence de l'homophobie dans la région. Au Brésil, suite à la campagne électorale, le nombre de victimes de l'homophobie a augmenté. Les défenseurs/euses des droits humains ont signalé des crimes de haine et des attaques violentes en Colombie, au Salvador, au Guatemala et au Pérou.

Manuel sur l'éducation et la diversité sexuelle (CPC/Chili, Mouvement pour l'intégration et la libération des homosexuel(le)s-MOVILH, et IE)

Il s'agissait d'une mise à jour et d'une réédition de cette première ressource éducative publiée en 2009. Le CPC/Chili, membre de l'IE, a soutenu cette initiative. Dans le cadre de la campagne de sensibilisation, du matériel est distribué dans les instituts et les écoles, aux élèves, aux enseignant(e)s et aux parents. Ce matériel de campagne est disponible en ligne.

3.3 Egalité pour les peuples autochtones

Le Rapport mondial de suivi sur l'Education pour Tous de l'UNESCO 2010 et celui sur les OMD ont mis en lumière le besoin important de multiplier les actions au nom de groupes spécifiques: les filles et les garçons pauvres issu(e)s des zones rurales et urbaines.

L'étude menée par la FCE/Canada a mis en lumière les conditions sociales et politiques difficiles dans les écoles et les communautés, les effets de la pauvreté sur les élèves, ainsi que l'importance pour les enseignant(e)s autochtones de poursuivre leur engagement à faire la différence dans

l'éducation.

L'étude documentaire sur les OMD menée en 2010 par le Forum permanent des Nations Unies et présenté au Sommet sur les OMD en septembre a laissé apparaître que les taux de pauvreté chez les peuples autochtones sont supérieurs à ceux des peuples nationaux ou non autochtones dans les pays développés et en développement. Les peuples autochtones continuent à faire partie des plus pauvres parmi les pauvres et les rapports sur la mise en œuvre des OMD y font très rarement référence. La réduction des dépenses publiques, en particulier dans le secteur de l'éducation, accentue le déni historique et permanent des droits humains des peuples autochtones. L'éducation est essentielle à l'exercice de tous les autres droits humains.

Les syndicats de l'éducation devraient exhorter leurs gouvernements et la communauté internationale à garantir que les politiques publiques profitent également aux peuples autochtones, afin que leurs droits soient renforcés de manière à satisfaire aux normes internationales. Les politiques locales et régionales, ainsi que les engagements pris par les chefs d'Etats lors des réunions des Nations Unies, doivent également être mis en œuvre.

L'IE a saisi l'opportunité que représente le Sommet sur les OMD pour inviter ses membres à faire campagne en faveur du respect total de tous les droits humains, notamment ceux des peuples autochtones, et en particulier lorsqu'il s'agit de: la disparition de nombreuses langues maternelles et autochtones due à la faible application des programmes d'enseignement public de la langue maternelle ou de l'absence de cette matière; la persistance de pratiques discriminatoires et l'émergence de nouvelles formes d'exclusion et la pertinence de répondre aux besoins de développement des peuples autochtones; et l'absence de consentement libre, préalable et donné en toute connaissance de cause sur les initiatives et les projets de développement relatifs aux terres et aux habitats traditionnels des peuples autochtones.

L'année s'est terminée sur l'importante décision, prise en consensus par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre, de tenir une conférence mondiale sur les peuples autochtones en 2014 afin d'adopter des mesures pour poursuivre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Des consultations avec les Etats membres et les représentant(e)s autochtones (Forum permanent des Nations Unies) pour déterminer les modalités de la conférence sont actuellement en cours. Les membres de l'IE auront l'occasion de participer à ces consultations.

Les Etats-Unis et le Canada ont finalement adopté la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Cela signifie que la majorité des pays ont désormais adopté cette déclaration et que les membres de l'IE peuvent à présent s'impliquer dans les plans gouvernementaux pour sa mise en œuvre. Il s'agit d'une opportunité stratégique pour l'IE qui pourra être discutée au Congrès de l'IE au Cap.

Il est également important de continuer à créer des alliances avec des groupes de la société civile au sens large. Cette question a été reprise par le Groupe constitutif des exclus sociaux de l'Appel mondial contre la pauvreté (GCAP) lors des réunions « Le monde que nous voulons en 2015 - Stratégies futures » au Sommet des Nations Unies sur les OMD (New York, septembre). Divers représentant(e)s de syndicats ont participé aux activités du GCAP et aux événements connexes. Les discussions avec les différents groupes constitutifs ont clairement montré qu'il y avait un besoin d'interaction entre les acteurs clés du plaidoyer en faveur des handicapé(e)s, des Dalits (intouchables), des migrant(e)s, des peuples autochtones, des veuves et des mouvements LGBT.

Journée internationale des peuples autochtones, 9 août

A l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, l'IE a célébré la diversité culturelle sous toutes ses formes et a souligné les contributions apportées par les peuples et les travailleurs/euses de l'éducation autochtones à travers le monde. Une déclaration a été publiée et diffusée.

Conférence mondiale des femmes de l'IE, janvier 2011

Le programme de la Conférence mondiale des femmes de l'IE, à Bangkok, en janvier 2011, prévoit deux ateliers sur le genre, l'ethnicité et l'éducation des filles autochtones, dont l'un sera organisé en anglais par l'AEU/Australie et l'autre en espagnol par le SUTEP/Pérou.

Comité ad hoc de l'IE sur les questions relatives aux peuples autochtones

Des projets pour la création d'un comité ad hoc de l'IE sur les questions relatives aux peuples autochtones ont été élaborés en 2008 par le Bureau exécutif. Ce comité sera composé de sept syndicats issus de régions différentes. Il a été demandé à ces syndicats de désigner des membres, une procédure pas encore achevée à ce jour. Les deux tentatives d'organiser des réunions en face à face avant des activités régionales ou internationales de l'IE ont échoué, essentiellement en raison du manque de temps, à la fois pour les membres désignés du comité et pour le personnel administratif de l'IE. L'achèvement de la procédure de désignation des membres et l'organisation d'une réunion en face-à-face avant le prochain Congrès de l'IE constitueront une priorité l'année prochaine.

Activités régionales

Une réunion régionale de l'IEAL intitulée « Enseignement public et peuples autochtones » a été organisée à La Paz, en Bolivie, les 8 et 9 novembre, afin de poursuivre la réflexion et l'analyse concernant la situation de l'enseignement public et celle des peuples autochtones, avant de définir des politiques éducatives alternatives répondant aux besoins et à la réalité de ces populations. Cette réunion a assuré le suivi d'une réunion organisée à Antigua.

3.4 Égalité pour les migrant(e)s

La réalisation de l'égalité pour tous exige la reconnaissance et l'application des dispositions relatives aux droits humains ainsi que la protection de tou(te)s les travailleurs/euses migrant(e)s, en particulier les femmes, les jeunes et les enfants. Les victimes des agences de recrutement dénuées d'éthique et des passeurs clandestins, ou ceux et celles qui tentent de passer les frontières internationales sans les formalités de voyage requises, se trouvent dans les situations les plus vulnérables.

En raison de la situation économique dramatique dans de nombreux pays, les populations se voient contraintes d'émigrer pour trouver de l'emploi ou de meilleures perspectives d'avenir. Les travailleurs/euses migrant(e)s courent un risque dans la mesure où ils/elles sont souvent rendu(e)s responsables de l'effondrement du marché de l'emploi, de la prolifération des maladies et d'activités criminelles. Au lieu d'instaurer un dialogue social pour trouver des remèdes à cette situation, tels que la protection des salaires, l'amélioration des droits, de l'éducation et de la

formation des travailleurs/euses, tant migrants(e)s que nationaux/ales, ce sont des mesures controversées qui prennent le pas : sanctions, déportations, référendums, montée de la xénophobie, attaques violentes, etc.

Il est urgent de protéger les travailleurs/euses migrant(e)s et l'IE s'est montrée proactive tout au long de l'année en travaillant avec le Groupe de travail du Conseil des syndicats mondiaux sur la migration, qui procède à une étude de relevé et à l'élaboration d'un document exposant la position des syndicats en vue de la Procédure d'examen 2013 des Nations Unies dans le cadre du Forum mondial sur la migration et le développement. Le Bureau exécutif de l'IE a pris d'importantes initiatives qui seront mises en œuvre en 2011. Ces efforts marquent un pas supplémentaire vers l'application intégrale de la résolution de l'IE sur la perspective du genre dans la migration internationale (2007).

L'IE a réservé un accueil favorable à la version préliminaire révisée du Guide des Nations Unies sur la protection des travailleurs/euses domestiques migrant(e)s, publiée le 10 décembre. La Commission de l'Union africaine a rédigé un projet de protocole sur la mobilité des enseignant(e)s pour le continent africain et l'IE a participé à la procédure d'adoption.

Principes du Groupement « Global Unions » relatifs aux agences de travail intérimaire

En avril, l'IE a contribué à la rédaction de ce document politique qui met en lumière les points de vue communs des Fédérations syndicales internationales sur le recours aux agences de travail intérimaire, tant au niveau national qu'international. Les Principes du Groupement « Global Unions » relatifs aux agences de travail intérimaire ont été présentés aux Secrétaires généraux/ales du Conseil des Syndicats mondiaux.

Programmes relatifs aux migrant(e)s

L'IE travaille sur le projet « Education pour la solidarité et la citoyenneté dans le monde entier: la salle de classe interculturelle » dans le cadre du programme « L'éducation aux valeurs et l'éducation pour le développement », mis en œuvre avec le soutien de la FETE-ISCOD UGT. Le projet vise à renforcer les syndicats de l'éducation par le biais de la formation de leurs dirigeant(e)s et des enseignant(e)s, pour leur permettre de mener des analyses et des actions sur le thème de la migration, la perspective de genre dans la migration et le rôle de la profession dans l'instauration d'écoles plus démocratiques et dans l'élaboration de stratégies pour des campagnes et les communications des syndicats. La réunion pour le lancement du projet a eu lieu les 6 et 7 septembre à Buenos Aires, en Argentine. La première phase du projet (2010) consiste en la formation syndicale via une plate-forme virtuelle sur le site de l'IEAL, la préparation et la distribution de matériel de formation et une réunion en face-à-face. La deuxième phase prévue en 2011 consistera en une formation nationale dans le cadre de laquelle chaque pays organisera des ateliers destinés à fournir des informations sur des modules de formation.

Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)

L'IE a participé à la réunion syndicale préparatoire de la FES pour le FMMD à Bruxelles les 22 et 23 septembre. La coopération et l'expérience au sein du FMMD ont renforcé la visibilité du mouvement syndical concernant la migration au sein des syndicats et au niveau international. Compte tenu des faiblesses du processus du FMMD concernant les perspectives sectorielles spécifiques se rapportant à la migration, les FSI ont eu besoin de coordonner davantage les programmes et les politiques, y compris en dehors du FMMD. Le Groupe de travail du Conseil des Syndicats mondiaux poursuit ses travaux afin de se concentrer sur les questions les intéressant directement. L'IE a contribué au premier projet de déclaration des FSI pour la quatrième édition des Journées de la société civile du FMMD à Puerto Vallarta, au Mexique, les 8 et 9 novembre.

Groupe de travail sur la migration et la mobilité des enseignant(e)s

En octobre, le Bureau exécutif de l'IE a décidé de créer un Groupe de travail sur la migration et la mobilité des enseignant(e)s, et une résolution est en cours de préparation pour être examinée au Congrès mondial de l'IE en 2011.

Déclaration de l'IE à l'occasion de la Journée internationale des migrant(e)s, 18 décembre

L'IE et les syndicalistes aux niveaux international, européen et national, se sont joints à la campagne du 18 décembre pour encourager les affiliés dans les Etats membres de l'UE à faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils ratifient la Convention sur les travailleurs/euses migrant(e)s. L'IE a publié une déclaration « Il est temps de ratifier la Convention sur les travailleurs/euses migrant(e)s », demandant à toutes les organisations d'exiger que les Etats membres signent la Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tou(te)s les travailleurs/euses migrant(e)s et des membres de leurs familles. Des outils utiles sont disponibles sur la page Internet suivante: www.migrantsconvention.eu

Objectif 4 : Promouvoir la démocratie, le développement durable et la solidarité

Promouvoir la démocratie, le développement durable, le commerce équitable, les services sociaux de base, la santé et la sécurité, par le biais de la solidarité et de la coopération entre les organisations membres, le mouvement syndical international et la société civile.

4.1 Coopération au développement de l'IE

Réunion annuelle pour la coopération au développement

La réunion annuelle pour la coopération au développement s'est déroulée à Bruxelles les 18 et 19 novembre et a réuni parmi les participant(e)s des représentant(e)s des partenaires coopérants qui mettent actuellement en œuvre des programmes bilatéraux et multilatéraux partout dans le monde. La réunion a discuté de la surveillance et de l'évaluation nécessaires à la création de projets de coopération au développement plus performants. Une séance a été consacrée à la révision du projet actuel de document politique sur la coopération au développement de l'IE. Des réunions connexes ont été organisées le 17 novembre sur: l'éducation de la petite enfance, les consortiums d'Afrique de l'Ouest, le Programme John Thompson en Asie-Pacifique, l'enseignement supérieur, le Consortium Haïti, la coopération MENA, le Consortium Asie centrale et les réseaux dédiés au genre.

Nouveau document politique de l'IE sur la coopération au développement

Lors de la réunion annuelle de 2007 pour la coopération au développement, les partenaires coopérants de l'IE ont décidé de réexaminer le document d'orientation politique sur la coopération au développement « Pour un partenariat transparent et constructif » qui a vu le jour en 1997 et de le mettre à jour en vue de refléter le nouveau contexte mondial et de répondre aux défis auxquels sont confrontés les syndicats d'enseignants à travers le monde. Les consultations organisées au cours de ces deux dernières années, impliquant les partenaires de la coopération au développement et le personnel régional et du siège de l'IE ont abouti à un dialogue constructif, et, au début de 2010, un groupe a été créé pour la rédaction d'un document politique qui reflète les engagements collectifs des différents partenaires.

Un projet de document politique sur la coopération au développement de l'IE a été préparé et a été discuté lors de cette réunion. Afin de se faire l'écho des points de vue des syndicats participant au travail de coopération au développement dans toutes les régions, il a été décidé d'envoyer le projet actuel à toutes les conférences et/ou comités régionaux de l'IE afin qu'ils puissent apporter leur contribution et que le projet soit validé à la fin du mois de janvier 2011.

Le texte de la politique sera retravaillé par le groupe chargé de la rédaction et diffusé à tous les partenaires de la coopération au développement pour y adjoindre leurs commentaires finaux, afin

que le texte puisse être approuvé fin février 2011. Il sera alors traduit en français et en espagnol et présenté à la direction de l'IE avant d'être soumis au Bureau exécutif pour adoption. Une fois adopté, le document politique orientera l'IE et les partenaires de la coopération au développement dans leurs travaux futurs.

4.1.1 Afrique

Libéria

L'Unité solidarité et développement de l'IE et l'IE Afrique coordonnent le Consortium Libéria, créé en 2007 pour épauler la *National Teachers' Association of Liberia* (NTAL) dans son travail de consolidation après la fusion des deux syndicats d'enseignant(e)s les plus importants du pays. Sous l'égide de l'IE, le Consortium soutient les efforts de la NTAL pour réorganiser sa section et autonomiser son secrétariat national de manière à offrir un meilleur service à ses membres. Suite à l'élection d'une nouvelle direction en août 2009, la NTAL et le consortium ont développé un plan de deux ans basé sur les besoins de développement identifiés par la convention de la NTAL.

Concernant les autres activités du Consortium de l'IE, le Bureau régional de l'IE Afrique a participé à la préparation d'un projet de manuel de formation du 2 au 12 février, à Monrovia, au Libéria. Des représentant(e)s de la NEA et du DLF ont également participé à l'atelier. Un guide et un manuel de formation pour les formateurs/trices sera édité pour les différents niveaux de formation à la fonction de direction au sein de la NTAL.

Kenya

Le KUPPET représente les enseignant(e)s de l'enseignement secondaire et tertiaire du Kenya. Pour la première fois depuis son affiliation, le KUPPET a organisé, avec le soutien de l'IE, un séminaire de planification pour ses dirigeant(e)s.

Côte d'Ivoire: mission de planification UEN/SNEPPCI

L'accord de coopération entre l'UEN/Norvège et le Syndicat National de l'Enseignement Primaire Public de Côte d'Ivoire (SNEPPCI) a pour objectif à court et moyen termes (3 ans) d'augmenter le recrutement de nouveaux/elles membres, de renforcer les structures syndicales et d'améliorer la communication. Afin de consolider les bases de cette coopération et de discuter de stratégies pour le suivi du plan d'action initialement élaboré en 2009, une réunion de planification a été organisée du 22 au 25 février au siège du SNEPPCI à Abidjan. Le Coordinateur régional de l'IE Afrique a participé à la réunion avec la délégation de l'UEN, composée de Lajla Blom et d'Arnhild Bie-Larsen.

Les discussions préliminaires ont porté sur l'examen de la situation actuelle du SNEPPCI. Le syndicat est actuellement confronté à plusieurs difficultés, principalement une perte au niveau des cotisations des membres due à la crise sociopolitique qui domine le pays depuis ces dix dernières années, à la faible représentation des syndicats au niveau sectoriel, au manque de ressources en

termes de communication, aux problèmes financiers, à la volonté délibérée du gouvernement d'affaiblir les syndicats, etc. Toutefois le SNEPPCI peut être fier des quelques excellents résultats obtenus dans le cadre de sa coopération avec l'UEN. Entre 2009 et 2010, le nombre de membres du SNEPPCI a augmenté, grâce au recrutement de 659 nouveaux/elles membres, dont 349 travailleurs/euses âgé(e)s de 20 à 35 ans.

Suite à l'adoption du plan d'action pour 2010-2012, le SNEPPCI prend des initiatives pour augmenter le nombre de ses membres, pour identifier leurs préoccupations et pour visiter les syndicats, afin de marquer sa présence dans l'ensemble du pays.

Mozambique: Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et ONP

L'un des coordinateurs régionaux de l'IE Afrique a participé à l'évaluation et à la planification du programme de développement professionnel dans le nord du Mozambique, du 26 au 29 janvier. Dans un pays où la majorité des enseignant(e)s du primaire n'a que peu ou pas de formation, ce programme de développement professionnel visant à renforcer leurs connaissances et leurs compétences pédagogiques dans divers domaines constitue une initiative bienvenue. Les enseignant(e)s, le Ministère de l'Education et les communautés ont particulièrement bien accueilli et apprécié ce programme. L'ONP est fier de l'impact du programme sur les performances des enseignant(e)s participant(e)s.

Cameroun: réunion entre le Lärarförbundet, l'IE et les affiliés nationaux

L'évaluation annuelle et les activités liées à la mission de planification du programme de coopération entre l'IE, ses affiliés au Cameroun et le *Lärarförbundet* se sont déroulées du 1er au 4 mars. Les réunions de la mission ont eu lieu au Meumi Palace Hotel, à Yaoundé. Les participant(e)s ont évalué les activités entreprises conjointement en 2009 par la FESER, le SYNEC, la FECASE et le SYNTRESPRIC et ont défini les principes des activités pour l'année à venir. L'objectif principal pour 2009-2010 est de développer les capacités humaines des affiliés, de leur permettre de recruter davantage de membres payant des cotisations et de participer activement aux activités et aux initiatives des syndicats concernés.

Après avoir examiné la situation des syndicats, les participant(e)s ont pu constater qu'il existait une bonne synergie, quoique toujours fragile, entre les affiliés au Cameroun, permettant de mener une action conjointe auprès du gouvernement afin d'améliorer les conditions de vie et de travail du personnel enseignant. A cet égard, les enseignant(e)s ont exprimé leur enthousiasme vis-à-vis des réunions syndicales et ont proposé de les soutenir. D'autre part, l'incidence positive de cette coopération doit être mise à profit, notamment via la sensibilisation aux questions syndicales dans les écoles, la visibilité des syndicats et de leurs responsables et le recrutement de nouveaux/elles membres.

Il subsiste cependant plusieurs problèmes: le gouvernement refuse de reconnaître le droit et la liberté d'association, l'unité de l'action syndicale demeure insuffisante, le niveau de recrutement reste peu élevé, les cotisations syndicales sont irrégulières et entraînent un manque de ressources pour les initiatives des syndicats et la diffusion des informations entre les syndicats et au sein de ces derniers reste faible. On ne peut ignorer que le nombre de membres en 2009 se situe largement en dessous des prévisions. C'est la raison pour laquelle les syndicats camerounais doivent revoir leur stratégie générale, en particulier dans le domaine de la sensibilisation, de l'information, de la communication et du recrutement.

Zambie: UEN, SADTU, ZNUT

Du 8 au 13 mars, l'IE Afrique a participé à une mission en Zambie et trois réunions se sont tenues à Livingstone.

La première, une réunion tripartite de l'UEN, du SADTU et du ZNUT, a évalué la collaboration entamée en 2005, à laquelle l'UEN a apporté un soutien financier et le SADTU une assistance technique pour permettre au ZNUT d'installer une infrastructure TIC et d'engager une personne spécialisée dans les technologies de l'information pour faciliter la communication entre les membres du ZNUT. Ce syndicat dispose à présent de son propre serveur et de son propre logiciel pour gérer ses comptes. Le ZNUT s'était trouvé face à plusieurs défis, notamment en raison du manque de capacités pour utiliser pleinement l'infrastructure, rendant nécessaire la formation du personnel et des autres utilisateurs/trices.

La deuxième réunion a notamment porté sur la planification détaillée des projets entre l'UEN et le ZNUT, dont trois ont été identifiés:

- un projet relatif à l'égalité des genres, pour lequel le ZNUT bénéficiera d'un soutien pour finaliser et mettre en œuvre la politique sur le genre visant à augmenter la participation des femmes membres aux activités syndicales et aux fonctions de direction;
- un projet portant sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), dans lequel le ZNUT serait impliqué pour aider au développement des capacités du comité et des responsables des TIC, ainsi que des autres utilisateurs clés; et
- un projet de formation sur la législation du travail afin de permettre aux responsables syndicaux/ales d'appliquer les réglementations dans leur travail quotidien et de sensibiliser les membres à l'éthique professionnelle.

La troisième réunion a notamment été consacrée à la fusion de trois affiliés de l'IE: le BETUZ, le SESTUZ et le ZNUT. Le Président et le Secrétaire général de chaque syndicat ont participé à la réunion, ainsi que l'IE, le SADTU et l'UEN, en tant qu'observateurs. Les progrès réalisés jusqu'à ce jour ont été passés en revue. Il s'agissait notamment de développer le protocole d'accord et le rapport du comité technique qui avaient été proposés et qui avaient été élaborés en se basant sur les contenus des trois réunions. Deux accords pour la période 2010-2012 ont été signés – l'un portant sur une collaboration tripartite et l'autre sur une collaboration entre l'UEN et le ZNUT. Le 14 avril fut la date fixée pour la réunion des trois comités exécutifs nationaux afin d'adopter le protocole d'accord et entamer la procédure de fusion.

Zimbabwe: Lärarförbundet, ZIMTA

La réunion d'évaluation et de planification entre le *Lärarförbundet* et la ZIMTA s'est tenue à l'Hôtel Parktonian à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 16 au 20 mars, en raison de la situation instable au Zimbabwe. Des progrès ont pu être observés au niveau de la situation politique et économique du Zimbabwe, bien que de nombreuses questions politiques devaient encore être solutionnées entre le ZANU PF et le MDC. La situation de la ZIMTA s'est améliorée et le syndicat collectait désormais les cotisations des membres, contrairement au passé lorsque le revenu diminuait en raison des hauts taux d'inflation.

Dans le cadre du Programme de reconstruction de la ZIMTA et du *Lärarförbundet*, ce dernier aiderait au remaniement du Programme des cercles d'études afin de recruter et de maintenir dans la profession les membres et de reconstruire les structures de la ZIMTA. Une entente a été conclue pour continuer l'excellente coopération bilatérale de 2010-2012 et un accord a été signé dans le contexte de celui qui a débuté en 2009.

Malawi: Lärarförbundet, PSEUM

L'IE Afrique a participé à la réunion d'évaluation et de planification du PSEUM et du *Lärarförbundet* qui s'est déroulée à Lilongwe, du 21 au 25 mars. Deux membres du Secrétariat du *Lärarförbundet* y ont participé. Le PSEUM était représenté par la nouvelle direction, entrée en fonction après son Congrès de décembre. Hormis le nouveau Président, ancien Vice-président, et le Secrétaire général qui a maintenu son siège, les autres participant(e)s étaient nouveaux/elles. De manière générale, les partenaires coopérants ont estimé que la nouvelle direction nationale était plus enthousiaste que la précédente et que de meilleurs résultats pouvaient être attendus.

Les partenaires coopérants ont accepté de coopérer dans le cadre d'un projet visant à renforcer le PSEUM en tant que syndicat des employé(e)s de l'enseignement privé au Malawi, qui soit démocratique, autonome, indépendant, sensible aux comportements discriminatoires fondés sur le sexe, visible, transparent et responsable. Les activités clés engloberaient le soutien aux élections provinciales et régionales, la syndicalisation, le lobbying sur le gouvernement, des réunions avec les employeurs/euses, le développement d'une base de données, une politique relative au genre et la mise en œuvre de formations pour les femmes dirigeantes. Un accord a été signé pour la période 2010-2011.

Sierra Leone: DLF, SLTU

Un cours de remise à niveau de quatre jours a été organisé à Freetown du 18 au 21 mars pour les formateurs/trices des responsables d'établissements scolaires. Ce cours a évalué la pertinence des manuels de formation existants afin de voir s'ils pouvaient être mieux développés et d'envisager la manière dont certaines questions pourraient être mises en avant, ainsi que les méthodes pouvant être introduites dans la formation. L'atelier a été filmé par une équipe du DLF qui réalisait un documentaire sur le programme de coopération. Une délégation de l'IE, du DLF et du SLTU s'est également rendue dans les bureaux du représentant national de la Banque mondiale, où des discussions ont eu lieu sur des questions intéressant directement le SLTU. Le représentant a été très réceptif et a, de fait, levé le doute sur toute une série de questions que se posait le SLTU à propos du rôle de la Banque mondiale dans l'éducation au Sierra Leone.

Globalement, plusieurs volets de la coopération au développement en Afrique se sont améliorés et des avancées significatives ont été réalisées par bon nombre d'organisations. Certaines organisations membres de l'IE ont grandi en taille et en force, ainsi qu'en influence et en viabilité. Elles ont initié le changement dans plusieurs pays. Toutefois, il reste du chemin à parcourir pour instituer une gouvernance correcte au sein de l'administration et du fonctionnement de certains syndicats, en instaurant des structures et des pratiques démocratiques, accompagnées d'un système institutionnalisé de transparence et de responsabilité vis-à-vis des membres.

Coopération multilatérale

Initiative pour la formation des enseignant(e)s en Afrique subsaharienne (TTISSA)

La réunion du groupe de travail élargi chargé de l'initiative TTISSA s'est tenue les 25 et 26 janvier, à Dakar, au Sénégal, en vue d'élaborer une stratégie pour renouveler l'engagement à adopter une approche holistique du développement et de la profession enseignante en Afrique. 14 participant(e)s

ont assisté à la réunion et ont représenté l'IE, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA), l'UNESCO-Paris, le Centre de formation israélien, le FED Paran, le Centre international pour le développement des capacités en Afrique (ICCBA)-Ethiopie, la Banque africaine de développement, l'Association pour le développement en Afrique (ADEA), le BRASAM, la coopération au développement israélienne, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID)-Sénégal et le Pôle de Dakar.

La réunion a passé en revue le contexte de l'initiative TTISSA pour les participant(e)s, dont plusieurs étaient présent(e)s pour la première fois, et des questions relatives aux enseignant(e)s en Afrique subsaharienne ont été mises en exergue. La nouvelle orientation proposée pour l'initiative TTISSA a été présentée et débattue et englobait un guide méthodologique pour l'analyse des questions relatives aux enseignant(e)s, ainsi qu'une feuille de route pour poursuivre le développement de l'initiative. Les interventions ont été axées sur le diagnostic des questions relatives aux enseignant(e)s, les activités régionales et les projets visant essentiellement à renforcer l'impact de l'initiative TTISSA dans les pays.

L'initiative TTISSA offre une opportunité à l'IE de renforcer ses propres initiatives en faveur des enseignant(e)s. La recherche menée par l'IE « Apprendre à enseigner » peut soutenir cette intervention. L'initiative entreprise avec ActionAid pour la création d'une série d'instruments de suivi du budget peut également servir à actualiser les instruments de l'initiative TTISSA et à les mettre en œuvre. Le projet Quality Ed s'inscrit dans les instruments de l'initiative TTISSA permettant d'orienter le débat sur les enseignant(e)s non qualifié(e)s et l'élaboration par les gouvernements de politiques relatives aux enseignant(e)s.

4.1.2 Asie-Pacifique

Programme John Thompson Fellowship (JTF)

Le Programme JTF de l'IE, auquel participent la FCE/Canada, l'AEU/Australie, le SNES/France et la NEA/Etats-Unis a débuté en 1999 et assuré la formation de 262 haut(e)s responsables d'organisations membres de l'IE en Asie-Pacifique. Ce programme contribue à renforcer les organisations d'enseignants par le biais du transfert des compétences et offre des opportunités de développer des stratégies pour renforcer les syndicats. Des séances de formation sont organisées sur la création d'équipes, la fonction de direction, la communication, la résolution des conflits, les structures syndicales, les négociations, les négociations collectives, les finances, l'égalité des genres, la planification, l'EPT, le VIH/SIDA, les droits humains, la mondialisation et d'autres compétences des syndicats. En raison de l'absence de partenaire pour le Programme JTF en Asie-Pacifique en 2010, l'IE s'est chargée de soutenir la mise en œuvre de l'atelier de cette année.

Promouvoir la démocratie, l'indépendance, le développement durable et la solidarité

Les bureaux régionaux de l'IE en Asie-Pacifique consacrent beaucoup de temps à aider les organisations membres à se transformer en organisations plus fortes, indépendantes et

démocratiques, non seulement pour protéger les intérêts des enseignant(e)s et promouvoir l'éducation de qualité, mais également pour créer des mouvements de la société civile qui contribueront au développement de la démocratie. La force de l'IE réside dans l'indépendance et les pratiques démocratiques de ses organisations membres.

La coopération au développement de l'IE permet à ses organisations membres de s'aider mutuellement. Des activités ont été organisées en Afghanistan, au Cambodge, aux îles Cook, au Timor oriental, aux Fidji, en Inde, en Indonésie, au Kazakhstan, au Kirghizstan, au Népal, aux Philippines, aux îles Salomon, au Sri Lanka, au Tadjikistan, en Thaïlande, à Tonga, en Ouzbékistan et au Vanuatu.

Elles ont été réalisées en collaboration avec l'*Australian Education Union*, le *British-Irish Teachers' Unions' Group*, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, le DLF (le syndicat des enseignants danois), la Fondation Friedrich Ebert, l'OAJ (le syndicat des enseignants finlandais), le SNES/France, l'OIT, le *Japan Teachers' Union*, le FNV et l'AOb/Pays-Bas, l'*Union of Education* de Norvège, le *Lärarförbundet* de Suède; la *National Education Association* des Etats-Unis, parmi d'autres.

Consolider et renouveler la coopération

Une nouvelle organisation d'enseignants nécessite le soutien de l'IE pour recruter des membres, percevoir des cotisations, développer des structures démocratiques, créer des sections et obtenir la reconnaissance par les autres organisations éducatives et syndicales. La *National Education Association for Development* (NEAD) du Cambodge s'est affiliée à l'IE cette année. L'IE et la NEAD, en coopération avec le *Lärarförbundet*/Suède, entameront un programme de coopération pour former les dirigeant(e)s aux compétences syndicales et au recrutement de membres. Ce programme aidera également la NEAD à créer des sections locales.

En coopération avec l'*Australian Education Union*, l'IE a apporté son soutien à l'*East Timor Teachers' Union* (ETTU) pour l'organisation de sa Conférence nationale du 3 au 5 octobre, elle a mené des campagnes de recrutement et a également reconstruit le bureau de l'ETTU.

L'IE a également renouvelé sa coopération avec l'*Afghanistan Teachers' Support Association* (ATSA), après une interruption de trois ans. La coopération de l'IE avec l'ATSA, soutenue par le *Lärarförbundet*/Suède, a été suspendue en raison de conflits internes au sein de l'organisation. Dans le cadre du renouvellement de cette coopération, l'ATSA a recruté plus de 1.000 membres et projette d'organiser une conférence nationale d'ici la fin de cette année. L'IE recherche des possibilités pour développer une coopération à long terme avec l'ATSA avec le soutien du *Lärarförbundet*/Suède.

Surmonter les difficultés organisationnelles

Les organisations membres de l'IE en Inde, en Mongolie, au Népal, aux Philippines et au Sri Lanka, sont confrontées à des problèmes spécifiques et ont entamé une coopération pour pouvoir y faire face. L'AIPTF/Inde regroupe 1,6 million de membres et coopère avec le *Lärarförbundet*/Suède pour continuer à renforcer les compétences de milliers de dirigeant(e)s en matière de direction. Dans le cadre de la coopération, plusieurs cercles d'études et programmes de formation destinés à améliorer les compétences organisationnelles et à traiter de questions éducatives, sont organisés chaque année en collaboration avec tous les affiliés des Etats de l'AIPTF.

L'IE et l'UEN/Norvège ont aidé la *Federation of Mongolian Education and Scientific Union* à amender sa constitution, à recruter de nouveaux/elles membres dans les villages ruraux et à les former aux compétences syndicales. Le nombre de membres du FMESU est passé de 3.000 à 12.000 au cours des quatre premières années de coopération. En raison d'un conflit interne au sein de la direction qui a eu une incidence négative sur le projet, il n'y a pas eu d'autre alternative que d'y mettre fin.

La coopération de l'IE et de l'UEN avec les organisations membres de l'IE au Sri Lanka a également été interrompue au début de l'année dernière en raison du manque de progrès en termes de recrutement de nouveaux/elles membres.

La coopération de l'IE et de l'UEN avec les organisations membres au Népal est interrompue depuis le début de 2009. Plusieurs réunions ont été organisées pour résoudre les difficultés, mais en vain.

La coopération de l'IE et le *Lärarförbundet* avec les syndicats philippins TOPPS et NATOW pour le développement des capacités en matière de négociation collective et de recrutement des enseignant(e)s non syndicalisé(e)s, a permis d'organiser plusieurs programmes de formation ainsi que des campagnes de recrutement.

Faciliter les transformations

Un consortium de l'IE regroupant le *Lärarförbundet*/Suède, l'AEU/Australie, l'UEN/Norvège, le JTU/Japon et la NEA/Etats-Unis, a coopéré avec la *Teachers' Association of the Republic of Indonesia* (PGRI) afin de transformer cette dernière en organisation syndicale. Depuis l'introduction du programme en 2001 dans deux provinces, la coopération a permis d'assurer la formation de 10.000 dirigeant(e)s et membres sur les compétences syndicales de base, notamment le développement de politiques et le recrutement des enseignant(e)s non syndicalisé(e)s, dans 30 provinces.

En 2010, 29 ateliers provinciaux ayant pour thème « le renforcement du PGRI en tant que syndicat d'enseignants » ont été organisés pour 1.160 responsables et membres (400 femmes et 760 hommes). Un atelier a été organisé en septembre à Bali. En octobre, des ateliers ont eu lieu dans les provinces de Java Ouest, de Kalimantan Centre et Ouest, de Bangka Belitung et de Sumatra Sud. En novembre, quatre ateliers ont été organisés dans les Moluques Nord, à DKI Jakarta, et deux à Java Centre. En mai, des ateliers ont été organisés à Sumatra Sud, Lampung et Banten. En juin, des ateliers ont été organisés à Kalimantan Est et Ouest, à Sulawesi Sud, à DI Yogyakarta, à Java Est et à Nusa Tenggara Ouest. En juillet, des ateliers ont été organisés à Kalimantan Sud, à Sumatra Nord, à Sulawesi Centre et Sud-Est et à Bengkulu. En août, des ateliers ont eu lieu à Riau, à Gorontalo et à Bali, et en septembre des ateliers ont été programmés à Sulawesi Nord, dans les Moluques et à Sumatra Ouest.

Dix membres du personnel du *National Union of the Teaching Profession*, de la *Malaysian Association of Education* et du *Sarawak Teachers' Union* ont reçu une formation sur le programme du consortium PGRI, les 15 et 16 août, à Kuala Lumpur. Ce programme d'orientation les a préparés à l'organisation des ateliers du consortium en Indonésie. Depuis lors, deux des membres du personnel sont impliqués dans le programme et une autre personne ressource devrait commencer plus tard dans l'année. Les séances de formation du consortium ont transformé le PGRI: le personnel du secrétariat a été réduit pour diriger le syndicat et davantage de campagnes sont menées par les membres au nom de la communauté des enseignant(e)s. Les campagnes du PGRI en 2003, 2005 et 2009 ont abouti à l'adoption des lois sur le système éducatif national et sur les enseignant(e)

s et les professeur(e)s d'université et ont forcé le gouvernement à s'engager à consacrer progressivement 20 pour cent du budget national à l'éducation.

Le Président du PGRI, également sénateur, a mené une campagne contre la décision du gouvernement de mettre fin aux opérations de la Direction pour l'amélioration de la qualité des enseignant(e)s et du personnel de l'éducation. Les 11 et 12 mai, plus de 3.000 enseignant(e)s ont manifesté en face du Parlement. Suite à l'appel du PGRI pour une action de masse le 29 juin, le Président d'Indonésie a répondu à la demande du syndicat d'établir un organe indépendant du ministère de l'Education pour reprendre les responsabilités de la Direction.

Malgré cette action positive du PGRI, ce dernier n'a pas été en mesure d'attirer de nouveaux/elles membres. Plusieurs provinces et districts possèdent peu de dirigeant(e)s ayant reçu une formation sur les compétences en matière de recrutement. Il est donc nécessaire de multiplier les formations dans ces districts. Le nombre de membres est en diminution et ils ne paient pas leurs cotisations à temps. Le montant des cotisations reste très peu élevé. Le montant total des cotisations perçu au niveau national est insuffisant pour maintenir l'organisation en place. Il est donc nécessaire de progressivement solutionner ces problèmes par le biais du programme du consortium.

Enquête sur les activités de coopération au développement de l'IE

Le Bureau régional de l'IE a mené une enquête auprès de 41 organisations membres dans 23 pays de la région afin d'évaluer l'impact des activités de coopération au développement de l'IE et les besoins futurs des organisations membres. Le but de cette enquête a été de savoir comment les organisations membres de l'IE définissent leurs priorités pour le développement, leurs capacités à surmonter les défis rencontrés dans le cadre des activités de coopération au développement, les difficultés et les obstacles dans la mise en œuvre des activités de coopération au développement et leur impact sur la croissance globale de l'organisation. Sur 41 organisations membres, 9 ont répondu aux questionnaires. Toutes les organisations qui ont répondu disposent d'instances décisionnelles démocratiques qui adoptent des politiques et des programmes mais qui ne les mettent pas complètement en œuvre. Ces organisations qui bénéficient d'une aide via la coopération au développement ne semblent pas voir tous les liens qui existent entre leurs objectifs et ceux des programmes de coopération au développement.

De nombreuses organisations voient le nombre de leurs membres diminuer, les cotisations n'ont pas augmenté depuis bien longtemps et les percevoir devient de plus en plus difficile. De moins en moins de membres participent aux activités syndicales. Les organisations membres s'attendent à devoir relever de nouveaux défis liés aux politiques en matière de privatisation et de partenariat public-privé, à la formation des enseignant(e)s non formé(e)s, à la réalisation de l'EPT de qualité et aux droits syndicaux des enseignant(e)s.

Renforcer l'IE et encourager la participation des membres

Une participation plus soutenue et plus active des organisations membres aux activités de l'IE renforce la voix collective des enseignant(e)s et garantit la réussite des activités. L'IE a apporté un soutien aux organisations membres pour participer aux réunions constitutionnelles et à plusieurs ateliers syndicaux. L'IE a aidé ses affiliés à améliorer la communication, non seulement entre eux, mais également au sein des organisations.

Comité de l'éducation du Pacifique (COPE)

Des organisations membres de l'IE en Australie notamment l'AEU et l'IEU se sont jointes au NZEI et à la NZPPTA de Nouvelle-Zélande pour former un consortium au sein du COPE afin de coopérer avec les organisations membres de l'IE aux îles Cook, aux Fidji, à Kiribati, à Samoa, aux îles Salomon, à Tonga, à Tuvalu et au Vanuatu. Chaque année, plusieurs programmes de formation sont organisés par des syndicats sur le recrutement et les capacités de négociation, la gestion financière, la sensibilisation aux questions liées aux droits humains et syndicaux, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), l'égalité des genres, ainsi que sur des questions se rapportant à la législation et aux décrets nationaux sur le travail.

Impact des programmes

On observe une augmentation de la représentation et de la participation dans les réunions syndicales et dans les rencontres avec les ministères de l'Education et d'autres acteurs. Les dirigeant(e)s sont davantage sensibilisé(e)s à la condition des enseignant(e)s et à leurs droits. On observe également une augmentation de la participation des jeunes enseignant(e)s et des dirigeantes. La SNTA/Samoa, la SINTA/Salomon et le VTU/Vanuatu ont fait preuve d'une amélioration dans leurs compétences en matière de négociation et sont parvenus à instaurer de meilleures conditions de travail. Enfin, on constate une amélioration de la planification, de l'organisation et du recrutement, ainsi qu'un nombre croissant d'organisations qui s'efforcent d'apporter des modifications aux articles de leurs statuts.

4.1.3 Initiative de l'IE pour l'Asie centrale

L'initiative pour l'Asie centrale a été lancée en mai 2008 par l'IE et les partenaires de coopération suivants: l'AEU/Australie, l'OAJ/Finlande, l'UEN/Norvège, la NEA et l'AFT/Etats-Unis, le *Lärarförbundet*/Suède, lors d'une réunion à Bishkek au Kirghizstan impliquant les affiliés de l'IE au Kazakhstan, au Kirghizstan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan. Cette initiative est coordonnée par le Consortium Asie centrale regroupant l'IE, l'AEU, le *Lärarförbundet*, l'OAJ et l'UEN, et a pour objectif de sensibiliser les responsables syndicaux élus à l'évolution du rôle des enseignant(e)s dans une société ouverte et démocratique au sein d'une économie mondialisée, de mettre en exergue les questions liées aux droits humains et syndicaux, et de renforcer notamment leur compréhension des normes internationales du travail, des instruments de l'OIT, des politiques de lutte contre la discrimination, des droits de l'enfant et des autres principes fondamentaux de l'IE.

Depuis la mise en place du programme, plus de 800 dirigeant(e)s du *National Trade Union of Education and Scientific Workers of Uzbekistan*, du *Kazakhstan National Trade Union of Teachers and Science Workers*, du *Republican Trade Union Committee of Education and Scientific Workers* et du *Trade Union of Education and Scientific Workers of Kyrgyzstan* ont été formé(e)s, 686 l'ayant été depuis mai 2009.

Kirghizstan

Deux ateliers intermédiaires sur les fonctions de direction ont eu lieu en mai au Kirghizstan et ont eu pour objectif de renforcer les attitudes, les compétences et les connaissances des responsables clés ayant participé aux ateliers initiaux en 2008-2009 et auquel(le)s il a été demandé de partager

les connaissances acquises sur leur lieu de travail et dans le cadre de leurs responsabilités respectives. Les participant(e)s ont fort apprécié l'excellente interaction qui a animé les discussions sur le *Cadre international des droits humains et syndicaux*. De plus, les ateliers ont permis de mettre en avant des questions liées aux compétences en matière d'administration du syndicat, à la négociation collective et à l'organisation du syndicat, entre autres.

Tadjikistan

En avril, trois ateliers sur « Le rôle des syndicats dans l'économie de marché et le leadership des syndicats » ont été organisés à Dushanbe, au Tadjikistan.

4.1.4 Pays d'Europe orientale, non membres de l'UE et d'Europe du Sud-Est

Programme de l'IE relatif aux conditions de travail et de rémunération

Le Programme de l'IE relatif aux conditions de travail et de rémunération a été lancé à la mi-2010 et s'appuie sur l'expérience du projet de négociation pour l'Europe centrale et orientale lancé en Géorgie et au Monténégro en 2009. Il est soutenu par l'EIS/Ecosse. Ce nouveau programme se concentre, en outre, sur le développement des capacités des syndicats à mener la négociation collective et le dialogue social. Les pays ciblés sont la Moldavie, le Kosovo, l'Azerbaïdjan et l'Arménie. Des réunions exploratoires préliminaires ont déjà été organisées en Moldavie, au Kosovo et en Azerbaïdjan, et celle prévue en Arménie se déroulera au début du mois de décembre. Suite à ces visites, des cours spécifiques dans les domaines identifiés lors de la phase initiale seront organisés. En octobre un atelier de formation de trois jours a été organisé au Kosovo en collaboration avec les affiliés de l'IE, le SBASHK et le SOK. Le thème principal de l'atelier a porté sur l'amélioration et le renforcement des compétences en matière de négociation et de négociation collective. Etablir des relations patronat-syndicats efficaces figure parmi les priorités majeures des participant(e)s, qui ont salué l'initiative de l'IE pour l'organisation d'un séminaire de formation intensive sur les questions syndicales fondamentales. 25 participant(e)s issu(e)s de niveaux professionnels et d'endroits différents au Kosovo ont saisi cette opportunité pour bénéficier de l'expérience extérieure. De nouveaux ateliers de formation seront organisés dans les trois autres pays.

Kosovo

L'IE a contribué aux activités du Centre syndical multi-ethnique créé en janvier, en collaboration avec ses affiliés au Kosovo (SBASHK et SOK) et avec le soutien de l'AOb/Pays-Bas et la FNV *Mondiaal* (la Confédération syndicale néerlandaise). Une activité de formation syndicale a eu lieu à la mi-juin. Des responsables politiques et syndicaux/ales des deux syndicats ont soutenu la séance de formation intensive initiale destinée à un groupe d'enseignant(e)s actifs/ives s'étant porté(e)s volontaires pour progresser dans le défi en devenant eux/elles-mêmes des formateurs/trices sur la réconciliation.

Bosnie Herzégovine

Un séminaire sur la paix et la résolution des conflits a été organisé à Sarajevo, les 12 et 13 avril, avec la participation des affiliés en Serbie, en Croatie et en Bosnie Herzégovine.

4.1.5 Amérique latine

Ecuador

L'UNE/Equateur a traversé une période difficile lorsque le gouvernement a suspendu le système de prélèvement des cotisations à la source. Le *Lärarförbundet* et l'IE ont soutenu certaines activités de l'UNE et se sont engagés à trouver une solution à la situation actuelle.

Avec le soutien financier de l'UEN/Norvège, un atelier a été organisé du 18 au 20 janvier à San José, au Costa Rica, afin d'aider les organisations syndicales d'enseignants en Amérique latine qui reçoivent des fonds norvégiens de coopération via Le Utdanningsförbundet pour leur planification stratégique, la surveillance et les instruments d'évaluation, de manière à ce qu'ils puissent être appliqués aux projets financés par l'UEN dans chacun des pays et organisations suivantes: l'ANDEN/Nicaragua, l'ANDES/Salvador, le STEG/Guatemala, le SUTEP/ Pérou et l'OTEP/ Paraguay.

Les 21 et 22 janvier, l'UEN a rendu visite au comité exécutif d'ANDES afin d'entamer une réflexion conjointe entre l'IE, l'UEN et l'ANDES pour définir une stratégie permettant de renforcer l'organisation. L'UEN a décidé de continuer à soutenir l'ANDES suite à la présentation d'une proposition de travail inclusive impliquant toutes les parties de l'organisation.

Un séminaire pour la zone andine s'est tenu à Lima au Pérou, du 1er au 3 mars, dans le cadre d'un projet visant à renforcer les organisations syndicales de l'IE, la FE.CC.OO, la FPS et l'AECI. Plusieurs organisations membres de l'IE ont été invitées au séminaire, y compris: la FECODE/Colombie, la FETRAENSEÑANZA/Venezuela, le SUTEP/Pérou, l'UNE/Equateur et le CONMERB/Bolivie. Les discussions ont eu pour thème a) les plans stratégiques des syndicats, b) la composition des syndicats et c) les structures des syndicats. Le deuxième séminaire a été consacré à un examen de l'enseignement public en Amérique latine, tandis que le troisième s'est concentré sur les réponses des organisations syndicales de l'éducation à leur situation interne et à la situation de l'enseignement public.

Un séminaire identique a eu lieu dans le Cône Sud du 10 au 12 mars, à Sao Paulo, au Brésil, afin de renforcer les organisations syndicales. Plusieurs organisations affiliées à l'IE ont été invitées au séminaire, notamment la CNTE/Brésil, la CONTEE/Brésil, la FEDMYFEP/ Uruguay, la CPC/Chili, la CEA/Argentine, la CTERA/Argentine et la CONADU/Argentine.

4.1.6 Initiative de l'IE pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA)

L'initiative MENA de l'IE a débuté en 2008 et a pour objectif d'apporter une assistance technique, matérielle et politique aux organisations d'enseignants de la région, de favoriser le développement d'un mouvement syndical enseignant indépendant, de fournir aux organisations d'enseignants les moyens et les outils nécessaires afin qu'elles puissent s'organiser et former leurs membres et les enseignant(e)s aux questions professionnelles. La coordination globale de l'initiative MENA est assurée par l'IE en collaboration avec les partenaires coopérants (AFT/Etats-Unis, NUT et NASUWT/Royaume Uni, UNSA-Education/France, DLF/Danemark et UEN/Norvège) par le biais d'un groupe de travail. Un plan de travail MENA pour 2010-2011 a été élaboré après le premier séminaire MENA, qui s'est tenu à Beyrouth du 12 au 14 octobre 2009. Il assure la coordination bilatérale entre les partenaires de l'IE et les membres.

Activités nationales et révision

Algérie

En décembre 2009, une grève des enseignant(e)s a été menée dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur afin d'obtenir une amélioration des retraites, des salaires et des avantages sociaux. Cette grève a mis en exergue les conditions défavorables auxquelles sont confrontés les syndicats algériens, la nature complexe des politiques dans le pays et l'implication du gouvernement dans les menaces proférées à l'encontre des dirigeant(e)s. En mai, l'IE a envoyé une lettre aux autorités algériennes pour protester contre la fermeture de la Maison des syndicats où l'affilié de l'IE, le SATEF, et d'autres syndicats d'enseignants du pays se réunissent et mènent leurs activités syndicales.

Egypte

Une mission de l'IE en Egypte a été entreprise en juillet et a rencontré des groupes et des organisations, notamment:

- L'ancien membre de l'IE, le *General Union of Educational and Scientific Research* (GTUESR);
- Le groupe *Enseignant(e)s sans syndicat*, une organisation d'enseignants indépendante basée à Alexandrie, qui a vu le jour au cours de ces dernières années ;
- L'*Egyptian Centre for Education and Rights* (ECER), une organisation civique créée en 2006 pour plaider en faveur de réformes éducatives et des droits des enseignant(e)s. Il a formé le réseau national des enseignant(e)s composé de groupes d'enseignant(e)s indépendants et, le 15 juillet, il s'est autoproclamé *Independent Union of Teachers* en Egypte. Conformément à la loi, il a notifié aux autorités compétentes qu'il opérait en tant que syndicat et a envoyé une demande d'affiliation à l'IE en octobre;
- Le *Centre for Trade Union and Workers Services* (CTUWS), une ONG active en Egypte depuis les années 1990 qui surveille le développement des syndicats indépendants dans le pays et signale systématiquement les pratiques antidémocratiques et la manipulation des élections par la fédération nationale du travail égyptienne; et

- *L'Egyptian' school administrative workers*, actuellement membre du GTUESR, mais qui est en train de créer un comité syndical indépendant. Il pourrait devenir un mouvement indépendant important regroupant près de 520.000 membres.

L'IE a reçu des demandes de soutien et de formation de la part des quatre derniers groupes et, bien que chacun d'entre eux adopte une approche différente dans ses luttes, le soutien et la reconnaissance de l'IE sont importants pour lancer un message fort au milieu professionnel en pleine évolution en Egypte et soutenir des développements similaires dans les pays MENA, en particulier parce que depuis que la mission a été mise en place, l'ECER a toujours aidé à la création de l'*Independent Teachers Union*.

Irak

En partenariat avec la NASUWT/Royaume-Uni, l'IE soutient la *Kurdish Teachers' Union* (KTU) et l'*Iraqi Teachers' Union* (ITU) dans le cadre d'un projet de deux ans (2009-2011) dont l'objectif est de développer un mouvement syndical des enseignant(e)s qui soit actif, démocratique et efficace en Irak. Un plan de travail détaillé du projet est présenté dans le plan de travail MENA. Le projet a été reporté jusqu'en avril 2010 car, à l'instar de l'Algérie, l'Irak voit la création de syndicats d'enseignants dédoublés et portant le même nom que les syndicats indépendants du pays. L'IE a participé à une réunion organisée à Erbil, du 29 octobre au 2 novembre, pour les différentes organisations d'enseignants et les sous-groupes créés après les scissions des syndicats, au cours de laquelle les deux principaux syndicats ont revendiqué être le syndicat d'enseignants légitime, à savoir l'ITU.

Jordanie

Un nouvel affilié, le *General Union of Workers in Teaching* (GUWT) pour les enseignant(e)s du secteur privé, a organisé deux activités de formation en vue d'atteindre l'objectif d'augmenter le nombre de membres de 20% en trois ans: du 3 au 5 décembre 2009, une formation sur les principes syndicaux et la sensibilisation et, du 15 au 16 avril, une formation sur les capacités de syndicalisation.

Les enseignant(e)s du secteur public n'ont légalement pas le droit de s'organiser, comme c'est le cas dans bon nombre de pays arabes. Un mouvement important mis en place par les enseignant(e)s jordanien(ne)s du secteur public a pu être observé au mois de mars, ainsi que des manifestations et des occupations de lieux. En avril et en juin, l'IE a tenu quelques réunions initiales avec des enseignant(e)s. En mai, l'IE s'est jointe au Bureau régional de l'ISP à Beyrouth pour envoyer au gouvernement jordanien une lettre de solidarité vis-à-vis des enseignant(e)s. En juillet, l'IE a permis à un représentant du *Jordan Public Teachers' Union* de rencontrer l'AFT/Etats-Unis et le LPESPL/ Liban. Il s'agissait d'un premier pas vers la coopération et la coordination entre les enseignant(e)s de la région MENA qui revendiquent le droit de s'organiser pour lutter contre des politiques qui les affectent tous de manière similaire. En septembre, le *Jordan Public Teachers' Union* est parvenu à convaincre le gouvernement de révoquer sa décision de forcer 21 enseignant(e)s syndicalistes à prendre leur retraite anticipée de manière injustifiée. Le *Jordan Public Teachers' Union* a marqué son intérêt pour s'affilier à l'IE (avec 84.000 enseignant(e)s membres).

Liban

Le *Teachers Syndicate of Lebanon* (TSL) a organisé plusieurs activités dans le cadre de son plan de travail - du 22 au 31 janvier, un atelier de formation sur le développement professionnel avec

l'AFT et une formation sur les pratiques régionales, et les 31 avril et 1er mai ainsi que les 22 et 23 mai, une formation régionale assurée par des formateurs/trices du TSL.

Dans le cadre du programme de plaidoyer du syndicat, l'IE a soutenu une étude menée par la Ligue des professeur(e)s de l'enseignement secondaire public du Liban (LPESPL) sur les systèmes de retraite proposés par le gouvernement. Cette étude servira d'outil de négociation au syndicat dans le cadre de la nouvelle législation sur les retraites, proposée par le gouvernement. L'IE soutient la LPESPL depuis février dans sa lutte (grèves et manifestations) pour récupérer les arriérés de salaires non payés depuis plus d'un an. Une lettre de protestation a également été adressée aux autorités libanaises en mai. Un soutien supplémentaire a été observé de la part des membres du NUT, de l'AFT et du DLF, membres du groupe de travail MENA. La LPESPL a réussi à obtenir environ deux tiers de ce qui avait été revendiqué au départ.

Palestine

Les membres de l'IE et du groupe de travail MENA ont apporté leur soutien pour augmenter le nombre d'affiliés, renforcer les capacités, notamment via la représentation de nouveaux/elles et jeunes enseignant(e)s, l'égalité des genres et les infrastructures de communication, et épauler la préparation de la première conférence du *General Union of Palestinian Teachers* prévue avant le Congrès mondial de l'IE en 2011. En avril, l'AFT et l'IE ont mené une mission conjointe. En juillet, l'IE, l'AFT, l'UEN et le NUT ont également participé à une mission conjointe. En septembre, l'AFT a organisé une formation sur les fonctions de direction en vue de renforcer les syndicats.

Yémen

Les activités planifiées pour 2010-2011, en l'occurrence le développement professionnel, la gestion des classes et la formation des syndicats sur les compétences en matière de direction ont été reportées en raison des conditions de sécurité au Yémen.

4.1.7 Amérique du Nord et des Caraïbes

République dominicaine: Sommet syndical

La Coordinatrice régionale de l'IE a participé à un sommet syndical à Saint-Domingue, du 8 au 10 avril, en présence de représentant(e)s des syndicats majeurs en Haïti. Ce sommet a été organisé par l'IE, la CSI, la Confédération syndicale des travailleurs/euses des Amériques (TUCA) et l'ISP, représentant 170 millions de travailleurs/euses à travers le monde. Plus de 100 délégué(e)s du monde entier ont participé à ce sommet. L'une des préoccupations essentielles des dirigeant(e)s syndicaux/ales était que les 9,9 milliards de dollars américains promis pour la reconstruction d'Haïti ne garantiraient pas l'amélioration de la qualité de vie du peuple haïtien si, dans un même temps, il n'avait pas accès au travail décent. Le sommet s'est concentré sur les moyens qui permettraient de garantir le travail décent, de renforcer l'Etat de droit et d'assurer la protection sociale pour l'ensemble du peuple haïtien.

L'IE a souligné la nécessité de rétablir les moyens de communication entre Haïti et le reste de la Caraïbe, et a insisté sur le fait que la CARICOM et les syndicats caribéens devaient jouer un rôle en aidant leurs collègues haïtien(ne)s à se relever de la catastrophe. Depuis trop longtemps, le peuple haïtien est coupé de son histoire et il s'agissait d'une opportunité de mettre le pays en contact avec les autres pays de la Caraïbe, pour lui permettre de tirer des leçons à partir des expériences des autres concernant leurs luttes menées dans la région. Le sommet s'est terminé par une feuille de route présentant la manière dont les syndicats internationaux devraient travailler avec les syndicats haïtiens.

Mission de l'IE en Haïti

Une délégation du Secrétariat de l'IE, accompagnée par des représentant(e)s de la Centrale des syndicats du Québec/Canada (CSQ) et du CUT, a participé à une mission en Haïti en juin pour discuter du plan d'action et des campagnes du syndicat en faveur de l'éducation publique de qualité et examiner les projets pour le Congrès de la CNEH, du 17 au 19 septembre. Au cours de cette rencontre, le Comité régional de l'IEAL a également visité le pays et a promis d'apporter son soutien. L'IE travaille actuellement à l'élaboration d'un programme complet sur les moyens de venir en aide au syndicat d'enseignants en Haïti.

4.2 Solidarité

4.2.1 Afrique

Ethiopie

L'IE a apporté un soutien financier à deux membres de l'ancienne *Ethiopian Teachers' Association* forcés de quitter le pays suite à des persécutions: Anteneh Getnet Mulatu est actuellement réfugié au Kenya et a demandé l'asile en Australie et Shewaye Gebeyehu Awake également réfugiée au Kenya avec ses deux enfants a demandé l'asile au Canada.

Solidarité en ligne

L'IE a fourni une assistance financière émanant de son Fonds de solidarité en ligne pour moderniser le système de communication électronique de la FETRASSEIC/Congo et du SINAPROF/Guinée Bissau.

Côte d'Ivoire

Le 21 décembre, l'IE a entamé des démarches officielles auprès des autorités françaises pour faciliter le transfert vers la France de la membre du Bureau exécutif, Salimata Doumbia. Mme Doumbia et son fils de 8 ans se sont sentis menacés suite aux troubles ayant accompagné l'élection présidentielle controversée en Côte d'Ivoire. Le 15 décembre, le journal « Le Quotidien » a accusé

publiquement Mme Doumbia de soutenir le candidat déclarant avoir remporté les élections, Alassane Ouattara, dont la victoire était contestée par Laurent Gbagbo, qui refusait de se retirer du pouvoir. Malgré les énergiques dénégations de Mme Doumbia, la campagne diffamatoire publique a continué et, le 20 décembre, elle a informé l'IE que sa sécurité était clairement menacée.

Avec l'assistance de l'UNSA-Education/France, le transfert de Salimata et de son fils Ange Erwan vers la France était assuré le 23 décembre et ils se sont envolés pour Paris le jour de Noël.

Les organisations membres de l'IE ont été informés de la situation et l'aide de solidarité a été apportée à la membre du Bureau exécutif.

4.2.2 Asie-Pacifique

Pakistan

Un plan d'urgence a été préparé avec les organisations membres au Pakistan pour venir en aide aux enseignant(e)s victimes des inondations qui ont frappé le pays au mois d'août. Ce plan d'urgence prévoit des dispositions pour la création d'écoles dans les camps de réfugiés ainsi que des services de santé et d'encadrement post-traumatique.

Suite aux inondations au Pakistan, l'IE a soutenu ses affiliés (APGSTA, PTOC et COT) via le All Pakistan Trade Union Congress (APTUC), membre de la CSI, en lui fournissant une aide humanitaire sous la forme d'alimentation indispensable, d'eau, de soutien logistique, de vêtements, d'abris temporaires et de médicaments. Une aide a été apportée aux enseignant(e)s victimes dans les provinces de l'Azad Cachemire, du Punjab, du Sindh et du Khyber Pakhtunkhwa.

Aide humanitaire aux enseignant(e)s du Pakistan

La catastrophe causée par les inondations au Pakistan au début du mois d'août a été décrite comme étant pire encore que celle provoquée par le tsunami en Asie du Sud. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, près de 16 millions de personnes et près 160.000 kilomètres carrés de terres, soit un cinquième du pays, ont été touchés. Le plus tragique étant que la majorité des victimes sont des travailleurs/euses pauvres des secteurs formels, informels et agricoles. Le nombre d'individus victimes des inondations massives pourrait dépasser la totalité des victimes engendrées par trois catastrophes majeures: le tsunami dans l'Océan indien en 2004, le séisme au Cachemire en 2005 et celui qui a frappé Haïti en 2010. Selon les rapports préliminaires, 309.000 enfants, dont 136.000 filles, ont perdu leur école. 2.863 écoles ont été emportées ou sérieusement endommagées dans les 11 districts du Punjab à lui seul. Le nombre total d'écoles détruites est estimé à 5.000. Les inondations au Pakistan sont largement considérées comme la plus grande crise humanitaire dans le monde actuellement. Pour le Pakistan, tenter de réaliser les objectifs de l'EPT d'ici 2015 pourrait s'avérer une tâche plus que difficile.

Le 27 août, le Secrétaire général de l'IE, Fred van Leeuwen, et Aloysius Matthews, le Coordinateur régional principal de l'IE, se sont rendus à Karachi pour rencontrer les représentant(e)s des syndicats d'enseignants et évaluer la situation sur place. Ils ont visité trois camps de réfugiés dans la

périphérie de Karachi et ont rencontré la direction de la Pakistan Teachers' Organisations Council (PTOC), du All Pakistan Government School Teachers' Associations (APGSTA) et de la Central Organisation of Teachers (COT) ainsi que des représentant(e)s de la centrale syndicale nationale All Pakistan Trade Union Congress (APTUC), un affilié de la CSI.

On estime à plus 100.000 le nombre total d'enseignant(e)s nécessitant une aide humanitaire.

Fred van Leeuwen s'est adressé aux responsables des syndicats et a déclaré: « Ce programme représente bien plus qu'un geste de solidarité envers nos collègues qui enseignent au Pakistan. Les enseignant(e)s auront un rôle essentiel à jouer pour sortir le pays de cette crise. Ils/elles devront mettre en place des écoles dans les camps de réfugiés et assurer l'enseignement dans les zones touchées. Il est donc fondamental que nous aidions les enseignant(e)s à se rétablir le plus rapidement possible. » Des fonds supplémentaires seront nécessaires si l'IE envisage de renforcer son aide humanitaire et son soutien à la réhabilitation et à la reconstruction du secteur de l'éducation.

4.2.3 Amérique Latine

Chili

L'IE a apporté son soutien au CPC et à la CONATECH au Chili, pour élaborer un projet de plan de soutien aux enseignant(e)s et aux écoles touchées par le séisme qui a frappé le pays en février.

Guatemala

En juin, l'IE a apporté un soutien pour la reconstruction et la réorganisation du STEG/Guatemala, dont le bureau et les membres ont été touchés par les inondations et l'éruption du volcan Pacaya. Le bureau du STEG à Guatemala City a été complètement inondé et l'ensemble du matériel IT a été détruit.

4.2.4 Amérique du Nord et des Caraïbes

Haiti

L'IE a fourni une aide humanitaire après le séisme de janvier. Les fonds collectés via l'Appel d'action urgente sont utilisés en collaboration avec l'affilié haïtien de l'IE, la CNEH, pour la mise en œuvre d'un projet à long terme pour le rétablissement du syndicat, coordonné par Reginald Sorel, le Coordinateur du projet Haïti de l'IE. Une campagne nationale pour l'enseignement public

est incluse dans le projet et doit être mise en œuvre en collaboration avec l'ISP. Le Congrès de la CNEH, qui aurait dû avoir lieu fin octobre pour l'adoption de ce projet à long terme, a été reporté en raison de l'épidémie de choléra. Une nouvelle date sera fixée ultérieurement.

L'IE a lancé un appel d'action urgente suite au tremblement de terre qui a dévasté Haïti. Un fonds spécial a été créé pour venir en aide aux familles d'enseignant(e)s victimes et pour aider la CNEH à reprendre ses activités de soutien aux enseignant(e)s et de promotion de l'éducation.

4.3 Programme EPT/SIDA de l'IE

Dans le cadre du programme EPT/SIDA, les efforts ont été poursuivis pour progresser vers la réalisation de L'EPT et atténuer l'impact du VIH/SIDA sur le secteur de l'éducation. Travaillant avec 80 syndicats d'enseignants dans près de 50 pays répartis dans quatre régions, le programme EPT/SIDA a soutenu des activités et des projets liés à la recherche, au développement de politiques, à la formation, au plaidoyer et à la publicité.

Le programme a été mis en œuvre durant ces cinq dernières années et s'achèvera le 31 décembre. Les syndicats participant au programme terminent actuellement les activités nationales, une évaluation interne de l'IE est en cours via des ateliers nationaux dans 12 pays, et trois études de cas seront menées au Sénégal, au Surinam et en Ouganda, par des consultant(e)s externes.

Des ateliers d'évaluation nationaux ont été organisés au Ghana du 8 au 10 juin, en Ouganda du 13 au 15 juin, en Argentine les 13 et 14 juin, au Brésil du 22 au 24 juin, en République dominicaine du 21 au 23 juillet, au Burkina Faso du 27 au 29 juillet, au Sénégal du 20 au 23 septembre, au Mali du 25 au 27 septembre, au Kenya du 5 au 7 octobre, au Zimbabwe du 12 au 14 octobre, au Surinam du 3 au 5 novembre, et en Jamaïque du 10 au 12 novembre. Un atelier d'évaluation finale est prévu en Inde, au début du mois de février.

En décembre, les pays participant au Programme EPT/SIDA étaient:

En Afrique: Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Namibie, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

En Amérique latine: Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, République dominicaine et Venezuela.

Dans les Caraïbes: Antigua et Barbuda, Belize, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Surinam et Trinidad et Tobago.

En Asie-Pacifique: Inde, Indonésie, Népal, et Papouasie Nouvelle-Guinée.

Publications dans le cadre du programme EPT/SIDA

La deuxième partie de la version révisée du « *Livre bleu* » – le livre d'exercices des enseignant(e)s pour la prévention du VIH – a été éditée en format CD et sur Internet en 2010. La publication de 2009 s'adressait aux enseignant(e)s, celle de 2010 aux étudiant(e)s. La version révisée s'intitule « Apprendre pour la vie: activités pour la classe sur l'éducation au VIH et au SIDA ». Le livre a été

écrit en collaboration avec l'IE. Son format est conçu pour être plus accessible et plus agréable à lire et il sera présenté aux affiliés de l'IE lors d'ateliers régionaux. Le manuel contient des activités ciblant trois groupes d'âge: moins de 10 ans, de 10 à 14 ans, et plus de 15 ans. Les activités proposées sont adaptées à l'âge des élèves.

L'IE a poursuivi la publication du bulletin mensuel EPT/SIDA présentant des informations et les réalisations des affiliés de l'IE impliqués dans le programme. Des articles sur le programme EPT/SIDA sont également publiés régulièrement dans le magazine trimestriel de l'IE *Mondes de l'Education*.

Plaidoyer

L'équipe du programme EPT/SIDA de l'IE a participé à la cinquième Conférence francophone sur le VIH/SIDA qui s'est déroulée à Casablanca, au Maroc, du 28 au 31 mars au cours de laquelle a été présentée une affiche intitulée « Les syndicats d'enseignants soutiennent activement les enseignant(e)s vivant avec le VIH ». Cette conférence a lieu tous les deux ans et rassemble ceux et celles qui travaillent dans le domaine du VIH et du SIDA dans les pays francophones à travers le monde. La conférence a été l'occasion de promouvoir le programme EPT/SIDA et le manuel pratique « Répondre par l'intégration »; de s'informer sur les nouvelles initiatives prises dans le cadre du traitement, des soins et de la prévention du VIH/SIDA; d'actualiser les connaissances sur la maladie; et d'établir des contacts avec d'autres acteurs de la santé travaillant dans ce domaine.

L'équipe du programme EPT/SIDA de l'IE a organisé le symposium de l'Equipe de travail inter-institutions de l'ONUSIDA (ETTI) sur l'éducation à Bruxelles, le 2 décembre. L'ETTI comprend les co-parrainants de l'ONUSIDA, des agences bilatérales, des donateurs privés et des partenaires de la société civile. Les objectifs de l'ETTI consistent à promouvoir et à soutenir les bonnes pratiques relatives au VIH et au SIDA dans le secteur de l'éducation et à favoriser l'alignement des efforts des membres de l'ETTI. Le symposium de l'IE avait pour thème: « Travailler sur le VIH et le SIDA dans l'éducation: réponses du système éducatif et du lieu de travail apportées par les travailleurs/euses du secteur de l'éducation ou à leur attention ».

Campagnes

A l'occasion de la Journée mondiale contre le SIDA, l'IE a invité les enseignant(e)s et les élèves à consacrer « Une heure sur le SIDA ». S'appuyant sur le succès remporté les années précédentes, l'IE a encouragé ses affiliés à donner la leçon proposée dans le manuel d'activités « Une heure sur le SIDA ». 19 syndicats ont soumis leurs projets à l'IE pour l'organisation d'activités le 1er décembre.

4.3.1 Afrique

L'IE Afrique s'est impliquée dans des ateliers d'évaluation interne organisés au Ghana, au Kenya, en Ouganda et au Zimbabwe, ainsi que dans les pays francophones. Le programme n'a pas pu être développé intégralement dans certains pays de la région, notamment dans les pays lusophones. Un atelier d'orientation a donc été organisé à Maputo, en avril, pour les pays lusophones, en Angola, au Cap Vert, en Guinée Bissau, au Mozambique, et à São Tomé et Príncipe.

4.3.2 Asie-Pacifique

Dans le monde, plus de 10 millions d'enfants meurent avant l'âge de cinq ans et des millions souffrent de malnutrition. En Asie, environ sept millions de personnes vivent avec le VIH et 15 pour cent d'entre elles ont moins de 15 ans.

Afin d'éviter de nouvelles infections parmi les enseignant(e)s et les élèves, la *All India Primary Teachers' Federation*, soutenue par le projet EPT/SIDA de l'IE, a élaboré un manuel sur le VIH et le SIDA à l'intention des écoles. Environ 60 enseignant(e)s ayant suivi la formation du manuel ont rencontré 1.200 enseignant(e)s et dirigeant(e)s de communautés dans les Etats du Tamil Nadu et de l'Orissa pour promouvoir l'éducation indispensable des enfants au VIH et au SIDA. Plus de 4.000 supports promotionnels ont été distribués au cours des réunions.

Au Népal, la NNTA et la NTA ont traduit la publication de l'IE « Une heure sur le SIDA » et ont organisé des activités dans 160 écoles sous l'égide du programme EPT/SIDA de l'IE. Un jeu a été créé pour encourager les enfants à rechercher des informations sur le VIH/SIDA et les radios ont diffusé durant un mois des informations soulignant la nécessité de l'éducation. 320 enseignant(e)s ont reçu une formation sur le développement des compétences en matière de prévention et ont appris aux élèves à modifier leurs comportements. La réalisation d'un documentaire est en cours afin de montrer l'importance de l'éducation dans la lutte contre l'infection.

Afin d'atténuer les effets négatifs de la maladie, le *Teachers' Union of the Republic of Indonesia* (PGRI) a élaboré des politiques syndicales sur le VIH/SIDA et l'EPT qui ont été diffusées aux membres dans le cadre du projet EPT/SIDA de l'IE. A Bali, 80 enseignant(e)s ont reçu une formation sur les compétences requises pour enseigner des sujets relatifs au VIH/SIDA dans leurs classes et sensibiliser les élèves à l'amélioration des conditions de santé dans leurs écoles, notamment les installations sanitaires, la nutrition et les services de santé. A Jakarta, 20 enseignant(e)s et 10 étudiant(e)s ont participé à un atelier visant à trouver des stratégies appropriées pour promouvoir les politiques du PGRI, développer l'éthique parmi la jeune génération et améliorer les compétences pédagogiques en matière de VIH/SIDA. En Papouasie, au cours du séminaire de l'IE consacré à l'EPT/SIDA, les responsables des syndicats et les représentant(e)s d'association œuvrant dans ce domaine ont discuté des moyens d'aborder les questions se rapportant au VIH/SIDA dans l'ensemble des matières enseignées.

Augmenter les inscriptions et réduire l'abandon scolaire

L'objectif du programme EPT/SIDA avec le *Teachers Union of the Republic of Indonesia* (PGRI) à Bali a été de réduire le taux d'abandon scolaire et d'augmenter la rétention des élèves. Une base de données a été créée pour recenser le nombre d'enfants non scolarisés et les membres ont été mobilisés pour mener des actions en vue de les amener à l'école et pour plaider en faveur d'une meilleure répartition des bourses d'études dans les provinces. Le PGRI à Jakarta a coordonné des activités avec les communautés scolaires, le département chargé de l'éducation, les personnalités religieuses et les associations de jeunesse, pour augmenter le nombre d'inscriptions. En Papouasie, des actions ont été menées en coopération avec la société civile en vue d'augmenter le nombre d'enfants scolarisés via la promotion des politiques du PGRI sur l'éducation et le VIH/SIDA.

La *Nepal National Teachers' Association* et la *Nepal Teachers' Association* ont assuré la formation de 320 enseignant(e)s dans 160 écoles dans le cadre du programme EPT/SIDA. Les activités de ces associations dans les 16 districts les plus touchés du pays ont eu pour objectif principal d'accroître

la prise de conscience du grand public concernant les problèmes liés à la fréquentation scolaire, à la rétention des élèves et au VIH/SIDA.

4.3.3 Amérique du Nord et des Caraïbes

Conférence

L'IE a assisté à la Conférence biennale du *St. Lucia Teachers' Union*, le 15 avril, au Centre polyvalent de Micoud, ainsi qu'à quelques-unes de ses séances de formation dans le cadre du programme EPT/SIDA.

Sainte-Lucie

Le *St. Lucia Teachers' Union* a organisé une séance de formation sur le VIH et le SIDA pour la direction des établissements scolaires du Sud, le 26 mai à l'Hôtel Kimatrai Hotel, à Vieux Fort.

Surinam et Jamaïque

Les ateliers d'évaluation du programme EPT/SIDA au Surinam et en Jamaïque ont eu lieu respectivement du 2 au 6 novembre et du 9 au 11 novembre. Les résultats principaux des deux ateliers d'évaluation ont indiqué que les priorités syndicales étaient centrées sur la formation, la publicité et le plaidoyer. Toutefois moins de priorités ont été accordées à la recherche et au développement de politiques. Il a également été observé que trop peu d'initiatives avaient été entreprises concernant le volet EPT du programme, étant donné que la plupart des activités ont été centrées sur le VIH/SIDA.

Objectif 5 : Renforcer l'IE et encourager la participation des membres

Renforcer l'Internationale de l'Education, renforcer la participation de toutes les organisations affiliées dans la vie de l'organisation, et promouvoir l'unité dans le secteur de l'éducation.

5.1 La Confédération syndicale internationale (CSI)

Congrès mondial de la CSI, 21-25 juin

Le deuxième Congrès mondial de la CSI s'est déroulé à Vancouver, au Canada, et a eu pour thème « Maintenant le peuple – De la crise à la justice sociale ». Plus de 1.000 délégué(e)s y ont participé. La délégation de l'IE était composée de neuf personnes, dont des membres du Secrétariat et de syndicats affiliés. Bon nombre d'affiliés de l'IE étaient également représentés dans les délégations nationales.

La résolution de la séance plénière portait initialement sur six priorités pour la stratégie de la CSI en faveur de la justice sociale mondiale. La délégation de l'IE a brillamment réussi à inclure une nouvelle priorité: « Une éducation, une santé et des services de qualité pour tous ». Au nom du DGB/Allemagne, Ulrich Thöne, membre du Bureau exécutif de l'IE, a insisté pour inclure une septième priorité dans la stratégie de la CSI pour les quatre années à venir, à savoir le texte suivant: « Une éducation, une santé et des services publics de qualité pour tous: toutes les personnes ont le droit à un accès universel à des services publics qui sont fondamentaux pour un développement équitable et durable des sociétés démocratiques ». Les investissements dans l'éducation et la santé sont essentiels à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La CSI est chargée de collaborer étroitement avec le Groupement « Global Unions » dans le cadre d'une campagne conjointe destinée à défendre les services publics contre les politiques d'austérité visant à satisfaire les marchés financiers plutôt que les besoins des personnes dans l'économie réelle, de collaborer avec l'OIT sur une stratégie de qualification pour le travail décent et de réaffirmer l'engagement historique du mouvement à une éducation et à une santé publiques de qualité pour tous ». Il s'agissait d'un résultat important pour l'IE.

Les crises économique et de l'emploi ont dominé la plupart des débats. Le Secrétaire général de l'IE s'est exprimé lors du débat en séance plénière et a insisté sur l'importance de l'éducation et sur le fait que le secteur public portait le plus gros fardeau de la crise. Le Premier Ministre grec a prononcé son discours au Congrès par vidéo depuis New York. Un débat en panel, modéré par un haut dirigeant du FMI, a eu lieu avec les directions du FMI, de l'OMC et de l'OIT. De nombreux/euses délégué(e)s de l'IE, notamment le Secrétaire général, ont pointé du doigt le fossé qui existe entre les déclarations publiques des dirigeants du FMI et de l'OMC et les pratiques de leurs organisations.

L'IE et l'ISP ont organisé une réception conjointe, qui a remporté un vif succès, pour les affilié(e)s faisant partie des délégations nationales participant au congrès. Bien qu'elles n'aient pas été dénombrées, les délégations étaient présentes en nombre important, montrant ainsi le potentiel dont disposent les syndicats du secteur public pour exercer davantage d'influence sur le mouvement syndical aux niveaux national et mondial. La Présidente de l'IE s'est adressée aux 1.500 personnes rassemblées devant le centre de Congrès de Vancouver à l'occasion de la Journée mondiale des services publics, le 23 juin.

5.2 Recherche

La sixième réunion du réseau de recherche a eu lieu les 14 et 15 juin et la réunion du Conseil d'administration de l'Institut de recherche de l'IE le 16 juin. 24 personnes issues de 19 organisations membres de l'IE ont participé à la réunion annuelle. Le Dr Elizabeth Wood, de l'Université d'Exeter et le Dr David Frost de l'Université de Cambridge figuraient parmi les conférencier(e)s invité(e)s. Lors de la réunion les discussions ont été axées sur l'évaluation de l'impact de la crise, sur les travaux de l'IE relatifs aux enquêtes PISA, TALIS et autres projets de l'OCDE, ainsi que sur les nouvelles initiatives concernant le leadership et l'efficacité des enseignant(e)s dans l'éducation. Les activités de recherche et les propositions futures de l'IE ont été soutenues et approuvées. Le suivi de l'impact de la crise et les travaux futurs relatifs à l'édition PISA 2009 ont suscité un grand intérêt. La réunion du réseau de recherche s'est terminée par une réunion du Comité consultatif de l'Institut de recherche de l'IE qui a formulé des recommandations positives à son Conseil d'administration concernant de nouvelles initiatives.

Le projet de recherche sur l'éducation en Chine, confié au Dr Shibao Guo de la Faculté de l'Éducation de l'Université de Calgary a débuté en avril. Le projet s'intéresse aux droits syndicaux des enseignant(e)s dans cinq provinces chinoises, où se rendra une équipe de chercheurs/euses dans le courant de 2010-2011. Des entretiens seront menés avec des enseignant(e)s, des directeurs/trices d'écoles et des responsables chargé(e)s de l'éducation, sur les salaires, la formation, les conditions de travail et l'autonomie professionnelle des enseignant(e)s en République de Chine. Le rapport devrait être achevé d'ici 2011.

Une part importante du travail de recherche de l'IE a concerné l'évaluation de suivi de l'impact de la crise économique sur l'éducation. L'IE a préparé une analyse d'enquête actualisée qui a été présentée à la conférence annuelle des affiliés de l'IE dans les pays de l'OCDE en mars, à New York. Les travaux de recherche de l'IE ont été intégrés dans l'ensemble de la campagne « Levez la main pour l'éducation! ».

L'Unité de recherche de l'IE a assisté à la réunion annuelle du Conseil d'administration des pays participant à TALIS, au siège de l'OCDE à Paris, les 25 et 26 février. Lors de cette réunion, l'OCDE a présenté des propositions pour le développement futur de TALIS, notamment filmer et enregistrer les pratiques dans les classes et mettre en relation les résultats de TALIS avec ceux de PISA 2012. Ces propositions ont soulevé un débat animé et suscité de vives critiques. La contribution de l'IE a été constructive en permettant d'améliorer les deux études, tout en s'opposant aux liens qui pourraient être établis entre les enquêtes PISA et TALIS sur des bases à la fois scientifiques et politiques. En conséquence, l'IE a reçu une invitation pour participer à un séminaire spécial de l'OCDE consacré à TALIS.

L'IE a assisté à un séminaire d'experts de l'OIT sur les *compétences pour le 21^e siècle*, organisé dans le cadre du mandat confié à l'OIT pour formuler des recommandations politiques au Sommet des Ministres du Travail et de l'Emploi, en avril. La contribution de l'IE s'est appuyée sur sa résolution relative à l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et sur des documents d'information se rapportant aux travaux du Groupe de travail de l'IE sur l'EFP.

Dans le cadre des activités de l'Institut de recherche de l'IE visant à obtenir des financements, la proposition de recherche « Etudes de cas relatives à l'impact de la crise économique sur l'éducation en Europe centrale et orientale » présentée dans le cadre du Programme de soutien à l'éducation de l'*Open Society Institute* de Londres, a été approuvée officiellement et a débuté à la fin de 2010. Le projet a analysé quatre études de cas en Europe centrale et orientale, à savoir en Pologne, en Roumanie, en Serbie et en Slovaquie.

L'Institut de recherche de l'IE a été admis en tant partenaire du Projet Marie-Curie financé par l'UE « L'éducation est un bien-être ». La première conférence de lancement a eu lieu à l'Université de Bielefeld, les 17 et 18 février. Dans le cadre de ce projet, l'Institut de recherche bénéficiera d'un financement pour l'engagement d'un(e) chercheur/euse à temps plein pendant trois ans. Le projet analysera les options qui se présentent aux jeunes lors de leur transition vers la formation complémentaire et la vie de travail après l'enseignement obligatoire.

L'étude « Equity matters » confiée au Dr Elizabeth Wood de l'Université d'Exeter a débuté le 1^{er} août 2009 et s'est poursuivie en 2010. Une enquête pilote a été élaborée et envoyée à un échantillon d'organisations membres de l'IE, avant d'être intégrée à une enquête complète menée en 2010. L'objectif de l'étude est de savoir comment les syndicats d'enseignants conceptualisent et appliquent l'égalité dans la réalisation de l'éducation de qualité. Le rapport final est attendu fin 2011.

5.2.1 Région Afrique

Atelier de recherche pour l'Afrique australe

Le programme s'est déroulé les 26 et 27 mars au Centre de Conférence de Kopanong en Afrique du Sud. Elle a réuni 14 participant(e)s issus de 11 organisations membres dans la sous-région australe. Les organisations participantes étaient notamment: le BETUZ, le SESTUZ et le ZNUT/Zambie; la LAT et le LTTU/Lesotho; le PTUZ et la ZIMTA/Zimbabwe; le TUM/Malawi; la SNAT/Swaziland; le TUN/Namibie; et le SADTU et la NAPTOSA/Afrique du Sud. Le budget limité et le manque de communication avec les autres affiliés dans la sous-région ont entravé la participation des autres organisations membres le BTU, le BOSETU, le NANTU, le PSEUM, le NEUZ et le ZESSCWU.

Les recherches du Consortium d'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ) et d'autres données utilisées par le gouvernement pour développer des politiques éducatives dans la sous-région ont été présentées aux participant(e)s par M. Meshack Maloi, du Département sud-africain de l'éducation. Les participant(e)s sont arrivé(e)s à la conclusion que les gouvernements avaient désormais à leur disposition de nombreuses recherches dont ils ignoraient l'existence auparavant et que les syndicats devaient déployer des efforts

considérables pour influencer les politiques dans leur intérêt. Les participant(e)s ont également partagé leurs propres expériences de recherche dans leurs pays et leurs syndicats et ont identifié des domaines de collaboration plus étroite en termes de recherche dans la sous-région.

5.2.2 Région Amérique latine

Les 20 et 21 mai, une réunion a été organisée à Lima pour coordonner l'enquête sur la formation enseignante. La réunion a évalué les progrès accomplis dans chaque enquête nationale menée au Pérou, au Chili, en République dominicaine et au Nicaragua. L'un des objectifs de la réunion a été de définir une stratégie pour la rédaction des projets de rapports sur la base des résultats des rapports nationaux. Les chercheurs/euses nationaux/ales des pays mentionnés ont été invité(e)s à la réunion. Le directeur de l'enquête et le bureau régional de l'IEAL y ont également participé. Cette enquête a pu être réalisée grâce au financement de l'UEN/Norvège et de l'IE.

5.3 Communications

Le besoin de communiquer au sein des organisations membres de l'IE, entre elles, entre les régions et avec les partenaires externes est resté au centre des préoccupations de l'organisation.

Mondes de l'Education

Le magazine phare de l'IE a été publié quatre fois en 2010 et est disponible en ligne.

Mondes de l'Education 33

Cette édition est consacrée à la solidarité exprimée par les enseignant(e)s après le séisme qui a dévasté Haïti en janvier. Dans le sillage de la Journée internationale de la femme, ce numéro contient des articles sur la Conférence mondiale des femmes, organisée à Bangkok en Thaïlande. Parmi les autres sujets traités, citons une école de Copenhague souhaitant devenir neutre en carbone, une étude sur la scolarisation des enfants migrants et réfugiés, les syndicats d'enseignants au Forum social mondial, le Rapport mondial de suivi et les progrès accomplis par le Bénin pour la réalisation de l'EPT. Les lecteurs/trices ont également eu l'occasion de participer à une enquête sur le site de l'IE.

Mondes de l'Education 34

Ce numéro présente des articles en provenance du monde éducatif et passe en revue les activités organisées par les membres de l'IE pour célébrer la Semaine mondiale d'action et la Campagne IBUT, en amont de la Coupe du monde football. Il s'intéresse également aux propositions

d'instaurer une taxe sur les transactions financières, au projet Quality Ed de l'IE et aux efforts pour garantir l'égalité des genres dans l'éducation. Cette édition présente également un rapport approfondi sur la situation dramatique que vivent les syndicalistes enseignant(e)s en Colombie et en Iran. Elle rend hommage à la Présidente fondatrice de l'IE, Mary Hatwood Futrell, en mettant en lumière le succès remporté par le programme de bourses d'études créé en son nom pour soutenir les étudiant(e)s. Les lecteurs/trices ont également pu en apprendre davantage sur les préparations du Sixième Congrès mondial de l'IE, en Afrique du Sud.

Mondes de l'Education 35

Cette édition contient des articles sur la Journée mondiale des enseignant(e)s, l'échec des sommets du G8 et du G20 à faire progresser l'éducation, et les développements concernant le Forum des Ministres de l'Education E-9. Le magazine présente un rapport spécial sur l'importance du Sommet des Nations Unies sur les OMD, organisé à New York du 20 au 22 septembre. Il ne reste que cinq ans avant la date butoir de 2015 pour réaliser les OMD et il est donc nécessaire d'accélérer les progrès dans ce sens. D'autres articles portent sur la vidéo pour le projet des éducateurs/trices syndicalistes « Sur la voie de l'égalité des genres », sur la Conférence internationale sur le SIDA à Vienne et sur une description des violations des droits civils et syndicaux au Honduras un an après le coup d'Etat qui a renversé le Président Zelaya.

Mondes de l'Education 36

Ce numéro analyse le rôle que jouent les enseignant(e)s dans la promotion de l'égalité des genres pour construire des sociétés justes, saines et durables. Il annonce les débats qui auront lieu à la Conférence mondiale des femmes de l'IE à Bangkok et passe en revue les initiatives des membres de l'IE en faveur de l'EPT publique de qualité, le Sommet du G20 en Corée et le travail de solidarité des enseignant(e)s après les inondations au Pakistan. Il contient également des articles consacrés aux résultats du rapport de l'OCDE « Regards sur l'éducation », un rapport sur la Conférence « Services publics de qualité » des Syndicats mondiaux ainsi qu'un résumé des décisions prises par le Bureau exécutif de l'IE.

Réunion du Réseau de communication de l'IE (ComNet), 21-22 septembre, Bruxelles, Belgique

Cette année la réunion du Réseau de communication a accueilli toute une série de conférenciers/ères et de participant(e)s issu(e)s d'Allemagne, de Belgique, du Canada, des Etats-Unis, de France, d'Irlande, d'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Suède et de Suisse, ainsi que des participant(e)s issues de l'Alliance syndicale mondiale (l'ISP et la CSI). Les collègues du CSQ au Canada ont communiqué via Skype pour faire part de leur opinion en vue d'alimenter les discussions de la réunion.

Le Secrétaire général adjoint, Charlie Lennon, a présenté les membres de l'Unité de communications aux participant(e)s et a décrit les défis structurels et politiques auxquels sont confronté(e)s les travailleurs/euses de l'éducation dans le monde. Il a réaffirmé l'importance de l'équipe de ComNet en tant qu'outil clé pour promouvoir les syndicats d'enseignants et il a souligné le rôle important que doit jouer le réseau pour communiquer l'orientation stratégique de l'IE, en tant que syndicat mondial, en particulier au cours de l'année à venir et en prévision du Congrès mondial de l'IE au Cap.

Le Coordinateur senior de l'Unité de communications a présenté un aperçu du travail effectué par l'unité ainsi que l'approche stratégique adoptée par l'IE pour encourager et soutenir ses affiliés dans la relève des principaux défis rencontrés par les travailleurs/euses de l'éducation à travers le monde. Une activité interactive a été organisée pour mieux connaître les membres, au cours de laquelle ces derniers/ères se sont présenté(e)s et ont présenté d'autres participant(e)s. Ce fut également l'occasion de présenter à chacun son propre travail, ses campagnes clés et ses sites Internet.

Le Coordinateur de l'Unité de communications a organisé une séance pour planifier les activités en prévision du Congrès mondial de l'IE et a identifié les participant(e)s, la forme que prenait le projet de programme ainsi que les messages et les points importants qui émaneront du Congrès. Nous avons examiné la manière de maximiser l'impact de la communication et soutenu les collègues qui n'ont pas participé en leur transmettant les informations et les nouvelles concernant le Congrès.

Une présentation portant sur « L'art de susciter l'émotion à l'aide des communications en ligne » a été animée par Aral Balkan (www.aralbalkan.com), un concepteur et créateur expérimenté qui a évoqué la manière d'utiliser Internet pour autonomiser, former et démocratiser la communication et l'expression personnelle. Il a proposé aux participant(e)s de réfléchir aux meilleurs moyens d'utiliser les sites Internet et les médias sociaux, comme Twitter et Facebook, pour mener des campagnes.

Deux représentantes de la compagnie PR Newswire ont présenté leur travail qui consiste à fournir un service d'information et de communication à plusieurs syndicats mondiaux. Elles ont expliqué comment leur base de données contenant les coordonnées de 50.000 journalistes dans plus de 150 pays est utilisée pour communiquer les messages syndicaux importants. Elles ont également expliqué la manière dont les membres de ComNet pouvaient utiliser ce service, auquel l'IE a souscrit, pour s'impliquer dans des activités syndicales dans des secteurs, pays ou régions particuliers.

Une discussion initiale a eu lieu sur le développement d'un plan d'action de ComNet et les participant(e)s ont examiné des possibilités de collaboration future, notamment le projet VUE (Vidéo pour les éducateurs/trices syndicaux/ales), des campagnes via les médias sociaux, créer un réservoir de ressources journalistiques et l'utilisation de l'information électronique.

La Secrétaire générale adjointe de l'IE, Jan Eastman, et la Coordinatrice senior de l'Unité des droits humains et syndicaux et de l'égalité ont présenté: *Cela vaut la peine de lutter pour eux. Les droits humains et syndicaux et l'égalité*. Elles ont expliqué aux participant(e)s quels étaient les pays les plus durs au monde envers les syndicalistes enseignant(e)s et ont présenté la Conférence mondiale des femmes de l'IE.

Kristin Blom de l'unité en charge des campagnes à la CSI a présenté son travail, dont le but est de susciter l'intérêt de la prochaine génération de syndicalistes, au cours d'une session portant sur les campagnes à l'ère du multimédia.

Le Coordinateur de l'unité Education et Emploi, a présenté *les campagnes de l'IE en réponse à la crise économique* et a évoqué le travail de la CME, a passé en revue la Journée mondiale des enseignant(e)s et a amené les participant(e)s à réfléchir à des stratégies de communication en faveur des travailleurs/euses et des syndicats en réponse à la crise économique.

Le Secrétaire général de l'IE, Fred van Leeuwen, s'est joint à la réunion de ComNet pour exprimer son opinion sur les défis mondiaux rencontrés par les travailleurs/euses de l'éducation et leurs syndicats pour garantir un statut solide, stable et prospère à leur profession et pour pouvoir l'exercer correctement. Il a évoqué les difficultés rencontrées pour recruter et maintenir de jeunes enseignant

(e)s qualifié(e)s dans le système d'enseignement public, un point crucial si l'on veut conserver l'impact puissant de nos campagnes et permettre aux syndicats de garder leur force et leur influence dans le monde dans lequel vivent et travaillent nos affiliés et nos membres. Les participant(e)s du réseau ComNet ont soumis à Fred van Leeuwen des questions de réflexion concernant leurs propres expériences dans leur pays et celles à venir, ainsi que le rôle des médias sociaux interactifs.

Ils/elles ont ensuite terminé la réunion en élaborant un plan d'action de ComNet pour l'année à venir. Des possibilités de collaboration futures englobant notamment l'Unité des droits humains et syndicaux et de l'égalité ainsi que des initiatives éducatives pour les organisations membres portant sur la Colombie et Haïti, le recrutement de jeunes membres, la violence dans les écoles et les attaques à l'encontre de l'éducation, parmi d'autres idées de thématiques pouvant être développées.

Développer et maintenir un portail Web

Portail Web de l'IE

Le portail Web de l'IE se veut le principal canal de communication entre l'IE et ses organisations membres, les travailleurs/euses individuel(le)s de l'éducation et le grand public. A cette fin, 316 brèves, 52 articles politiques et 33 pages d'événements ont été postés sur le portail principal en 2010. En dehors des mises à jour régulières concernant les activités de l'IE et de ses organisations membres, le portail contient des informations sur ses différents domaines de travail, allant des questions d'éducation et professionnelles aux violations des droits humains.

Reconfiguration du portail Web de l'IE

La multiplication des informations disponibles via le portail requiert une architecture nouvelle, rigoureuse et cohérente pour permettre aux utilisateurs/trices de trouver l'information souhaitée le plus rapidement et le plus facilement possible. Le portail Web actuel reste davantage orienté sur une méthode institutionnelle d'organisation de l'information, négligeant parfois les principes de base des modèles d'information centrés sur l'utilisateur/trice:

Présenter l'information de manière à ce qu'elle puisse être comprise par tout le monde et non suivant des conventions d'appellation ou des jargons propres aux départements ; et

Une présentation constante et cohérente, notamment des menus de navigation, de l'emplacement des fonctionnalités et des boîtes à outils.

Grâce au soutien financier de la Fondation Friedrich Ebert en Allemagne, une nouvelle architecture adéquate de l'information a pu être développée et une nouvelle conception graphique a été approuvée par la direction. La mise en œuvre a commencé (voir **Annexes 1, 2a, 2b, 3**). Le nouveau portail Web sera opérationnel en mars 2011. En tant que mesure transitoire, la page d'accueil a été rafraîchie pour mieux s'adapter aux besoins de communications futurs et pour faciliter la transition vers le nouveau portail.

Centrale Web

Autre mesure transitoire, des modifications d'envergure ont été apportées à la centrale Web afin de faciliter directement les flux et la gestion efficace des contenus, et de se préparer au développement de la nouvelle centrale Web. Les domaines concernés ont été:

- La gestion du bulletin d'information
- L'insertion de liens à partir de Sharepoint via une interface de recherche

- La gestion des Appels d'action urgente avec création semi-automatique de formulaires d'envoi électronique si nécessaire, enregistrement électronique de l'adresse de courriel des participant(e)s (avec possibilité de s'abonner au bulletin d'information)
- Une interface d'insertion d'images pouvant être utilisée pour la recherche d'images existant déjà sur le serveur (avec affichage de miniatures) ou pour le téléchargement, le recadrage ou la sauvegarde de nouvelles images dans le serveur.
- Ces nouvelles fonctionnalités seront intégrées à la nouvelle centrale Web dont l'entrée en fonction est prévue en mars 2011.

Raccourcissement d'URL

Un service de raccourcissement des URL a été déployé sur le serveur Web pour faciliter l'utilisation des adresses Internet sur le portail, pour les campagnes et les impressions, par exemple: www.ei-ie.org/en/news/show.php?id=1348&theme=solidarityfund&country=pakistan devient désormais www.ei-ie.org/go/pakistan.

Modernisation du serveur Web de l'IE

Etant donné que le serveur Web de l'IE avait été élargi ponctuellement au cours des années précédentes, il était nécessaire de le rationaliser pour améliorer l'environnement et garantir la gestion des demandes futures. L'Unité de communications a sélectionné un nouveau fournisseur de services, conçu la configuration du nouveau serveur (regroupement des serveurs en vue de garantir une haute disponibilité, triple redondance, sauvegarde en continu et contrôle permanent), planifié et supervisé la migration des structures de dossiers et des bases de données.

Diffusion électronique

L'IE diffuse des bulletins d'information électroniques tels que CONNECT, CommercEducation, EPT/SIDA et le bulletin de coopération au développement. Le nombre total d'abonné(e)s à la fin de 2010 s'élevait à 16.652 et le nombre total de bulletins d'information électroniques envoyés durant 2010 à 162. De plus, l'Unité de communications a créé un nouveau bulletin mensuel intitulé *Retour sur l'actualité*. Ce bulletin est envoyé à la fin chaque mois et présente les informations importantes publiées sur le site dans le courant du mois. Ces points forts de l'actualité sont sélectionnés en fonction de la diversité des sujets et de la répartition géographique des informations. Ce bulletin d'information est envoyé aux personnes qui se sont abonnées via le site principal. L'image principale du bulletin change automatiquement tous les mois pour correspondre à la photo mensuelle figurant sur le calendrier imprimé de l'IE.

Le système de gestion du bulletin d'information de Webcentral a été réécrit et la base de données qui y est associée a été modifiée pour permettre une plus grande flexibilité. Un système de recherche et de pagination facilite le choix des informations et un logiciel pour l'envoi massif de courrier électronique a été déployé et adapté afin de garantir une solution très performante pour la diffusion du bulletin.

Campagnes en ligne

Internet constitue une plate-forme importante pour mener les campagnes et l'IE veille à ce que tous ses efforts de campagnes soient relayés par un site Web performant. Parmi les exemples de campagnes de l'IE, citons la Semaine mondiale d'action, la Journée mondiale contre le travail des enfants et la Journée mondiale contre le SIDA. Toutes ces campagnes ont eu recours à Internet en

tant qu'outil interactif permettant de communiquer avec les organisations membres. D'autres campagnes se sont appuyées sur Internet de diverses manières pour accroître la visibilité de l'IE et étendre sa base de soutien aux communautés locales, par exemple:

La Journée mondiale des enseignant(e)s

En réponse aux commentaires formulés par les organisations membres stipulant qu'elles souhaitaient une formule interactive pour cet événement, des graphismes attrayants ont été conçus et des formules interactives via Twitter et la plate-forme d'échange de photo Flickr ont été mises en place. Des affiches traduites en 13 langues ont été mises à disposition pour le téléchargement. De plus, en 2010, le site est passé de trois systèmes différents (un pour chaque langue de travail) à une seule plate-forme, en utilisant le composant multilingue Nooku de Joomla. Voir <http://5oet.org/index.php/en/index>.

Equité salariale maintenant!

En lançant la campagne Equité salariale maintenant!, l'IE affirme que tou(te)s les travailleurs/euses ont droit à des salaires équitables et cherche à aider les syndicats de l'éducation à lutter contre la discrimination en termes d'emploi. L'Unité de communications a développé le site Internet de la campagne: www.ei-ie.org/payequitynow/fr.

Campagne de l'IE/ESU pour l'apprentissage centré sur l'étudiant Le projet conjoint IE/ESU:

« L'heure est venue d'un nouveau paradigme dans l'éducation: l'apprentissage centré sur l'étudiant » se base sur la nécessité de clarifier et d'approfondir la compréhension de la communauté académique et des décideurs/euses politiques concernant les implications pratiques du récent glissement de paradigme, à savoir le passage de l'apprentissage centré sur l'enseignant(e) vers celui centré sur l'étudiant(e). L'Unité de communications a été consultée en vue de la conception du site Internet de la campagne: www.t4scl.eu.

Première Conférence mondiale des femmes de l'IE

L'IE organise sa première Conférence mondiale des femmes, Objectif égalité, en janvier 2011. L'Unité de communications a créé le site Internet de la Conférence à l'adresse www.ei-ie.org/women2011/fr et a organisé une consultation sur l'utilisation des médias sociaux.

Forum LGBT de l'IE/ISP

Le Forum LGBT de l'IE/ISP permet d'orienter les syndicats mondiaux coopérants, leurs instances dirigeantes et leurs comités de direction pour mener les activités liées aux LGBT proposées par les syndicats membres représentés aux sessions du forum LGBT qui ont lieu avant chaque Congrès. L'Unité de communications a développé un site pour le forum à l'adresse: www.ei-ie.org/lgbtforum/en.

Migration des enseignant(e)s Le Bureau exécutif de l'IE a mandaté le Secrétariat de l'IE pour développer une campagne relative aux enseignant(e)s migrant(e)s. L'Unité de communications développe actuellement le site de la campagne.

Congrès mondial de 2011 – Site Internet et système d'inscription

Au vu de l'énorme succès qu'a remporté le cinquième Congrès mondial en Allemagne en juillet 2007, Internet est désormais considéré comme le principal canal de communication pour la préparation, la promotion et l'organisation du congrès. En conséquence, l'équipe informatique a développé un site ouvert au public, contenant des informations générales relatives au sixième Congrès mondial. En outre, afin de soutenir les aspects logistiques du Congrès, un « back-end » sophistiqué a été développé pour permettre aux affiliés de désigner des délégué(e)s, qui peuvent dès ce moment organiser leur participation - des séances en sous-groupes à la réservation d'hôtel - et permettre également au secrétariat de l'IE de superviser les participations et préparer le Congrès.

5.3.1 Région Afrique

La communication demeure un problème majeur en Afrique, dû essentiellement au manque d'infrastructures et de personnel compétent. Même lorsque l'on dispose de personnes compétentes, d'autres pressions et priorités prennent le pas sur la nécessité d'améliorer la communication. Il est nécessaire de promouvoir la communication comme étant une priorité au sein des syndicats, en particulier s'il est possible d'établir des canaux in/out en s'appuyant sur les avis des affiliés concernant leurs systèmes de communication de prédilection.

Internet

Le courrier électronique s'est révélé un moyen de communication majeur au Bureau régional de l'IE Afrique, et les affiliés peuvent être contactés via leur adresse de courriel. Toutefois, nombreux sont les affiliés qui ne répondent pas assez vite étant donné que, même lorsqu'ils/elles disposent d'ordinateurs, certain(e)s dirigeant(e)s de syndicat ne sont pas en mesure de les utiliser correctement et préfèrent faxer les messages. Certains affiliés n'ont pas d'électricité pour alimenter leurs ordinateurs et les cybercafés ne sont pas encore faciles d'accès. De même, bon nombre de syndicats ne fonctionnent pas avec du personnel engagé à temps plein et, en conséquence, la correspondance n'est pas traitée régulièrement.

Une réponse rapide à la correspondance émanant de l'IE Afrique permettrait d'améliorer le processus de rédaction des informations, en particulier pour être publiées sur le site Internet de l'IE. Le Bureau dispose d'informations concernant divers pays qu'il ne peut publier sans le point de vue des membres de l'IE. Lorsque les informations datent de plus de trois jours, elles ne sont plus considérées comme étant d'actualité et ne valent donc plus la peine d'être publiées sur le site Internet.

Téléphone

Le téléphone est le moyen de communication principal et le nombre d'enseignant(e)s et de dirigeant(e)s syndicaux/ales possédant un téléphone mobile ne cesse de croître dans la plupart des pays. Le SMS est relativement bon marché et il est nécessaire d'inculquer chez les Africain(e)s la culture du SMS pour les communications officielles. Bon nombre de dirigeant(e)s de syndicats utilisent des méthodes classiques pour l'envoi de la correspondance. L'utilisation des téléphones fixes a fortement diminué et la plupart des syndicats sont joignables par téléphone mobile. Toutefois, il reste toujours difficile de joindre certaines zones du continent à partir du Bureau régional.

Bulletin d'information

L'IE Afrique édite un bulletin d'information régional. Bien que beaucoup d'informations sur l'Afrique soient communiquées, il est difficile de recevoir des commentaires des affiliés dans les délais, et lorsque c'est le cas, l'information n'est pas complète.

Communication en arabe

L'IE s'est engagée à multiplier les liens en langue arabe sur son site, en offrant une traduction des documents pertinents dans cette langue et en encourageant les membres à soumettre des articles en arabe en vue de leur publication.

5.3.2 Région Asie-Pacifique

L'IE a encouragé ses organisations membres à améliorer leur communication en utilisant Internet. Le site de l'IE dispose d'une section pour la région Asie-Pacifique. Le magazine de l'IE *Mondes de l'Education* est largement diffusé parmi les affiliés et via le bureau régional de l'IE pendant les séminaires et les ateliers. Plusieurs bulletins d'information sont également envoyés par voie électronique. De plus, diverses publications, vidéos, manuels de formation, kits et résultats de recherche peuvent être téléchargés à partir du site Internet de l'IE.

Outre les publications du réseau des femmes, le bureau régional d'Asie-Pacifique de l'IE édite un bulletin d'information deux fois par an. Les activités de coopération au développement dans certains pays fournissent une aide pour publier des bulletins d'information régionaux et allouent des ressources importantes pour améliorer la communication des syndicats. Plusieurs organisations membres ont reçu des ordinateurs portables et des projecteurs LCD destinés à être utilisés dans le cadre des activités des projets.

5.3.3 Région Amérique du Nord et Caraïbes

Syndicat des enseignants des Caraïbes (CUT)

L'atelier du CUT sur les relations publiques a été organisé à Trinidad et Tobago en février et un(e) attaché(e) de presse de l'unité d'information de chaque organisation membre était présent(e). L'atelier a été axé notamment sur les thèmes suivants: la communication entre les syndicats d'enseignants dans les Caraïbes - problèmes et défis, le rôle et la fonction de l'attaché(e) de presse dans les organisations, l'utilisation des médias interactifs dans la diffusion des messages et des communications à la presse et les relations avec les médias.

Opérations

1. Organes directeurs

Deux mille dix était la troisième année du programme quadriennal d'activités adopté par le cinquième Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (Berlin, juillet 2007). Alors que la Partie A de ce rapport annuel examine les activités organisées aux niveaux mondial et régional en 2010, la Partie B concerne principalement la gouvernance de l'organisation et ses opérations tout au long de l'année.

Congrès mondial

Le **Congrès mondial** est l'autorité suprême de l'IE. Parmi les autres tâches importantes, le Congrès détermine les politiques, les principes d'action et le programme de l'organisation ; élit le/la Président(e), les Vice-président(e)s, le/la Secrétaire général(e) et les autres membres du Bureau exécutif ; et amende les Statuts et le Règlement intérieur. Après avoir eu lieu dans chacune des cinq régions de l'IE, le Congrès mondial se tiendra à nouveau en Afrique, cette fois au Cap, en Afrique du Sud, du 22 au 26 juillet 2011. Le thème du sixième Congrès de l'IE sera « Une éducation de qualité pour bâtir l'avenir ». Les sous-thèmes sont : « Réaliser une éducation de qualité pour tous », « Une éducation de qualité inclusive pour une société inclusive », « Les syndicats œuvrent ensemble au niveau national et international » et « L'avenir de l'éducation au-delà de la crise économique ».

Les préparatifs du Congrès ont commencé pour de bon en 2010. L'annonce préliminaire du Congrès a été émise à toutes les organisations membres en février 2010, avec les informations concernant l'assistance financière disponible pour les affiliés des pays en développement. Avant l'été, les organisations membres ont été invitées à contribuer à l'élaboration d'un Programme et d'un Budget pour 2012-2015 et d'une politique globale sur l'éducation pour discussion au Congrès. En septembre 2010, les inscriptions au Congrès ont débuté par le biais d'un site Internet spécial accessible via la page d'accueil de l'IE. Entre-temps, le Secrétariat a maintenu des contacts avec les affiliés sud-africains et les partenaires locaux pour coordonner le travail logistique et les contacts avec les responsables gouvernementaux locaux et nationaux.

Bureau exécutif

Selon les Statuts de l'IE, le **Bureau exécutif** « dirige les affaires et les activités de l'Internationale de l'Éducation entre les Congrès mondiaux conformément aux résolutions adoptées et aux décisions prises lors des Congrès ». Il peut également mettre en œuvre des programmes conformément aux buts et aux principes de l'organisation, notamment quand de tels programmes sont censés protéger le droit à l'éducation pour toutes et tous. C'est dans cet esprit que le Bureau exécutif a lancé, en 2009, une campagne massive en vue d'alerter les organisations membres aux conséquences désastreuses que la crise économique et financière pourrait avoir sur l'éducation, et de les encourager à se mobiliser pour résister à de telles conséquences. Comme indiqué ailleurs dans ce rapport, la mobilisation s'est poursuivie en 2010, notamment dans les pays confrontés à des réductions sévères des dépenses publiques et des budgets consacrés à l'éducation. Lors de sa 35^{ème} réunion, tenue à Bruxelles les 26-28 octobre 2010, le Bureau exécutif a examiné les progrès réalisés avec la campagne et avec le travail de plaidoyer effectué par l'IE auprès des gouvernements du G8/G20 afin que ceux-ci agissent en faveur d'une éducation publique de qualité et des enseignant(e)s. Dans ce contexte, le Bureau exécutif a noté avec satisfaction le succès de la Conférence sur les

services publics de qualité, organisée mi-octobre par le Conseil des syndicats mondiaux, avec une importante contribution de l'IE et une forte participation de tous les Syndicats mondiaux.

Cependant, le Bureau exécutif est le principal organe de décision de l'organisation entre les Congrès, et un certain nombre de décisions clés ont été prises à la réunion d'octobre. De manière peu surprenante, la plupart d'entre elles concernaient des points et des questions pour discussion au Congrès en 2011. A la suite d'une présentation faite par l'AFT/Etats-Unis, le Bureau exécutif a convenu d'établir un Groupe de travail sur la migration des enseignant(e)s pour aider l'IE à élaborer un plan stratégique afin de défendre les droits des travailleurs/euses migrant(e)s et d'atténuer l'impact sur les pays d'origine de la perte de leurs enseignant(e)s les meilleur(e)s et les plus expérimenté(e)s. Un forum sur la migration des enseignant(e)s sera organisé au cours du Congrès 2011 afin d'obtenir la contribution des organisations membres ayant de l'expérience dans ce domaine. Le Bureau exécutif a également décidé que l'enseignement et la formation professionnels (EFP) devraient être le thème d'une séance spéciale en sous-groupe au Congrès, de façon à accroître la visibilité de l'EFP et de faire le point sur l'ensemble complet de mesures que le Groupe de travail sur l'EFP est en train de préparer. Le Bureau exécutif a formellement adopté un certain nombre d'amendements aux Statuts à proposer au Congrès. Il a également choisi les lauréats du Prix de l'éducation Albert Shanker et du Prix des droits humains et syndicaux Mary Hatwood Futrell. Ces prix seront décernés au Congrès lors d'une cérémonie spéciale.

Au cours d'un long débat concernant le document politique sur l'éducation à préparer pour le Congrès, les membres du Bureau exécutif ont proposé un certain nombre d'amendements et ont demandé au Secrétariat d'entreprendre un nouveau tour de consultation des organisations membres, afin de maximiser leur contribution et leur appropriation du document. C'est également à la réunion d'octobre qu'Ed McElroy (AFT/Etats-Unis) et Jerry Bartlett (NASUWT/Royaume-Uni), deux membres de longue date du Bureau exécutif, ont annoncé qu'ils partaient à la retraite. Pour les remplacer, le Bureau exécutif a décidé à l'unanimité de nommer Randi Weingarten, le Président de l'AFT, et Patrick Roach, le Secrétaire général adjoint de NASUWT. Enfin, le Bureau exécutif a adopté une résolution de soutien aux organisations membres de Chypre du Nord, qui étaient harcelées par les autorités en raison de leur action syndicale.

La prochaine réunion du Bureau exécutif était prévue pour mars 2011.

COMPOSITION DU BUREAU EXÉCUTIF DE L'IE, AU 1ER JANVIER 2011

Susan HOPGOOD

Australie

AEU

Présidente

Irene DUNCAN ADANUSA

Ghana

GNAT

Vice-présidente / Afrique

S. ESWARAN

Inde

AIPTF

Vice-président / Asie-Pacifique

Juçara Maria DUTRA VIEIRA

Brésil

CNTE

Vice-présidente / Amérique latine

Reg WEAVER

États-Unis

NEA

Vice-président / Amérique du Nord & Caraïbes

Haldis HOLST

Norvège

UEN

Vice-présidente / Europe

Fred VAN LEEUWEN

Pays-Bas

AOb

Secrétaire général

Abdelaziz MOUNTASSIR

Maroc

SNE

Siège régional / Afrique

Salimata DOUMBIA

Côte d'Ivoire

SNEPPCI

Siège régional / Afrique

Yuzuru NAKAMURA

Japon

JTU

Siège régional / Asie-Pacifique

Lok YIM PHENG

Malaisie

NUTP

Siège régional / Asie-Pacifique

Maria Teresa CABRERA ULLOA

République Dominicaine

ADP

Siège régional / Amérique latine

Jorge PAVEZ URRUTIA

Chili

CPC

Siège régional / Amérique latine

Emily NOBLE

Canada

CTF-FCE

Siège régional / Amérique du Nord & Caraïbes

Randi WEINGARTEN

États-Unis

AFT

Siège régional / Amérique du Nord & Caraïbes

Eva-Lis SIRÉN

Suède

Läraryrbundet

Siège régional / Europe

Branimir STRUKELJ

Slovénie

ESTUS

Siège régional / Europe

Patrick ROACH

Royaume-Uni

NASUWT

Siège ouvert

José CAMPOS TRUJILLO

Espagne

FECCOO

Siège ouvert

Mugwena MALULEKE

Afrique du Sud

SADTU

Siège ouvert

Grahame McCULLOCH

Australie

NTEU

Siège ouvert

Alain PÉLISSIER

Canada

CSQ

Siège ouvert

Patrick GONTHIER

France

UNSA-Education

Siège ouvert

Ulrich THÖNE

Allemagne

GEW

Siège ouvert

Teopista BIRUNGI MAYANJA

Ouganda

UNATU

Siège ouvert

José Antonio ZEPEDA LÓPEZ

Nicaragua

CGTEN-ANDEN

Siège ouvert

En 2010, il y a eu deux réunions du **Bureau restreint de l'IE**, le groupe comprenant la Présidente, les Vice-président(e)s et le Secrétaire général. Le Bureau restreint se réunit généralement immédiatement avant chaque réunion du Bureau exécutif, et au moins une fois de plus entre les réunions du Bureau exécutif, afin de préparer les réunions de celui-ci et d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques et décisions de l'IE. Le Bureau restreint est souvent mandaté par le Bureau exécutif pour gérer les affaires urgentes entre les réunions du Bureau exécutif ou finaliser des questions en son nom. Le Bureau restreint s'est réuni à New York le 10 mars 2010, en marge de la Conférence de l'IE à l'intention des affiliés des pays de l'OCDE. C'est lors de cette réunion que, conformément à un mandat donné par le Bureau exécutif en décembre 2009, il a choisi le thème du prochain Congrès - Une éducation de qualité pour bâtir l'avenir. Le Bureau restreint a également discuté de la réponse de l'IE à la crise humanitaire en Haïti, résultant d'un séisme dévastateur, et des façons de soutenir la CNEH, le seul affilié de l'IE dans le pays.

Commission des finances

La **Commission des finances**, qui rend compte au Bureau exécutif des questions financières, comprend le Bureau restreint de l'IE et deux membres du Bureau exécutif - Alain Pélissier (CSQ/Canada) et Ed McElroy (AFT/Etats-Unis). Sur le plan pratique, les réunions de la Commission ont lieu au moment des réunions du Bureau restreint. En 2010, la Commission s'est réunie deux fois pour analyser les bilans préparés par le Secrétariat, discuter des rapports des auditeurs, formuler des recommandations sur les demandes d'accords spéciaux concernant le paiement des cotisations, et examiner d'autres questions financières pertinentes. La Commission a également discuté des mesures que le Secrétariat devrait prendre concernant les organisations n'ayant pas payé leurs cotisations depuis trois ans ou plus.

Comité de la promotion des femmes

Le **Comité de la promotion des femmes** conseille le Bureau exécutif sur les questions de genre et d'égalité. Il rassemble tous les membres féminins du Bureau exécutif et se réunit immédiatement avant chaque réunion de celui-ci. Lors de sa réunion des 25-26 octobre 2010, le Comité a discuté des préparatifs de la toute première Conférence mondiale des femmes de l'IE, qui devait se tenir à Bangkok en janvier 2011 sur le thème « Objectif égalité ». Le Comité a également débattu l'agenda de l'IE pour la 55^{ème} Session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, qui devait se tenir fin février 2011, et était axée sur l'accès et la participation des femmes et des jeunes filles à l'éducation, à la formation, aux sciences et aux technologies. D'autres points de discussion avaient trait aux rapports des réseaux de femmes régionaux et sous-régionaux de l'IE, aux progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de l'IE pour la défense et la protection des droits de l'enfant, des peuples autochtones et des LGBT, et aux préparatifs du Caucus des femmes, du Caucus des peuples autochtones et du Forum LGBT qui se tiendront au Congrès. Comme à l'accoutumée, le Comité a fait un certain nombre de recommandations pratiques pour adoption par l'intégralité du Bureau exécutif le jour suivant.

Comité des statuts et règlements

Enfin, le **Comité des statuts et règlements**, le dernier des trois Comités du Bureau exécutif, se réunit également avant chaque réunion de celui-ci. Sa mission est d'examiner les Statuts et les Règlement intérieurs de l'IE, et de conseiller le Bureau exécutif sur toutes les questions constitutionnelles. A l'approche d'un Congrès mondial, le Comité peaufine également les amendements constitutionnels que le Bureau exécutif souhaite proposer au Congrès. En octobre 2010, le Comité a finalisé une série de propositions d'amendements constitutionnels concernant: les structures sous-régionales et interrégionales; la suspension, l'exclusion et le retrait d'un affilié; le règlement des débats du Congrès; le calcul de la majorité des deux tiers lors d'un vote; la création d'une catégorie de « membres associés »; les réglementations financières; et la création d'un comité d'audit interne.

Comité d'experts sur les affiliations

Le **Comité d'experts sur les affiliations** conseille le Bureau exécutif sur les questions d'affiliation que celui-ci lui adresse. Son rôle est de déterminer si une organisation qui a introduit une demande d'affiliation, ou qui est déjà membre, est en conformité avec les critères d'affiliation de l'IE. Le Comité ne fait pas de recommandations. Il fonctionne en tant qu'organe consultatif indépendant.

Les membres du Comité ne peuvent occuper une fonction au sein des instances dirigeantes de l'IE ou de ses organisations membres.

La 15ème réunion du Comité d'experts s'est tenue à Londres le 22 octobre 2010. Le Comité a discuté des demandes d'affiliation de TAWU/Botswana et FGII/Indonésie. S'il apparaissait que le premier syndicat répondait aux critères d'affiliation de l'IE, le Comité a indiqué qu'à son avis le second syndicat d'enseignants n'était pas encore devenu un syndicat mûr répondant aux critères. Par conséquent, le Bureau exécutif a admis TAWU en tant qu'affilié et a rejeté la demande d'affiliation de FGII.

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS SUR LES AFFILIATIONS

Hon. R.JL HAWKE AC

Australie

Président

Agneta ANDERLUND

Suède

Membre

Don CAMERON

États-Unis

Membre

Marguerite CUMMINS WILLIAMS

La Barbade

Membre

Kjeld AAGARD JAKOBSEN

Brésil

Membre

Paï OBANYA

Nigéria

Membre

2. Organes régionaux

Introduction

Lors de la fondation de l'IE en 1993, cinq régions ont été créées : l'Afrique, l'Amérique du Nord et les Caraïbes, l'Asie-Pacifique, l'Europe et l'Amérique latine. Des structures régionales ont été établies afin de conseiller le Bureau exécutif sur les politiques et les activités à mener dans chaque région. Ces structures régionales sont dirigées conformément aux Règlements intérieurs régionaux. À l'exception de l'Amérique du Nord et des Caraïbes, toutes les régions ont un comité régional, élu lors d'une conférence régionale, selon des modalités similaires à celles de l'élection du Bureau exécutif (mondial) au Congrès (mondial).

Les Bureaux régionaux de l'IE en Afrique (Accra, Ghana), en Asie-Pacifique (Kuala Lumpur, Malaisie), en Europe (Bruxelles, Belgique) et en Amérique latine (San José, Costa Rica), ainsi que le bureau sous-régional des Caraïbes (Sainte-Lucie) contribuent à la coordination du travail des structures régionales. Des coordinateurs régionaux sont également basés à Suva (Fidji) et Beyrouth (Liban).

Afrique

La 7^{ème} **Conférence régionale africaine** s'est tenue à Brazzaville, en République du Congo, du 29 novembre au 2 décembre 2010. Le thème de la Conférence, qui a rassemblé plus de 300 participant(e)s, était « S'unir pour un investissement durable en faveur de l'éducation publique de qualité en Afrique ». Trois sous-thèmes reflétaient les priorités actuelles des débats entre les syndicats d'enseignants de la région - « Consolider l'unité syndicale », « Défis de la réalisation de l'éducation publique de qualité dans le contexte de la crise économique et financière », et « Les droits humains et syndicaux dans le secteur de l'éducation ».

Au programme de la Conférence figurait un discours principal stimulant de Paï Obanya, un expert indépendant en éducation internationale, qui a par le passé occupé le poste de Directeur général adjoint de l'UNESCO. Sa présentation avait trait principalement à la notion d'éducation de qualité et aux différences entre *le fait de dépenser* pour l'éducation et d'investir dans l'éducation dans le contexte africain. En soulignant le triple mandat des syndicats d'enseignants - les droits syndicaux, le sort du système éducatif en général, et les droits humains en général -, il a exhorté les syndicalistes enseignants à résister à la tendance à la « fragmentation », par le biais de laquelle des petits syndicats sont créés selon des lignes religieuses, politiques, raciales et ethniques ou pour servir les intérêts de groupes particuliers.

La Conférence a adopté neuf résolutions sur des questions allant de la « consolidation de l'unité des syndicats d'enseignants » à « l'éducation de la petite enfance » ou « les droits des minorités ». Les préparatifs du prochain Congrès de l'IE, qui se tiendra dans la région africaine, ont également été discutés. Par ailleurs, la Conférence a élu un nouveau Comité régional pour la période 2010-2013, présidé par Eulalie Nibizi (STEB/Burundi). La composition du nouveau Comité figure ci-dessous.

Plus tôt dans l'année, le **Comité régional africain** de l'IE, toujours avec son ancienne composition, s'était réuni à Brazzaville, du 26 au 30 avril, pour prendre des dispositions et discuter des préparatifs de la Conférence régionale. Au programme de la réunion figurait une discussion structurée sur l'organisation continue de la région en six « zones » et le fait de déterminer si ces dernières fonctionnaient selon le but prévu. Après une présentation des activités récentes de toute la région, les événements planifiés en 2010 ont été évoqués, ainsi que le fait de savoir si le financement serait suffisant pour garantir une bonne participation. A cet égard, plusieurs membres du Comité ont exprimé leur frustration concernant le manque d'engagement financier de plusieurs affiliés de la région, qui n'avaient pas payé de cotisation à l'IE, ni le supplément régional, au cours des trois dernières années.

COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL AFRICAIN, 2010-2013, élu lors de la Conférence régionale de Brazzaville en 2010.

Présidente

Eulalie Nibizi

Burundi

STEB

Vice-président

Michael A. Olukoya

Nigéria

NUT

Représentant(e)s des différentes zones

Zone I

M'Hin Larbi

Maroc

SNESUP

Mariama Chipkaou

Niger

SNEN

Zone II

Omar J Ndure

Gambie

GTU

Sainabou Gai

Sénégal

SUDES

Zone III

Dagba Thérèse, Epouse Agbo

Bénin

SNEP

Addai Poku Christian

Ghana

NAGRAT

Zone IV

Jean Kamdem

Cameroun

FESER

Mujawa Mariya

Rwanda

SYPERWA

Zone V

Margaret Rwabushaija

Ouganda

UNATU

Musa Omar Tafurwa

Tanzanie

ZATU

Zone VI

Henry Kapenda

Zambie

ZNUT

Tendai Chikowore
Zimbabwe
ZIMTA

Suppléant(e)s élu(e)s

Zone I
Noujjaji Batoul
Maroc
SNE-FDT

(vacant)

Zone II
Lilian Fatmata Watfa
Sierra Leone
SLTU

(vacant)

Zone III
Paul Gnelou
Côte d'Ivoire
SNEPPCI

Philipa Larson
Ghana
GNAT
Zone IV

Lea Eyeng Mefane
Gabon
SENA

Grégoire Kono
Congo
FETRASSEIC
Zone V

Denis Kelekeni
Malawi
KNUT

(vacant)

Zone VI
David Chibale
Mozambique
ONP

Mazibuke Sibougile

Swaziland
SNAT

Bureau exécutif de l'IE

Bureau exécutif de l'IE

Irene Duncan Adanusa

Ghana
GNAT

Bureau exécutif de l'IE

Abdelaziz Mountassir

Maroc

SNE-FDT

Bureau exécutif de l'IE

Mugwena Maluleke

Afrique du Sud

SADTU

Bureau exécutif de l'IE

Teopista Birungi Mayanja

Ouganda

UNATU

Bureau exécutif de l'IE

Salimata Doumbia

Côte d'Ivoire

SNEPPCI

Selon l'Article 4A(iii) du Règlement intérieur pour l'Afrique, tous les membres du Bureau exécutif de l'IE dans la région sont aussi membres du Comité régional africain.

Asie-Pacifique

A la suite de l'organisation de la **Conférence régionale d'Asie-Pacifique** en septembre 2009, la seule réunion de gouvernance régionale tenue en Asie-Pacifique en 2010 a été celle du **Comité régional d'Asie-Pacifique** organisée à Siam Reap, au Cambodge, les 16 et 17 septembre. En présentant le rapport des activités organisées depuis la Conférence, le Coordinateur régional principal a insisté sur la nécessité de renforcer les syndicats d'enseignants dans toute la région, de façon à ce qu'ils jouent un rôle plus actif dans les mouvements de la société civile pour influencer les politiques de l'éducation nationale. Il a également souligné la nécessité d'accroître l'implication des organisations membres de l'IE dans les coalitions nationales de la Campagne mondiale pour l'éducation. Dans son analyse, le Coordinateur régional principal a également expliqué que la plupart des affiliés des pays en développement de la région n'avaient pas la capacité d'analyser les politiques relatives aux réformes de l'éducation, et étaient, par conséquent, incapables de contribuer de manière constructive aux débats sur l'éducation. C'est dans ce contexte que les recommandations de la Conférence régionale et de la réunion de consultation sur la coopération au développement, tenues les jours qui ont précédé la réunion du Comité, ont été analysées. Le Comité a également exprimé le point de vue régional sur les questions d'égalité, dans le contexte de la toute première Conférence mondiale des femmes de l'IE, qui devait se tenir à Bangkok en janvier 2011, et sur les préparatifs du prochain Congrès mondial de l'IE.

COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL D'ASIE-PACIFIQUE, 2009-2013, élu lors de la
Conférence régionale de Bangkok, en septembre 2009.

Yuzuru NAKAMURA

Japon

JTU

Président

LOK Yim Pheng

Malaysie

NUTP

Vice-président

Ram Pal SINGH

Inde

AIPTF

Vice-président

Dharamchand V. PANDIT

Inde

AIFTO

Membre

Basundra KUMAR

Fidji

FTU

Membre

Dondogdulam TUNGGALAG

Mongolie

MEFTU

Membre

Jennie RICHARD KOME

Papouasie-Nouvelle-Guinée

PNGTA

Membre

Mike THIRUMAN

Singapour

STU

Membre

Tevita KOROI

Fidji

FTA

Membre

KIM Kyung-yoon

Corée

KTU

Membre

Indira Sapkota SADAULA

Népal

NTA

Membre

Unifah ROSYIDI

Indonésie

PGRI

Membre

LEE Dong-Jin

Corée

KFTA

Membre

Angelo GAVRIELATOS

Australie

AEU

Membre

Asylbek TOKTOGULOV

Kirghizstan

TUESWK

Membre

Maira T. AMANTAIEVA

Kazakhstan

KNTUTSW

Membre

Perianan RAMANATHAN

Malaysie

MAE

Member

Susan HOPGOOD

Australi

AEU

Bureau exécutif de l'IE

Grahame McCULLOCH

Australie

NTEU

Bureau exécutif de l'IE

S. ESWARAN

Inde

AIPTF

Bureau exécutif de l'IE

Conformément à l'Article 5(d) du Règlement intérieur pour l'Asie-Pacifique, « les membres du Bureau exécutif de l'IE dans la région sont aussi membres du Comité régional ».

Europe

Après l'échec de l'adoption d'un nouveau Règlement intérieur européen lors de la **Conférence régionale paneuropéenne/l'Assemblée générale du CSEE** à Varsovie en 2009, les efforts visant à achever l'intégration des structures européennes ont repris en 2010 et ont dominé les discussions lors de toutes les réunions des instances dirigeantes européennes. Le **Bureau paneuropéen**, le groupe comprenant la Présidente et les Vice-présidents du **Comité régional paneuropéen/Bureau exécutif du CSEE** plus le Secrétaire général adjoint de l'IE en charge de l'Europe et le Secrétaire général du Comité syndical européen de l'éducation (CSEE), s'est réuni plusieurs fois début 2010, afin de trouver les moyens de sortir de l'impasse, générée par des préoccupations concernant l'autonomie de la nouvelle structure à mettre en place. Le processus a comporté une consultation publique des organisations membres européennes, qui ont été invitées à faire des propositions au cours de la période allant de mars à mai, suivie d'un nouveau cycle de consultations limitées aux membres du Comité paneuropéen en mai.

Le 15 juin, le Comité régional paneuropéen/Bureau exécutif du CSEE ont tenu une réunion spéciale à Bruxelles afin d'examiner les amendements proposés et de les transmettre, le cas échéant, au Bureau, qui avait pour mandat de préparer un projet révisé de règlement intérieur régional. Le Comité a également décidé qu'une Conférence régionale paneuropéenne/Assemblée générale du CSEE extraordinaires devraient avoir lieu à Bruxelles, le 22 novembre.

Le nouveau règlement intérieur a finalement été adopté lors de cette Conférence/Assemblée générale extraordinaires, à la majorité requise des deux tiers, mettant ainsi un terme à un processus entamé quatre ans auparavant. Avec les nouvelles dispositions en place, la Structure paneuropéenne de l'IE et l'ancien CSEE ont laissé la place à un nouveau CSEE représentant les enseignant(e)s et autres travailleurs/euses de l'éducation de tous les pays européens, tant les membres de l'UE que les non-membres. Le nouveau responsable aurait le titre de Directeur européen et serait nommé par le Secrétaire général de l'IE sur la recommandation du Bureau exécutif du CSEE. Alors que la conférence extraordinaire touchait à sa fin, il y avait un sentiment de soulagement et l'impression générale que la structure intégrée améliorerait le travail et la représentation du mouvement syndical enseignant européen et ses relations avec le Conseil de l'Europe, les institutions européennes et la Confédération européenne des syndicats (CES). Une préoccupation immédiate était l'engagement nécessaire dans le Dialogue social européen sectoriel pour l'éducation.

Au cours des semaines qui ont suivi la conférence extraordinaire, les secrétariats de l'IE et du CSEE ont tenu une série de réunion techniques, afin d'identifier les domaines de travail où une coordination supérieure était souhaitable au profit de tous les membres européens.

COMPOSITION DU COMITÉ DU CSEE, 2010-12

Ronnie SMITH

Royaume-Uni

EIS

Président

Paul BENNETT

Royaume-Uni

UCU

Vice-président

Odile CORDELIER

France

SNES-FSU

Vice-présidente

Jörgen LINDHOLM

Suède

Läraryrbundet

Vice-président

Galina MERKULOVA

Russie

ESEUR

Vice-présidente

Ulrich THÖNE

Allemagne

GEW

Vice-président

(vacant)

Vice-président

Bajram KRUJA

Albanie

SPASH

Siège national

Karlen HARUTYUNYAN

Arménie

CPCST

Siège national

Helmut SKALA

Autriche

GÖD

Siège national

Naghiyev HUMBAT

Azerbaïdjan

AITUCEW

Siège national

Aliaksandr BOIKA

Biélorussie

SBPES

Siège national

Rudy VAN RENTERGHEM

Belgique

COC

Siège national

(vacant)

Bosnie-Herzégovine

ITUSS

Siège national

Kounka DAMIANOVA

Bulgarie

SEB

Siège national

Božena STRUGAR

Croatie

TUWPSEC

Siège national

Hassan SENER

Chypre

KTOEOS

Siège national

František DOBŠÍK

République tchèque

CMOS PS

Siège national

Stig ANDERSEN

Danemark

DLF

Siège national

Vaike PARKEL

Estonie

EEMU

Siège national

Ritva SEMI

Finlande

OAJ

Siège national

Laurent ESCURE

France

UNSA Education

Siège national

Mari ALUGISHVILI

Géorgie

ESFTUG

Siège national

Gitta FRANKE-ZÖLLMER

Allemagne

VBE

Siège national

Komninos MANTAS

Grèce

DOE

Siège national

Agnes KERTESZ

Hongrie

PDSZ

CSiège national

Elna Katrín JÓNSDÓTTIR

Islande

KI

Siège national

Sheila NUNAN

Irlande

INTO

Siège national

Joseph WASSERMAN

Israël

ITU

Siège national

Maria Lucia Dal Pino

Italie

CISL Scuola

Siège national

Ilze TRAPENCIERE

Lettonie

LIZDA

Siège national

Juratė VOLOSKEVIČIENĖ

Lituanie

LMPS

Siège national

(vacant)

Luxembourg

Siège national

(vacant)

Macédoine

Siège national

John BENCINI

Malte

MUT

Siège national

Dumitru IVANOV

Moldavie

ESTU

Siège national

Zvonko PAVICEVIC

Monténégro

ITUESCSM

Siège national

Walter DRESSCHER

Pays-Bas

AOb

Siège national

Ragnhild LIED

Norvège

UEN

Siège national

Monika KONCZIK

Pologne

SKOiW-NSZZ

Siège national

Maria Arminda BRAGANÇA

Portugal

FNE

Siège national

Razvan BOBULESCU

Roumanie

ALMA MATER

Siège national

(vacant)

Russie

Siège national

Branislav PAVLOVIC

Serbie

TUS

Siège national

Ján GAŠPERAN

Slovaquie

OZPŠAV

Siège national

Branimir STRUKELJ

Slovénie

ESTUS

Siège national

Carlos LÓPEZ CORTIÑAS

Espagne

FETE-UGT

Siège national

Bo JANSSON

Suède

LR

Siège national

Samuel ROHRBACH

Suisse

SER

Siège national

(vacant)

Tadjikistan

Siège national

Mehmet BOZGEYIK

Turquie

EGITIM-SEN

Siège national

Leonid SACHKOV

Ukraine

STESU

Siège national

Martin JOHNSON

Royaume-Uni

ATL

Siège national

Christine BLOWER

Royaume-Uni

NUT

Siège national

Darren NORTHCOTT

Royaume-Uni

NASUWT

Siège national

Martin RØMER

Danemark

DLF

Directeur européen

Patrick GONTHIER

France

UNSA-Education

Bureau exécutif de l'IE

Haldis HOLST

Norvège

UEN

Bureau exécutif de l'IE

José CAMPOS TRUJILLO

Espagne
FE.CC.OO
Bureau exécutif de l'IE
Eva-Lis SIRÉN
Suède
Lärarförbundet
Bureau exécutif de l'IE
Patrick ROACH
Royaume-Uni
NASUWT
Bureau exécutif de l'IE
Jens-Vraa JENSEN
Danemark
DM
Président, HERSC

Selon l'Article 8.2 du Règlement intérieur européen, le Directeur européen, les membres européens du Bureau exécutif de l'IE et les Président(e)s de ses deux Comités permanents seront membres d'office du Comité sans droits de vote. Les Comités permanents sont le Comité permanent pour l'enseignement supérieur et la recherche (HERSC) et le Comité permanent pour l'égalité (ESC)

Amérique latine

Le **Comité régional pour l'Amérique latine** s'est réuni à Santo Domingo, en République dominicaine, les 14 et 15 juin - sa seule réunion de l'année. A la suite du séisme dévastateur qui s'est produit dans la partie occidentale d'Haïti, le Comité s'est rendu à Port-au-Prince et s'est réuni avec le Comité exécutif de la CNEH/Haïti avant de discuter de la contribution que les organisations membres latino-américaines pourraient apporter dans le cadre des efforts de reconstruction. Le Comité a également discuté de la participation au Comité consultatif ibéro-américain sur l'éducation, qui devait être convoqué par l'Organisation des Etats ibéro-américains en septembre 2010, en marge de la Conférence des Ministres de l'Éducation. Lors de sa réunion, le Comité régional a également salué la présence de Manuel Zelaya, le Président du Honduras toujours en exil, et a examiné avec lui les violations des droits humains et syndicaux dans son pays. A cet égard, le Comité a demandé au bureau régional de disséminer de manière plus large des informations concernant de telles violations au Honduras et en Colombie, et de veiller à ce que les deux pays figurent sur la liste des pays enfreignant les droits humains et syndicaux dans le cadre des mécanismes de surveillance de l'OIT. Parmi d'autres décisions importantes, le Comité a également demandé au bureau régional de mener une enquête régionale sur la situation professionnelle et syndicale des employé(e)s dans les écoles.

La prochaine **Conférence régionale**, durant laquelle un nouveau Comité régional sera élu, aura lieu à Buenos Aires en juin 2011.

COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL LATINO-AMÉRICAIN, 2007-2011, élu lors de la Conférence régionale de Buenos Aires de mars 2007.

Hugo YASKY
Argentine
CTERA
Président

Fátima DA SILVA

Brésil

CNTE

Vice-président e

Sidney JUSTIANA

Curaçao

SITEK

Vice-président

Caridad MONTES

Pérou

SUTEP

Membre

Jesús RAMIREZ

Venezuela

FETRAE

Membre

Brígida RIVERA

Nicaragua

CGTEN-ANDEN

Membre

Witney CHAVEZ

Colombie

FECODE

Membre

Israel MONTANO

Salvador

ANDES 21 de Junio

Membre

Joviel ACEVEDO

Guatemala

STEG

Membre

Juçara DUTRA VIEIRA

Brésil

CNTE

Bureau exécutif de l'IE

Jorge PAVEZ URRUTIA

Chili

CPC

Bureau exécutif de l'IE

Maria Teresa CABRERA ULLOA

République dominicaine

ADP

Bureau exécutif de l'IE

Jose Antonio ZEPEDA LÓPEZ

Nicaragua

CGTEN-ANDEN

Bureau exécutif de l'IE

Conformément à l'Article 17 du Règlement intérieur pour l'Amérique latine, « les membres du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation pour la région Amérique latine seront membres du Comité régional de plein droit ».

Amérique du Nord et Caraïbes

L'Amérique du Nord et les Caraïbes représentent la seule région de l'IE qui n'ait pas de Comité régional. Il y a eu des discussions informelles parmi les organisations membres de la région en vue de mettre sur pied de nouvelles structures et de nouveaux arrangements pour coordonner les activités de l'IE. Le *Caribbean Union of Teachers* (CUT), qui est basé à Kingston, en Jamaïque, est un groupe sous-régional d'organisations membres de l'IE. Le CUT et le bureau sous-régional de l'IE à Sainte-Lucie offrent tous deux des services aux affiliés de l'IE dans les îles des Caraïbes.

Affiliations

L'Internationale de l'Éducation est composée d'organisations d'enseignants et de travailleurs de l'éducation et de la recherche. En date du 31 décembre 2010, 396 organisations nationales issues de 171 pays et territoires étaient membres de l'IE. L'affiliation n'est pas ouverte aux particuliers ni aux organisations qui ne représentent pas majoritairement des enseignant(e)s et/ou des travailleurs/euses de l'éducation dans leur pays.

Chaque année, l'IE reçoit entre 15 et 20 demandes d'affiliation. Chaque organisation candidate est invitée à remplir un formulaire de candidature et à envoyer une copie de ses statuts. La candidature est ensuite transmise au Bureau exécutif, tandis que le Secrétariat consulte les membres existants dans le pays du candidat. Le Secrétariat examine également la conformité du candidat avec les critères d'affiliation, qui sont énoncés à l'Article 4 des Statuts de l'IE.

Pour remplir les conditions d'affiliation, une organisation candidate doit, entre autres :

- Être composée majoritairement d'enseignant(e)s et de travailleurs/euses de l'éducation ;
- Posséder un caractère et un champ d'action nationaux, et représenter les enseignant(e)s et/ou le personnel de l'éducation dans son pays ;
- Adhérer aux objectifs et aux principes de l'Internationale de l'Éducation ;
- Pratiquer la démocratie interne dans la nomination de sa direction, dans la détermination de ses objectifs, politiques et activités, et dans la gestion et l'administration de toutes ses affaires ;
- Être autonome et échapper au contrôle de tout parti politique, gouvernement ou groupement idéologique ou religieux ;
- Ne pas être affiliée ou officiellement associée à une autre organisation syndicale enseignante internationale ;
- Ne pas faire partie d'une organisation déjà membre de l'IE ; et
- S'engager à remplir les obligations qui découlent de l'adhésion à l'IE.

Les organisations suivantes ont été admises en tant que membres en 2010 :

- TAWU, **Botswana** (*Trainers and Allied Workers Union*)
- PROIFES, **Brésil** (*Sindicato dos Professores do Ensino Superior Público Federal*)
- SNE-CDT, **Maroc** (*Syndicat National de l'Enseignement – Confédération Démocratique du Travail*)

ANPE/Espagne est la seule organisation qui se soit retirée de l'IE en 2010. Il a été mis fin à l'affiliation de huit organisations, en raison du fait qu'elles n'ont pas payé de cotisation à l'IE pendant trois années consécutives.

Veillez consulter www.ei-ie.org/fr/membership/ pour la liste la plus récente des affiliés de l'IE.

Affiliés par région au 31 décembre 2010

Région

Pays

Organisations

Affiliations

Africa

50

122

2,435,413

Asia-Pacific

38

77

10,348,422

Europe

45

135

10,925,380

Latin America

18

33

2,774,120

North America & Caribbean

20

29

2,930,586

TOTAL

171

396

29,413,921

En tant qu'organisation comportant des membres, l'IE tire presque tous ses revenus des cotisations versées par ses affiliés sur base annuelle. Les organisations membres paient leur cotisation en fonction du nombre de membres qu'elles déclarent et du Produit national brut ou du Produit intérieur brut de leur pays, en choisissant le plus bas des deux. En 2010, le taux plancher per capita était de € 0,035 et le taux plafond per capita de € 1,339. Dans certaines régions, des cotisations supplémentaires sont prélevées pour financer des activités régionales. Les organisations membres qui sont incapables de remplir leurs obligations financières peuvent présenter une demande d'accord spécial, qui est soumise au Bureau exécutif, conformément à l'Article 26 des Statuts.

3. Secrétariat de l'IE

Les unités du Siège et les Bureaux régionaux ont pour objectif de proposer une méthode d'organisation du travail de l'IE, afin de remplir les tâches du Secrétariat pour la mise en œuvre des programmes et politiques de l'IE, de façon aussi efficace que possible. Etant donné la disponibilité limitée des ressources humaines et financières, les unités du Siège et les Bureaux régionaux ne sont pas supposés créer des domaines de travail exclusifs. Les unités, les Bureaux régionaux et les membres du personnel travaillent en collaboration, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour l'IE, et d'établir les relations mutuelles les plus satisfaisantes et les plus fructueuses possibles.

L'équipe de direction de l'IE est composée de : Fred van Leeuwen, Secrétaire général ; Monique Fouilhoux, Secrétaire générale adjointe ; Jan Eastman, Secrétaire générale adjointe ; Charlie Lennon, Secrétaire général adjoint ; et Robert Harris, Consultant senior auprès du Secrétaire général ; ainsi que de trois Coordinateurs régionaux principaux: Assibi Napoe (Afrique), Aloysius Mathews (Asie-Pacifique) et Combertty Rodríguez García (Amérique latine).

Personnel au 1er janvier 2011

Catégories : B - Coordinateur principal ; C1 - Coordinateur senior ; C2 – Coordinateur ; D1 - Assistant professionnel senior ; D2 – Assistant professionnel ; E – Assistant administratif ; F – Assistant technique/administratif ; -pt- Travaille à temps partiel

Unités du Siège

Unité des services financiers (FIN) - Lennon, Charlie

- S'occuper de la gestion financière et des affiliations
- Traiter tous les aspects financiers des questions relatives au personnel
- Aider à la préparation des budgets
- Contrôler et rendre compte sur les dépenses, de façon régulière, à la direction
- Etablir et mettre en œuvre les politiques et pratiques comptables de l'IE
- Conserver les états financiers de l'organisation
- Préparer les comptes pour les audits et assurer la liaison avec les auditeurs
- Contrôler et prendre les dispositions pour des investissements adéquats
- Examiner et rendre compte des implications financières résultant de la mise en œuvre des politiques et activités
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Stéphane Ponsard
- D1 Odermatt, Olivier
- D2-pt Berghmans, Kristel
- D2 Jonckeer, Roger (affecté au CSEE)
- D2 Rivoson, Heri

Unité d'information et de communications (COM) - Lennon, Charlie

- Produire toutes les publications papier et électroniques de l'IE, y compris Mondes de l'Education et le Rapport annuel

- Produire des supports d'information et de promotion, y compris les banderoles et les brochures, etc.
- Maintenir des contacts avec le personnel de communication des syndicats membres
- Préparer et publier des communiqués de presse
- Développer et maintenir des liens avec les médias internationaux
- Mettre en œuvre une stratégie visant à promouvoir de bonnes relations publiques pour l'IE et les travailleurs/euses de l'éducation.
- Développer et tenir à jour le site Internet de l'IE, en tant que principal outil de communication avec les organisations membres et le grand public
- Planifier et mettre en œuvre un processus continu de développement du contenu, de la présentation et de la capacité technique du Portail Web
- Développer et maintenir un soutien en ligne pour le travail des autres Unités
- Dispenser des formations sur l'utilisation des technologies basées sur l'Internet
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Akhtar, Pav
- C2 Linsenmaier, Timo
- D2 Destrée, Frédéric
- D2 Carroué, Claude
- D2 Candela, Mar

Unité des services généraux (GSU) - Lennon, Charlie

- Apporter une aide administrative, technique et de secrétariat, notamment en ce qui concerne l'organisation des voyages, les services de traduction, les photocopies, l'envoi de courriers électroniques et de fax, etc. à toutes les Unités et au personnel
- Gérer et développer le réseau de communication des bases de données
- Aider au recrutement et à la formation du personnel
- Tenir à jour les fichiers du personnel
- Assurer les services de réception et de standard durant les heures normales de bureau
- Contrôler et distribuer toute la correspondance et tenir à jour un fichier des réponses à cette correspondance
- Conserver les archives de l'IE et développer et entretenir des banques de données
- Organiser et superviser le nettoyage et l'entretien des bureaux
- Aider à la planification et au développement des services du bureau
- Organiser et tenir à jour les services de stockage
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Smith, Duncan
- D1 Gwyn-Jones, Petra
- D1 Van Woensel, Raphaël
- D1 Pijman, Edwin
- D2-pt Degbomont, Claire
- D2 Thomaere, Wim
- E Kikangala, Serge
- E Green, Odette
- E Gutierrez, Jean Paul
- E El Barhmi, Dalila
- E Batsukh Undraa (assignée à HTURE/S&D)

Unité de la gouvernance (GOV) - Lennon, Charlie

- Préparer les réunions de l'équipe de direction, du Bureau restreint, du Bureau exécutif et du Congrès mondial

- Surveiller les communications internes et la planification des activités
- Recueillir les rapports d'activités
- Prêter assistance au Président
- Assister le Comité d'experts sur les affiliations
- Transmettre un bulletin d'informations mensuel aux membres du Bureau exécutif
- Tenir à jour la section spéciale du site Internet exclusivement réservée à l'information des membres du Bureau exécutif
- Coordonner les activités d'élaboration des politiques afin d'assurer la liaison avec les Bureaux régionaux sur les questions de gouvernance et celles relatives aux affiliations
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Smith, Duncan (assigné aussi à GSU)
- D1 Gwyn-Jones, Petra (assigné aussi à GSU)

Unité de solidarité & développement (S&D) - Van Leeuwen, Fred

- Coordonner les programmes de formation et de développement professionnel des syndicats
- Rassembler des fonds extrabudgétaires, et développer et maintenir les contacts avec les organisations donatrices
- Assister les Bureaux régionaux dans l'organisation des programmes (sous-) régionaux de formation
- Gérer le Fonds de solidarité de l'IE et tous les programmes extrabudgétaires
- Coordonner les programmes de recrutement et de maintien des membres
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- Coordonner les informations, la formation et les activités de représentation sur des sujets choisis, à savoir l'Education pour tous, le travail des enfants, la lutte contre le VIH/SIDA
- Contribuer à l'élaboration de la politique de l'IE sur ces sujets
- Rechercher des partenariats avec les organisations internationales adéquates
- Encourager et coordonner la participation des organisations membres aux campagnes
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Richards, Nicolás
- C2 Berriel Pessi, Jefferson
- D1-pt Sanglan, Delphine
- D2-pt Rüdig, Alexandra
- D2 Kavanagh, Julie

Unité de la recherche (RES) - Fouilhoux, Monique

- Coordonner et entreprendre des activités de recherche
- Aider à l'élaboration des politiques de l'IE dans les matières éducatives, sociales et économiques
- Développer les réseaux d'organisations membres et de spécialistes
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Catlaks, Guntars
- D2 De Koning, Mireille

Unité de l'éducation et de l'emploi (E&E) - Fouilhoux, Monique

- Elaborer et plaider pour la politique de l'IE

- Identifier les initiatives des organismes internationaux (notamment l'UNESCO, la Banque mondiale et l'OCDE), qui sont pertinentes pour l'IE et proposer des réponses à ces initiatives
- Coordonner toutes les activités sectorielles (Enseignement supérieur)
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Sinyolo, Dennis
- C2 Tor, Harold
- D2 Trauscht, Florence
- D1 Drews, Christina

Unité des droits humains et syndicaux et l'égalité (HRE) - Eastman, Jan

- Elaborer et plaider pour la politique de l'IE
- Identifier les initiatives des organismes internationaux (notamment l'OIT, l'UNESCO et les Nations unies), qui sont pertinentes pour l'IE et proposer des réponses à ces initiatives
- Identifier les violations des droits humains et syndicaux, et entreprendre des actions en justice ou autres en faveur des organisations membres, notamment en portant plainte, en intervenant aux niveaux national et intergouvernemental, etc.
- Organiser des campagnes de solidarité
- Coordonner tous les programmes d'égalité entre les sexes et les programmes pour la promotion des droits des autochtones et des LGBT
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Marlet, Dominique
- C2-pt Sevilla, Rebeca
- D2 Magermans, Jérémie
- D2 Striedinger, Angie
- Batsukh, Undraa (faisant partie de GGS et assignée à HRE)

Bureaux régionaux

Les tâches principales des Bureaux régionaux de Bruxelles, Accra, Kuala Lumpur, San José et Sainte-Lucie sont les suivantes :

- Maintenir le contact avec les organisations membres de ces régions
- Surveiller et rendre compte des développements de l'éducation et des syndicats dans la région
- Organiser les conférences et les réunions du comité régional
- Coopérer avec les organes régionaux de la CSI, les SPI et autres organisations régionales
- Assurer la liaison avec les branches régionales des agences intergouvernementales
- Aider les organisations coopérantes et les organisations membres à développer des programmes d'aide
- Exécuter les éléments régionaux du Programme de Travail en coopération avec les Unités du Siège

Bruxelles (CSEE) (Europe) - Rømer, Martin

- C Poissonneau, David
- C Flocken, Susan
- C Roman, Agnès

- D-pt Verschueren Danielle
- D-pt Vanden Bemden, Isabelle

Accra (Afrique) - Napoe, Assibi

- C Fatoma, Emmanuel
- C Etonu Eringu, Richard
- C Ngoua Ngou, Samuel

Kuala Lumpur (Asie-Pacifique) - Mathews, Aloysius

- C Singh, Shashi Bala
- C Pyakuryal, Sagar Nath
- C Dolot, Rey
- C Savitri, Chusnul
- C Singh, Govind (COPE)

San José (Amérique latine) - Rodríguez García, Combertty

- C Bonilla Pacheco, Gabriela
- C (poste vacant)

Sainte-Lucie (Caraïbes)

- C Albert-Poyotte, Virginia

Beyrouth - (Moyen-Orient et Afrique du Nord)

- C Huda Khoury

Coordinateurs de projets

- C Fernandez, Jerome - Asie centrale (Bureau régional d'Asie-Pacifique)
- C Dayamba, Anaïs - Femmes (Bureau régional africain)

Consultants spéciaux

- Harris, Bob - Consultant senior auprès du Secrétaire général
- Bangs, John - Consultant spécial auprès du Secrétaire général
- Robinson, David - Education et emploi
- Scarpato, Marta - Droits humains et syndicaux et égalité
- Figazzolo, Laura - Institut de recherche
- Geven, Koen - Enseignement supérieur, Processus de Bologne, enseignement et formation professionnels

Glossaire

ACTRAV

Bureau des activités des travailleurs de l'OIT

ADEA

Association pour le développement de l'éducation en Afrique

AGCS

Accord général sur le commerce des services

AI

Amnesty International

ANSEA

Association des nations du Sud-Est asiatique

BFUG

Groupe de suivi de Bologne

BIAC

Comité consultatif économique et industriel (auprès de l'OCDE)

BIE

Bureau international de l'éducation

BM

Banque mondiale

BREDA

Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique

CEART

Comité conjoint de l'OIT-UNESCO d'experts sur l'application des

CEDAW

Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

CEDEAO

Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CERI

Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'Enseignement (OCDE)

CES

Confédération européenne des syndicats

CGU

Conseil des syndicats mondiaux

CISA

Confédération Internationale Syndicale Arabe

CISL

Confédération internationale des syndicats libres

CISL-APRO

Organisation régionale de la CISL pour l'Asie et le Pacifique

CISL-ORIT

Organisation régionale interaméricaine des travailleurs

CME

Campagne mondiale pour l'éducation

CMT

Confédération mondiale du travail

CMT

Confédération mondiale du travail

COMEDAF

Sommet des ministres africains de l'Education

ComNet

Réseau de communication de l'IE

CONGO

Conférence des ONG (Conseil économique et social des Nations Unies)

COPE

Comité de l'éducation du Pacifique

CPAE

Centre PanAfricain des Enseignants

CSEE

Comité syndical européen pour l'éducation

CSF

Commission des Nations unies sur le statut de la femme

CSFEF

Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation

CSME

Confédération syndicale mondiale de l'enseignement

CUT

Syndicat des enseignants des Caraïbes

CWTNP

Le Réseau des femmes enseignantes des Caraïbes
de l'enseignement de l'OCDE
des mines et des industries diverses
développement

DG

Conseil d'administration général

EDC

Centre de développement de l'éducation

EdStats

Base de données de statistiques
sur l'éducation de la banque mondiale éducatif

EIRAC

Comité régional de l'IE pour l'Afrique

ELSA

Comité de l'emploi, du travail
et des affaires sociales (OCDE)
en faveur de l'EPT

EPE

Education de la petite enfance

EPT

Education Pour Tous

EPZ

Zone franche

ESIB

Syndicat des étudiants d'Europe

EUMC

Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

EURYDICE

Réseau d'information sur l'éducation en Europe

FAT

Fédération Arabe des Enseignants

FEM

Forum économique mondial

FES

Fondation Friedrich Ebert

FIJ

Fédération internationale des journalistes

FIOM

Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie

FITTHC

Fédération internationale travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir

FME

Forum mondial de l'éducation

FMI

Fonds monétaire international

FMN

Firme multinationale

FNV

Centrale syndicale des Pays-Bas

FSI

Fédération syndicale internationale

FSM

Forum social mondial

FTI

Fast Track Initiative: Procédure d'initiative accélérée de la Banque mondiale

G8

Groupe composé des huit pays les plus industrialisés

GCAP

Appel mondial contre la pauvreté

GHN (UNESCO)

Groupe de haut niveau

GIVE

Voix autochtone mondiale sur l'éducation

GLU

Université mondiale du Travail

GURN

Réseau de recherche des Syndicats mondiaux

GUTS

Global Unions Tsunami Solidarity

HCR

Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

IAEA

Alliance Internationale des Arts et du divertissement

IATT

Equipe spéciale inter-agences

IBB

Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois

ICEM

Fédération internationale des syndicats de travail de la chimie, de l'énergie,

IE/E

Internationale de l'Education Europe

IEA

Association internationale pour l'évaluation de la réussite dans le milieu

IEAL

Internationale de l'Education Amérique latine

IEAP

Internationale de l'Education Asie-Pacifique

IFF

Facilité financière internationale

IIES

Institut international d'études spécialisé
dans le travail et le domaine sociale

ILGA

Association internationale des lesbiennes et des gays

INEE

Réseau inter-institutionnel pour l'éducation
dans les situations d'urgence

IPEC

Programme international de l'OIT
pour l'éradication du travail des enfants

ISP

Internationale des services publics

ITF

Fédération internationale des ouvriers du transport

JME

Journée mondiale des enseignants

MdE

Mondes de l'Education

MERCOSUR

Marché commun du Cône sud

NEPAD

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

NOVIB

Oxfam Pays-Bas, Organisation néerlandaise de coopération internationale au

NTIC

Nouvelles technologies d'information et de communication

NU

Nations Unies

OATTU

Organisation de l'unité syndicale africaine

OAU

Organisation de l'unité africaine

OCDE

Organisation de coopération
et de développement économiques

OCDE/INES

Organisation de coopération et
de développement économiques/ Indicateurs

ODA

Aide au développement à l'étranger

OECS

Organisation des Etats des Caraïbes

OIE

Organisation internationale des employeurs

OIT

Organisation internationale du travail

OMC

Organisation mondiale du commerce

OMD

Objectifs du millénaire pour le développement

OMS

Organisation mondiale de la santé

ONG

Organisation non-gouvernementale

ONUSIDA

Programme conjoint des Nations Unies sur le virus VIH/SIDA

PAS

programmes d'ajustement structurel

PFE

Promotion des femmes dans l'éducation

PIB

Produit intérieur brut

PISA

Programme international
d'évaluation des élèves de l'OCDE

PNB

Produit national brut

PNUD

Programme des Nations Unies pour le développement
recommandations concernant le personnel enseignant

ReFAN

Réseau des Femmes d'Afrique du Nord

ResNet

Réseau de recherche de l'IE

RET

Refugee Education Trust

RMS

Rapport Mondial de Suivi sur l'Education pour Tous

SAARC

Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale

SMA

Semaine mondiale d'action

SMSI

Sommet mondial sur la société de l'information

SRAS

Syndrome respiratoire aigu sévère

STF

Fédération des enseignants du SAARC

TILS

Task force des syndicats mondiaux (Global Unions) sur le commerce,

TUAC

Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (CSC)

TEIMS

Tendance de l'enquête internationale
sur les mathématiques et les sciences (TEIMS)

TI

Transparency International

TIC

Technologies de l'Information et de la communication

TURN

Réseau des droits syndicaux de l'IE/ISP

UE

Union européenne

UITA

Union internationale des travailleurs de l'alimentation,
de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac
et des branches connexes

HCR

Commission des droits de l'homme de l'ONU

UNESCO

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNI

Union Network International

UNICEF

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UNIFEM

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

VIH/SIDA

Virus de l'Immunodéficience humaine/
Syndrome d'Immuno-déficience Acquise

VSO

Voluntary Services Overseas

WNEA

Réseau des femmes d'Afrique de l'Est

WIPCE

Conférence mondiale des populations autochtones sur l'éducation